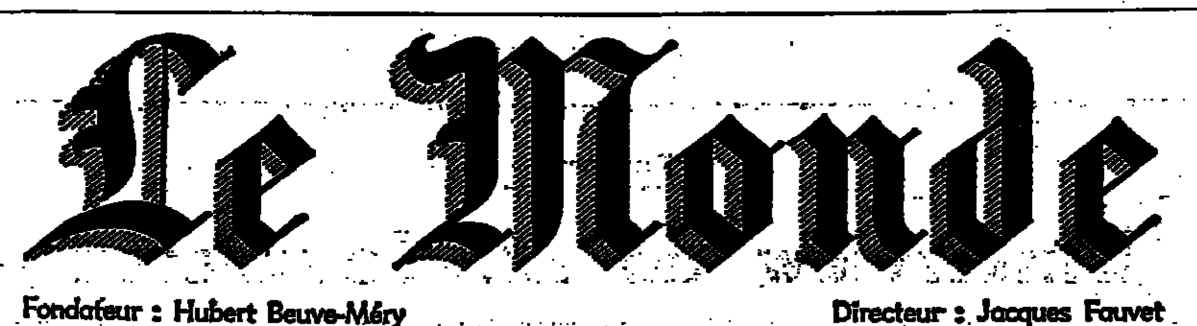
TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9489 | 22 PAGES | — JEUDI 24 JUILLET 1975

Dans une lettre à M. Chirac

M. Giscard d'Estaing définit de nouvelles orientations pour l'aménagement du territoire

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,20 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouvel échec des Neuf sur le vin

Le marché du vin est un dossier-test pour la Communauté européenne : il pose une question de pure politique agricole, met en compétition les intérêts opposés de la France et de l'Italie, et fait jouer la solidarité financière des Neuf. L'incapacité des pays du Marché commun à s'entendre sur des propositions de réforme de la réglementation viti-vinicole n'en prend que plus de signification. Certes les ministres de l'agriculture ont décidé mercredi à l'aube de se retrouver avant les vendanges, le 9 septembre, pour reprendre la discussion. Mais, en six semaines, leurs points de vue se rapprocheront-ils ?

Le ministre italien de l'agriculture, M. Marcora, a expliqué, sans en démordre, que les vignerons de la péninsule produisent un vin de table ayant des qualités naturelles suffisantes pour être vendu en l'état, sans avoir besoin d'être enrichi ou coupé, à l'inverse des « petits vins » français. L'Italie n'a donc pas de raisons d'accepter la distillation à bas prix aussitôt après les vendanges, car cela reviendrait à pénaliser ses viticulteurs et à la priver d'un de ses meilleurs atouts dans l'Europe verte.

Hormis sa détermination, affichée dès le début du conseil, le ministre français n'a trouvé aucun argument pour convaincre son collègue de « mettre fin à une situation absurde qui tend à privilégier les hauts rendements, la qualité médiocre et qui coûte cher ». M. Bonnet s'est contenté de lancer un avertissement : « Nous serons amenés à prendre sur le plan national des dispositions visant à assurer une meilleure discipline de la production, mais nous devrons également arrêter des mesures pour que nos producteurs ne fassent pas les frais de l'immobilisme italien. »

Est-ce à dire que le gouvernement français envisagera, en cas de « déferlement des vins italiens », la fermeture des frontières — comme en avril dernier, — contrairement aux règles élémentaires du Marché commun ? En agriculture comme en matière monétaire, sociale ou énergétique, la tentation du « chacun pour soi » n'est jamais exclue.

Il est, en tout cas, frappant que les sessions agricoles des Neuf aient désormais pour objet de permettre à chacun des pays membres de retirer le maximum d'avantages des décisions prises. Il s'agit moins de décider « en commun » de ce qui serait préférable pour tous que de permettre à chaque gouvernement de tirer son épingle du jeu. Les Néerlandais et les Belges freinent une limitation de la production de blé fourrager pour ne pas se mettre à dos leurs céréaliers ; les Anglais obtiennent une dévaluation de la « livre verte » pour provoquer un relèvement du prix du lait et une relance de cette production ; les Irlandais font de même, mais pour exporter plus facilement leur viande bovine...

L'Europe verte est plus écartelée que jamais entre les égoïsmes nationaux, les gouvernements tenant simultanément deux discours contraires : d'une part, pour pallier leurs difficultés intérieures, ils réclament la prise en charge par la C.E.E. des revendications de catégories sociales nationales (viticulteurs, céréaliers, éleveurs...) ; d'autre part, pour éviter un alourdissement des charges communautaires, ils demandent le respect des principes de base de l'Europe verte.

Certaines capitales finissent par en être excédées. Plutôt que de continuer à épuiser les ministres en interminables discussions sur tel ou tel problème, ne conviendrait-il pas de réviser l'ensemble de la politique agricole commune ? Pour mieux tenir compte, par exemple, des conséquences de l'adhésion de trois nouveaux membres... La fuite en avant a toujours quelque séduction ; mais est-ce bien en mettant tout en cause qu'on réglera les cas particuliers ?

(Lire nos informations page 20.)

Une interview du président de la République roumaine

Il importe d'arriver au retrait « des troupes étrangères des territoires d'autres Etats »

nous déclare M. Ceausescu

Pour qui n'était pas venu en Roumanie depuis dix ans, le contraste est frappant. C'est déjà un autre pays. En voie de développement rapide, trop rapide, dit-on parfois. Plus encore que dans les statistiques, la réalité se lit sur le terrain : la croissance et la modernisation des villes, grandes ou petites ; l'industrialisation accélérée et la multiplication de vastes complexes ; les magasins mieux approvisionnés et, déjà, l'inévitable cortège de voitures du dimanche soir.

On a parlé d'une main de fer à l'intérieur et d'un gant de velours à l'extérieur. On peut renverser la formule et la trouver aussi juste ou aussi fausse. Mieux vaut en proposer une autre : rigueur et socialisme au service du développement économique ; obstination et habileté au service de l'indépendance nationale.

Un premier ministre français qui se veut gaulliste (M. Chirac est attendu à Bucarest le 24 juillet) doit se sentir des affinités avec l'inspiration profonde de la politique étrangère roumaine. Même si la diplomatie est parfois l'art de créer des malentendus et non de les dissiper, comme on l'a vu récemment à Genève.

Un Français ne peut qu'être heureusement surpris par la place qui est encore faite à sa langue. Sans parler de l'histoire. Mais ni les souvenirs ni les sentiments ne comptent plus guère aujourd'hui.

La présence et, tôt ou tard, l'influence d'un pays se mesurent d'abord à sa capacité à faire face aux exigences d'une compétition économique de plus en plus agressive. La concurrence allemande est efficace en Roumanie comme dans toute l'Europe centrale.

Fils de paysan, patriote intransigeant et technocrate communiste, M. Ceausescu, président de la République de Roumanie et secrétaire général du parti communiste, ne veut connaître que les réalités nationales et internationales.

JACQUES FAUVET.

QUESTION. — *Monsieur le président, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'achèvera dans quelques jours ; quelles sont, à votre avis, les modifications que cette conférence apportera dans la vie du continent — dans les relations entre les Etats et les peuples — et quelles sont, selon vous, les conséquences qu'elle devrait déterminer ?*

REPONSE. — La Roumanie compte parmi les Etats européens qui ont milité activement pour le déroulement avec succès de la conférence générale européenne. Nous éprouvons une satisfaction particulière du fait qu'à l'issue de travaux prolongés mais utiles on a réussi à conclure la phase d'élaboration des documents de Genève et qu'on attend la dernière phase de la conférence au sommet le 30 juillet 1975.

» A mon avis, on a obtenu des succès importants dans l'élaboration de certains principes fondamentaux qui doivent régir les relations entre les Etats de notre continent. Nous apprécions que ces documents — qui seront signés dans quelques jours — exerceront une influence positive sur l'esprit de la détente et de la collaboration entre les nations européennes. Je suis également persuadé que le succès de la conférence générale européenne sera un moment d'une portée historique, non seulement pour l'Europe mais aussi pour l'évolution générale du cours de la politique internationale. La signification essentielle de cette conférence réside à mon avis dans le fait qu'elle démontre que des pays ayant des régimes sociaux différents peuvent trouver — en partant des intérêts de chaque peuple, de la cause de la paix et de la coopération — des solutions pour une coopération dans des conditions mutuellement avantageuses.

» Tout en appréciant les résultats obtenus, je dois mentionner qu'il y a encore en Europe beaucoup de problèmes graves à résoudre. C'est pourquoi la Roumanie considère que la signature des documents de Helsinki, le 30 juillet, ne constitue pas la fin de la lutte pour la sécurité en Europe, mais le début d'une étape nouvelle, qui réclame des efforts soutenus de la part de tous les Etats qui ont participé à cette conférence. »

(Lire la suite page 2.)

CRITIQUÉS PAR LES COMMUNISTES ET LES CENTRISTES

Les socialistes portugais maintiennent leur opposition au général Gonçalves

M. Mario Soares dément une rencontre Spinola-P.S.P. à Paris

De difficiles négociations se poursuivent à Lisbonne pour la formation du nouveau gouvernement, le comité directeur du P.S. maintenant son opposition au général Vasco Gonçalves et menaçant d'exclure du parti toute personnalité qui accepterait de participer à titre individuel à une équipe dirigée par l'actuel premier ministre.

Cependant la position du P.S., dénoncée par les communistes, apparaissait moins forte ce mercredi 23 juillet. D'une part, certains dirigeants socialistes de Porto pourraient répondre favorablement aux offres du général Gonçalves. D'autre part, les centristes du P.P.D., Parti populaire démocratique, ne mettent pas en cause la personne du premier ministre et ils critiquent l'attitude du P.S. Enfin, M. Mario Soares a démenti une information du journal brésilien Tribuna da Imprensa *affirmant que des émissaires du P.S. avaient rencontré l'ex-général Spinola la semaine dernière à Paris.*

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — M. Mario Soares soufflé par l'explosion d'un canon dont il dirigeait le tir vers le général Vasco Gonçalves, attaché au poteau d'exécution : le dessin, paru mardi 22 juillet dans *O Seculo*, reflète le ton de la presse de Lisbonne. Radio, télévision et journaux ont engagé une véritable campagne de soutien au premier ministre dont le secrétaire général du parti socialiste a « osé » demandé la démission.

On ne néglige rien : le « dessinateur officiel » du M.F.A., Abel Manta, prêta son crayon et son graphisme naïf pour défendre celui qui « *garantit le cheminement résolu vers le socialisme* » : le camarade-général y apparaît étroitement serré entre un ouvrier et un soldat. La légende sert de programme « *Peuple - Vasco - M.F.A.* ».

Les diverses stations radiophoniques diffusent à intervalles réguliers le dernier « tube » du Portugal révolutionnaire, « *Marche fort, compagnon Vasco, nous serons ta muraille d'acier* ». L'offensive amorcée dimanche par la 5e division des forces armées pour faire contre-feu aux prétentions des socialistes mobilise désormais tous les émetteurs. « *P.S. et P.P.D. font obstacle à la formation du nouveau gouvernement* », titre le *Diario de Noticias*. Le *Diario de Lisboa* accuse également M. Mario Soares qui s'enfonce dans « *l'idée utopique d'une démission du premier ministre* ». « *Les agressions idéologiques contre le M.F.A.,* ajoute le même journal, *loin d'entraîner la division espérée, suscitent au contraire un renforcement de l'unité autour du général Vasco Gonçalves.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

De plus en plus nette

La hausse du dollar devrait faciliter la négociation sur l'énergie

La poussée sur le dollar a repris de plus belle mercredi matin sur les marchés des changes, où la monnaie américaine, après une hausse record de 9 % en trois semaines, a atteint le cours de 4,34 francs à Paris et de 2,53 deutschemarks à Francfort. Les exportateurs européens, dont la chute du dollar au printemps avait laminé les positions, se frottent les mains. La remontée de la devise américaine devrait également faciliter les futures négociations sur l'énergie et les matières premières.

Le brutal renversement de la situation, favorisé par les banques centrales, comble d'aise les industriels européens (qu'avait menacé la compétitivité accrue des industriels américains), en même temps qu'il réduit les pertes du pouvoir d'achat subies par les pays producteurs de pétrole. En facilitant une stabilisation éventuelle des monnaies, il traduit surtout le renforcement de la position des Etats-Unis, dont l'expansion paraît devoir reprendre avant celle des pays européens. Ce n'est sans doute pas par hasard que le ton de M. Simon, secrétaire au Trésor, se durcit dans sa diatribe contre tout retour aux parités fixes.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 20.)

AU JOUR LE JOUR

L'ALTERNATIVE

C'est donc décidé : on en revient à l'économie du bout de ficelle et du bout de chandelle. Pour un homme de mon âge et de ma condition, le temps du gaspillage organisé aura en fin de compte été assez court. L'habitude sera facile à reprendre.

Mais pour ceux qui, plus jeunes ou plus fortunés, ont toujours trouvé normal de payer plus cher l'emballage que le contenu, le gadget que l'outil, l'objet que le travail, ce sera une véritable révolution, qui risque d'aller bien au-delà d'un changement d'habitude.

Le gouvernement ne sait pas à quoi il s'engage : en un temps où le bas de laine de mère-grand est percé, ce qu'on voudrait substituer à la société de consommation n'est peut-être pas exactement la société que certains s'efforcent de faire revivre.

ROBERT ESCARPIT.

APRÈS LE CONSEIL NATIONAL

Le départ de M. Fanfani illustre le désarroi de la démocratie chrétienne italienne

Le conseil national de la démocratie chrétienne se réunira une nouvelle fois à Rome jeudi 24 juillet pour désigner le successeur de M. Amintore Fanfani. Ce dernier a annoncé mardi soir qu'il quittait son poste de secrétaire politique, après le désaveu qui venait de lui être infligé, dans un climat de grande confusion, au conseil national de la démocratie chrétienne. Son rapport, pour lequel il demandait un vote de confiance, n'a recueilli que 68 « oui » contre 103 « non » et 8 abstentions. Il a fallu quatre jours de tractations, d'incohérences et d'hypocrisies pour que le conseil national de la démocratie chrétienne se décide à prendre une décision. Jamais le parti gouvernemental n'avait donné l'image d'un tel désarroi.

Cette assemblée, qui était censée marquer un nouveau départ du parti après son recul électoral du 15 juin, a montré au contraire une D.C. empêtrée dans ses jeux politiques, incapable de réagir au défi que lui lance le parti communiste.

M. Moro devient maintenant le personnage central de la démocratie chrétienne. On cite volontiers son nom comme secrétaire possible, à défaut d'une direction collégiale, de préférence à des hommes comme MM. Flaminio Piccoli ou Arnaldo Forlani, qui n'ont guère brillé à ce poste précédemment. Les candidats pressentis sont d'ailleurs tous ou à peu près d'anciens secrétaires de la D.C. C'est dire que l' « homme neuf » n'existe pas dans ce parti vieilli et engourdi.

L'« éternel perdant »

De notre correspondant
ROBERT SOLÉ

Rome. — M. Amintore Fanfani méritait sans doute une sortie moins humiliante. Mais n'est-ce pas lui qui l'a rendue inévitable, refusant obstinément de comprendre que la démocratie chrétienne avait besoin de changer son image et de se donner un nouveau chef ? Jusqu'à la dernière heure, le vieux combattant s'est entêté. Non, il ne s'en irait pas aussi longtemps qu'un désaveu clair par vote nominal ne lui aurait pas été infligé. Ses adversaires hésitaient : la démocratie chrétienne n'est pas habituée à chasser ainsi son secrétaire politique. Il fallait pourtant prendre une décision — et au plus vite. Le « *très cher ennemi* » de M. Fanfani, M. Aldo Moro, — le dernier à le soutenir bien que voyant l'avenir de manière diamétralement opposée, — ne pouvait rien pour lui.

M. Fanfani aurait pu encore frapper un grand coup ; proposer à son parti un programme mobilisateur, avec des objectifs précis, un calendrier. Il s'est contenté de ressasser quelques vieilles rengaines, minimisant la défaite du 15 juin et l'attribuant à des facteurs indépendants de sa volonté. Cette incapacité à voir l'avenir avec des yeux neufs devait décider les dirigeants démocrates-chrétiens, qui l'appuyaient encore pour la plupart il y a quelques mois, à lui donner le coup de grâce.

Il faut tout de même reconnaître à M. Fanfani une certaine logique que n'avaient pas ses amis : dans ce pays où les gouvernements ne tombent jamais sur un vote de défiance du Parlement, dans ce parti où tout se conclut par chuchotements, il a réclamé un vote. C'était sans doute trop demander aux conseillers nationaux de la D.C. Ils ne sont pas habitués à d'aussi vigoureuses méthodes. Nombre d'entre eux — ceux-là mêmes qui réclamaient son départ — n'étaient-ils pas allés exprimer à M. Fanfani leur amitié ?

(Lire la suite page 3.)

FILMS SOVIÉTIQUES A AVIGNON

Un cinéma, une culture populaires

Que sait le public — le grand public — français du cinéma soviétique contemporain ? Peu de chose.

A la fin des années 50, le succès de « Quand passent les cigognes » lors d'un Festival de Cannes avait permis — films de Kalatozov, Tchoukraï et quelques autres — la révélation d'une « nouvelle vague » libérée — sujets et style — des contraintes de la période « stalinienne » d'après-guerre.

Mais dix ans, quinze ans plus tard, l'approche du cinéma soviétique reste très fragmentaire, et les films venus d'U.R.S.S. ne semblent guère intéresser les distributeurs français, qui ont eu pourtant l'occasion de les voir au cours de « Semaines » officielles ; il est vrai que, souvent, ces œuvres ne conviennent ni dans leurs préoccupations politiques ni dans leur forme esthétique, à un certain état de la culture occidentale, à l'exception de celles de Tarkovski (qui a d'ailleurs plus ou moins la réputation d'un « artiste maudit »), ou de Mikhalkov-Kontchalovski (reliées à la littérature russe, Tchékhov, [illegible]).

Cependant, l'U.R.S.S. produit actuellement (compte non tenu des documentaires) cent trente films de long métrage par an, et le phénomène marquant des années 60-70 est l'importance prise par les cinémas nationaux des Républiques soviétiques (trente films par an pour les seuls studios géorgiens).

La Semaine du cinéma soviétique organisée à Avignon par le périodique culturel du parti communiste « la Nouvelle Critique » voulait préparer la réhabilitation d'une cinématographie parfois injustement méconnue.

(Lire page 11 l'article de JACQUES SICLIER.)

EUROPE

Roumanie

L'interview de M. Ceausescu

(Suite de la première page.)

« Il nous faudrait ajouter au succès politique obtenu par cette conférence des mesures visant tout premièrement la solution des problèmes d'ordre militaire, solution qui mène à la suppression des blocs, au démantèlement des bases militaires étrangères, au retrait des troupes étrangères du territoire d'autres Etats, au désarmement et surtout au désarmement nucléaire. Il importe donc que tous les Etats, toutes les nations européennes intensifient leurs efforts pour une sécurité et une coopération réelles, sur la base de la parfaite égalité et du respect mutuel.

Q. — *En ce qui concerne les conséquences institutionnelles, êtes-vous satisfait de celles qui ont été inscrites dans les documents finals ?*

R. — En ce qui concerne les conséquences institutionnelles. ce ne sont pas celles que nous avons désirées, ni celles dont les peuples d'Europe ont besoin, mais nous les considérons comme une base favorable au développement de l'activité future.

Q. — *La Roumanie manifeste une hostilité de principe à l'égard de la perpétuation de la division du monde en blocs militaires. Considérez-vous que votre pays, membre de la famille socialiste, appartient au groupe des pays non alignés ?*

R. — La Roumanie se prononce fermement en faveur d'une politique nouvelle, qui mène à la suppression des blocs militaires. Certes, en ce qui concerne l'Europe, nous envisageons la suppression simultanée de l'OTAN et du Traité de Varsovie. Le cours des événements internationaux crée des prémices favorables à la réalisation de cette politique.

» Le peuple roumain fournit des efforts soutenus en vue de la mise en œuvre du programme adopté par le XI[e] congrès concernant le développement de la société socialiste afin qu'elle franchisse de nouveaux échelons.

» Ce sont justement ces préoccupations qui exigent davantage la réalisation d'une politique de paix et de collaboration avec toutes les nations du monde. En tant que pays socialiste, nous continuerons sans doute à développer une collaboration multilatérale avec tous les pays qui édifient le régime socialiste, nous intensifierons en même temps les relations avec les pays en voie de développement, ou comme on les appelle généralement, les pays du tiers-monde.

» D'ailleurs, la Roumanie, bien que pays socialiste, est elle-même un pays en voie de développement du point de vue économique. Nous développerons également les relations avec les pays capitalistes développés, dans tous les domaines d'activité. Donc, par ses conditions économiques et politiques, la Roumanie fait partie, objectivement, tant des pays socialistes que des pays en voie de développement, des pays qui luttent pour une politique économique nouvelle, pour des relations fondées sur l'égalité, sur le respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales. Compte tenu de sa préoccupation pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international, la Roumanie considère qu'il est absolument nécessaire de développer ses relations avec les pays non alignés aussi, qui sont presque tous des pays en voie de développement, c'est ce qui a déterminé la Roumanie à manifester son intérêt à participer, en qualité d'observateur, aux travaux de la conférence des pays non alignés. Nous n'avons fait que donner une forme juridique à une réalité existante dans les relations de la Roumanie avec les pays en voie de développement et avec les pays non alignés. Pour compléter, je dois dire que nous incluons dans ce contexte l'accroissement plus marqué du rôle des pays petits et moyens dans la vie internationale en général.

— *La Roumanie sera-t-elle présente à la conférence de Colombo ?*

— Nous avons sollicité cette qualité. Le problème devra être discuté à Lima.

— *Les dirigeants roumains ont montré que leur pays devait être considéré comme un pays en voie de développement. Avec un rythme d'augmentation de la production nationale de 12,4 en 1974, la Roumanie se situe de ce point de vue en tête des Etats socialistes européens. On constate à présent un léger ralentissement de ce rythme. Comment l'expliquez-vous ?*

— J'ai mentionné que la Roumanie considère que, du point de vue économique, elle a encore beaucoup à faire pour s'élever à un niveau de développement qui lui assure la mise en œuvre des principes socialistes. Nous avons obtenu de bons résultats en ce qui concerne la diminution du décalage qui nous sépare des pays développés, mais nous avons beaucoup à faire.

» Quant au rythme de développement de l'économie roumaine pendant l'actuel quinquennat, il sera de 14 % environ. Pendant les six premiers mois de cette année, le rythme enregistré a été de 14,5 %.

Q. — *Donc, il ne s'agit pas d'une diminution.*

R. — Au contraire, au cours de l'actuel quinquennat, nous avons obtenu un rythme d'augmentation accentué, ce qui nous a permis de réaliser le plan quinquennal avant le terme prévu. A propos du prochain quinquennat, les travaux du plénum commun du comité central du parti et du conseil suprême du développement économico-social de la Roumanie ont commencé le 21 juillet. Je peux dire, dès à présent, que le projet du nouveau plan quinquennal prévoit une légère augmentation par rapport aux directives établies par le XI[e] Congrès du parti : nous assurerons en grand la traduction dans les faits des directives fixées par le XI[e] Congrès pour la période 1976-1980 dans l'industrie ; le rythme d'accroissement atteindra probablement environ 11 %.

Q. — *Donc, un peu inférieur à celui de l'actuel quinquennat.*

R. — Oui, par rapport à l'actuel quinquennat, mais il est pourtant assez élevé. Cela réclame des efforts sérieux de notre part : 33,5 % du revenu national seront affectés au développement.

Q. — *Ne trouvez-vous pas que ce pourcentage est grand pour un pays comme le vôtre ?*

R. — Je considère qu'un pays comme la Roumanie, qui désire liquider le retard, ne saurait y parvenir sans fournir des efforts soutenus. L'élévation même du niveau de vie du peuple est liée à l'augmentation de la richesse nationale, à la création d'une économie puissante, indépendante.

Q. — *Quelle augmentation du salaire réel envisagez-vous pour le quinquennat suivant ?*

R. — Pendant l'actuel quinquennat, nous avons réalisé une augmentation de la rétribution réelle de 22 % en dépassant les prévisions du quinquennat. Au cours du quinquennat prochain, nous réaliserons une augmentation de la rétribution réelle de 18 à 20 % si l'on tient compte aussi de la majoration de 5 % des prix pendant la période 1976-1980.

Q. — *Monsieur le président, à quel point la hausse des prix mondiaux a-t-elle obligé les planificateurs roumains à modifier leurs prévisions ?*

R. — La hausse des prix des matières premières sur le marché mondial et la crise économique ont exercé certaines influences sur la Roumanie aussi. Nous participons à la vie internationale, aux échanges mondiaux, et il va de soi que les changements qui s'opèrent dans le monde se répercutent, d'une manière ou d'une autre, sur tous les pays, et, par la suite, sur la Roumanie également. Mais, afin de prévenir une diminution du développement économique et social, nous avons pris une série de mesures qui nous permettent de maintenir le rythme de développement que nous avons envisagé. Ces mesures visent en tout premier lieu une *mobilisation plus soutenue* des ressources intérieures de matières premières et de matériaux, une réglementation des prix sur le plan intérieur qui ne leur permette pas d'influer sur le développement général et, en même temps, une intensification de l'activité de collaboration internationale.

Q. — *Est-ce que l'inflation des pays occidentaux ne va pas amener la Roumanie à s'orienter vers l'Est, afin d'éviter d'importer l'inflation de l'Ouest ?*

R. — Compte tenu du volume et de la structure des importations et des exportations avec les pays de l'Ouest, les effets dus aux prix ont été compensés, ce qui nous a permis de régler sur le plan intérieur certains problèmes liés aux prix sans grandes répercussions sur les différents secteurs d'activité. C'est là l'avantage d'une économie planifiée.

Q. — *Envisagez-vous d'importer davantage des pays socialistes ?*

R. — Nous continuerons à déployer des efforts, à collaborer avec tous les pays. Certes, nous accordons une grande attention aux pays socialistes, mais le volume des échanges avec les pays en voie de développement augmentera substantiellement. Les échanges avec les pays capitalistes développés connaîtront eux aussi un développement continu.

R. — *Comment conciliez-vous les idées d'intégration du Comecon avec le principe du respect total de la souveraineté nationale, principe auquel vous êtes attaché ? Quel sens attachez-vous au terme d'« intégration » ?*

A. — Comme on le sait, la Roumanie a participé à l'activité du Comecon dès sa création, à toutes les étapes de développement. Cette collaboration a eu, sans doute, des influences positives sur les pays participants — donc sur le développement de l'économie roumaine aussi. Nous avons participé à l'élaboration du programme complexe de développement de la collaboration, du soi-disant programme d'intégration économique. Les principes de ce programme mettent en évidence que l'intégration économique ne doit affecter la souveraineté d'aucun Etat ni le plan national, mais au contraire qu'elle doit contribuer au développement de l'économie nationale indépendante de chaque pays et en même temps au développement des économies socialistes dans leur ensemble. Compte tenu de ces principes, nous constaterons que l'accentuation de la collaboration économique, sous différentes formes, doit mener à l'accélération du processus de développement et d'égalisation des niveaux de développement des pays membres du Comecon et ouvrir les perspectives d'une collaboration plus large avec les autres pays socialistes. Avec tous les Etats du monde. En ce sens, nous considérons que la participation de la Roumanie au Comecon ne contrevient pas aux principes de l'indépendance et de la souveraineté : au contraire, une bonne collaboration dans le cadre du Comecon devra mener au renforcement de l'indépendance et de la souveraineté de tous les Etats membres.

Q. — *En ce qui concerne la collaboration avec le Marché commun, l'appartenance au Comecon constitue-t-elle un obstacle ?*

R. — Comme vous le savez déjà, certaines négociations entre le C.A.E.M. et le Marché commun ont été entamées. Nous sommes favorables à la découverte d'une forme de collaboration entre ces deux organismes économiques. Certes, pour ce qui concerne certains problèmes d'ordre général, chaque pays devra œuvrer à la solution de certains problèmes concrets, conformément à ses intérêts. Les pays membres du Comecon ont entretenu jusqu'à présent des relations avec les pays du Marché commun et avec le Marché commun, tout comme les pays du Marché commun ont des relations avec tous les pays socialistes membres du Comecon. Le seul problème qui se pose est celui de continuer ces relations et de découvrir des solutions réciproquement avantageuses.

Le bilan des relations franco-roumaines

Q. — *Avant la visite à Bucarest du premier ministre, M. Jacques Chirac, désirez-vous dresser le bilan des relations franco-roumaines ? Est-ce que leurs résultats répondent à vos attentes ? Considérez-vous, monsieur le président, que les échanges franco-roumains se développent à un rythme adéquat ? Sinon, quels sont les nouveaux objectifs que vous désirez établir ?*

R. — En effet, c'est avec beaucoup de plaisir que nous attendons la visite en Roumanie du premier ministre français Jacques Chirac. Nous espérons que cette visite contribuera à l'intensification de la collaboration roumano-française, surtout dans le domaine économique.

» Il va de soi que s'il nous fallait dresser un bilan, nous devrions dire qu'il est positif. En une décennie, les échanges *économiques roumano-français* ont quadruplé et — ce qui est encore plus important — en 1974, la balance commerciale a été équilibrée. Plusieurs actions de coopération dans des domaines industriels importants ont été réalisées entre la France et la Roumanie. En même temps, la collaboration dans les domaines de la science et de la culture, des échanges de personnes ont connu un développement continu. Cependant, je crois que l'on pourrait œuvrer davantage à l'élargissement des échanges économiques et de la coopération dans la production entre la Roumanie et la France. Nous espérons réussir pendant la visite à dégager ensemble les voies qui mènent à l'extension des échanges économiques et de la coopération dans la production. Je ne veux pas anticiper les résultats de la visite, mais nous désirons voir la France occuper une place plus importante qu'à présent dans l'ensemble des échanges commerciaux et de la coopération économique extérieure de la Roumanie. Compte tenu des points de vue politique et du climat général, je crois que les conditions sont favorables.

Q. — *Considérez-vous que la Roumanie pourrait bénéficier de certains avantages d'ordre financier de la part de la France ?*

R. — En tant que pays en voie de développement, la Roumanie pourrait bénéficier de l'octroi de certains avantages de la part de la France. Mais il s'agit d'un problème sur lequel la France doit elle aussi se déclarer d'accord.

Q. — *Etant données la complexité et la gravité des problèmes économiques mondiaux, une guerre économique n'a-t-elle pas commencé ?*

R. — Je ne sais si l'on peut parler d'une « guerre économique ». En effet, les problèmes économiques sont assez complexes. Je crois que les solutions que l'on cherche ne tiennent pas suffisamment compte des réalités. Les problèmes actuels doivent être résolus d'une manière nouvelle, avec la participation de tous les Etats, par la renonciation à beaucoup des anciens principes et conceptions qui subsistent dans ces relations économiques interétatiques.

» Au fond, la crise économique actuelle est le résultat du surdéveloppement d'un nombre réduit de pays et du retard d'un grand nombre d'Etats, ce qui a rétréci la voie du développement équilibré de l'économie mondiale.

Q. — *Est-ce que les pays occidentaux doivent réduire leur activité ?*

R. — Ils doivent contribuer au développement des autres Etats. Il semble que ce soit une contradiction, mais, au contraire, c'est une nécessité pour l'équilibre de l'économie mondiale et pour le développement des pays avancés.

Q. — *Les pays en voie de développement deviennent des concurrents de plus en plus puissants des pays avancés, Qu'en pensez-vous ?*

R. — La concurrence est relative. Une bonne collaboration internationale peut assurer un équilibre et une stabilité économique. Plusieurs pays ont créé la prétendue société de consommation sur le dos d'environ les deux tiers de l'humanité. Il va de soi qu'une telle situation ne saurait durer à l'infini. Tout comme, sur le plan national aussi, dans chaque Etat, les situations périmées doivent tôt ou tard changer, on doit arriver à une série de réformes sociales capables de mener à la réduction de l'excès de richesse à un pôle et de l'excès de pauvreté à l'autre. Il est naturel que les deux tiers de l'humanité refusent de continuer à vivre dans la misère, tandis que d'autres vivent dans l'abondance. Je ne pense pas que les pays plus riches arrivent à vivre plus mal, mais ils doivent aider les pays pauvres à vivre mieux. Cela contribuera à un surcroît des besoins de biens matériels, à l'extension de la production et fera place à une stabilité économique et, certes, à une répartition plus juste des efforts et des revenus. Donc, le problème qui se pose est d'introduire un nouvel ordre dans les relations interétatiques. Il nous faut le faire, car ce n'est qu'ainsi que les aspirations de l'humanité vers le progrès et la civilisation pourront devenir une réalité. »

« *En conclusion,* dit encore M. Ceausescu, *je désire transmettre aux lecteurs de votre journal un salut amical et mes meilleurs vœux.* »

DIPLOMATIE

LA VISITE DE L'ÉMIR FAHD

La France et l'Arabie Saoudite signent un accord de coopération

La France et l'Arabie Saoudite doivent signer mercredi 23 juillet un accord cadre de coopération, a annoncé mardi le premier ministre M. Chirac après le second entretien qu'il a eu mardi avec l'émir Fahd, vice-président du conseil saoudien, MM. Sauvagnargues (affaires étrangères), Fourcade (finances), d'Ornano (industrie) et Ségard (commerce extérieur) ; ont également pris part à cet entretien avec, du côté saoudien, l'émir Feyçal (affaires étrangères), le cheikh Yamani (pétrole) et M. Al Salim (commerce et industrie).

Auparavant, le président Giscard d'Estaing avait reçu le prince Fahd et avait offert un déjeuner en son honneur.

En quittant l'Elysée, le vice-président du Conseil saoudien confirma que son gouvernement appuyait les efforts de la France pour faire prendre un nouveau départ au dialogue nord-sud sur le pétrole et les matières premières. En ce qui concerne les livraisons de pétrole, il a invoqué que son pays mettait « *tout en œuvre pour satisfaire les besoins et les intérêts de la France* ».

L'émir Fahd a assuré le président de la République de sa satisfaction pour « *son attitude et celle du peuple français en faveur de la justice et de la paix au Proche-Orient.* »

Dans l'accord qui devait être signé ce mercredi, les deux gouvernements expriment leur volonté de renforcer leur coopération dans les domaines économique, financier, industriel agricole et culturel. Une commission mixte se réunira deux fois par an, alternativement dans chaque capitale, et les ministres des affaires étrangères se consulteront régulièrement.

D'autre part, un certain nombre d'accords particuliers seraient signés en octobre à Djeddah par une mission gouvernementale françaises composée des ministres des affaires étrangères, de l'industrie et du commerce extérieur. Ces accords porteront notamment sur la participation de la France à un certain nombre de projets industriels saoudiens (centrales nucléaires, dessalement de l'eau de mer, électrification, chemins de fer, logements populaires). M. Bourges, ministre de la défense, a précisé de son côté qu'aucun nouveau contrat de vente d'armes à l'Arabie Saoudite n'était envisagée.

Enfin M. Chirac se rendra en visite officielle en Arabie Saoudite en 1976.

Reçu à l'ambassade de Pologne

M. GISCARD D'ESTAING SOULIGNE LES « ATTITUDES PARALLÈLES » DE PARIS ET DE VARSOVIE A LA C.S.C.E.

Le président Giscard d'Estaing a passé une demi-heure, mardi 22 juillet, à la réception qu'offrait l'ambassadeur de Pologne, M. Wojtaszek, à l'occasion de la fête nationale polonaise. Le seul précédent est la visite qu'avait faite M. Giscard d'Estaing, dans des circonstances comparables, le 1[er] octobre 1974 à l'ambassade de Chine.

« *La signification de cette visite est évidente,* a dit le président de la République. *Elle montre le rôle important des relations franco-polonaises et d'autre part elle souligne la profondeur de l'impression de l'accueil que j'ai reçu au cours de mon récent voyage en Pologne.* » « *Nous avons adopté des attitudes parallèles à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe,* a encore dit M. Giscard d'Estaing. *Il faudra maintenant appliquer les dispositions qui ont été adoptées. La France et la Pologne auront un rôle à jouer à cet égard.* »

Rejoint par M. Poniatowski ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, le président a échangé quelques mots avec de nombreux invités. L'ambassadeur soviétique, M. Tchervonenko l'a quitté en disant : « *A bientôt, à très bientôt.* »

A Bruxelles

Les Neuf ébauchent une position commune sur les matières premières et l'aide au développement

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — S'appuyant sur les orientations données par leurs chefs de gouvernement, la semaine passée, les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis mardi 22 juillet, à Bruxelles, ont approuvé un texte indiquant les lignes directrices de la position de la Communauté dans les débats qui vont s'engager avec les pays du tiers-monde sur les matières premières et l'aide au développement. Il ne s'agit encore que d'un premier pas. Peut-être pourra-t-on ainsi éviter que les Etats membres tiennent des propos contradictoires dans les différentes enceintes où l'on aura à s'occuper de ce dossier et, en premier lieu, en septembre, lors de la session spéciale de l'ONU.

Deux méthodes sont concevables pour empêcher que des fluctuations brusques des cours des matières premières portent préjudice aux pays producteurs dont les exportations constituent la principale ressource : l'adoption d'arrangements internationaux, produit par produit, l'une part ; la mise en place, avec l'aide des pays industrialisés et des pays producteurs de pétrole de mécanismes financiers de stabilisation des recettes d'exportation d'autre part. Jusqu'ici, les Neuf étaient divisés à ce propos ; ils sont désormais d'accord pour indiquer que la Communauté est prête à discuter avec un esprit d'ouverture de ces deux méthodes, dont ils estiment qu'en fait elles devraient être complémentaires. Cette ébauche devra être précisée à l'automne, ce qui n'ira pas sans mal, certains Etats membres (en particulier l'Allemagne fédérale) demeurant peu enclins à ce que la Communauté prenne à l'égard du tiers-monde des engagements nouveaux, sources de dépenses.

Les Neuf ont constaté, sans être en mesure d'y remédier, que les négociations engagées depuis plus de deux ans avec l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, afin de conclure des accords préférentiels, marquent le pas. Les Tunisiens (très mécontents de la mévente de leur huile d'olive dans la C.E.E. et reprochant à celle-ci d'avoir renforcé sa protection aux frontières) et surtout les Algériens ont fait savoir qu'ils considéraient les dernières offres de la C.E.E. comme très insuffisantes, notamment dans le secteur agricole.

M. Sauvagnargues a admis qu'on se trouvait « *devant un certain blocage de la négociation* » mais, a-t-il ajouté, « *les difficultés ne sont pas de notre fait... Il faut bien reconnaître que les Algériens ont déposé des demandes excessives* ».

M. Rumor, le ministre italien, a lu la lettre de M. Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, demandant d'ajourner la session ministérielle conjointe prévue pour le 22 juillet en raison du remaniement ministériel à Lisbonne. Il réaffirme cependant la volonté de son pays d'entretenir des relations étroites avec la Communauté. La possibilité de reprendre contact lorsque les deux parties l'estimeront opportun reste intacte.

Les ministres des affaires étrangères ont signé le traité instaurant un renforcement — modeste — des pouvoirs budgétaires du Parlement européen. Ils ont également signé le traité créant une « Cour des comptes » européenne qui sera chargée de contrôler la gestion financière de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Le dialogue euro-arabe* a repris mercredi 22 juillet, à Rome, au niveau des experts. Après une protestation de la délégation arabe contre la condamnation par le Parlement européen du dernier attentat de Jérusalem, la délégation européenne a répondu en condamnant toute violence et en confirmant la position des Neuf sur le Proche-Orient définie en novembre 1973. — *(A.F.P.)*

● *Somme mondialiste.* — Sous ce titre, une centaine de rédacteurs publient des études réparties en trois volumes : *Un monde de la raison; Un monde de l'espoir; Un monde de l'avenir.* Le Club humaniste (15, rue Victor-Duruy, 75015 Paris), qui propose cette « somme », entend faire le tour des sujets les plus variés : explication du « mondialisme » et application dans les diverses disciplines (enseignement, santé, pollution, langue, nutrition, monnaie, science, énergie, philosophie, sociétés multinationales, mass media, etc.).

Espagne

LE SIXIÈME CONGRÈS DES JEUNESSES SOCIALISTES

Lisbonne *(Reuter)*. — Environ deux cents membres du mouvement de jeunesse du parti socialiste espagnol se sont réunis pendant quatre jours à Lisbonne pour y tenir leur sixième congrès, a déclaré un porte-parole le mercredi 23 juillet.

Le congrès a adopté des résolutions condamnant le programme de libéralisation du gouvernement espagnol, dans lequel les jeunes socialistes espagnols déclarent voir un subterfuge visant à créer une fausse confiance.

Selon eux, une future monarchie avec le prince Juan Carlos à sa tête ne serait qu'un prolongement du franquisme. Les jeunes socialistes ont demandé la libération des prisonniers politiques, l'octroi de droits civils intégraux et l'autodétermination pour les minorités telles que les Basques et les Catalans.

Le congrès n'a pas été annoncé plus tôt pour permettre aux délégués de retourner en Espagne sans éveiller l'attention des autorités et éviter d'être arrêtés.



EUROPE

Portugal

Les socialistes maintiennent leur opposition au général Gonçalves

'te de la première page.)

'usement, le seul quotidien qui ; des thèses proches du P.S. ne pas non plus ses critiques : *partis politiques qui isolent 'A. isolent la révolution et l'ent eux-mêmes* », affirme ır Portela Filho, dans un édi-lu *Jornal Novo*.

s, ce matraquage traduit la ;e dominante des communistes défenseurs du M.F.A. dans ;se. Il prouve aussi que ces ą conservent une grande ce dans une issue « posi- de la crise actuelle. Ils nt *évidemment* sur un affai-'ent des positions acquises socialistes au cours de leur ɔagne d'explication » de la ; passée. Cette « érosion » ; d'abord et surtout venir des ıents à l'intérieur même du ɔut le *monde* en parle. Les ɔs » — ces rumeurs inces- qui alimentent les discussions ɪne — vont bon train.

iraction du parti s'est d'ail-entie obligée de publier un ı communiqué réaffirmant n'autorise aucun militant à artie du prochain gouverne-'il était présidé par le géné-sco Gonçalves. Deux diri- du P.S., MM. Lopes Cardoso nio Reis, ont été invités par de l'Etat, lundi soir, à siéger nouveau cabinet. Ils ont tous lusé. Mais il se confirme que dirigeants du P.S. — on parle de quatre — s'apprêtent à rompre la discipline fixée par le secrétariat national. Il s'agirait de leaders de la fédération du Nord. Il est vrai que les socialistes de la région de Porto ont quelquefois contesté l'attitude « droitière » de la direction de Lisbonne.

Les centristes critiquent le P.S.

Si cette hypothèse se vérifiait, la position du comité directeur du P.S. serait incontestablement compromise. Le premier ministre, toujours soutenu par le président de la République malgré les pressions de M. Mario Soares, pourrait alors former une équipe « *représentative des différents courants socialistes* ». La *position du P.S. est également affaiblie* par la prise de position du secrétaire général du parti populaire démocratique (P.P.D., centre gauche), M. Emidio Guerreiro, qui a déclaré mardi qu'il ne s'opposait pas à un gouvernement présidé par l'actuel premier ministre. Pour les centristes, *le problème n'est pas tant la personne du général Vasco Gonçalves que la nécessité de* « *définir une fois pour toutes le chemin de la révolution au Portugal* ». Leur participation au gouvernement reste donc subordonnée à la satisfaction des exigences présentées la semaine dernière au président de la République. Il serait étonnant qu'ils obtiennent gain de cause aujourd'hui ; mais l'on ne peut toutefois exclure une nouvelle négociation. Dans une interview au *Jornal Novo*, M. Guerreiro se montre particulièrement critique vis-à-vis des socialistes. « *Le P.P.D.*, déclare-t-il, *a adopté une attitude absolument indépendante du P.S. et entend la maintenir. Le P.S. a pris des attitudes qui, à mon avis, mettent en danger les libertés au Portugal.* »

Après une semaine au cours de laquelle les socialistes se sont *renforcés*, un retournement de la situation reste donc possible. « *Ils pourraient encore bien s'en tirer*, disait désabusé, un militant du P.S. *La pêche à la ligne dans nos rangs n'est pas très morale, elle peut malheureusement être efficace.* » Nul doute que la position du général Vasco Gonçalves sera de nouveau renforcée par l'assemblée générale du Mouvement *des forces armées*, dont les membres ont prouvé qu'ils étaient plus enclins à la radicalisation qu'à la conciliation. Diverses informations annonçaient cette assemblée pour ce mercredi. Mais *tout* indique qu'elle se réunira comme prévu vendredi prochain. Si elle confirmait, comme il est vraisemblable, son soutien au premier ministre, on peut s'interroger sur l'attitude qu'adopteraient alors les plus modérés des militaires qui siègent au Conseil de la révolution.

Il est évident qu'ils ont cru pouvoir profiter des succès remportés à la fin de la semaine dernière par les socialistes. Au cas où le général Vasco Gonçalves parviendrait à ses fins, l'unité de façade du Mouvement des forces armées pourrait peut-être se maintenir. Mais les coups de boutoir de ces derniers jours ne manqueront pas de laisser des traces.

DOMINIQUE POUCHIN.

BARRICADES ET BARRAGES

Contrairement aux informations diffusées par les agences de presse et reprises par « le Monde », il semble qu'il n'y ait jamais eu de véritables barricades dans les rues de Lisbonne et de Porto la semaine dernière. Il s'est agi, dans la plupart des cas, de simples barrages édifiés avait mises en place aux entrées de chicanes que le COPCON avait mis en place aux entrées de la capitale pour filtrer les véhicules.

Il reste que la plupart des quotidiens de Lisbonne, en particulier « O Seculo » du samedi 19 juillet, ont titré sur les « barricadas » de Porto, c'est-à-dire sur les « barricades ». La presse a cité, d'autre part, un communiqué du Mouvement des forces armées indiquant qu'il n'était pas utile de « barrer » les routes (en portugais « barragem »).

Italie

Fanfani l'«éternel perdant»

e de la première page.)

ixante-sept ans, l'homme critiqué de la D.C. — mais aussi le plus popu- — voit sa carrière politique her de son terme. Il peut songer à écrire ou à se consacrer temps préféré, la retraite. Certes, tout est Italie où l'on a assisté semaines au retour Giuseppe Saragat, âgé de dix-sept ans, à la tête arti social-démocrate dési- e « *se renouveler* ». On a à croire malgré tout que nfani puisse occuper à nou- ; devant de la scène. Même un régime où les « *jeunes agénaires* » piaffent d'im- e aux portes du pouvoir, il lt vraiment des circonstan- :ceptionnelles pour qu'on ıppel encore une fois à ce ı.

, tout en rondeurs, mais le aigu, et les opinions tran- M. Fanfani fait naturelle- la joie des caricaturistes. . trente ans, car sa nais- politique se confond avec e son parti. — Ils croquent ilhouette de petit-bourgeois re, ce visage de maître intransigeant. Un cheval, ınce et « *le professeur* » t croisé : un bicorne, une sur le cœur, et c'est Napo- L'esprit de croisade ne se -il pas chez lui à l'autori- e ? Son plus récent biogra- Giorgio Galli, le définit .nt comme un indécis, tou- perdu au moment du choix. :tre... Mais quand il a choisi, ore Fanfani fonce et ne fait : détail. On ne sait plus s'il tombe le masque ou ses traits volontairement.

s les dernières batailles qu'il ;es — contre le divorce l'an ɾ et pour l'ordre public tout ment — M. Fanfani est u comme un homme de . Cela peut étonner de la d'un dirigeant qui fut dès e champion de l'ouverture à e de son parti. Métamor- ? Empirisme ? La vie de anfani témoigne aussi bien ɔnvictions profondes et ngées que de conversations sives et opposées. Les pre- s dans le sens d'un mora- austère ; les secondes dans ıs du vent.

fils d'avocat toscan a été -ndément marqué par son ge à l'université catholique ilan dans les années 1930. la conduite d'un franciscain série, Agostino Gemelli, on y nait alors la double perver- du marxisme et du capita- . coupables l'un et l'autre de ler la matière et de croire au par l'argent. Etudiant, pro- ır et auteur d'ouvrages, tore Fanfani sera bien moins ; à l'égard du corporatisme ɔlinien. Ses adversaires re- ɾeront par la suite quelques s en faveur des réalisations uce qui leur permettront de ıcer le « *fanfascisme* ».

-delà de ces péripéties, le fu- hef de la D.C. a surtout une force : la nécessaire subor- ion de l'économie à la poli- , et plus précisément au pou- Il l'adaptera aux principes berté et de démocratie que hommes comme Giorgio La et Giuseppe Dossetti déve- ɾont autour de lui à la veille libération. Un certain empi- ; et une grande ambition meront par la suite à doser les grands principes et les exigences électorales, l'idéal et la nécessité.

Entre le premier conseil national de la D.C. où il fut élu délégué (avril 1946) et celui qui vient de le remercier, Amintore Fanfani s'est confectionné l'un des plus beaux palmarès de la République. Six fois ministre, quatre fois président du conseil, et secrétaire politique de la D.C. à deux reprises (juillet 1954-janvier 1959 et juin 1973-juillet 1975), il a occupé deux présidences prestigieuses : celle du Sénat italien et celle de l'Assemblée générale des Nations unies. Mais le Quirinal n'a pas voulu de lui : ni en 1964 ni en 1971, le sénateur d'Arezzo n'a réussi à devenir président de la République. La première fois, à la demande du Saint-Siège, il s'est effacé au profit de M. Giuseppe Saragat ; la seconde, lâché par des membres de son parti, il a dû céder à contre-cœur la place à M. Giovanni Leone.

D'aucuns soutiennent que, entre ces deux dates, tout l'effort de M. Fanfani a été dirigé vers le P.C. : les voix communistes lui étaient indispensables, pensait-il, pour réussir sa deuxième entrée au Quirinal. Battu et amer, malgré un lot de consolation — il est nommé sénateur à vie en mars 1972 et confirmé deux mois plus tard comme président du Sénat, — M. Fanfani va progressivement changer de perspective. Son retour au secrétariat de la démocratie chrétienne, en juin 1973, coïncide, certes, avec la reprise de l'expérience de centre-gauche, mais le sénateur ne cesse de lorgner sur sa droite. Ses retrouvailles avec le parti socialiste seront orageuses. Ne prend-il pas, au début de 1974 — presque seul et en tout cas à la grande inquiétude d'autres dirigeants démocrates-chrétiens, — l'initiative d'un référendum sur le divorce, qui apparaît très vite comme un plébiscite pour ou contre lui ?

Il est sûr de vaincre. L'échec du « oui » (à une abolition du divorce) n'en sera que plus spectaculaire. L'Italie avait changé profondément ; le secrétaire de la démocratie chrétienne l'ignorait. Cette erreur magistrale lui sera toujours reprochée.

Une crise gouvernementale éclate cinq mois plus tard à l'initiative des sociaux-démocrates, mais M. Fanfani est accusé de les avoir inspirés. Dans la confusion qui s'ensuit, le secrétaire de la D.C. est pourtant présenté comme le seul homme capable de recoller les morceaux et de reconstituer le cabinet. Il hésite à se lancer ; on le pousse, il échoue. Son image d'éternel perdant est confirmée.

M. Aldo Moro, l'autre « *cheval de race* » de la D.C., formera le gouvernement. La campagne électorale est désormais engagée. M. Fanfani s'y présentera comme le champion de l'ordre public, sachant qu'il joue son poste dans cette bataille et qu'un nouvel échec ne lui sera pas pardonné.

Le 16 juin 1975, dans l'après-midi, quand les premières urnes sont ouvertes, une idée folle court à travers l'Italie : le parti communiste a rattrapé la démocratie chrétienne et l'a même dépassée. Le dépouillement complet du scrutin la démentira, mais, avec un gain de deux millions de voix, le P.C. n'est plus qu'à 1,9 point du parti de M. Fanfani. Pour ce dernier l'heure a sonné. Il sera le seul à ne pas vouloir l'admettre.

ROBERT SOLÉ.

Selon le journal brésilien «Tribuna da Imprensa»

L'ex-général Spinola aurait rencontré des émissaires du parti socialiste portugais

M. MARIO SOARES DÉMENT

L'ex-général Spinola s'est rendu discrètement en Europe la semaine dernière. Il aurait rencontré à Paris des émissaires de M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais.

Cette information a été publiée le mardi 22 juillet à Rio-de-Janeiro par le journal *Tribuna da Imprensa*, dont le directeur est M. Carlos Lacerda, un ami personnel de l'ancien président de la République portugaise. Le journal de Rio précise que les autorités brésiliennes avaient été informées à l'avance du voyage à l'étranger de l'ex-général Spinola. Il précise que ce dernier a eu à Paris « *divers contacts* » avec des représentants de M. Mario Soares. Selon *Tribuna da Imprensa*, l'ancien président portugais était « *plus euphorique* » à son retour qu'à son départ.

Un porte-parole de l'ancien général a confirmé que ce dernier s'était effectivement rendu en Europe pour « *étudier les moyens d'unifier l'opposition au gouvernement de Lisbonne* ». Il s'est refusé à confirmer la totalité des informations de *Tribuna da Imprensa*. « *Je ne peux pas dire ce qui est vrai et ce qui est faux.* »

A Lisbonne, M. Mario Soares a dénoncé comme « calomnieuse » l'information de *Tribuna da Imprensa*. Le secrétaire général du parti socialiste a déclaré mardi soir : « *Cette nouvelle est fausse et calomnieuse. Elle s'insère dans le cadre de la campagne menée contre le parti socialiste et contre ma propre personne pour nous mettre à l'écart.* » — *(A.F.P.)*

Grèce

UN AN APRÈS LE RÉTABLISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE

Un bilan de l'action de M. Caramanlis

De notre correspondant

Athènes. — Il y a un an, le 24 juillet 1974, à 2 heures du matin, le retour triomphal de M. Constantin Caramanlis était aussi celui de la démocratie en Grèce. Quel bilan peut-on faire ? des accusés.

M. Caramanlis est parvenu à rendre son pays plus présent et surtout plus crédible sur la scène internationale. La conférence de Genève ayant tout au moins fait reculer la guerre, il s'efforça de tirer les Grecs du guêpier créé par l'intervention turque à Chypre et les revendications d'Ankara concernant la mer Egée. A la fois audacieux et prudent, habile manœuvrier, il est parvenu du moins à éviter le pire et à renforcer la position de son pays. Les visites officielles en Europe occidentale, la tournée balkanique, l'ouverture en direction des pays arabes et du tiers-monde, la politique de collaboration internationale se révèlent fructueuses. Une politique extérieure diversifiée permet ainsi à Athènes d'entretenir de bonnes relations avec l'U.R.S.S. et les pays de l'Est tout en maintenant des liens solides avec les Etats-Unis et en s'apprêtant à devenir un partenaire à plein titre du Marché commun.

Sur le plan intérieur, la tâche était gigantesque. Si le peuple réclamait une épuration vigoureuse et le châtiment des responsables de la dictature, des forces sourdes et puissantes multiplièrent les obstacles et les embûches. Il fallut quelque courage pour envoyer en prison les chefs de file du régime déchu. Plus de cent dix mille personnes ont été sanctionnées. Les tortionnaires et les responsables de la dictature, de la tragédie chypriote, des sanglants événements de l'Ecole polytechnique, sont aujourd'hui sur les bancs des accusés.

Dans le domaine économique, M. Caramanlis trouva une situation franchement catastrophique. Bénéficiant d'une période de vaches grasses, les militaires l'avaient scandaleusement exploitée sans souci du lendemain. Or, le pays est particulièrement sensible aux retombées de la crise mondiale, l'endettement de l'Etat est vertigineux, des pressions inflationnistes demeurent, la croissance économique est au point mort, le prix de la vie ne cesse de monter, le marasme commercial s'accentue et, si les patrons sont mécontents, les salariés sont de plus en plus inquiets. De même la marine marchande, atout maître, traverse une crise, les revenus invisibles enregistrent un net fléchissement et le tourisme ne progresse pas. Enfin, l'oligarchie économique, toujours aussi réfractaire à toute idée de progrès et de justice sociale, par ses réticences et sa morosité, ne facilite pas la tâche du gouvernement.

La situation sociale est tendue. Des grèves souvent « sauvages » se succèdent et touchent des corporations autrefois prospères, les médecins par exemple. Le chômage menace et des milliers de jeunes qui ne peuvent poursuivre leurs études faute de pouvoir entrer dans une faculté ou une grande école, s'ajoutent à la masse de ceux qui doutent du lendemain. Enfin, les paysans n'hésitent plus à passer à l'action.

Toutefois, pour M. Caramanlis, le plus difficile est fait. Il peut compter sur une majorité parlementaire qui, tout en demeurant une nébuleuse politique, montre plus de discipline et de fidélité que certains ne le prévoyaient. D'autre part l'opposition éparpillée, divisée, n'est pas en mesure d'inquiéter le parti au pouvoir.

Enfin les formations politiques ont évité de créer au premier ministre des difficultés excessives et montré un incontestable sens des responsabilités. Avec une presse turbulente et souvent frondeuse, l'opposition a ainsi permis la renaissance d'une authentique vie politique.

MARC MARCEAU.

ASIE

LA MÉDECINE AU VIETNAM

II. — L'AVENIR : DES BESOINS IMMENSES

par le professeur ANDRÉ ROUSSEL

Comment le Vietnam du Nord s'est-il organisé pour répondre aux besoins médicaux pendant les années de guerre et depuis les accords de Paris de janvier 1973 qui conduisirent à la cessassion des bombardements ? Le professeur Roussel raconte ce qu'il a vu sur place, souligne l'ingéniosité des médecins et chirurgiens, la forte autonomie des services hospitaliers et la lutte pour la prévention des maladies (voir « le Monde » du 23 juillet).

Depuis l'arrêt des bombardements et bien que la poursuite de la guerre au Sud ait imposé de lourds sacrifices au Vietnam du Nord et l'ait empêché de reprendre une véritable activité de paix, la situation avait changé dès avant la dernière phase de la guerre et de la chute du régime de Saigon.

La population est rentrée dans les villes et Hanoï, par exemple, compte au moins un million d'habitants. La quasi-totalité des ruines sont maintenant déblayées et la reconstruction a commencé. Mais cette reconstruction est encore modeste et les autorités doivent faire face à tous les problèmes *à la fois*. Celui du logement, lié à la démographie, est probablement le plus urgent. Les enfants sont rentrés de la campagne, ont réintégré leurs écoles et retrouvé leur famille. Pour les besoins de cette population, les hôpitaux ont rouvert les services qui avaient été fermés et évacués pendant la guerre. Mais le dernier recensement indique une population pour le Vietnam du Nord d'environ 24 millions d'habitants. La dernière estimation, antérieure à mon premier voyage en 1968, il est vrai, était de 18 millions d'habitants. C'est ce dernier chiffre qui est maintenant avancé, en première approximation, pour le Sud, et une étude plus rigoureuse montrera probablement un chiffre supérieur.

Pour faire face à des demandes obligatoirement en augmentation, le Vietnam du Nord va donc avoir besoin d'un service de santé et d'une infrastructure importante.

Il existe actuellement au Vietnam du Nord, 6 000 docteurs en médecine et 2 000 pharmaciens. De 800 à 1 000 médecins sont formés chaque année, les étudiants, comme il a été dit plus haut, ne rentrant en faculté de médecine qu'après une sélection rigoureuse.

A côté des docteurs en médecine, il existe 20 000 médecins secondaires dont la nécessité se fera sentir pendant longtemps encore.

Les infirmières, les sages-femmes, les techniciennes de laboratoire, les personnels paramédicaux sont formés dans des écoles spéciales, après sélection, et à des moments divers de leur scolarité. Les infirmières et les sages-femmes entrent à l'école à la fin de deuxième cycle des études secondaires. Il existe une école pour sages-femmes et infirmières par province, soit vingt-six en tout.

Actuellement sont en fonction trois facultés de médecine civiles, *une faculté militaire et une* faculté de pharmacie.

La répartition hospitalière a conservé la même structure par ville, par région, par district les hôpitaux les mieux équipés, naturellement polyvalents, étant, comme dans la structure française, les hôpitaux régionaux implantés dans les villes les plus importantes.

En raison encore des difficultés de transport dues à l'état des routes et au manque de moyens, le ministère de la santé a conservé les postes sanitaires village, où se trouvent un médecin secondaire, une infirmière et une sage-femme.

Des charges supplémentaires

La fin de la guerre, loin de soulager l'effort du Vietnam du Nord risque de lui apporter au contraire des charges supplémentaires. Quelle que soit, en effet, l'évolution politique, réunification rapide ou plus tardive, le gouvernement du Sud va se trouver confronté pour un temps à des problèmes sanitaires considérables liés à la situation propre au Sud, ainsi qu'à la désorganisation d'un système médical qui reposait en très grande partie sur l'aide américaine.

Un certain nombre de problèmes urgents vont se poser. Les uns tiennent aux hommes. On a trop oublié en effet, en Europe, que si, à la suite des accords de Genève, un certain nombre de Vietnamiens ont quitté le Nord pour le Sud, d'autres, très nombreux, parce que leur engagement politique les faisait fuir le régime de Diem, sont venus s'installer au Nord. Parmi eux existent un grand nombre de médecins et de cadres sanitaires. Un certain nombre d'entre eux souhaiteront probablement retourner au Sud et ils seront d'autant mieux accueillis que leur expérience sera très utile. Cette perte d'hommes qualifiés aura besoin d'être compensée rapidement et les postes ainsi laissés vacants devront être pourvus.

D'autres problèmes tiennent aux locaux et au matériel. Beaucoup d'hôpitaux ont été détruits complètement ou endommagés. Un grand nombre de ceux qui sont intacts ont besoin d'être rénovés, car peu de travaux importants ont pu être faits. Un certain nombre de pays socialistes vont construire ou aménager des hôpitaux neufs. Parmi les pays non socialistes, la Suède va construire dans la région de Hanoï un hôpital pédiatrique de 300 lits. Des pourparlers sont en cours entre le gouvernement néerlandais et le gouvernement nord-vietnamien pour la construction d'un autre hôpital. D'autres pays suivront ces exemples. Mais les délais nécessaires à la construction et à l'équipement risquent de rendre la situation difficile pendant *encore quelques années*.

Quant au matériel médical et scientifique, le Vietnam du Nord, pendant la guerre, en a reçu d'un grand nombre de pays, soit directement des gouvernements, soit d'associations privées apportant soutien et aide médicale. Ce matériel était le plus souvent excellent. Parfois, cependant, il était mal adapté aux conditions locales, en particulier climatiques. Il va donc falloir que le Vietnam se procure un matériel nombreux, robuste et adapté au climat. Certes, dans le Sud, un matériel important d'origine américaine a été trouvé. Mais il s'agit le plus souvent de matériels très sophistiqué, délicat, et dont les conditions d'utilisation impliquaient toute l'infrastructure lourde de la présence ou de l'aide américaine : locaux à air conditionné, pièces de rechange en grand nombre, matériel annexe d'accompagnement, personnel de maintenance, etc. La suppression de cet environnement de luxe, jointe à la difficulté de se procurer des pièces de rechange, risque de rendre inutilisable une partie de ce matériel.

Placés dans de telles conditions, les responsables vietnamiens ont dès maintenant à résoudre un certain nombre de problèmes urgents. On ignore actuellement le nombre des blessés de guerre et des handicapés physiques militaires ou civils. Mais, pour ne parler que des civils, quelque efficaces qu'aient été les moyens de protection de la population pendant les bombardements, la fréquence de ceux-ci, leur violence, la diversité des bombes utilisées, ont obligatoirement fait un grand nombre de victimes. Mutilés, amputés, brûlés au napalm ou au phosphore, ceux qui n'ont pas déjà été appareillés ou greffés vont avoir besoin de prothèses et d'interventions de chirurgie plastique. Les aveugles auront besoin d'être rééduqués et d'apprendre un métier. Les polymutilés inappareillables seront en grande partie à la charge de la société.

Un certain nombre d'enfants ont subi du fait des bombardements des chocs nerveux plus ou moins graves. Certes, beaucoup d'entre eux, surtout parmi les plus jeunes ont, en apparence, parfaitement récupéré et oublié qu'une partie de leurs jeunes années s'est passée dans les abris. Mais qui peut affirmer que certains troubles physiques ne se révéleront pas ultérieurement et ne grèveront pas leur vie d'adultes ? Nombreux également sont ceux qui ont subi un retard scolaire important. Enfin, les cas les plus graves sont ceux des enfants rendus sourds par les bombardements au moment où ils allaient commencer à parler et se trouvent maintenant à la fois sourds *et muets. Ce sont en général* des enfants qui n'avaient pu être évacués des zones les plus exposées ou qui ont subi les bombardements par les bombes les plus puissantes, surtout dans la 4e zone, et qui ont été rendus sourds par lésion de l'oreille interne.

Les problèmes de nutrition sont également à considérer. Pendant toute la guerre, le Vietnam du Nord a été soumis à un rationnement rigoureux, qui a cependant assuré à chacun une ration suffisante. L'état des enfants rencontrés dans les rues montre qu'il n'y a eu ni dénutrition ou malnutrition. Mais le Nord va maintenant être amené à aider le Sud qui, d'exportateur de riz avant guerre, en était arrivé à en importer de l'étranger depuis ces dernières années.

En effet, par suite de l'évacuation forcée des villages en vue de regroupement dans les fameux hameaux stratégiques, des bombardements systématiques des rizières avec largage de bombes à retardement, de l'épandage de produits défoliants sur environ 800 000 hectares, un très grand nombre de rizières ont été abandonnées depuis plusieurs années. Dans les zones qui depuis quelques mois avaient été reconquises par les troupes du G.R.P., comme d'ailleurs dans la 4e zone du Vietnam du Nord, le nombre de bombes enfouies et non encore éclatées est tel que la remise en culture ne peut se faire que très difficilement et encore au prix d'accidents très fréquents. L'évaluation exacte des dommages causés par l'épandage des produits toxiques est délicate, mais certains écologistes américains envoyés il y a quelques années en mission au Vietnam du Sud par le Congrès n'ont pas hésité à dire que certains sols seraient probablement rendus stériles pour au moins vingt ans. Il va donc y avoir une soudure très difficile à réaliser jusqu'à la prochaine récolte, à supposer encore que les ensemencements puissent s'effectuer très rapidement.

La question des médicaments est également préoccupante. Il semble que le service de santé du G.R.P. ait trouvé très peu de stocks en prenant possession des hôpitaux et des établissements sanitaires au Vietnam du Sud. Pourtant les besoins vont être immenses. Outre les risques d'épidémies toujours à craindre lors des mouvements de population, la tuberculose et le paludisme représentent encore au Sud les deux maladies les plus graves qu'aucune politique cohérente, contrairement à ce qui s'est passé au Nord, ne s'est attachée à combattre. Enfin, le problème des maladies vénériennes liées à la prostitution qui sévissait au Sud représente probablement le souci immédiat majeur et prioritaire des autorités sanitaires.

Cancer du foie et prostitution

Enfin, un problème très particulier est celui de la recrudescence, depuis les grands épandages de produits défoliants par l'aviation américaine, des cancers primitifs du foie. Le chiffre d'une augmentation de 500 % est couramment cité et la question est essentiellement étudiée à Hanoï dans le service du professeur Ton That Tung. Il semble que le produit à incriminer soit la dioxine, impureté trouvée dans le produit défoliant le plus couramment utilisé : le 2.4.5. T. Des travaux sont actuellement menés en coopération à la fois par le professeur Ton That Tung et par deux instituts de recherche, l'un américain et l'autre suédois. Certains laboratoires français seraient également intéressés par cette question.

La guerre finie, il est inévitable qu'un certain nombre de troubles psychiatriques se révèlent au bout d'un certain temps et que des problèmes psychologiques se posent qui demanderont des solutions délicates. Les troubles liés aux bombardements sont inévitables chez certaines populations qui, de 1965 à 1973, ont passé une partie de leur vie dans les abris. Ce n'est que petit à petit, probablement, qu'apparaîtront certains syndromes névrotiques chez les sujets les plus fragiles. Refoulés par la tension de la guerre, la détente du temps de paix permettra leur éclosion. Les jeunes gens qui sont nés dans la guerre, ont été au combat pendant des années et ont connu l'exaltation de la victoire, vont être rendus à la vie civile. Quel que soit leur sens civique, qui ne sait qu'il est plus facile d'être un héros dans la guerre qu'un travailleur attelé à une tâche monotone parce que quotidienne, avec pour seule récompense la conscience du travail bien fait, même si l'exaltation de la construction du socialisme vient sublimer les consciences ? Tous les pays en guerre ont connu des héros inadaptables à la vie normale. Il serait miraculeux que le Vietnam puisse y échapper, quelles que soient les qualités de son peuple.

Une autre question est celle des ménages séparés depuis plusieurs années par les nécessités de la guerre et de la dispersion. Comment ces hommes et ces femmes démunis par les circonstances pourront-ils reprendre la vie commune et combien le souhaiteront ? Nul ne peut le dire.

Enfin, un problème extrêmement sérieux va être celui de la rééducation des jeunes du Sud, qui, pendant des années, en raison de l'abondance des dollars et de la corruption qu'elle entraînait, ont vécu de trafics, de marché noir, de prostitution occasionnelle ou définitive, se sont adonnés à la drogue, ont versé dans la délinquance ? Le nombre, semble-t-il, en est grand. Le chiffre des prostituées dépasserait, paraît-il, trois cent mille, rien que pour la région de Saigon. Le nombre des toxicomanes s'adonnant aux drogues mineures ou majeures peut être égal.

Quant aux orphelins, ils devront être pris en charge soit par la famille éloignée quand il en reste, soit par la collectivité, la pire solution étant, comme il a été dit, l'expatriation et l'« adoption » à l'étranger.

Au terme de cet étude, bien schématique, une conclusion devrait se dégager : parti d'un niveau extrêmement modeste au lendemain de son indépendance, avec une population essentiellement rurale et très peu scolarisée, le service de santé du Vietnam comptait cependant un certain nombre d'enseignants et de médecins praticiens formés soit en France, soit sur place, tous de très grande qualité. Dans des circonstances d'une difficulté inouïe, au milieu des épreuves d'une guerre qui n'a rien épargné, il est arrivé à mettre sur pied une organisation sanitaire qui a réussi à résoudre les problèmes essentiels.

Maintenant, la paix est là, et un nouveau Vietnam va s'édifier. Les autorités ne cachent pas qu'elles souhaitent une aide étrangère, pourvu que celle-ci soit sans arrière-pensée. Ces hommes, que des informations tendancieuses ont souvent présenté comme des sectaires, sont en réalité très ouverts à l'Occident dont ils sont bien payés pour connaître les défauts, mais dont ils connaissent aussi les mérites et les qualités. Ce n'est pas faire preuve de chauvinisme que de constater que malgré tant de drames la France a *conservé* là-bas une grande place. Les plus hautes autorités de l'Etat m'ont dit qu'il y avait entre la France et le Vietnam des affinités particulières qui tenaient à l'ancienneté de la culture, de la civilisation et au génie propre aux deux peuples et qu'une coopération fructueuse pour chacun pourrait s'établir. Quel meilleur domaine que celui de la santé et du bien-être des hommes pour commencer cette expérience? Quelque chose a été fait dans ce sens depuis plusieurs années déjà. Mais il faut faire beaucoup plus. Liens officiels et liens privés doivent être créés, entretenus, confrontés. Il nous reste peu de temps. Si nous ne saisissons pas cette occasion, nous aurons trahi une amitié renaissante et volontairement abdiqué.

FIN

Laos

Vingt et une « organisations de masse » demandent que Ventiane rompe ses relations avec Bangkok et Séoul

Une délégation des vingt et une organisations de masse du Comité pour le rétablissement de la paix et de la concorde nationale a demandé mardi 22 juillet au prince Souvanna Phouma, premier ministre, de rompre les relations diplomatiques du Laos avec la Corée du Sud et la Thaïlande. Les vingt et une organisations, qui regroupent des fonctionnaires, des militaires, des étudiants et des commerçants, sont considérées comme proches du Pathet-Lao. Elles ont obtenu du premier ministre l'assurance que ces problèmes seront soumis au conseil de cabinet du 24 juillet.

En fait, tous les diplomates sud-coréens en poste à Vientiane ont discrètement quitté le Laos le mois dernier. Il y a une semaine, d'autre part, le Conseil politique de coalition a apporté son soutien au programme du président Kim Il Sung de réunification de la péninsule.

Quant aux relations entre Vientiane et Bangkok, elles ne cessent de se détériorer. Les accrochages entre forces laotiennes et thaïlandaises sont quotidiens depuis le début de juin. Depuis un mois, les Laotiens tentent de contrôler les 1 600 kilomètres de frontière commune avec la Thaïlande et ont ouvert le feu sur de petites embarcations qui tentaient de franchir le fleuve avec des cargaisons de réfugiés. Il y aurait *cinquante quatre mille réfugiés* laotiens en Thaïlande.

Les autorités de Vientiane ont mis en garde la population contre *« la campagne de calomnies orchestrée par certains réactionnaires thaïlandais »* qui apportent leur aide aux réfugiés. *« Cette assistance est le fait d'un groupe de militaires et non du gouvernement thaïlandais, qui a reconnu le gouvernement d'union nationale et vient de nouer des relations avec la Chine »*, a cependant précisé le prince Souvanna Phouma. De son côté, Hanoï a lancé mardi un avertissement à la Thaïlande, *« qui se maintient dans le bloc militaire de l'OTASE et effectue des exercices militaires avec les Etats-Unis »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. MARTIN HOFFMANN EST NOMMÉ SECRÉTAIRE A L'ARMÉE

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — M. Martin Hoffmann, a été nommé le mardi 22 juillet secrétaire à l'armée par le président Ford. Conseiller du ministère de la défense depuis 1974, M. Hoffmann avait été auparavant assistant spécial du secrétaire et du secrétaire adjoint à la défense. Si sa nomination est ratifiée par le Sénat, M. Hoffmann succédera à M. Howard Callaway, qui a démissionné le 3 juin pour diriger la campagne électorale de M. Gerald Ford.

UN SÉNATEUR RÉPUBLICAIN DEMANDE UN RÉEXAMEN DU RAPPORT WARREN

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — Le 22 novembre 1963, le jour même où le président Kennedy était assassiné à Dallas, un agent de la C.I.A. rencontrait secrètement à Paris un mystérieux tueur auquel il remettait des armes, et peut-être du poison, pour assassiner M. Fidel Castro. Le *Washington Post*, qui donne cette information dans son numéro du 22 juillet, a également publié ces derniers jours plusieurs témoignages sur le rôle qu'auraient pu jouer les Kennedy dans les diverses tentatives pour faire disparaître le dirigeant cubain au début des années 60.

Cette coïncidence apporte de l'eau au moulin de ceux qui, aux Etats-Unis, demandent la réouverture de l'enquête sur l'assassinat du président Kennedy. Le sénateur républicain Richard Schweiker, membre de la commission d'enquête sur la C.I.A., a déclaré dimanche 20 juillet qu'il était souhaitable de revoir les conclusions du rapport Warren — du nom du président de la Cour suprême qui supervisa l'enquête sur la mort du président assassiné — puisque, à l'époque, on ignorait l'existence de tentatives d'assassinat contre M. Fidel Castro, et donc aussi d'une éventuelle riposte cubaine. Dans ses déclarations, le sénateur Schweiker avait d'autre part indiqué que l'assassin du président Kennedy, Lee Harvey Oswald, avait été en contact avec diverses organisations cubaines.

De son côté, le président Gerald Ford *« ne voit aucun élément qui justifierait la réouverture de l'enquête »* sur l'assassinat du président Kennedy, a déclaré mardi le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ron Nessen.

Argentine

Des péronistes de gauche réclament le départ de Mme Peron

Buenos-Aires *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — Le parti péroniste authentique, composé de péronistes dissidents de gauche, a demandé, mardi 22 juillet, la démission de Mme Peron et des élections générales, dans un texte publié par le quotidien *La Opinion*. Ce groupe politique a fait son apparition *en avril dernier dans la* province septentrionale de Misiones. Il est composé d'hommes de gauche qui avaient appuyé l'élection de M. Hector Campora à la présidence de la République en mars 1973. Les jeunesses péronistes de droite ont aussitôt publié un communiqué affirmant que *« quiconque touche à Isabel subira en réponse une exécution sanglante »*. Elles accusent en outre certains secteurs de l'armée de *« préparer un coup d'Etat avec la complicité de l'impérialisme yankee »*.

Mme Peron pourrait cependant demander à bénéficier de deux mois de repos, *« sa santé se détériorant sérieusement »*, a déclaré *mardi M. Martin Dip, l'un des* dirigeants du parti chrétien révolutionnaire. M. Dip a affirmé qu'il tenait cette information directement du ministre de l'intérieur, M. Antonio Benitez.

Mardi, la présidente a nommé au poste de ministre de l'économie M. Pedro Bonnani, qui a pris aussitôt ses fonctions. Le nouveau ministre est un ancien haut fonctionnaire de carrière. Il fut, en 1948, choisi par le général Peron pour présider la Caisse d'épargne et diriger la Banque centrale, avant d'être nommé, en 1952, ministre des finances. Il *travaillait depuis 1955 dans le secteur* privé. M. Bonnani a décidé un blocage général des prix et proposé un plan d'urgence.

La situation sociale reste, par ailleurs, très tendue, les mouvements de grève se succèdent. Les pilotes de la compagnie aérienne nationale sont en grève pour soixante-douze heures et tous les vols ont été annulés. Des médecins ont manifesté mardi devant la Casa Rosada. Ils ont été dispersés par la police.

Pendant ce temps, les attentats se poursuivent : trois cadavres criblés de balles ont été découverts mardi, et le fils d'un riche propriétaire terrien a été enlevé à Rosario. Ses ravisseurs exigent une rançon de 250 000 dollars. Pour tenter de sortir de la crise, le comité directeur du parti justicialiste s'est réuni mardi et a annoncé la convocation du congrès national du parti pour le 15 août prochain.

M. Lopez Rega est fraîchement accueilli en Espagne

De notre correspondant

Madrid. — M. José Lopez Rega, ancien ministre du bien-être social et ancien secrétaire de la présidence de la République argentine, n'est pas sorti de la villa « 17-Octobre », ancienne résidence du général et de Mme Péron durant leur exil, depuis son arrivée à Madrid le 21 juillet.

L'ex-homme fort de Buenos-Aires a fait à son arrivée des déclarations pour le moins pittoresques. *« L'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.) n'existe pas. C'est une invention de la presse »*, a-t-il affirmé, en ajoutant qu'il ne venait pas *« en qualité d'exilé »*, mais comme ambassadeur extraordinaire *« chargé d'une mission très spéciale »* en Espagne et dans d'autres pays.

La presse madrilène n'a pas pris ces déclarations au sérieux. *Arriba*, organe national du Mouvement, a tiré mardi : *« Un sorcier se promène »*. Et de source diplomatique espagnole, *on déclare : « Nous ne disposons d'aucune information qui nous permette d'assurer que M. Lopez Rega ait le rang d'ambassadeur. »*

La présence de M. Lopez Rega à Madrid ne peut que créer des problèmes aux autorités espagnoles. En effet, de nombreux exilés argentins, qui représentent l'aile la plus « orthodoxe » du péronisme, vivent en Espagne. On craint un règlement de comptes, et la villa « 17-Octobre » est discrètement surveillée par la police. Il semble d'ailleurs que des tractations soient en cours pour « persuader » M. Rega de quitter l'Espagne avant qu'il ne soit déclaré *persona non grata*.

J.-A. N.

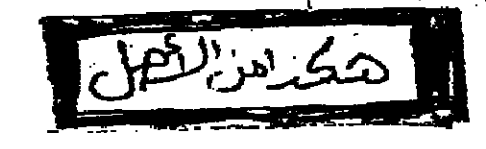
Inde

LE PARLEMENT APPROUVE LA PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE

La Chambre basse du Parlement indien a approuvé, mercredi 23 juillet, par 336 voix contre 59, l'instauration de l'état d'urgence décrété le 26 juin par Mme Gandhi. La veille, la Chambre haute avait également ratifié, par 133 voix contre 36, le décret gouvernemental. Dans les deux Chambres, les représentants de l'opposition ont quitté la salle après le vote, laissant les membres de la majorité seuls avec les communistes d'obédience soviétique. M. Goray, dirigeant du groupe socialiste à la Chambre haute, a dénoncé la manière dont la presse et la radio avaient rendu compte des débats, ne citant pas les interventions de l'opposition. Un membre de la majorité qui a voté contre le projet gouvernemental à la Chambre haute sera l'objet de mesures disciplinaires.

Lundi, le gouvernement a présenté à la Chambre basse un amendement qui doit être inséré dans la Constitution et a précisé que la décision de proclamer l'état d'urgence est *« finale et définitive et ne peut être mise en cause devant un tribunal, quel qu'il soit »*.

● A NEW-YORK, la presse américaine a vivement réagi à la publication, lundi 21 juillet, des règlements sur la censure en Inde. Plusieurs grands quotidiens, dont le *New York Times* et le *Washington Post*, dont le correspondant a été expulsé, ont refusé de se plier aux directives, selon *lesquelles les journalistes s'engagent* à respecter la législation sur la censure. — *(A.F.P., Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

'IRNANT SA RÉPONSE A LA DEMANDE DE MAINTIEN DES « CASQUES BLEUS »

...ésident Sadate a prononcé un discours modéré mais ambigu

— L'annonce, le 15 juil-... sa décision de ne pas renouvellement du man-... ques bleus » au Sinaï qui ...ance ce jeudi, avait sus-... p de spéculations. Mais ...rononcés mardi par le ...date n'a finalement ap-... élément vraiment nou-

...rosses gouttes dans un ...bre, le raïs a parlé pen-... deux heures devant un ...tables somnolents, réu-... ès national du parti uni-... versité du Caire. Après

De notre correspondant

une interminable fresque historique, il n'a consacré au Proche-Orient que quelques phrases assez anodines qui prolongent l'attente, mais laissent ouvertes toutes les portes. « *Si la négociation est dans l'intérêt suprême de la nation, nous négocierons, si la paix est dans l'intérêt suprême de la nation nous ferons la paix, si la guerre est dans l'intérêt suprême de la nation nous nous battrons* », a martelé le raïs.

Au sujet de l'avenir des « casques bleus », le chef de l'Etat s'est retranché derrière le conseil national égyptien de sécurité qui, a-t-il précisé, « *examinera prochainement la question de la force d'urgence* ». Le rapport sur la réponse à donner au Conseil de sécurité des Nations unies au sujet du maintien des troupes internationales au Sinaï sera également soumis au Congrès national du parti. En attendant le raïs a rappelé sans ambages aux cinq grands que « *leur rôle n'est pas seulement de réduire la tension, mais aussi de faire appliquer les résolutions de l'O.N.U.* ».

Somme toute, estime-t-on ici, c'est un discours de paix, modéré quoique ambigu, en un mot « *typiquement sadatien* » que les Egyptiens ont entendu mardi. La tension n'est pas retombée au Proche-Orient, mais il est plus clair que jamais que Le Caire attend désespérément un geste d'Israël pour détendre le climat. Peut-être l'ambassadeur des Etats-Unis, reçu le 20 juillet à son retour de Washington par M. Sadate, a-t-il apporté des nouvelles apaisantes pour l'Egypte ? — J.-P. P.-H.

« ...l était absolument inacceptable que la FUNU demeure sur un territoire égyptien sans notre accord »

... (A.F.P.). — Dans le ...'il a prononcé le mardi ...vant l'Union socialiste ...l unique) à l'occasion ...roisième anniversaire ...lution égyptienne, le ...adate a déclaré qu'il ...it sous tous ses aspects ...Conseil de sécurité de-... l'Egypte de revenir ...sion de ne pas renou-... ndat de la FUNU dans

... de l'Etat égyptien a ...il réunirait le Conseil ...yptien de sécurité pour ... la réponse à donner à ... *en prenant en consi-dération*, a-t-il dit, *que la responsabilité du Conseil de sécurité ne se borne pas à réduire la tension, mais doit s'étendre jusqu'à garantir l'application totale de la résolution numéro 338 de 1973 et de toutes les autres résolutions de l'ONU* ».

Le président Sadate a expliqué ensuite les raisons qui ont poussé l'Egypte à ne pas renouveler le mandat de la FUNU. « *Nous avons accepté la présence de la FUNU sur une partie de notre territoire évacué par Israël, sur la base d'une définition bien précise de la nature des forces de l'ONU et de leur mission*, a-t-il dit. *Ces forces puisent la légimité de leur présence dans l'acceptation des pays les recevant.* »

« *En une première phase*, a-t-il ajouté, *le rôle de la FUNU devait se borner à séparer les belligérants et à contribuer à l'instauration d'un climat de tranquillité propice à l'obtention de la paix. Cete phase devait être de très courte durée. Quant au rôle de la FUNU en une seconde phase plus lointaine entrant dans le cadre d'un traité de paix définitif, elle serait naturellement différente.* »

« *Dans ces conditions*, a poursuivi le président Sadate, *il était absolument inacceptable que les forces d'urgence demeurent sur un territoire égyptien sans notre accord. De même, il était inconcevable que des forces soient utilisées pour consacrer l'occupation ou maintenir* un statut quo *rejeté à l'unanimité par la communauté internationale. Aussi, était-il logique que nous prenions cette décision après qu'il fut prouvé qu'Israël essayait par tous les moyens d'imposer le fait accompli et de faire échouer les efforts internationaux tendant à débloquer la situation en direction de la paix.* »

Le président Sadate a rendu hommage à l'unité arabe face à la guerre, tout en déplorant, dans une allusion au président Kadhafi, qu'« *un dirigeant arabe ait voulu, avant l'heure, exploiter la défaite égyptienne* ». « *Mais*, a-t-il ajouté, *notre victoire l'a déçu.* »

S'attaquant au « *front du refus* », le président Sadate a dénoncé « *ceux qui proclament leur refus dans les micros et qui ne sont pas capables de tenir des arfes à la main* ». « *Israël*, a-t-il dit, *a profité de ce refus pendant des décennies et ne souhaite que le maintien de ce refus.* »

S'en prenant à ceux qui l'accusent d'avoir dévié de la révolution nassérienne, le président Sadate a réaffirmé son « *attachement total* » aux acquisitions de la révolution du 23 juillet, tout en reconnaissant que des erreurs ont été commises. Après avoir souligné que sa première tâche, depuis qu'il assume ses fonctions, a été d'accorder « *toutes les libertés publiques* » et de mettre un terme à « *quarante années de camps d'internement* », le président Sadate a déclaré qu'il « *assumait l'entière responsabilité de toutes les décisions prises sous le régime de Nasser* ». « *En accordant les libertés*, a-t-il dit, *je me porte garant de la révolution égyptienne et du président Nasser.* »

...SALEM : Le Caire ne renonce pas ...à la poursuite de la négociation

De notre correspondant

...s. — La première im-... ...ée dans les milieux ...aéliens par le discours ...ent Sadate est que ...e renonce pas à la ...de la négociation en ...vue d'un règlement ...somme, c'est ce qui ne ...dans le texte qui a le ...l'attention à Jérusa-... ...arque, en effet, que ...soigneusement évité ...questions d'une ac-... ...ant brûlante. Ce dou-... ...suscite ici un certain ...dont on saura dans les ...ains jours s'il est jus-... ...n.

... le département d'Etat ..., mardi 22 juillet, que ...ger rencontrera cette ...l'ambassadeur d'Israël, ... Dinitz, et c'est au ...cette rencontre que se-... ...doute connues les in-... ...éritables de l'Egypte.

...s commentaires que le ... inspiré à la presse de ...di matin nuancent de ...optimisme officiel d'une ...éserve. L'organe du parti Mapam, *Al Hamishmar*, ...notamment que le prési-... ...te s'est employé à créer ...t de tension et recom-... ...ne pas relâcher la vigi-... ...servée depuis l'annonce ...renouvellement par ...du mandat des « casques ...ous les éditoriaux consa-... ...discours estiment que le ...Etat égyptien a laissé ... toutes les options, y ... celle de la guerre, et ...nt, en général, les me-... ...de précaution militaires ...r l'état-major parallèle-ment à l'action diplomatique engagée à Washington.

On considère ici comme un succès le fait d'avoir obtenu la caution américaine aux propositions soumises au Caire. Dans l'éventualité — que l'on croit peu probable — d'un rejet de ces propositions, on estime à Jérusalem qu'il sera très difficile à M. Kissinger d'attribuer à Israël, comme il l'a fait en mars dernier, la responsabilité de l'échec.

ANDRÉ SCÉMAMA.

Dans le sud du Liban

SEPT SOLDATS ISRAÉLIENS BLESSÉS AU COURS D'UN ACCROCHAGE AVEC DES FEDAYIN

Un détachement de l'armée israélienne en patrouille dans la nuit de mardi à mercredi près du village de Kala, dans le sud du Liban, s'est heurté à un groupe de fedayin qui ont ouvert le feu, blessant sept soldats, a annoncé ce matin, mercredi 23 juillet, un porte-parole militaire israélien.

Le porte-parole a ajouté que l'unité israélienne avait dynamité deux maisons et emmené pour les interroger en Israël, sept villageois suspectés de coopérer avec les fedayin stationnés dans le Sud-Liban.

Le porte-parole a annoncé que plusieurs obus de mortier avaient été tirés mercredi du territoire libanais contre la zone de Metula, en Haute-Galilée, sans faire ni victimes ni dégâts. Les forces israéliennes ont répliqué.

Dix « détenus administratifs » arabes ont commencé mardi 22 juillet à Naplouse une grève de la faim pour protester contre une décision du gouverneur militaire de Cisjordanie de prolonger leur détention « *de quelques mois* ». Ces détenus sur lesquels pèsent « *de fortes présomptions* », mais dont le procès n'a pu avoir lieu « *faute de preuves* », exigent en fait depuis plus de deux semaines d'être soit jugés immédiatement, soit libérés.

En Israël, une détention « administrative » ne peut être décidée pour une période excédant six mois. Toutefois, ce délai écoulé, le dossier du prévenu est examiné à nouveau et son incarcération peut éventuellement être prolongée. — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● DEUX PERSONNALITES DU PARTI SOCIALISTE (interdit) ont été arrêtées à Santiago selon des informations parvenues le mercredi 23 juillet à La Havane. Il s'agit de MM. Ponce, ancien dirigeant de la Centrale unique des travailleurs (CUT), secrétaire général du parti à l'intérieur, et Ricardo Lagos, membre de la commission politique du P.S. — (Reuter.)

Chine

● LE GENERAL LI TEH-SHENG, ancien vice-président du parti communiste chinois, qui avait disparu de la scène politique au début de l'année, a été cité dans la presse mercredi 22 juillet. La radio l'a présenté comme membre du bureau politique et commandant de l'armée populaire de libération à Shen Yang. Ancien directeur du département de politique générale de l'armée, il avait été nommé vice-président du parti au dixième congrès en octobre 1973, mais, en janvier, n'était plus classé parmi les vice-présidents, ni mentionné comme membre du comité permanent du quatrième congrès national du peuple. — (A.F.P.)

Madagascar

● M. ABELIN, ministre français de la coopération, se rendra, le 24 juillet, à Tananarive, en « visite d'amitié ». Il sera reçu le 25 juillet par le président du Conseil suprême de la révolution, M. Didier Ratsiraka.

Pérou

● LE CHEF DU BUREAU DE L'AGENCE ASSOCIATED PRESS, Mlle Edith Lederer, a été expulsée, mardi 22 juillet, pour avoir envoyé des nouvelles « *pouvant affecter les bonnes relations entre le Pérou et le Chili* ». Le gouvernement péruvien avait déjà expulsé en 1970 le chef du bureau d'*Associated Press*, M. George Mc Gowan. — (A.P.)

AFRIQUE

LA VISITE A PARIS DE M. LANSANA BEAVOGUI

La France et la Guinée pourraient échanger des ambassadeurs en octobre

La normalisation des relations entre la France et la Guinée pourrait être consacrée, dans le courant du mois d'octobre, par un échange d'ambassadeurs. C'est ce qu'a déclaré M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, à l'issue de l'entretien qu'il a eu mardi soir 22 juillet avec M. Lansana Beavogui, premier ministre de Guinée. Celui-ci conduit une nombreuse délégation, qui séjourne à Paris jusqu'à vendredi. M. Sauvagnargues a précisé qu'un représentant français pourrait se rendre à Conakry dans le courant du mois de septembre pour prendre les dispositions matérielles nécessaires à la reprise des relations diplomatiques interrompues entre les deux pays depuis 1965.

La visite du premier ministre guinéen, quelques jours seulement après l'annonce, le 14 juillet dernier, de la reprise de « *relations normales* », semble indiquer que de part et d'autre on souhaite accélérer le processus.

A son arrivée mardi après-midi à l'aéroport Chales-de-Gaulle à Roissy, M. Lansana Beavogui a indiqué que son voyage revêtait une signification essentiellement politique et morale.

« *Après une éclipse si longue*, a-t-il dit, *la reprise doit se faire sur des fondements sains... Le président Sekou Touré a désigné cette délégation pour qu'elle vienne signifier au chef d'Etat français combien il a été sensible à son action et lui apporter sa confiance totale.* »

M. Sauvagnargues devait lui aussi, dans la soirée, affirmer que les liens entre les deux chefs d'Etat et leur action avaient été déterminants pour le rétablissement du dialogue.

Outre le ministre des affaires étrangères, avec lequel il doit avoir un nouvel entretien jeudi, M. Lansana Beavogui doit rencontrer, ce mercredi après-midi, M. Giscard d'Estaing. Il est, dans la soirée du même jour, l'hôte à dîner de M. Chirac.

Les conversations porteront sur les perspectives de coopération entre les deux pays et l'apurement du contentieux. Après la libération, le 14 juillet, de dix-huit détenus de nationalité française détenus à Conakry pour des raisons politiques depuis quatre ans, des problèmes financiers restent posés. Il s'agit notamment des avoirs français gelés en Guinée et du versement par la France des arriérés de pensions des anciens combattants et fonctionnaires guinéens qui ont servi la France avant l'indépendance.

A l'issue de la première rencontre qu'il a eue mardi avec M. Sauvagnargues, le premier ministre guinéen a déclaré que la discussion qu'il venait d'avoir avait été « encourageante ».

La délégation guinéenne doit quitter Paris vendredi pour Kampala, où elle participera aux travaux de la conférence de l'Organisation de l'unité africaine.

Angola

Tandis qu'un cessez-le-feu est annoncé à Luanda

L'O.U.A. convoque à Kampala les chefs des mouvements de libération

La situation reste confuse en Angola où circulent des informations contradictoires. Un communiqué du gouvernement provisoire, qui réunit des représentants des trois mouvements de libération, a annoncé à Luanda que le M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération, pro-socialiste) et le F.N.L.A. (Front national de libération, soutenu par le Zaïre, antisoviétique) avaient décidé d'observer un cessez-le-feu à compter du mardi 22 juillet à minuit. Les adversaires semblent pourtant décidés à se livrer une lutte sans merci. Le Front national de libération a annoncé mardi, dans un texte diffusé à Kinshasa, que ses forces armées marchaient sur Luanda. Ces troupes ont pour objectif, dit le Front, « *de libérer les populations de Luanda des massacres dont elles sont victimes de la part de la ligue néo-fasciste des troupes du M.P.L.A. et du général Macedo de l'infanterie portugaise en Angola* ». Selon le mouvement de M. Roberto Holden, les récentes déclarations portugaises selon lesquelles les forces de Lisbonne s'opposeraient à toute tentative du F.L.N.A. visant à reprendre le contrôle de la capitale « *ont le mérite de faire la lumière sur la complicité de certains secteurs de l'armée portugaise avec le Mouvement populaire de libération de l'Angola* ».

Le M.P.L.A., de son côté, a lancé un appel à la mobilisation totale de ses militants. Ceux-ci ne restent pas inactifs dans la capitale. Mardi, des coups de feu ont été tirés sur des villas occupées par les représentants du F.N.L.A. au gouvernement de transition dans le périmètre du palais du haut commissariat. Une bombe a détruit les rotatives du *Jornal de Angola*, connu pour ses attaches avec le Front. L'explosion a fait deux morts. Quelques fusillades sporadiques ont été aussi entendues dans la zone industrielle de Cazenga où subsiste une poche de résistance du F.N.L.A. En revanche, aucune attaque n'a été lancée contre le fort de Sao-Pedro.

La guerre civile qui se développe de jour en jour suscite en Afrique prises de position et inquiétudes. Le commissaire zaïrois aux affaires étrangères, M. Bula Nyati Mandungu, a accusé, mardi, le Portugal de faire intervenir ses forces pour soutenir le M.P.L.A. Selon lui, cette intervention viole les accords signés entre les deux pays le 1er juin dernier à Kinshasa. Ceux-ci, a-t-il dit, prévoyaient la neutralité de Lisbonne et de Kinshasa et la cessation de tout envoi d'armes aux factions rivales.

● A KAMPALA, le conseil ministériel de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) a décidé mardi, au terme d'un débat de huit heures, de convoquer, lundi prochain, au « sommet » de l'Organisation, les chefs des trois mouvements de libération. Dans l'attente de cette confrontation, l'O.U.A. a invité les trois mouvements à ne rien faire qui pourrait contribuer à répandre davantage de sang. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

MÉDECINE

Les controverses sur les manipulations génétiques

Manifestes, rumeurs, articles dans la presse spécialisée et politisée se multiplient à propos des manipulations génétiques : maintenant que ce moyen est mis à la disposition des chercheurs, doit-on l'utiliser ou y renoncer, en raison des avantages ou des dangers potentiels ? Cette controverse rappelle, dans son esprit et sa nature, celle que l'on rencontre à propos de l'énergie nucléaire.

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), dont on lira ci-dessous le point de vue du comité consultatif de la recherche médicale, fera connaître, le 24 juillet, lors d'une conférence de presse, à Genève, les recommandations qu'elle préconise en la matière.

En France, après le manifeste du Groupe d'information biologie (G I B) (« le Monde » du 12 juin), qui demande l'arrêt immédiat, puis la réponse de l'Institut Pasteur (« le Monde » du 17 juin), le GIB, ou tout au moins quelques-uns de ses membres, a envoyé au « Monde » une réponse à la réponse de l'Institut Pasteur, dont nous publions quelques extraits.

De part et d'autre, sont mis en avant les dangers ou les avantages, et l'on peut se demander si avant de débattre publiquement de ce sujet, et de proposer à un public non averti de s'engager par signature, d'une part sur l'arrêt de toutes les expériences, d'autre part sur le droit qu'a le non-expert à décider des expériences, il ne faudrait pas d'abord, et logiquement, expliquer, vulgariser ce que représentent, sans faire intervenir la notion de bien et de mal, les manipulations génétiques.

« Le Monde », pour sa part, y a déjà consacré deux pages entières les 18 septembre 1974 et 19 mars 1975. Il se bornera en conséquence cette fois à donner le plus large éventail de points de vue, entendant ainsi refermer, pour ce qui le concerne et sauf faits nouveaux, le dossier de cette controverse qui semble spécifique à notre pays.

Signalons en effet que cette querelle typiquement française étonne pour le moment les étrangers (la revue britannique « Nature » du 3 juillet y consacre un court article), et ce d'autant qu'il est bien difficile de définir la part de cette polémique qui revient aux manipulations génétiques et celle qui revient à la vague d'anti-science, soit à la contestation de la société actuelle, soit aux conflits internes de l'Institut Pasteur. Les manipulations génétiques ne serviraient-elles pas de prétexte ou plus précisément de point de cristallisation pour les autres conflits ? Auquel cas le problème nous paraît mal posé. — M. A.-R.

— Libres opinions —

SCIENCE, RISQUE ET HUMANISME

par PHILIPPE KOURILSKY (*)

PAR manipulation *in vitro*, il est désormais possible de transférer des gènes d'une espèce dans une autre et de les faire se multiplier à des fins d'analyse ou de production. Cette méthodologie est susceptible de révolutionner des branches entières de la biologie. Les bénéfices espérés sont immenses tant sur le plan des recherches fondamentales que sur celui des applications biomédicales.

Une méthodologie n'est ni bonne ni mauvaise. C'est l'usage qu'on en fait qui, selon un jeu de critères donnés, est bon ou mauvais. Les manipulations génétiques *in vitro* présentent ceci de particulier que, même dans la poursuite d'objectifs dont tous reconnaissent le bien-fondé, comme l'amélioration de la santé publique, il n'est pas impossible que soient créés des micro-organismes doués d'un pouvoir pathogène de caractéristiques parfois imprévisibles.

Le problème n'est pas neuf. Pour une part essentielle, la génétique consiste à modifier le matériel héréditaire des organismes vivants. Jusqu'à présent, il s'agissait surtout de pertes de caractères, alors que, par manipulation génétique *in vitro*, on peut introduire dans un organisme des caractères nouveaux. La part d'inconnue est plus grande, mais le risque n'est peut-être pas fondamentalement différent.

***

La réalité de ces risques est loin d'être établie. Toutefois, même s'ils sont potentiels, ils doivent être pris en considération. A la conférence internationale d'Asilomar, en février 1975, cent quarante spécialistes furent réunis pour évaluer des risques inconnus et définir les moyens de les limiter. Si l'on ajoute qu'un risque, n'étant jamais nul, ne peut être totalement éliminé, on tombe dans l'absurde. L'absurdité disparaît lorsqu'on réalise que :

1°) Le véhicule du risque inconnu est lui-même connu (un colibacille porteur d'un gène étranger reste un colibacille) ;

2°) On peut formuler l'hypothèse que les risques potentiels présentés par des êtres génétiques créés *in vitro* sont inférieurs ou comparables aux risques encourus lorsqu'on manipule les micro-organismes les plus dangereux connus à l'heure actuelle.

Il y a longtemps que ces derniers sont étudiés dans de nombreux laboratoires ; des accidents individuels se sont produits ; jamais d'épidémies. Les normes de sécurité élaborées à Asilomar sont fondées sur cette hypothèse. Elles sont extrêmement rigoureuses et doivent être considérées comme maximales. Elles consistent à combiner barrières physiques et biologiques. La mise en œuvre de certaines expériences présentant un niveau de risques potentiels, estimé par les experts comme modéré, a été suspendue jusqu'à ce que soient équipés des laboratoires de sécurité appropriés.

***

Plusieurs arguments peuvent être avancés pour étayer l'hypothèse ci-dessus. Un des maxima de la nocivité est atteint lorsque l'infection d'un individu par un seul micro-organisme suffit à déclencher la maladie. On connaît des bactéries de ce type et on sait les manipuler. Ainsi, de même qu'un risque n'est jamais nul, il n'est jamais infini, et il est fort probable que les limites supérieures des risques biologiques nous soient déjà connues. Toutefois, cela ne peut être rigoureusement prouvé. Par conséquent, même compte tenu des précautions définies par les spécialistes réunis à Asilomar, les manipulations génétiques *in vitro* présentent des risques — probablement aussi insignifiants que celui d'incendier la planète lorsqu'on allume une cigarette. Peut-on refuser ces risques qui, dans le cas précis, sont pris dans des conditions exemplaires ?

La réponse est clairement négative. Le fond du problème est que certaines branches de la science sont des activités « modifiantes », qu'à ce titre elles présentent quelques risques et qu'il fait partie de notre culture, sinon de notre condition, de les accepter.

Cette question doit être nettement dissociée des problèmes posés par l'exploitation de la science, au niveau politique, industriel ou militaire, et qui présentent des risques infiniment plus élevés. Les recherches sur l'atome n'ont rien à voir avec les problèmes de sécurité posés par les centrales nucléaires. Si les manipulations génétiques présentent un jour un risque significatif, ce sera au stade des applications à grande échelle, et non au stade de la recherche elle-même.

Si le problème du contrôle de la science, et surtout de son exploitation, mérite d'être posé, il y a de très graves dangers à fonder ce débat sur des bases incorrectes. Alors que nos sociétés éprouvent quelque difficulté à digérer les produits de la science, certains remettent en cause la science elle-même. Confondant le progrès du savoir et l'usage qui en est fait, ils combattent l'un et l'autre.

A propos des manipulations génétiques *in vitro*, les plus étranges critiques ont circulé. Dans une mythologie résurgente nourrie de la peur de l'inconnu, la crainte de modifier la nature est assortie de la croyance que ce qui est dans la nature est « bien » et d'une critique de la science, très modifiante, confondue avec ses applications polluantes.

***

Rappelons deux définitions :

Obscurantisme : état d'esprit réfractaire à la raison et au progrès ;

Humanisme : doctrine qui a pour objet le développement des qualités de l'homme.

L'obscurantisme n'a jamais été une voie vers l'humanisme.

L'humanisme comporte sa part de risque.

(*) Département de biologie moléculaire de l'Institut Pasteur. Membre du groupe travaillant sur les manipulations génétiques *in vitro*.

Le Groupe d'information biologie : des dangers incontrôlés

Le but recherché par les signataires du manifeste du Groupe d'information biologie n'est pas d'entretenir une polémique avec la seule direction de l'Institut Pasteur, ni de créer « un climat de panique », mais bien de rendre l'information accessible à un large public ; il nous paraît donc nécessaire de répondre à certains points du communiqué de l'Institut Pasteur.

Si la fuite d'un germe pathogène identifié (peste, rage, choléra...) peut être jugulée puisqu'on en connaît l'expression, il n'en va pas de même pour la propagation d'une bactérie dont on ne peut prévoir les manifestations. Citons, par exemple, les virus latents cancérigènes (mis en évidence dans de nombreuses espèces animales), qui pourraient s'exprimer par suite d'une manipulation génétique, et dont les effets ne seraient pas immédiats. Il est assez surprenant de parler de « risques potentiels non prouvés ». Que faudrait-il pour qu'ils soient prouvé ? Un accident ? Une épidémie ? Des accidents arrivent chaque année dans les laboratoires.

On peut être impressionné par les quatre niveaux de contrôle (planétaire, Européen, éthique et technique) énumérés dans le communiqué de l'Institut Pasteur. Qu'en est-il en réalité ? Ces instances ne peuvent dans le meilleur des cas qu'élaborer des recommandations.

Or, il est vrai que les scientifiques n'échappent ni à la pression de la compétition, ni au désir de reconnaissance internationale.

Quelles que soient les conditions de sécurité envisagées pour un nombre limité d'expérimentateurs, qu'en sera-t-il lorsqu'il y aura multiplication des manipulateurs et « a fortiori » lorsqu'on passera au stade des applications industrielles ? On peut de plus s'interroger sur la signification de la commission « éthique ». Pourquoi avoir distingué entre éthique et technique ? Pourquoi décharger les expérimentateurs de leur responsabilité ?

Quels sont les critères de ces « sages » pour décider de l' « éthique scientifique » ? Comment décideront-ils, au nom de toute la société, du bien-fondé de tel ou tel projet ? L'exemple de l'Ordre des médecins, chargé de contrôler l' « éthique médicale » de la profession, est là pour répondre. Quant à l' « étonnante précipitation », nous maintenons qu'aucun des projets envisagés n'a le caractère d'urgence qu'aurait la nécessité de juguler une épidémie. Des *bienfaits pour la société*, lointains et vagues, que personne ne contestera, ne suffisent pas à faire accepter les conditions dans lesquelles démarrent ces expériences.

François Jacob, prix Nobel, déclare : (Conseil du département de biologie moléculaire, Institut Pasteur, du 8 janvier 1975. Rapport du 13 janvier) « *Il est de toute façon déraisonnable de mettre des gènes d'adénovirus dans un phage bactérien, le danger d'une telle expérience n'est pas compensé par un intérêt scientifique suffisant.* » Que penser aujourd'hui quand on apprend que c'est le projet n° 4 de l'Institut Pasteur ?

M. Beckwith, dans une lettre ouverte à l'occasion du congrès d'Asilomar, en février 1975, dont l'avis est aussi autorisé que celui de M. Jacob, écrit :

« *Nous avons vu combien des techniques qui apparaissaient entièrement bénéfiques du temps de leur mise en pratique sont devenues intentionnellement ou accidentellement destructives pour la vie humaine et l'environnement. Les biologistes devraient prendre garde de ne pas rallonger la liste des tragédies comme celles occasionnées par le radium, la thalidomide, le chlorure de vinyle, les pesticides, etc.* »

Rappelons que le personnel du département de biologie moléculaire de l'Institut Pasteur s'est opposé en majorité à ce que de telles expériences s'effectuent dans leur bâtiment, que de très nombreux pastoriens ont signé l'appel du G.I.B., que le personnel de l'institut de biologie moléculaire, de la faculté des sciences de Paris, se déclare opposé aux expériences dans leurs laboratoires, que des centaines de signatures nous parviennent de toute la France et de l'étranger.

Nous refusons de nous constituer en contre-experts ou de réclamer un pouvoir de décision pour nous-mêmes. Nous ne prétendons pas avoir les moyens de lutter seuls contre cet état de choses. Nous voulons rendre accessible à tous les informations nécessaires à un large débat public.

CINQ PROJETS ACCEPTÉS A « BAS » OU « MOYENS » RISQUES

Cinq projets ont à ce jour été discutés par les commissions de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) sur les manipulations génétiques.

Quatre ont été jugés à « bas risque », un à « moyen risque » exigeant en conséquence des conditions particulières. Les quatre projets à bas risque ont démarré, assortis de précautions extrêmes, supérieures à celles requises ; le projet n° 4 à moyen risque ne commencera que lorsque les conditions seront réunies (salle rigoureusement isolée en béton et atmosphère close, en cours de construction à l'Institut Pasteur).

Le caractère technique de ces projets laissera perplexe ceux qui auront lu la lettre du GIB, où il est précisé que le débat doit être public et les décisions prises, en fin de compte, par des personnes qui ne veulent pas être des « contre-experts » ni fournir des contre-arguments techniques que ce soit face aux projets proposés ou à la définition des notions de bas et moyens risques.

PROJET N° 1, à bas risque :
Insertion dans un plasmide de DNAs complémentaires, de RNA messagers eucaryotes purifiés. Ce projet consiste à synthétiser enzymatiquement du DNA complémentaire à partir de RNA messagers eucaryotes purifiés.

PROJET N° 2, à bas risque :
Insertion dans le phage lambda de fragments de DNAs de dictyostelium. Ce projet a pour but de fabriquer au hasard une quinzaine de transducteurs.

PROJET N° 3, à bas risque :
Insertion d'un fragment d'ADN de Xenopus Laevis contenant le gène tRNA (Met-f).
Le but est d'étudier l'expression d'un gène initiateur d'eucaryote dans escherischia coli.

PROJET N° 4, à moyen risque :
Insertion de fragments d'ADN d'adénovirus 2 dans le bactériophage lambda. Il a pour but d'insérer dans lambda les gènes qui codent pour les protéines de structure de l'adénovirus (Hexon, fibre, protéine III a) et d'étudier leur expression dans escherischia coli (le projet pourrait déboucher sur la fabrication de vaccins).

PROJET N° 5, à bas risque :
Insertion d'un fragment d'ADN de mitochondrie de levure. Ce projet a pour but d'étudier l'expression génétique de ces fragments dans escherischia coli.

Le parti socialiste : un problème de nature politique

Les possibilités récentes de pratiquer des manipulations génétiques ouvrent peut-être d'intéressantes perspectives scientifiques et industrielles. Cependant, ces manipulations présentent des dangers que nous ne savons pas actuellement estimer avec précision, ni convenablement contrôler.

La facilité relative avec laquelle de petits laboratoires ou des chercheurs isolés peuvent pratiquer de telles manipulations, sucite une situation nouvelle quant à la responsabilité des chercheurs vis-à-vis de la société.

Le parti socialiste, qui a toujours affirmé son attachement à la liberté de la recherche, envisage avec attention la nature politique du problème ainsi posé. Les instances politiques et les chercheurs doivent s'associer et définir les normes de sécurité et les modalités pratiques de contrôle.

Il est nécessaire que le comité national du C.N.R.S. se saisisse de cette question et que, parmi ses membres, soient élus des chercheurs et des techniciens à un comité responsable qui comprendra, par ailleurs, des représentants des travailleurs et des membres du Parlement.

Un laboratoire de biologie équipé spécialement pour les manipulations microbiologiques comportant des risques de dissémination devrait être constitué et mis à la disposition des chercheurs.

Le Syndicat national des chercheurs scientifiques : garder une attitude rationnelle

Les programmes de recherche utilisant des techniques de transfert de matériel génétique ont un intérêt scientifique indéniable, et des perspectives d'application importantes. Parmi celles-ci, on peut citer la production d'insuline, l'amélioration génétique de végétaux utiles, et, — à plus long terme — des thérapeutiques nouvelles pour les maladies génétiques (la plupart sont aujourd'hui incurables).

Ces perspectives ne doivent pas faire oublier que ces expériences présentent des risques, plus ou moins graves (les scientifiques, à Asilomar, s'en sont interdit certaines), ni que leur utilisation pourrait ne pas être orientée seulement à des fins bénéfiques (il y a eu trop de recherche « militarisée » pour ne pas parler de ce danger).

Il est donc impératif qu'un contrôle rigoureux soit exercé. Il ne saurait se faire sans les travailleurs scientifiques, et sans la présence de leurs organisations syndicales. Il ne saurait non plus rester platonique : des mesures juridiques — y compris législatives — et des moyens techniques (donc financiers) doivent être rapidement mis en place.

Si l'inquiétude a été et reste vive, c'est que la sécurité des travailleurs et leur droit de regard sur l'usage de leur travail sont loin d'être un souci majeur pour un gouvernement qui, de façon générale, veut pouvoir utiliser les résultats de la recherche pour des finalités souvent éloignées des intérêts de la population.

Marquant d'une pierre blanche l'histoire scientifique, la conférence d'Asilomar a exprimé pour la première fois la prise de conscience par les chercheurs de leurs responsabilités. En France, ils exigent que le gouvernement prenne la sienne : assurer dans la sécurité des personnels et de la population un développement scientifique nécessaire.

Cela dit : laissons donc les visions d'un savant apprenti sorcier et des dangers apocalyptiques de la « science » à la production cinématographique et gardons une attitude rationnelle...

Janine Rogolski,
Pierre Tambourin,
Syndicat national des chercheurs scientifiques FEN.

Le comité consultatif de l'O.M.S. : sécurité et développement

Lors de sa dix-septième session, tenue du 23 au 27 juin 1975, à Genève, le comité consultatif de la recherche médicale de l'O.M.S. a longuement discuté des problèmes de sécurité que pose la manipulation expérimentale des germes pathogènes. Le conseil a accordé une attention spéciale aux progrès considérables susceptibles de découler de la mise en œuvre des nouvelles techniques récemment mises au point dans le domaine de la génétique moléculaire. Grâce à ces techniques puissantes, il est devenu possible d'effectuer des « recombinaisons artificielles » des A.D.N. (c'est-à-dire des gènes) de différents organismes, par exemple d'introduire ainsi des gènes humains dans certaines bactéries.

De l'avis du comité, l'application de ces techniques à la solution d'une vaste gamme de problèmes liés à la prévention et au traitement de maladies humaines et animales peut faire accomplir à la science médicale des progrès considérables.

Le comité a estimé également qu'en raison même de leur puissance et de la diversité de leurs applications, l'emploi de ces techniques comporte certains risques potentiels que l'on peut toutefois contrôler adéquatement à la condition de faire preuve de prudence aussi bien dans le choix du système expérimental que dans la manipulation même des micro-organismes étudiés.

Le comité a formulé un certain nombre de recommandations à l'intention du directeur général de l'O.M.S., afin que celle-ci assure la coordination et la sécurité de telles études et stimule leur développement pour le bien de l'humanité. Les recommandations seront rendues publiques le 24 juillet par le docteur Martin Kaplan, directeur du bureau de la promotion et du développement de la recherche de l'O.M.S.

DÉFENSE

LE NOMBRE DES AFFECTATIONS DE MOBILISATION POUR LES OFFICIERS DE RÉSERVE SERA DOUBLÉ

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a décidé que le nombre des officiers de réserve qui recevront une affectation de mobilisation passera de trente mille, à l'heure actuelle, à soixante mille. Le ministre a présidé mardi 22 juillet au ministère de la défense une « table ronde » sur les problèmes que posent les officiers de réserve, dont le nombre s'élève à cent mille pour les trois armées.

Pour mieux les employer le ministre prévoit de réexaminer les plans de mobilisation et réétudier le problème des affectations de défense : un nombre beaucoup plus important d'emplois dans les services, que ce soit pour la surveillance, par exemple, des bases aériennes ou des bases navales, la défense passive, le secours aux blessés. On va créer des affectations de défense qui permettront aux officiers de réserve de conserver leurs qualités d'officiers, ce qui leur donnera droit à l'avancement, une possibilité d'accès dans les centres d'entraînement, et leur permettra de faire des périodes. On étudie également une augmentation de l'indemnité journalière payée au personnel, qu'il soit homme du rang, sous-officier ou officier, qui fait des périodes.

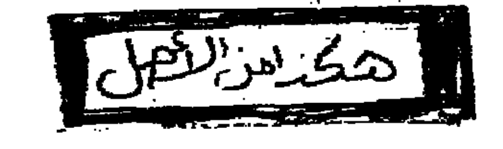
Le ministre a déclaré que dans le courant de septembre, une « table ronde » analogue réunissant des sous-officiers de réserve sera convoquée au ministère de la défense.

LA C.F.D.T. ET LA C.G.T. CRITIQUENT LES MESURES SOCIALES PRISES EN FAVEUR DU CONTINGENT

Après les mesures sociales arrêtées par le gouvernement en faveur des appelés du contingent (*le Monde* du 18 juillet), deux syndicats, la C.G.T. et la C.F.D.T., donnent leurs points de vue dans deux communiqués différents.

● La C.F.D.T. « *ne peut admettre que les appelés restent des citoyens de seconde zone soumis à l'arbitraire comme elle ne peut admettre les nouveaux contrats proposés aux jeunes pour camoufler la réalité du chômage. (...) L'élaboration confidentielle d'un nouveau règlement de discipline générale conserve des restrictions importantes dans le domaine des libertés des soldats, notamment des libertés d'expression et d'association* ».

● La C.G.T. estime que les récentes mesures démontrent « *l'incapacité totale du gouvernement à régler, comme il le faudrait, le problème de l'emploi des jeunes. (...) En recourant — par obligation — au prolongement du service, les jeunes ne résoudraient aucune de leurs difficultés du moment. Bien au contraire, l'insertion dans la vie active, sans bénéficier de moyens financiers permettant d'assurer une vie décente et conforme aux exigences qu'il est normal d'avoir à vingt ou vingt-deux ans, serait plus difficile encore* ».



ttions gen

JEUNESSE

DANS LA RÉGION PARISIENNE

ux foyers en crise aiguë

:oyer de jeunes travail-
rs de la rue Daviel
rondissement), dans une
on dramatique après la
décision de fermeture
par l'association qui le
est occupé par une par-
résidents. Celui de Bobi-
eine-Saint-Denis) connaît
de graves difficultés
ères. Dans ces deux éta-
ents, les difficultés éco-
ues présentes ont porté
paroxisme des éléments
se toujours latents dans
yers (« le Monde » du
).

s cas du foyer de la rue
n peut parler de cata-
L'Association des foyers
(A.F.J.), qui en assurait
, avait, en effet, décidé
ture définitive de l'éta-
t, contruit pour cent
jeunes travailleurs, à
du 3 juillet. L'occupation
ux par une partie des
a rendu l'application de
sure impossible.
flit est né du refus par
ents d'une hausse de
loyers, qui auraient dû
560 à 590 F. Depuis le
cette grève des loyers se
(un certain nombre de
versent leur loyer à
aux, sur un compte blo-
comité de grève s'est
Il demande la suppres-
n forfait-repas contrai-
injuste, puisque les repas
ommés ne sont pas rem-
et la réouverture du self-
our le déjeuner. D'autre
résidents ressentent très
l'absence totale d'équi-
et d'activités socio-
s dans un local construit
fice d'H.L.M. en 1969.
lit a rapidement pris un
aigu : le foyer abrite
t chômeurs et beaucoup
s de moins de vingt ans
s à de grandes diffi-
térielles. Alarmée par un
e politisation pourtant
explicable, la direction
J. a décidé la fermeture
des « désordres consta-
cours de ces derniers
mais surtout parce qu'elle
t plus les moyens indis-
pour en assurer la
. Privés de leur seule
source de revenus, les
1) « étranglés » par les
s de l'Office d'H.L.M.

de la Ville de Paris, qui a porté récemment de 11 000 à 16 000 F, avec effet rétroactif, les annuités payables par l'association de tutelle du foyer, les responsables de l'A.F.J. pourraient difficilement continuer à gérer un foyer qui voit ses difficultés décuplées par le parti pris louable de son directeur : prendre en charge un certain nombre de jeunes travailleurs qui doivent surmonter des difficultés d'adaptation de tous ordres.

Le préfet de Paris, saisi du dossier, examine en ce moment les diverses possibilités de gestion temporaire du foyer par un organisme qui reste à trouver.

A Bobigny, la municipalité a dû verser, en 1974, 700 000 F pour combler le déficit du foyer. Le déficit prévisionnel pour cette année est de 730 000 F, malgré une aide municipale de 450 000 F. Le foyer a dû licencier dix membres du personnel ; il ne peut pas assurer pendant les vacances son service de restauration.

Faute d'autres subventions, ce sont donc les jeunes résidents qui paient : le prix de la pension varie dans le foyer de 950 à 1 000 F, « *alors que le revenu des jeunes hébergés varie entre 1 400 et 1 700 F par mois, et que beaucoup d'entre eux ne reçoivent que le SMIC* ». Pour mettre fin à cette situation financière, pour promouvoir les activités socio-culturelles, les responsables du foyer de Bobigny ont, récemment, demandé, au cours d'une conférence de presse, l'application des dispositions contenues dans la proposition de loi « *tendant à assurer la construction et la gestion démocratique des foyers de jeunes travailleurs* », déposée par le groupe communiste de l'Assemblée nationale à la fin de 1973 (2).

M. K.

(1) Les foyers de jeunes travailleurs qui ne sont pas « aidés » par une municipalité ou un conseil général ne peuvent bénéficier que du versement du demi-salaire d'un membre du personnel d'encadrement par le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire. Les caisses d'allocations familiales accordent éventuellement des « prestations de service » à des conditions très précises (un minimum de 50 % de résidents de moins de vingt ans et de 60 % assujettis au régime général d'assurance).

(2) M. Le Meur, député communiste de l'Aisne, qui a été nommé rapporteur de ce projet le 6 juin 1974, n'a pas encore, à ce jour, déposé son rapport.

SCIENCES

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN MUTATION

III. — Le Commissariat à l'énergie atomique, trente ans après

par DOMINIQUE VERGUÈSE

Le désir du gouvernement de mieux adapter la recherche scientifique aux besoins économiques et sociaux de la nation l'a amené à une double réforme, celle des organismes chargés de définir la politique scientifique au niveau interministériel, et celle du Centre national de la recherche scientifique. Il s'interroge aussi sur la mutation du Commissariat à l'énergie atomique, qui sera prochainement examinée à l'Elysée (« le Monde » des 22 et 23 juillet).

Le profil particulier acquis au fil des ans par chaque organisme de recherche dépend non seulement de sa mission originelle mais aussi de l'évolution de son secteur d'activité. La recherche scientifique fondamentale s'intéresse davantage que par le passé aux problèmes quotidiens et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) est amené à ouvrir ses laboratoires sur l'extérieur. De militaire et scientifique, l'atome est devenu industriel et commercial et le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), créé il y a trente ans, tente de s'adapter à cette mutation.

Donner aujourd'hui une définition du Commissariat n'est pas simple : à ses activités d'antan, il en a ajouté d'autres selon le développement de l'énergie nucléaire. Est-il un organisme de recherche en physique nucléaire ? Une entreprise industrielle qui met au point des réacteurs ? Une société qui produit des combustibles nécessaires aux centrales ? Poussé par ses activités de plus en plus diversifiées, le Commissariat a évolué vers une sorte d'entreprise publique dotée de nombreuses filiales dont il garde le plus souvent le contrôle. On verra, selon toute vraisemblance, dans les semaines à venir le Commissariat transformer en filiale l'un de ses principaux secteurs d'activité, celui de la production et du retraitement des combustibles nucléaires. Le C.E.A. pourrait prendre une participation dans la société Framatome (*le Monde* du 17 juillet) et regrouper ses activités de recherche fondamentale au sein d'un institut de physique. Deux comités interministériels en ont discuté les lundi 21 juillet et mercredi 23 juillet. La semaine prochaine, un conseil restreint à l'Elysée arrêtera la position du gouvernement.

Ainsi les activités de recherche fondamentale du C.E.A. (études de la matière et de l'atome notamment) seraient-elles de plus en plus distinctes de ses travaux de développement technologique (composants et systèmes entrant dans les réacteurs nucléaires ; ou encore petits réacteurs) et de sa fonction d'industriel. Le profil futur du Commissariat ne fait guère de doute : une sorte de holding industriel et public dont les activités de recherche, d'amélioration et de mise au point des réacteurs viendront à l'amont des activités de production de combustibles nucléaires. L'organisme qui détient la maîtrise du cycle des combustibles garde en effet droit à la parole.

Vivre avec son temps

Lointaine est l'époque où la mission du commissariat était simplement de développer la recherche atomique et où l'argent affluait sans limites. L'atome avait alors surtout un intérêt militaire, et la quête de la force était sans prix. Puis vint l'époque des réacteurs de puissance. Cette fois, le succès ne fut pas au rendez-vous, et la filière graphite-gaz mise au point en France fut abandonnée.

Mais, comme dans le domaine spatial, même une réussite partielle risque d'être fatale. Une fois les technologies spatiale et nucléaire mise au point sous la houlette des organismes publics, une fois que l'industrie en est devenue familière, ces organismes perdent, pour une part, leur raison d'être. L'industrie prend le relais et se met à construire seule des centrales nucléaires en série et des satellites.

Reste l'avenir. L'étude et la mise au point de nouvelles générations de réacteurs surrégénérateurs et à haute température nécessitent de très puissantes équipes d'ingénieurs et des investissements de centaines de millions de francs. Le C.E.A. accomplit ces travaux indispensables financés par l'Etat. Même l'amélioration des réactions existants appelle des investissements réguliers et importants que l'industrie a du mal à assurer. Aux Etats-Unis, par exemple, les quatre constructeurs de réacteurs à eau légère investissent ensemble, bon an mal an, environ 30 millions de dollars (environ 130 millions de francs) pour le développement, mais l'organisme public, l'ERDA (Energy Research and Development Administration), qui a en partie pour mission de mettre au point les réacteurs futurs, dépense encore 50 millions de dollars par an (près de 200 millions de francs) pour les études de sécurité des réacteurs existants.

Si l'ERDA met gratuitement à la disposition des industriels les résultats de ses études, il n'en est pas de même du C.E.A., qui a plutôt tendance à faire payer ses services et à vendre des licences à l'industrie. Aussi, le transfert des connaissances vers l'industrie ne se fait-il pas de façon aussi efficace qu'aux Etats-Unis. L'argent dépensé par le C.E.A. n'a certainement pas toutes les retombées commerciales qu'on pourrait concevoir. L'argument des syndicats, selon lequel l'argent des contribuables alloué au C.E.A. ne saurait profiter trop directement à l'industrie privée, vient soutenir à point nommé le désir de la direction de garder à cet organisme toutes ses raisons d'être. Plutôt que de transférer une trop grande partie de ses connaissances vers l'industrie, le C.E.A. préfère se transformer lui-même en industriel, ce qui ne satisfait pas davantage les syndicats, qui protestent contre les changements de statuts de personnels que cette « privatisation » risque d'entraîner.

On ne compte plus, désormais, le nombre de petites sociétés filiales que le C.E.A. a créées depuis 1970, tantôt avec, tantôt sans la participation d'entreprises industrielles. Ces deux dernières années, deux départements, groupant chacun deux cents à trois cents personnes ont été aussi transformés en filiales. La Compagnie internationale de services en informatique (CISI) groupe désormais les activités informatiques du C.E.A. et Technicatome les activités d'engineering. Cette dernière met aussi au point de petits réacteurs à eau légère pour la propulsion navale et la production de vapeur.

L'accélération du programme d'installation de centrales nucléaires en France vient de redonner toute son actualité à l'idée de transformer en filiales non plus un secteur restreint mais presque un tiers du C.E.A. Il s'agit du secteur des productions, avec environ huit mille personnes sur les vingt-cinq mille que compte le C.E.A. Ce secteur couvre l'ensemble des activités du C.E.A. dans le domaine des combustibles nucléaires : prospection de nouvelles réserves d'uranium, extraction, raffinage du minerai, transformation pour enrichissement, fabrication et retraitement des éléments combustibles. Toutes ces activités, autrefois expérimentales, ont d'ores et déjà pris un caractère commercial et industriel.

Des investissements considérables

Certaines des opérations qui se succèdent au cours de ce cycle sont déjà assurées par des filiales du C.E.A., comme par exemple, l'extraction du minerai ou la fabrication d'éléments combustibles. Mais, cette fois, le C.E.A. créerait une grande filiale dont il détiendrait la totalité des actions, ce qui lui permettrait de garder ainsi la maîtrise du cycle du combustible.

Dans les années à venir, ce secteur aussi aura à faire des investissements considérables, ne serait-ce que pour continuer la prospection de nouveaux gisements d'uranium à l'étranger et en France, et pour construire de nouvelles usines d'enrichissement et des usines de retraitement. Mais le traitement, l'enrichissement du minerai, la fabrication d'éléments combustibles amèneront aussi des rentrées d'argent et, dans plusieurs années, cette filiale pourrait parvenir à équilibrer son budget.

Tout en devenant de plus en plus commerciales, ses activités resteraient aussi, grâce à cette politique de filiale, sous le contrôle du gouvernement français. Le danger de voir des sociétés étrangères prendre des participations majoritaires à l'affaire, comme elles l'ont déjà fait chez le principal constructeur de centrales nucléaires, Framatome, serait écarté.

Le second volet de la réorganisation du C.E.A. pourrait bien être la prise de participation du C.E.A. dans Framatome. En rachetant une partie des parts de Westinghouse dans cette société, le gouvernement retrouverait le contrôle de son industrie nucléaire, tandis que le C.E.A. coopérerait plus étroitement avec l'industrie française et américaine à l'amélioration des centrales nucléaires. De son côté, la société Westinghouse, qui, avec l'annulation ou le retard des commandes de centrales nucléaires aux Etats-Unis, traverse une période difficile, trouverait dans le C.E.A. une agence dotée de grandes installations d'essai et possédant des acquis technologiques importants.

Un institut de physique

La transformation en filiales du secteur de production et la prise de participation de Framatome auraient pour avantage de laisser intact le potentiel intellectuel et technique du commissariat, tout en orientant ses activités, de plus en plus, vers des préoccupations industrielles.

Il ne resterait plus qu'à transférer les activités de recherche fondamentale du C.E.A. à un institut de physique. C'est peut-être cette création qui interviendra la première. Les laboratoires de recherche, qui ont, cette année, un budget de 600 millions de francs sur un total de 2 milliards pour le secteur physique du C.E.A., acquerraient un statut particulier et leur direction serait confiée à un directeur désigné par le Commissariat, assisté par un comité scientifique élargi comprenant des représentants d'autres organismes, par exemple du C.N.R.S. Ce secteur d'activité, tout en restant en relation avec les centres nucléaires orientés vers les applications et le développement, s'ouvrirait ainsi un peu sur l'extérieur et coordonnerait davantage ses recherches avec celles qui sont menées ailleurs.

Tandis que cet institut de physique se rapprocherait des laboratoires du C.N.R.S. et des laboratoires universitaires, le reste du C.E.A. se rapprocherait de l'industrie. Il existe là probablement un risque de rupture pour l'avenir. Mais, si le C.E.A. préfère devenir une entreprise presque industrielle plutôt que de transférer son savoir à l'industrie, il ne pourra pas, à terme, éviter de considérer les recherches fondamentales comme une activité annexe et marginale.

Cette orientation actuelle est, en définitive, en partie inverse de celle du C.N.R.S. Les laboratoires de cet organisme s'ouvrent sur l'extérieur, mais les chercheurs ont souvent mis le gouvernement en garde contre la tentation d'asservir trop étroitement les programmes aux préoccupations du moment (écologie, énergie, santé, alimentation). Ce qui empêcherait les chercheurs de mettre en œuvre des idées originales et nouvelles pouvant déboucher ultérieurement sur des applications intéressantes et ce qui stériliserait le potentiel intellectuel du C.N.R.S. Il faut laisser à l'imagination une partie de ses droits. En revanche, la survie du C.E.A. semble surtout dépendre d'une association de plus en plus étroite avec l'industrie nucléaire et d'une mutation vers une entreprise multiforme soucieuse à la fois de développement technologique et d'activité commerciale.

FIN

SOIXANTIÈME JOUR DANS L'ESPACE POUR LES COSMONAUTES DE SALIOUT-4

Les deux cosmonautes soviétiques Piotr Klimouk et Vitaly Sevastianov ont passé, ce mercredi 23 juillet, leur soixantième jour à bord de la station Saliout-4. Ils ont ainsi largement battu le record soviétique de durée d'une mission spatiale (un mois), mais il ne semble pas qu'ils approcheront le record américain de quatre-vingt-quatre jours avec la station orbitale Skylab. Tout laisse, au contraire, prévoir qu'ils vont bientôt revenir sur terre. Leur actuelle occupation est de préparer la station pour qu'elle continue de fonctionner après le départ de ses occupants. Ce qui n'implique nullement qu'elle doive recevoir de nouveaux occupants.

Les cosmonautes auront accumulé en deux mois un nombre impressionnant de résultats scientifiques. Ils ramèneront sur la Terre six cents spectrogrammes de différentes régions du Soleil, des enregistrements en rayons X de dix sources stellaires et de nombreuses autres observations astronomiques. En près de mille révolutions autour du globe, ils auront photographié dans différentes bandes spectrales le territoire soviétique. Ils se sont enfin livrés à de nombreuses expériences biologiques et médicales, essayant, en particulier, un type nouveau de scaphandre où la partie inférieure du corps est soumise à une pression plus faible que la partie supérieure.

● *Le véhicule Apollo doit larguer, ce mercredi 23 juillet, le sas qui permettait la jonction avec Soyouz.* Une série de pirouettes sur lui-même lui permettra, comme avec une fronde, de lancer devant lui, et sur la même orbite, le sas de passage. Quand celui-ci se sera éloigné de 500 kilomètres, Apollo entreprendra de le suivre et de mesurer en permanence la distance qui les sépare. Ce qui permettra la détection d'anomalies du champ terrestre de gravitation. Apollo doit amerrir dans le Pacifique jeudi 24 juillet en soirée.

ÉDUCATION

SES, TRANSPORTS SCOLAIRES, PROGRAMMES, EFFECTIFS DES CLASSES...

comité des usagers de l'éducation» a présenté une mosaïque de revendications

**comité des usagers de l'éducation » vient
lettre à M. René Haby, ministre de l'édu-
quatre-vingt-sept propositions destinées à
r les relations entre cette énorme admi-
n et son public. Mis en place au début de
— comme d'autres auprès d'autres minis-
- ce comité comprend quinze membres :
parents, trois élèves, quatre enseignants,
iseur, un attaché d'administration univer-
un maire. Il est présidé par M. Bernard-
d, député réformateur des Hautes-Alpes.**

Ces propositions représentent une véritable mosaïque de revendications, où se mêlent questions importantes et points de détail. La plupart reflètent bien les préoccupations quotidiennes, parfois catégorielles, des « usagers » représentés. Si certaines présentent un véritable intérêt, elles ne sont pas, dans l'ensemble, très novatrices. Bien des propositions figurent même depuis longtemps parmi les revendications de syndicats d'enseignants, d'associations de parents ou d'élèves. Peut-être le comité des usagers sera-t-il mieux entendu ?

bourses un peu plus
ies.

premières propositions
ent les bourses : le comité
téressé à celles-ci à la de-
du ministre de l'éducation,
il l'a lui-même précisé
ent. Le comité ne remet
question le système d'attri-
mais il suggère que le
ond » des ressources don-
droit à une bourse soit
sur le coût de la vie, et que
rses elles-mêmes augmen-
ans les mêmes proportions
allocations familiales. Le
souhaite aussi accorder un
x « points de charge » sup-
taires (entraînant des
s un peu plus élevées) aux
s de trois enfants ou plus,
raux et aux enfants élevés
n seul parent.
tre part, « *l'Agence natio-
our l'emploi devrait,* selon
ité, *indiquer systématique-
à chaque nouveau chômeur,
peut solliciter une bourse
oire, même au-delà de la
imite de dépôt de candida-*

nsports scolaires : harmo-
er les horaires.

gt-quatre propositions, pas
, concernent les transports
es dont l'organisation et le
ement posent de nombreux
mes aux parents et aux
ipalités. Pour « *donner une
té absolue à la pédagogie
s transports scolaires* », le
é estime notamment que
*oraires de transport doivent
ter aux horaires de cours
n le contraire. Une com-
n des horaires scolaires de-
être réunie chaque année par
ecteur d'académie* », afin
moniser les horaires entre les
ssements d'une même ville.
as d'impossibilité d'ajuster
oraires des transports et des
, « *il convient d'assurer la
des enfants à l'intérieur des
issements* ». Dans l'enseigne-

ment secondaire, il suffirait de mettre des salles à la disposition des élèves ; dans le primaire, la surveillance des enfants reviendrait aux instituteurs — ou en cas de refus à une tierce personne — rémunérés par l'Etat et la commune. Le comité propose aussi la « *réduction impérative à trente minutes de la durée maximum du transport* ». Il suggère, d'autre part, que les « seuils » de distance de l'établissement scolaire, qui donnent droit à une subvention de l'Etat, soient abaissés, et que les élèves y aient droit jusqu'à dix-huit ans, et non plus seize comme aujourd'hui.

Le comité fait de nombreuses propositions fort précises, sinon pointillistes, pour la sécurité dans les cars et aux arrêts.

● **Enseignants : priorité au rapprochement des époux.**

Pour les enseignants, le comité s'est surtout préoccupé des conditions de mutation. Il retient comme critères prioritaires le rapprochement des époux et la santé du fonctionnaire et de sa famille, puis l'ancienneté, la valeur professionnelle, le nombre d'enfants et... le retour dans l'académie de naissance.

En revanche, il supprime le critère de grade. Celui-ci, pour le comité, ne devrait pas non plus entraîner de différences d'obligations de service pour les enseignants : celles-ci devraient dépendre du cycle où ils enseignent (actuellement, les agrégés doivent en principe quinze heures de cours par semaine, les certifiés dix-huit, les professeurs de collège vingt et une, etc.). Les indemnités données aux professeurs principaux devraient aussi être les mêmes pour tous.

● **Allégement des programmes et des effectifs.**

Après beaucoup d'autres organisations, le comité des usagers demande l'allégement des programmes, la réduction des effectifs des classes (trente élèves au maximum en maternelle, vingt-cinq en primaire et dans le premier cycle du second degré, trente dans le second cycle) et de la taille des établissements (mille deux cents élèves au maximum pour un lycée, neuf cents pour un C.E.S., six cents pour un C.E.T., dix classes pour les écoles primaires et six pour les maternelles), la généralisation du tiers-temps pédagogique dans l'enseignement élémentaire...

Le comité souhaite ensuite, pêle-mêle, « *l'utilisation des enseignants accomplissant leur service national pour l'encadrement des classes vertes, de mer et de neige* », voire pour le remplacement d'enseignants absents ; la création de « services d'accueil » à chaque rentrée dans toutes les inspections académiques et pratiquement tous les établissements secondaires ; des facilités d'accueil pour les candidats aux C.A.P. et B.E.P. ; le raccourcissement des délais d'affectation des élèves dans les établissements ; la suppression des droits d'inscription pour les examens organisés par le ministère de l'éducation et la « *création de homes d'accueil pour les petites vacances des enfants des mariniers et des forains* ».

Le comité n'a pas oublié les élus locaux : « *La commission académique de la carte scolaire doit entendre tout maire ou tout conseiller général qui en fait la demande.* »

Enfin, « *toute demande adressée aux services de l'éducation doit faire l'objet d'une réponse, même négative* ».

Souhaitons que le comité des usagers n'ait pas à se contenter de ce genre de réponse à ses propositions de la part du ministre de l'éducation. Celui-ci, pour l'instant, s'est contenté de déclarer qu'il « *les étudiait attentivement* ». — C. A.

ADMISSIONS AUX CONCOURS DES GRANDES ÉCOLES

● **Ecole nationale supérieure de chimie de Paris :**

MM. François Gallet, Marc Leroy, Siret, Bennaceur, Pierre Rouy, Planchais, Guetta, Gressier, Bouvarel, Formey-de-Saint-Laurent, Snabre, Leray ; Mlle Garnero ; MM. Pessis, Labastie, Lares ; Mlle Miguet ; M. Gignac ; Mlle Tarazinska ; MM. Ponceist, Simonnin, Pillu, Chavanet, Dominique Parmentier, Kerberve, Lussiez, Coutier, Gazaix ; MM. Rauzier, Le Men ; Mlles Righini, Livrelli ; MM. Guillaumond, Monteillier, Guedeney, Esmieu, Schwartzentruber, Mathonnière, Bellaigue de Bughas, Servais, Wallach, Tarizzo ; Mlle Sellmann ; MM. Naud, Croquette ; Mlle Mazuel ; MM. Batisse, Sallnier ; Lever, Chanfray ; Mlle Martine Viard ; MM. Natta, Rioual, Segalen, Gruget.

● **Ecole normale supérieure (rue d'Ulm).**

Section lettres :

MM. Zoberman, Duboscelard, Lachaussée, Chauvaux, Bertrand Chauvet, Fontanier, Jean-Denis Berger, Bjai, Pascal Maubert, Naugrette, Porée, Tristan Florenne, Vital Rambaud, Rondouin, Dauvois, Rowe, Zinsou-Derlin, Bobillon, Desvaux, Galano, Alexandropoulos, Moeglin, Jean-Noël Pascal, Sicard, Bérard, Littardi, Eric Fontaine, Olle, de Bigault de Cazanove, Bottineau, Philippe Dulac, Bruno Leroux, Cazes, Colrat, Laize, Matheron, Bernard Mouton, Ourvoual, Hoarau, Sheringham, Vondrus-Reissner, Salazar, Tamisier, Delame, Olombel, Terrien, Peter, Lagnau, Guiraud, Venturini, Canoville, Hébert, Volta.

ADMISSIONS AUX AGREGATIONS

● **Italien :**

M. Abbrugiati (6e) ; Mlles Bellolí (20e), Besagni (12e), Bianchini (11e), Boudard (17e ex aequo), Bouzaher (13e) ; Mmes Calvanese, née Pouillot (7e), Cassac, née Santoni (9e) ; M. Cassac (14e ex aequo) ; Mlle Falletta (16e) ; Mme Gaben, née Pinel (14e ex aequo), Mlle Marie-Octavie Georges (8e) ; M. Giuliana (1er) ; Mmes Grillon, née Raymond (21e), Julien, née Bassetti (3e), Mlle Marras (19e) ; Mme Tranchida, née Le Breton (4e) ; M. Vendrame (2e) ; Mlles Viallon (5e), Villedieu (17e ex aequo) ; M. Zancarini (10e).

● *Paul VI*, s'adressant récemment aux chefs d'établissements de l'enseignement technique privé, leur a demandé avec beaucoup d'insistance de poursuivre leur tâche malgré les difficultés rencontrées : « *Vous devez être le levain évangélique dont la société et le monde du travail ont besoin.* »

CARNET

Naissances

— Le docteur François Depretz et Mme, née Anne Abramowicz, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alain,

à Paris, le 11 juillet 1975.
24, rue de l'Entrepont,
37400 Amboise.

— Le docteur Pierre Caillens et Mme,
Marie-Laure et Christophe,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien,

le 20 juillet 1975.
34, rue Charles-Baudelaire,
75012 Paris.

— Jean-Philippe
et Christine Astoin
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marie-Florence,
Anne, Nathalie, Odile,

le 19 juillet 1975.
1 bis, rue Raymond-Gréban,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Le docteur Jean-Pierre Rabourdin et Mme, née Joëlle Nivet, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Marine,

le 19 juillet 1975.
1, rue Arthur-Honegger,
94440 Santeny.

— M. et Mme Bertrand de Looz ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre-Alexandre,

le 16 juillet 1975.
51, rue Ambroise-Paré,
37400 Amboise.
342 East 67 Street New-York.

Mariages

— M. et Mme Jean Feidt ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille

Catherine
avec
Miguel Angel Cabeza,

le 29 juillet 1975.
Villey-Saint-Etienne,
54200 Toul.
Tucupido (Venezuela).

— Mme Marie-Madeleine Krust,
M. et Mme Guy Bernède,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Violaine
et
Jean-Pierre,

qui sera célébré le 16 août 1975, à Poueyferre (Hautes-Pyrénées).
105, boulevard Lefebvre,
75015 Paris.
32, avenue Guynemer,
33830 Cazaux.

Décès

— Le professeur et Mme Pierre Aboulker et leurs enfants,
Mme Raphaël Aboulker et ses enfants,
M. et Mme André Carrus et leurs enfants,
Mlle Denise Valensi,
Le professeur et Mme José Aboulker,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Stéphane ABOULKER,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu à Paris le 17 juillet 1975.

— Saint-Jean par Pisciatello - Bastelica (Corse).
Mme Nonce Benielli, née Chavigny,
M. et Mme Jacques Spiess et leurs enfants,
M. et Mme Alain Benielli et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Nonce BENIELLI,

leur époux, père et grand-père, survenu le vendredi 4 juillet 1975, dans sa soixante-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu le dimanche 6 juillet à Bastelica (Corse).
Saint-Jean par Pisciatello.
20000 Ajaccio.

— Mme Jacques Bigiaoui,
M. et Mme Yves Bigiaoui,
Mlle Joëlle Bigiaoui,
Le docteur Edmond Bigiaoui, Mme et leurs enfants,
Me Paul Bonan, Mme et leur famille,
M. et Mme Max Marek et leurs enfants,
Les familles Bigiaoui, Chiche, Fogler, Tayeb, Castro, Bijaoui,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur cher et regretté

Jacques BIGIAOUI,
industriel à Tunis,

leur époux, père, beau-père, frère, oncle, cousin et allié, décédé à l'âge de soixante-deux ans.
La levée de corps aura lieu au 25, quai de Corse, 75004 Paris, le 24 juillet 1975 à 8 h. 30.
On se réunira au cimetière de Pantin-Parisien, à 9 heures.
Les prières seront dites le samedi 26 juillet, à 11 heures, à l'Oratoire, 17, rue Saint-Georges.
11, rue de Suez,
75018 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges BOUDIN,
née Suzanne Guédy,

survenu le 18 juillet 1975 à son domicile, munie des sacrements de l'Eglise.
De la part
du professeur Georges Boudin, de l'Académie de médecine,
de Mlle Marie-Jeanne Boudin, sa fille,
de M. et Mme Jean-François Guédy, architecte, son frère et sa belle-sœur,
de M. et Mme Pierre-Claude Baglin et leurs enfants,
du professeur agrégé et Mme André Vacheron et leurs enfants, ses neveux et nièces,
et de toute la famille.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité le 22 juillet 1975 en l'église Saint-Germain-des-Prés, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Fontenay-aux-Roses.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Roger Bouin,
M. et Mme Alain Gimel,
Dominique et Pascal Gimel,
ont la douleur de faire part du décès du

vétérinaire général
BOUIN,

officier de la Légion d'honneur,
survenu le 21 juillet 1975, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Le service religieux protestant aura lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 24 juillet, à 9 heures, en la chapelle de l'hôpital militaire Begin à Saint-Mandé (94), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille à Rouille (86).

— Le sénateur, maire,
La municipalité et le conseil municipal de Versailles,
ont le regret de faire part du décès, survenu à Vannes le 21 juillet, de

M. André CADORET,
maire adjoint,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des palmes académiques,
titulaire de la médaille d'honneur
départementale et communale.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Symphorien à Versailles.
— Une notice nécrologique a paru dans « le Monde » du 23 juillet.

— Mme Robert Chivot,
Mme Jean-François Chivot, Laurent et Sophie,
Le docteur et Mme Jacques Pinaire, Agnès, Laurence et Cécile,
Mlle Edith Chivot,
Les familles Chivot, Hermieu, Corbière, Massieu, Legrand, Seigneur, Rajon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CHIVOT,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil des Mines,
pharmacien,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le mardi 15 juillet 1975, en son domicile, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de soixante et onze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le vendredi 18 juillet 1975, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
38, rue Boileau,
75016 Paris.
26, rue Jean-Mermoz,
75008 Paris.

— Aix-en-Provence.
Les familles Gay, Gascuel, Arbelet, Neyret et leurs alliés
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien GAY,
directeur *honoraire* de l'ENSAM,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 juillet 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu le 22 juillet.

— Mme Bernard Geisenberger, née Claude Hardy,
Pascal et Corinne Geisenberger,
Ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Geisenberger et leurs enfants,
M. et Mme Hervé de Looze et leurs enfants,
M. et Mme Guy Flottes et leurs enfants,
Ses frère, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Mlle Geneviève Fleury,
Toute la famille et tous ses amis,
La direction et le personnel du groupe Hardy-Tortuaux et Frères,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard GEISENBERGER,
docteur en droit,
président de chambre honoraire
au tribunal de commerce
de Paris,
membre de la chambre
de commerce et d'industrie
de Paris,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 22 juillet 1975, à l'âge de cinquante-trois ans.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu à Heurtevent (Calvados), berceau de sa famille, le jeudi 24 juillet 1975, à 10 h. 30.
178, rue de Courcelles,
75017 Paris.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Mme Goldschild, née Suzanne Chatwynd, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses frères, sœur et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GOLDSCHILD,

survenu, à Paris, le 13 juillet 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
87, rue Pelleport,
75020 Paris.

— Mme Jacques Orléans,
Le docteur et Mme William Gerstein et leurs enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Jacques ORLEANS,

survenu le 22 juillet, après une cruelle maladie.
Les obsèques auront lieu le 24 juillet, à 10 h. 30, au cimetière de Bagneux.

— Mme Maxime Paroutaud,
M. et Mme Robert Paroutaud et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxime PAROUTAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu, à Paris, le 16 juillet 1975, dans sa soixante-dix-septième année.
Le service religieux a eu lieu à Paris, l'inhumation à Nogent-sur-Marne, le 23 juillet 1975.
61, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.
80, rue de Plaisance,
94130 Nogent-sur-Marne.

— Mme Alexandre Persitz, son épouse,
Michel et Daniel Persitz, ses fils,
Jonathan Persitz, son petit-fils,
Ses proches et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre PERSITZ,
architecte D.E.S.A.,
ancien déporté d'Auschwitz,

survenu le 15 juillet 1975, à l'âge de soixante-cinq ans.
Ses obsèques ont lieu dans l'intimité, le 18 juillet 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'Agence Hasume et Persitz a la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre PERSITZ,
architecte D.E.S.A.,

survenu le 15 juillet 1975.

— Olga Horstig-Primuz,
Vera Primuz,
Zora Horstig,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, gendre,

VJEKOSLAV PRIMUZ,
ancien diplomate,
chevalier de la Légion d'honneur,

mort subitement en Yougoslavie.
Ses obsèques auront lieu dans l'intimité, samedi 26 juillet, à 10 h. 30, à l'église de Pailly (Yonne).
19, rue Eugène-Manuel,
75016 Paris.
6, rue Paul-Saunière,
75016 Paris.

Remerciements

— M. et Mme FRANCHETERRE
Et leurs fils,
très sincèrement touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur cher fils

Denis,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur, par leur présence et leur message, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— Une messe pour

Louis SAUZIN,
doyen honoraire
de la faculté des lettres
de Rennes,

sera célébrée pour le jour anniversaire de son décès, le 24 juillet, à 12 heures, en l'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon, où il fut baptisé.
Mme Sauzin,
Espédaillac 46320 Assier.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



Visites et conférences

JEUDI 24 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., place Roger-Levanneur, à Montmorency, Mme Bachelier : « Montmorency ». — 15 h., grille d'honneur du château, Mme Bouquet des Chaux : « Le parc de Sceaux ». — 15 h., 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Mme Legregeois : « Coquillages du monde ». — 15 h., métro Monge, Mme Oswald : « Charme et restauration du quartier Mouffetard ».
15 h., métro Mabillon : « Les jardins de Saint-Germain-des-Prés - Les caves - L'abbaye » (A travers Paris). — 15 h., pied de la tour Saint-Jacques : « Itinéraire surprise aux anciennes Halles » (Mme Hager). — 15 h., devant la poste, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand).

SOCIÉTÉ

Les incidents de Villejuif

LES TRAVAILLEURS D'ALGÉRIE ET D'AFRIQUE NOIRE RÉFUTENT LA THÈSE DE LA RIXE RACIALE

Après les incidents survenus, les 13 et 14 juillet, entre les résidents algériens et maliens du foyer Sonacotra de Villejuif (*le Monde* du 16 juillet 1975), le comité des travailleurs algériens (C.T.A.) et le collectif des associations de travailleurs et d'étudiants africains en France ont donné, mardi 22 juillet, une conférence de presse, dans les locaux du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), 120, rue Saint-Denis, à Paris (2e).

Réfutant « *la thèse, destinée à tromper l'opinion démocratique française, d'une rixe raciale entre ressortissants des communautés algérienne et malienne* » et dénonçant « *l'affirmation fausse selon laquelle, traditionnellement et historiquement Algériens et Maliens ne s'entendent pas* », les responsables des différents mouvements ont tout d'abord protesté contre « *l'exploitation tendancieuse entretenue par une certaine presse autour des incidents de Villejuif* ».

Pour « *rétablir les faits dans leur réalité* », les associations participantes ont proposé de créer « *un comité d'information sur les faits de Villejuif et sur les conditions de vie des travailleurs immigrés dans les foyers d'accueil* ». Selon les responsables, « *bien davantage qu'un prétendu clivage entre les deux communautés, ce sont les conditions de vie et de travail faites aux immigrés, le climat existant au sein même du foyer, qui ont provoqué les incidents* ».

FEUILLETON

NUMERO 15

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française



Paris, été 1809. — Le commandant Rivière, convaincu de complot contre l'Empire et récemment évadé du Temple grâce à son ami, le beau colonel de hussards Henri de Solignac, se cache. Sa femme, Thérèse, adultère repentante, est venue implorer son pardon. Apparaît Solignac.

LES VISITES DU COLONEL

En apercevant une femme, qu'il n'avait pas vue tout d'abord, le beau Solignac salua avec son geste de politesse élégante, et n'ajouta pas un mot, attendant que Rivière parlât.

Au bout d'un moment, qui fut glacial, le commandant étendit enfin la main vers Thérèse immobile, et dit à Solignac, simplement, gravement :

— Ma femme !

Les yeux de Thérèse, éteints et gonflés, semblèrent s'illuminer tout à coup à ce nom. Elle se sentit comme inondée d'amère joie..

Solignac s'était incliné respectueusement, silencieusement, devant Thérèse.

— M. Sylvain Chambaraud, dit encore Rivière en désignant l'ex-conventionnel.

Solignac salua de nouveau et, comme s'il eût voulu rompre un silence qu'il devinait pénible :

— Je viens, dit-il à Claude, vous apporter une bonne nouvelle !

— Une bonne nouvelle ? Pour moi ? fit le commandant avec un de ces sourires mélancoliques où la déception met le doute. Quelle est-elle ?

— L'empereur revient. L'empereur à Paris, c'est la liberté pour vous !

— Comment cela ? dit Rivière en redressant la tête.

— Ce que je ne pouvais écrire, je le dirai. L'empereur ne m'a jamais rien refusé, et je veux...

— Lui demander ma grâce ? interrompit le commandant. Je vous prie d'oublier la pensée que vous avez eue, mon cher colonel.

— Il ne s'agit pas de grâce. Je ne fais de politique ni là ni ailleurs. Il s'agit de rendre le droit de vivre à un soldat qui a bien combattu pour son pays !

— Mais ce soldat est l'ennemi de l'empereur, il travaille à saper son pouvoir. Je n'accepterai rien de l'empereur ; je ne lui demande que des balles, si je le combats encore et que notre cause soit vaincue !

— Vous êtes incorrigible, dit Solignac.

— Plus que jamais, répondit gravement Claude Rivière. J'aime la liberté et je voudrais la donner à *mon pays ! C'est un amour,* celui-là, qui, dans son austérité, du moins n'a jamais trompé personne ! Tenez, dit-il en allant à Solignac, voulez-vous m'enlever une inquiétude et me rendre un nouveau service ?

— Je suis à vous de cœur et d'âme.

— Eh bien, ne vous occupez pas de moi, qui suis ici par la pensée et maître de ma destinée, attendant des lendemains qui n'arriveront peut-être jamais, mais dont l'espoir me fait vivre...

Je voudrais que la femme qui porte mon nom proscrit ne partageât ni mes dangers ni mon refuge... Chercher asile chez un des siens lui est interdit. Ce serait se livrer ! Trouvez-lui donc, colonel, un asile certain dans ce Paris où vous connaissez tant de gens...

— Je serai heureux de protéger, fût-ce un seul jour, Mme Rivière, dit Solignac en s'inclinant encore devant Thérèse interdite. Vous avez raison, commandant, et la noble femme qui a travaillé, comme moi, à votre délivrance m'aidera de nouveau dans cette œuvre de salut !

— Mlle de La Rigaudie ? fit Claude Rivière.

— Justement, dit Solignac. Il y a des êtres en ce monde qui semblent nés pour obliger toujours.

Pas plus que Solignac, Claude Rivière ne surprit le mouvement singulier qu'avait laissé échapper Sylvain Chambaraud, lorsque le nom de Mlle de La Rigaudie était venu sur les lèvres du commandant. Chambaraud, qui tenait Thérèse par la main, l'avait subitement lâchée pour se rapprocher de Solignac.

— Pardon, monsieur, dit-il, vous avez nommé tout à l'heure...

— Mlle de La Rigaudie, fit le colonel. Vous la connaissez ?

— Je connais son nom, dit alors *Chambaraud froidement. Nous* sommes, je crois, compatriotes ! J'étais député à la Convention pour le département de la Haute-Vienne.

— Alors, tous « pays » ! répondit Solignac. Je suis Limousin aussi !

— Le colonel Henri de Solignac, dit Claude Rivière.

— En effet, dit Chambaraud... Ce nom !...

Le visage d'ordinaire souriant de Solignac se rembrunit tout à coup, comme si l'ex-conventionnel eût fait allusion à ce nom de village porté par le colonel.

Le colonel mit une sorte de hâte à détourner sa propre pensée d'une telle idée, et se tournant vers Thérèse :

— Vous pouvez être certaine, madame, dit-il, que dans l'hôtel de Mlle de La Rigaudie vous serez en sûreté ! Je vous y conduirai quand vous voudrez...

***

Solignac n'eut point de peine à faire accepter à Mlle de La Rigaudie cette tâche de se constituer la protectrice de Thérèse. Mlle de La Rigaudie n'aimait ni l'Empire ni la République, mais il ne lui déplaisait pas que les jacobins impénitents fissent de l'opposition à l'empereur. D'ailleurs, Rivière était proscrit ; celle qui portait son nom se trouvait en péril. C'en était assez pour que la vieille fille prît parti pour Thérèse Rivière, bientôt installée comme une parente dans un appartement un peu isolé de l'hôtel.

Rivière en sûreté, Thérèse cachée, Henri de Solignac n'avait plus maintenant qu'à penser un peu à lui-même. Il s'était donné tout entier, avec une sorte d'heureux abandon, au sentiment qu'Andréina avait éveillé. Amour-goût plutôt qu'amour-passion : mais avec Andréina, savait-on *jamais où pouvait s'arrêter* l'amour ? Tout autre que Solignac eût été captivé pour la vie entière.

Le colonel s'était, fort heureusement, laissé séduire avec la volonté bien arrêtée de se reprendre quand bon lui semblerait. La guerre lui donnait du répit. Il aimait Andréina comme il eût choisi une *jolie fille à qui* conter fleurette durant une étape, entre deux batailles ou dans une courte garnison. Andréina sentait cela et pensait que, quelque pouvoir qu'elle eût sur cet homme, il pouvait fort bien lui échapper, et qu'il était, quoique fort épris, maître absolu de sa destinée.

— Vois-tu, mon beau colonel, lui disait-elle, les femmes comme moi sont des monstres d'égoïsme et d'indifférence jusqu'au jour où elles rencontrent un homme comme toi. Alors, celui-là, le maître, elles l'adorent. Et s'il les congédie ou s'il les repousse, elles en meurent. Aime-moi toujours, Henri !

Solignac disait vrai en assurant Andréina de son amour, mais il n'ajoutait pas que cette affection même commençait à lui peser. Epanoui brusquement comme une fleur hâtive à un de ces soleils qui brûlent plus qu'ils ne réchauffent, un tel amour était fait pour languir bientôt et se flétrir consumé.

Une seule chose donnait, aux yeux de Solignac, une saveur plus vive à cette liaison, c'était le danger que l'instinct ou la terreur de Castoret y voyait.

— Où sont les dangers, Castoret ? demandait Solignac.

— Une femme brune, venue du Midi.

— Oui, je sais ce que tu vas dire ; n'en parlons plus, si tu le veux bien ! Et attendons le premier coup de tonnerre pour crier que l'orage est proche !

***

Solignac ne devait pas attendre ce grondement de la foudre bien longtemps. La première visite qu'il fit à Claude Rivière lui montra que peut-être les pressentiments de Castoret avaient quelque fondement. Le colonel trouva Rivière absorbé, songeur, et le visage plus sévère encore que de coutume.

— Solignac, dit-il avec une certaine onction mélancolique, dans des temps comme les nôtres et avec une tâche pareille à celle dont je me suis chargé, nul n'est certain de voir se lever l'aurore du lendemain. Je puis disparaître brusquement comme tous ceux qui ont voué leur vie à une idée !... Eh bien, je mourrais torturé à l'idée de laisser vivant, triomphant, heureux, infâme, sur cette terre, un traître que je n'aurais peut-être pas pu atteindre, que je n'aurais pu châtier.

— Un traître ?

— Un Judas qui m'a ravi mon bonheur, qui a tué en moi la foi la plus vive que *j'avais en* une créature humaine, qui a désuni deux êtres qui s'aimaient — car elle m'aimait !...

— Thérèse ?

— Oui.

— Quel est cet homme ? demanda Solignac. Et comment se nomme-t-il ?

— Agostino Ciampi, marquis d'Olona.

Solignac recula, à ce nom, comme s'il eût été frappé d'un éblouissement. Ciampi ! Olona ! Il n'y avait pas à douter, c'était bien là le frère d'Andréina.

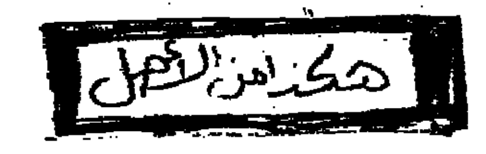
Il écouta, calme, s'efforçant de se contenir, le récit, sobre et profond, comme la vérité, que Rivière lui faisait de ses âpres douleurs et de ses espoirs de vengeance.

Puis, lorsque le commandant lui demanda s'il pouvait compter sur lui dans l'œuvre de colère comme dans l'œuvre de délivrance :

— Vous le pouvez, dit-il simplement.

Il revoyait, comme s'il avait encore devant lui le *marquis* d'Olona, il revoyait ce front insolent, ce regard qui n'allait pas droit comme une étincelante épée, mais qui se coulait sous les cils comme un serpent se glisse, et, par un phénomène étrange, cette fois les craintes chimériques de Castoret semblaient prendre corps aux yeux de Solignac ; et l'image *même d'Andréina* se transformait, se faisait bizarre et douteuse. L'aventure d'amour menaçait de se compliquer de quelque chose de nouveau et de militant. Le beau Solignac était enchanté.

(A suivre.)



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Archéologie nouvelle sur le Rhin

TOUR ...S MAINS

...NDRÉ CHASTEL



... de « dieu fleur » ...) romain, IIe - IIIe siècle.

NOUS sommes au cœur d'une grande époque d'archéologie : mais le temps de l'enregistrement passif des vestiges semble, à bien des égards, dépassé. Les découvertes dans le sol se multiplient chaque année, parfois chaque mois ; elles doivent naturellement être prises en charge par les agents du savoir, c'est-à-dire les spécialistes ; elles s'adressent aussi à l'imagination de tous, d'abord en raison des problèmes pratiques que posent l'exploration et la préservation éventuelle des vestiges, mais surtout parce que leur interprétation, voire leur préservation, peut donner lieu, si l'on s'en donne la peine, à des manifestations passionnantes pour la culture et propres à exciter la curiosité du public, par une sorte d'interrogation permanente, plus pressante que jamais, sur l'homme et son histoire.

Cette année est, paraît-il, l'année européenne des monuments et du patrimoine. Si l'on veut voir comment il est possible de se dégager des vues routinières et d'exploiter avec ingéniosité le prodigieux capital des formes et des choses du passé, c'est en Allemagne fédérale qu'il faut se rendre, et plus précisément à Cologne.

Qu'on le veuille ou non, nous ne sommes plus guère au temps des fouilles méthodiques et dirigées. Celles de Glanum, à Saint-Rémy-de-Provence, où l'on est arrivé aux résultats spectaculaires que l'on sait, restent une superbe exception. Ce qui règne, c'est l'archéologie de la surprise, voire de l'improvisation. Cela en raison du formidable remaniement en cours du parc immobilier et de toute l'organisation « logistique », comme l'on dit, de nos sociétés. Pour citer encore des exemples français, au Vieux-Port de Marseille, ou à Vienne, en Dauphiné, il a fallu de grands ou de petits travaux d'intérêt général, pour provoquer des trouvailles, finalement si remarquables qu'elles ont obligé à les suspendre ou à les infléchir. Dans d'autres cas, on a été moins scrupuleux. C'est pourtant clair : ce qui importe aujourd'hui dans les vieux pays aux multiples strates de civilisations superposées, c'est la vigilance à l'égard de tous les travaux publics et privés, et la rapidité d'intervention des compétences.

A en juger par les résultats que présente l'étonnante exposition « Visage nouveau du passé », à la Haus der Kunst de Cologne, les services allemands semblent avoir été sur tous ces points particulièrement attentifs et efficaces. On a là le bilan de trente années de cette archéologie improvisée, qui a réagi au défi de la situation prodigieusement confuse et mouvementée créée par l'écrasement sous les bombes, la reconstruction acharnée, l'expansion industrielle, la transformation ambitieuse de l'habitat, la multiplication des établissements publics, bref, la transformation générale de l'espace humain dans l'Allemagne de l'après-guerre. Tout est donc ici du nouveau. Cet inédit, soigneusement repéré et traité, est généralement attachant, parfois sensationnel ; tout cet apport est souligné par une mise en scène audacieuse et originale, et par une volonté délibérée d'accrocher l'attention, qui peut, de prime abord, faire froncer les sourcils aux savants austères, mais mérite, tout compte fait, la sympathie des amoureux fervents.

Les vedettes ? D'abord les longs poteaux de bois, à la partie inférieure bifide, taillés très sommairement en forme de figures masculines et féminines trouvés à l'automne de 1948 dans un marais, près d'Eutin, au nord de Lübeck : on pense un peu aux pieux des sources de la Seine, étudiés par Roland Martin. Plus de deux douzaines de ces « idoles » ont été découvertes, toujours dans des marais du Nord. On peut s'extasier sur le caractère « moderne » de ces figures, qui semblent inspirées de Miro. Mais, s'il est vrai qu'il remonte, comme tout l'indique, à l'âge de fer, ce « couple divin » va permettre d'affirmer que Tacite a menti ; ne dit-il pas que les Germains ne représentent pas leurs dieux ? Voilà tout un domaine obscur à repenser.

Le trésor de Straubing

Autre contribution capitale : le trésor de Straubing. Près de cette petite ville sur le Danube, entre Ratisbonne et Passau, qui était, aux temps romains, sur le *limes*, à la frontière de l'Empire, des labours profonds révélèrent en 1950 un véritable trésor, qui a pu être enfoui au troisième siècle de notre ère. Outre un assortiment d'outils plus ou moins rares, ce sont des statuettes, dont un délicieux Jupiter Dolichenus, à l'accoutrement farfelu, des jambières et masques de bronze pour hommes et pour chevaux, qui ont fait penser à des ornements pour fêtes et tournois. Ensemble fascinant, à rapprocher des fragments décorés d'une statue impériale trouvée en 1973-1974 en Wurtemberg. Dans le registre des tombes, qui est le gibier ordinaire de l'archéologue, trois ou quatre données particulièrement intéressantes : la sépulture traitée en chambre tapissée de bois, avec lit funèbre et ustensiles, d'un seigneur franc de 600 environ, découverte en 1955 à l'occasion des travaux d'une mine de lignite à Morken, en Rhénanie ; les squelettes d'un cheval et d'un chien, dégagés près de Munster en 1980, offrande propitiatoire, semble-t-il, liée à une construction « païenne » ; la femme bottée de Pelting en Bavière, dont le carbone-14 date le cercueil de 1110 environ... Il y a dix, vingt autres objets notables de cet ordre. On ne peut qu'apprécier la diversité de ce panorama : il permet de saisir d'un coup qu'à la faveur de la réorganisation matérielle de l'Allemagne il y a eu du nouveau sur le front de l'Est, entre le Schleswig et les Alpes. Mais le plus attachant n'est pas là.

Noir, rouge, or

Le docteur Hugo Borger, grand animateur de toute l'entreprise, n'a pas voulu élaborer une sorte de tableau de fouilles illustré. Son but a été d'obtenir, par une mise en œuvre calculée, dont il revendique la responsabilité, un effet de choc sur le public et d'arracher, pour la bonne cause — celle de l'archéologie active, — l'adhésion de celui-ci. Il y a réussi. Dans la première salle, aux parois noires, se déploient, autour des idoles-mâts de Braak, avec des jeux de projecteurs un peu wagnériens, les longues rangées de poteries, les objets épars sur les terrains restitués, tout l'appareil de la fouille consolidée, qui fait penser par moments à ce qu'André Leroi-Gourhan a si bien réalisé à Pincevent : le spectacle même d'une exploration archéologique.

La seconde salle, de couleur rouge, présente le monde romain : casques de bronze, stèles, autels votifs comme ceux des curieuses déesses-mères, ou *matronæ*, et tout ce modeste et précis attirail de la vie quotidienne, pain bénit de l'archéologue, qui devient pour le public l'occasion d'une sorte de familiarité rétrospective. La dernière salle, drapée d'or, regroupe tout ce qui, du quatrième au onzième siècle, illustre, toujours à partir de pièces récemment retrouvées, les mœurs et les équipements de ces « barbares » qui ont désarticulé, aboli, puis redécouvert le monde romain. Là encore, refusant délibérément l'isolement et la valorisation de l'objet, on a étalé des amas, exposé comme à l'état brut la découverte du vestige : par exemple, la coupe d'un dépotoir-latrine de l'époque carolingienne (près de Lübeck) qui met sous les yeux l'accumulation un peu décourageante des détritus, où la stratigraphie défie l'histoire.

Il y a quelque leçon à tirer de cette initiative. Grâce à cet étonnement provoqué devant les choses terre à terre, grâce à ce besoin de s'interroger, l'archéologie cesse d'être une pratique routinière. Mais avec, ici, deux arrière-pensées qu'il est impossible de négliger. D'abord, l'exposition insiste sur l'immédiat, le quotidien, tout ce qui, dans la condition humaine, se répète et se maintient indéfiniment. Ce n'est pas la belle pièce qui compte : jamais on n'a été plus loin de l'optique habituelle du musée ; c'est l'amas des choses, l'interminable série des pots, comme les soixante-dix vases « acoustiques » carolingiens de Sainte-Warburge, à Merchede (ouest de Cologne), le mélange constant des pierres sculptées, de l'inépuisable terre cuite et du métal, à quoi se ramènent toujours, au moins jusqu'à nos jours, les dépôts de toute civilisation. Plus quelques produits merveilleux, comme le verre, dont, on le sait, la Rhénanie, et particulièrement Cologne, a été un producteur exceptionnel. Pour bien accuser cette orientation, les organisateurs ont élaboré un catalogue-magazine (1) un peu scandaleux, si l'on veut, par rapport aux normes habituelles. Il se vend, selon la formule adéquate, comme des petits pains. Titres accrocheurs, voire amusants, articles parfaitement au point, scientifiques et sans jargon. Opération réussie.

On a disposé des grues et des pelleteuses dans la cour du musée pour rappeler que l'archéologie est une activité « lourde ». Au rez-de-chaussée de la « Haus der Kunst », on peut voir les fours, les tableaux, les instruments techniques d'analyse, de mesure, de consolidation, etc., que comporte aujourd'hui la discipline : de l'identification du béton romain à la dendro-chronologie et au traitement des métaux. C'est l'archéologie à portes ouvertes. Et pourquoi pas ? Il s'agit de faire comprendre que les fouilles, si elles obéissent à des procédures convenables, permettent de parvenir à une interprétation profonde de la durée qui nous porte.

(Lire la suite page 10.)

(1) « *Römer-illustrierte* », nº 2, édité par les musées historiques de Cologne, sous la direction de H. Borger et de G. Biegel, avec le concours d'une centaine de spécialistes. Le nº 1 de ce magazine d'un nouveau genre a paru il y a un an, à l'occasion de la réouverture du « Römisch - germanisches Museum ».

...U MUSÉE NATIONAL « MESSAGE BIBLIQUE » DE NICE

...embrandt ...hez ...hagall

...EMBRANDT sur la Côte d'Azur. C'est la première fois que l'œuvre ... grand Hollandais descend ...r les rivages méditerranéens ... période de vacances. Peu ... musées songent à orga...ser une exposition Rem...andt devant les frais d'assu...nces prohibitifs qu'elle ...traîne. Mais à quel musée ...tre que le « Message bibli...e » Marc Chagall de Nice ...venait-il d'entreprendre une ...position consacrée princi...lement à l'œuvre biblique ...Rembrandt ? Le tiers des ...atre cent cinquante tableaux ...: une même proportion de ...œuvre graphique du maître ...e Leyde sont un récit inspiré ...es Ecritures Saintes. On ne ...ous en montre ici qu'une ...artie : trente dessins, cent ...ravures, et, en guise d'intro...uction, trois tableaux, prêtés ...ar les musées nationaux, ...insi que par des musées hol...andais, allemands et suisses.

Mais qu'on ne s'attende pas ... de grandes pages héroï...ques : les dessins de Rem...brandt sont souvent grattés ...ur de tout petits pans de ...papier sur lesquels le bruit ...du roseau trempé d'encre ...noire semble poursuivre en...core son crissement.

Il y a cinquante ans, Chagall concluait Ma Vie, *son autobiographie de peintre, sur l'incompréhension des hommes, et terminait par cette phrase qui le consolait de tout :* « Je suis certain que Rembrandt m'aime. » *Une chose est sûre cependant : Chagall aime Rembrandt. Il le reçoit chez lui, avant tout autre peintre, au « Message biblique », musée national dédié à la peinture de la spiritualité.*

Trois siècles avant l'enfant de Vitebsk, le huitième fils d'un humble meunier de Leyde avait fait d'une partie de son œuvre un récit biblique. Même les rabbins, les philosophes, les vieillards et les fiancées juives dont il prenait les modèles au quartier de la Breestraat où il habitait à Amsterdam, Rembrandt les peignait comme des personnages du royaume de Judée : des prophètes, des Rois mages, des patriarches de Samarie et des héroïnes du Cantique des cantiques. La familiarité du peintre avec la Bible a certainement transformé l'œuvre en même temps qu'évoluait l'homme. La trajectoire de Rembrandt passe par une longue galerie de portraits de bourgeois en costume et de bourgeoises en Flore à la mode du dix-septième siècle, avant de déboucher sur de grandes œuvres où il se laisse aller à son rêve intérieur empreint d'un étrange mélange de sensualité et de spiritualité. Or tous ces dessins préparent des tableaux. Ce sont des études, des esquisses, des explorations. Jamais des œuvres définitives.

« La vérité est ce qu'il y a de plus beau »

Il en va de même pour certaines gravures qui annoncent souvent des peintures. David prenant congé de Jonathan ; Jacob raconte ses songes à ses enfants ; l'Annonce au berger ; le Christ au Jardin des oliviers... *Tous ces dessins, parfois sous plusieurs variantes, sont des « préméditations » pour des tableaux. De même que* le Sacrifice d'Abraham *esquisse fugitivement le chef-d'œuvre du musée de l'Ermitage à Leningrad et* Tobie rendant la vue à Jacob *celui de la Stadtsgalerie de Stuttgart. Quelques traits, presque rien, suffisent à faire un dessin. Quel pouvoir suggestif !* La Lapidation de saint Etienne *est liquidée en quelques annotations et* le Christ porté au tombeau *en une trajectoire d'encre. Jamais rien que l'essentiel dans ces graffiti : ni décor ni fioritures. Et chaque fois le miracle d'un dessin dont la fiction se transforme en réalité dès lors que le regard s'y engage.*

Delacroix, qui lui aussi voyait en Rembrandt un frère, n'avait pas hésité à écrire : « Peut-être découvrira-t-on que Rembrandt est un beaucoup plus grand peintre que Raphaël (...). Je trouve en moi à mesure que j'avance dans la vie, que *la vérité* est ce qu'il y a de plus beau et de plus rare... »

Or que voulait Rembrandt ? Peindre la vérité. *Une vérité ressentie, suggestive certes, expressionniste avant la lettre, sans le fard des conventions et, le cas échéant, au prix de la laideur. Il entraîne aussi la peinture dans une voie nouvelle qui lui fera gagner l'admiration des générations à venir mais qui, en attendant, lui fait perdre l'estime de ses clients, qui voulaient, eux, des « portraits ressemblants », autrement dit un peu plus beaux que nature. Pourtant, Rembrandt Harmenszoon van Rijn, né peu après son siècle en 1606, voulait être peintre d'histoire. Il avait rêvé de composer des images et a finalement laissé des poèmes agités d'émotion que nul autre n'a portés à un tel degré de force confuse et complexe.*

C'est d'ailleurs en tant que peintre d'histoire que Rembrandt abordé la Bible, l'Ancien et le Nouveau Testament. Comment voir autrement ses dessins montrant Salomon proclamé roi *ou bien les deux états — celui du Petit Palais et celui de Dresde — de l'extraordinaire gravure* Ecce homo, *sinon comme des « illustrations » de thèmes historiques ? On suivra également la trajectoire de Rembrandt à travers l'une des trois peintures exposées au Message biblique :* Anna accusée par Tobie du vol d'un chevreau.

C'est un étrange tableau dans l'œuvre de Rembrandt, chez lequel on ne retrouvera plus ce réalisme terre à terre et anecdotique. C'est un Rembrandt d'avant Rembrandt, peint à l'âge de vingt ans, encore sous l'influence de son maître Pietr Lastman, qu'il bat sur son propre terrain. On n'y perçoit pas encore le conflit de l'ombre et de la lumière qui devait par la suite régler son œuvre à contre-courant de la peinture hollandaise.

« La double rencontre du caravagisme et de la Bible »

Chagall, qui depuis si longtemps regarde l'œuvre de Rembrandt et auquel il arrive de se nourrir de son exemple, a sa petite idée sur la transformation de ce portraitiste hollandais en colosse de la peinture de tous les temps : « Il lui a fallu la conjonction d'une double rencontre : le caravagisme, dont le clair-obscur a bouleversé la lumière dans la peinture, et la Bible, qui est le livre de tous les drames. »

On le voit dans la gravure qui a tant illustré la Bible, avec un art d'ombre et de lumière obtenu à force de traits finement répétés dans tous les sens jusqu'à déboucher sur de mystérieux territoires avares de clarté. Rembrandt s'est peu à peu élevé loin de la peinture triviale qui marquait le dix-septième siècle hollandais, où une bourgeoisie enrichie demandait son content de tableaux pour figurer sa nouvelle puissance.
figurer sa nouvelle puissance.

Lorsqu'il peint, Rembrandt poursuit un songe sur les hommes, sur la vie et sur la mort. C'est un conteur qui a besoin du grand large pour déployer ses visions. Les thèmes religieux lui en donnaient l'occasion. Et s'il peignait la Bible comme il aurait peint l'histoire, ce fut toujours pour lui donner un caractère intime et humain, à l'opposé de son aîné Rubens qui n'abordait, lui, sa toile que sur le mode héroïque.

Pour les contemporains de Rembrandt, la Bible était une source de savoir : les théologiens protestants apprenaient l'hébreu comme les humanistes le latin. Le peintre comptait aussi parmi ses amis des savants et des docteurs juifs qu'il figurait d'ailleurs en turban et en caftan comme des personnages d'un Orient mythique propices à susciter le rêve. Mais peu à peu, les brocarts et les chamarrures vont dans son œuvre céder la place aux guenilles et aux rides. Rembrandt perçoit chez ses vieux juifs, rabbins, philosophes ou bien pauvres hères, les visages mangés par la barbe et marqués par le temps, une humanité qui le fascine. Celle du « peuple de Dieu », qui, à l'instar des Hollandais de l'époque se tenaient pour le « peuple élu ».

C'est dans la rue qu'il ira quérir sur le vif ce dont il va nourrir son œuvre. L'observation directe, voilà la voie nouvelle que Rembrandt ouvre à la peinture. Et si un modèle attache, c'est par sa substance humaine. Cette observation directe, il lui est souvent arrivé de l'exercer sur lui-même. Voici le portrait gravé de Rembrandt dessinant aux côtés de Saskia son épouse. Et ailleurs, il se montre en cheveux courts et bouclés, ou bien boudeur et en bonnet orné d'une plume.

Presque tous les peintres hollandais de l'époque qui avaient accompli le classique voyage à Rome peignaient « lisse » et lèché des modèles idéalisés. Lui, Rembrandt, qui n'avait jamais quitté Amsterdam, peignait gras, direct, en force, avec fougue et frénésie, ce qui lui semblait être la vérité d'un être. A la pré-cinquantaine, Rembrandt, qui a désormais la passion de peindre les apparences pour mieux dépeindre l'âme des hommes, abandonnera les héros de luxe pour ne plus s'adonner qu'à une peinture qui sonde les âmes. D'ailleurs lui-même qui se représentait en costume d'apparat à l'image des bourgeois, ses clients, ne figurera plus sur ses autoportraits qu'en homme simple qui se regarde au fond des yeux.

Nature anticlassique et esprit indépendant, Rembrandt ne pouvait satisfaire longtemps ses amateurs de portrait. Il ne pouvait s'empêcher, en peignant les autres, de se raconter soi-même. Il en disait toujours un peu plus qu'il n'était convenable pour un bourgeois. Si bien que ses clients ne se reconnaissaient plus toujours et il arriva que l'un d'eux, trouvant le portrait de sa femme peu ressemblant, lui intenta un procès pour malfaçon.

Or Rembrandt est l'inventeur d'une certaine esthétique de la laideur : la ride, les marques du temps et l'empreinte invisible de l'âme, il les recherchait pour les donner à voir.

« La Bible a dû l'illuminer »

Chagall commente le cas Rembrandt : « Au fur et à mesure qu'il peint moins ressemblant, il peint plus vrai, plus profond, avec une formidable charge psychique qui n'a pas son pareil. La Bible a dû l'illuminer... »

« Je n'en vois pas dans la peinture qui égalent cette intensité émotionnelle quasi religieuse. Même lorsque le sujet ne l'est pas. Sauf peut-être le Titien... Mais le Titien vieux... et le Gréco : deux peintres qui sont des frères de Rembrandt. Pas Giotto ni Masaccio : ils ont, certes, peint « religieux » mais avec des couleurs planes, pour ainsi dire en architectes. Chez Rembrandt l'émotion vient de la couleur elle-même, toujours frémissante de vie. Et pour cela elle nous touche davantage au plus profond de nous-mêmes. »

Le visiteur pourra également évoquer l'œuvre d'inspiration biblique de Chagall, qui elle-même occupe en permanence une partie de ce musée avec ses étranges paroxysmes, à la fois brillante et religieuse. Un ensemble qui semble dire, à son tour : « Je suis certain que Rembrandt m'aime. »

JACQUES MICHEL.

L'ART ET L'ARGENT, L'ART SANS L'ARGENT

«Roi de l'étain», Rembrandt (?) et orpailleurs

par *Pierre Granville*

LE roi, Anténor Patino, apparut sous le manteau de Mes Ader, Picard, Tajan, MM. Antonini, Dillée, experts (Galliera, 6 juin). Dans une semi-clandestinité, trente-sept lots, en provenance de l'hôtel qu'il quittait, se faufilaient parmi les cent quarante numéros de ladite vacation. Dépouillé de ses terres au Portugal, une chaîne hôtelière au Mexique en mauvaise posture, et l'étain ne rendant peut-être plus l'or de naguère, M. Patino se devait d'écrémer pour se faire moins grand.

Unique tableau livré par ses mains — faisant d'ailleurs vedette — un dit Rembrandt se glisse parmi les trente-sept autres œuvres dessinées ou peintes qui, elles, posaient déjà de multiples points de suspension. Le tableau, en tant que Rembrandt, avait jadis affronté les enchères lors d'une vente chez Sotheby, le 24 mars 1965, où un marchand de la place l'achetait pour le compte de son vendeur d'hier à 125 000 £. Si ledit Rembrandt obtient dix ans plus tard l'enchère de 1 300 000 F, M. Patino retombe à peine sur ses pieds et, puisque la perte de bénéfice est plus qu'évidente, il apparaît, en un sens, que vendre ce tableau était l'envoyer au débarras. Un amateur, une femme, s'en contente à ce prix de laissé-pour-compte; si elle y trouve son profit, on ne peut que s'en réjouir pour elle.

Des « ployants» pour la République

Mais au fait, qu'en est-il de ce Rembrandt? Présenté comme étant un *Portrait de Saskia en Minerve*, signé et daté 1635 d'une manière à faire loucher son examinateur, son faire pictural, aussi plat que lourd, ne peut que laisser sceptique un connaisseur de l'œuvre. Un tableau honnête cependant — nous voulons dire d'époque — et dont la facture laisse voir bien plutôt la main d'un épigone que trahissent les faiblesses et tout à la fois la pompe extérieure.

Par ailleurs, s'agit-il bien de Saskia ? L'épaisseur des traits du visage et des mains ne s'accorde guère à ceux de la Saskia en *Flore* de même époque (musée de l'Ermitage). Certes, le tableau a sa bibliographie et est reconnu comme Rembrandt par plusieurs historiens d'art ; H. Gerson le reproduit (n° 94), mais le met en doute. Sans se laisser arrêter par des opinions diverses, un regard personnel sur la peinture conduit au rejet actif ou à l'acceptation passive. Nous rejetons le tableau comme Rembrandt parce qu'il n'implique pas, à toute époque, l'inexplicable aura qui émane de sa brosse, y relevant davantage çà et là des morceaux peints sans souplesse, tels les plis de la manche droite ou la mappemonde d'un faire pauvre. Décidément on peut évoquer les noms de tel ou tel élève, mais celui qui viendrait d'abord aux lèvres serait celui de Ferdinand Bol, de dix ans plus jeune que le maître. Il est malaisé de déterminer s'il pourrait s'agir d'une copie d'après Rembrandt ou d'un original de Bol, plus ou moins fidèle à la manière du créateur. Curieusement, l'acheteuse du *Portrait de Saskia en Minerve* avait acquis quelques instants auparavant un *Portrait d'homme* non signé et présenté comme étant de Ferdinand Bol. Pourtant, non seulement nul rapport avec le tableau en discussion, mais encore, semble-t-il, sans rapport avec l'œuvre de Bol. Est-ce pour justifier une locution populacière d'aujourd'hui qu'elle voulait en avoir « ras le bol » ?

M. Patino s'est donc dessaisi d'une partie de son mobilier : dans la mesure où nous ne connaissons pas ce qu'il a voulu conserver par devers lui, il est intéressant de noter que son goût paraît se refléter dans une certaine pompe que livrent aussi bien le *Portrait de Saskia* — attribution mise à part — qu'une faveur prononcée pour les meubles d'époque Régence, dont l'ornementation fouillée est chargée à souhait. La suite du style Louis XIV en voulait pour son argent et l'on était au temps de Law. Au temps des sociétés anonymes, l'étain caresse la feuille d'or. Il y en a à revendre sortant de chez M. Patino, des bronzes dorés ou redorés, des commodes et des consoles chargées d'or moulu, des flambeaux, des girandoles et des appliques Louis XV ou Louis XVI dont la grâce de ligne s'enroule en feuilles d'acanthe. Mais le rachat frappe durement ces admirables travaux des bronziers du dix-huitième siècle. Il faut dire — toute crise cessant — que l'étalage de la surabondance finit par lasser. Et les chimères mêlées à la rocaille dans une belle ciselure d'un *Cartel Régence* sont sauvées du rachat par la préemption du Musée de Versailles à 65 000 F.

Remarquable le *Canapé Régence*, large de 2,28 mètres, en bois doré dont la gouge du sculpteur avait animé tout le pourtour, les bras et les pieds par une singulière fantaisie d'animaux, de fleurs et de fruits : par des ajourages, des crevés et des crosses, toute une écriture sautillante d'esprit et de malice, ce siège grand seigneur finit par conter une fable (122 000 F). L'intelligence et l'harmonie du siège se retrouvent encore dans un petit *Canapé* (1,32 m.) où le bois naturel est finement sculpté de coquilles et de feuillages, son galbe s'achevant au centre par le blason de quelque gentilhomme : sa fortune s'achève dans le rachat à 80 000 F, dédaigné pour s'être fait accompagner par un demi-frère qui n'était qu'une copie. Soit ! Mais la paire de *Ployants* en bois naturel, sculptés de volutes à feuillages, admirablement ouvragés et dont il reste si peu d'exemplaires, alors que plus de mille deux cents garnissaient les antichambres, les boudoirs ou les vestibules du Palais de Versailles, va rejoindre à nouveau son lieu d'élection, la préemption du Musée de Versailles s'étant fait ouïr. Comme Saint-Simon le conte, il n'était pas donné à quiconque d'avoir privilège et distinction de s'asseoir sur ces ployants en « X ». Le « jouir du tabouret » n'était accordé qu'à ceux ou celles d'un certain rang et dépendait d'intrigues les autorisant à y poser leurs avantages (66 000 F). Maintenant, derrière la tresse d'un cordon de sécurité, plus personne, et qui que vous soyez, n'aura le droit d'en profiter. Ce que c'est que d'être en République !

La suite de quatre *Fauteuils*, par Nicolas Heurtaut, du plein milieu du dix-huitième siècle, est allégée d'ornements dont pâtissait parfois l'extravagance de la Régence : il y a ici un air de ne toucher à rien et, pourtant, même au dos, fleurs et rosaces y sont gravées. La préemption des musées nationaux joue plein feu à 515 000 francs pour la superbe de ces sièges royaux dont profita le chapitre de Poitiers.

La tentation de l'indiscret est forte — à la vue de la liquidation d'un mobilier dont la pesanteur choque par tant de richesse que l'homme de goût s'avise généralement à freiner — d'épier par le trou de la serrure la nouvelle installation de M. Patino, si tant est qu'un homme ayant la réputation d'un fin amateur puisse modifier son entourage par le choix d'un style d'une autre époque.

Des barons en goguette à Monaco

Dans la petite tempête, ou le calme plat si l'on préfère, qui assaille le monde des affaires et par ricochet le marché de l'art, les uns et les autres cherchent à se rassurer du mieux qu'ils peuvent, avec le plus de malice possible, avec l'ingéniosité de formules de vente paraissant nouvelles ou encore avec la tactique du méli-mélo d'objets d'origines les plus diverses, sinon hétérogènes, afin que les clientèles les plus hétéroclites une fois réunies soient à même de muer l'aventure du chaland en celle du pigeon.

Ainsi, de Sotheby — brûlant les étapes et devançant les pourparlers des commissaires-priseurs français s'achevant en discorde byzantine — qui s'associe avec les « Bains de mer de Monaco » pour enlever au nez des priseurs français tout le caravansérail des barons de Redé et de Rothschild. Prétendument « la vente du siècle » ! Assurément, tout y fut vendu, on ne rachète pas à Monaco, on s'achète les uns aux autres : belle réunion mondaine ma foi, où, loin de jouer à cache-cache, chacun et chacune faisaient de leur mieux pour parader en acheteurs aux yeux des vendeurs et des amis, pâmés dans leurs perles et leurs œillets rouges à la boutonnière.

Amusant évidemment, l'ensemble de trente-quatre *Cannes* d'origines les plus variées, mais il y avait là de quoi se fustiger en payant le tout 385 000 francs. Quant au *Cheval écorché* — bronze à la belle patine rouge, brune et verdâtre (92 × 1,05) — il est présenté comme une œuvre florentine du seizième siècle. Mais, à bien lire la notice beurrée du catalogue, on voit cet étalon empêtré dans des liens dont l'équivoque l'enchaîne à un licol plutôt chinois : à tout prendre, on classerait cet exemplaire comme né au dix-huitième siècle, ce qui n'empêche pas l'amateur genevois de faire le palefrenier contre le palefrenier belge jusqu'à concurrence de 1 500 000 francs. De quoi aussi s'écorcher ! Mais une telle victoire au steeple-chase des enchères fait partie des courses mondaines.

Les trucs et la franchise

Ainsi de Me Cornette de Saint-Cyr, qui utilise aussi un cheval de bataille en sautant sur le symbolisme : la confusion est là entière, lorsque l'on agite dans le même chapeau les noms de Redon, Carrière, Puvis de Chavannes, Bresdin, à tous ces décadents exhumés par les expositions d'*Esthètes et Magiciens* (musée Galliera) et *Equivoques* (Musée des arts décoratifs), dont la désuétude sent le renfermé moisi sous le couvert de l'habileté scholastique. Et, bien entendu, on a l'audace pour faire leur rentrée sur scène de faire appel à Baudelaire, Verlaine et Mallarmé ! Quel commerce... et quel fiasco !

Ainsi donc de Me Binoche qui, lui, a trouvé un nouveau truc : le mini petit format de poche. Mais là, achtung ! la cambriole, est aussi à la mode.

Décidément, nous préférons à toutes les comédies « montées » la simple apparition dans une vente du vieux Drouot qu'on s'apprête à mettre bas, de la franchise servie par le dieu du hasard : voici chez Me Libert, M. Ananoff expert (30 mai) une charmante et vaporeuse *Annonciation* (1,4 × 93), par Charles-Antoine Coypel : plus d'effusion dix-huitième dans un espace lumineux que de mystique intérieure enseignée par les primitifs. C'est à 27 000 F que le musée de Nancy acquiert ce presque pendant d'une œuvre de l'artiste qu'il conserve déjà.

Voici chez Mes Audap, Godeau, Solanet (12 mai), qui ont précisément pour règle de conduite la franchise, l'apparition d'un dessin (13,3 × 20,7) dont la plume grince rageusement pour traiter le fouillis d'un sous-bois parsemé de gros rochers. Présenté comme « sous-verre » à 100 F, il grimpe vertigineusement sans défaillir jusqu'à 8 500 F. Les enchérisseurs ont dû tiquer sur un petit monogramme composé des initiales « Th. R. », qui doit cacher le sigle d'un peintre chinois, « Tien Hou Rien ». Cela demande examen.

Voici enfin chez Me Perigois (20 juin) un dessin à la pierre noire (environ 40 × 30) survenant tout bêtement après des piles de livres et présenté, dans un départ prudent à 50 F, comme dessin d'« après Boucher ». La signature est d'évidence apocryphe, mais l'écriture du dessin crie l'authenticité. Encore une *Annonciation* dans la grâce XVIIIe qu'envient quelques connaisseurs affamés qui montent l'enchère jusqu'à 5.500 F. La découverte valait bien ces quelques assignats, malgré les piqûres d'humidité et un chat dont Boucher ne fut pas très habile à saisir l'anatomie. Le peintre de Mlle O'Murphy s'y prenait mieux avec les chattes, mais l'enchère de la chair aurait alors atteint au plus haut ce qui ne devrait pas se monnayer.

L'Archéologie nouvelle sur le Rhin

(Suite de la page 9.)

Le grand mérite de cette initiative colonaise est peut-être d'avoir voulu apporter comme une radiographie de l'« espace vital » d'une région. Le cloisonnement entre spécialités, entre périodes, tend ainsi à s'assouplir. En établissant, comme on le fait parfois en France, des séparations trop fortes, on tend à oublier que la superposition des cultures, et la réutilisation des mêmes points de l'espace, est aussi une loi de l'histoire, une loi de la vie. L'exposition est développée dans les couleurs de l'Allemagne et exalte la diligence des services fédéraux et provinciaux ; mais la démonstration est bonne pour tous. D'autant plus que la présence latine y prend une importance particulière.

Les enfants d'Agrippine

Il y a moins d'un an était inauguré, sur la place qui avoisine la cathédrale de Cologne, le « musée » romain-germanique, conçu et organisé par le même docteur H Borger. En quelques mois, il a, paraît-il, reçu un million de visiteurs. Et il est vrai qu'il ne désemplit pas. L'exposition de 1975 en est le prolongement naturel. Le « musée » est construit autour de deux « mouvements » remarquables : la fameuse mosaïque de *Dionysos*, du deuxième siècle (trouvée en 1941 en creusant un abri) et l'arc de Poblicus, du milieu du premier siècle ; on peut les voir de près, de loin, d'en bas, d'en haut, à tous les niveaux. Une distribution claire et variée favorise l'accès des pièces : danseuses, priapes, artisans, dieux, artistes... on va vers l'un ou vers l'autre de ces massifs un peu au hasard. Pas d'ordre imposé. La forêt historique est illuminée grâce à des batteries multiples d'audio-visuel.

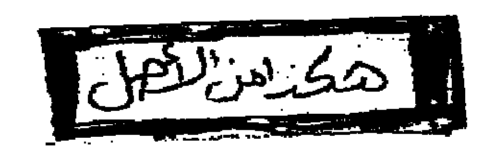
Tout rappelle ici que Cologne, *Colonia Claudia Ara Agrippinensis*, fondée par Agrippa au temps du grand dessein d'Auguste sur la Germanie, ville natale de la fille de Germanicus, était un centre privilégié du monde romain. Comme toujours dans l'Antiquité, ce centre avait un caractère cosmopolite, facile à illustrer par les cultes orientaux, mais aussi par l'origine même des vétérans en mémoire de qui ont été élevées les stèles. Un venait d'Afrique, un autre de chez les Rémois... L'idée intelligente a été de considérer la présence des troupes romaines non pas sous l'angle militaire d'une occupation, mais sous celui d'une action civile, constructrice et féconde. La vigne, les transports, l'équipement, l'urbanisme, tout est venu de là, et on a tous les témoignages concrets de ce mariage avec la Méditerranée. Sa vertu n'a pas été seulement d'organiser la vie matérielle à un haut niveau, dans une société de consommation et d'affaires avancée. Dans son association avec le « way of life » romain, c'est-à-dire international, le tempérament germanique s'est explicité d'une manière qu'il est passionnant de suivre, sur les voies qui intéressent la nouvelle génération des archéologues allemands. Comme chacun sait, le massacre des légions de Varus, dans la sombre forêt de Teutoburg, fixa l'Empire au Rhin et au Danube. Comme l'a écrit le docteur H. Borger, non sans faire sursauter quelques-uns de ses compatriotes : « *Du point de vue de l'archéologie, il est dommage que les Romains ne soient pas allés jusqu'à l'Elbe.* »

A d'autres points de vue, peut-être aussi. On ne le saura jamais.

ANDRÉ CHASTEL.

★ « *Das neue Bild der alten Welt* ». — Exposition de l'action des services archéologiques et des fouilles dans la République fédérale allemande de 1945 à 1975, organisée par les musées historiques de la ville de Cologne et le « Römisch-germanisches Museum », en collaboration avec la Société archéologique de Cologne et les Amis des musées de Cologne, à la « Haus der Kunst ». Jusqu'au 30 septembre.

Un complément plus érudit de ce « visage nouveau du passé » est présenté au « Römisch-germanisches Zentralinstitut » à Mayence. Jusqu'au 31 juillet.





AU FESTIVAL D'AVIGNON

ι cellule de création de Daniel Mesguich

Un « animal culturel » au travail

/S un jardin calme, près d'un canal ı tournent depuis des siècles deux 'andes roues qui ne brassent plus herbes visqueuses, se tient la cha- :s Cordeliers occupée le temps du par Lucien Attoun. Chaque jour. 30, des auteurs viennent lire leurs (enregistrées par France-Culture). Gueuloir. De 12 à 14 heures, puis lic de 14 à 16 heures et de 22 à 'es, Daniel Mesguich et ses comé- - le Théâtre du Miroir — travaillent texte de Paul Huet, poète marseil- *es épaules aux pieds*. C'est la cellule tion.

:ois d'août, à la fin du Festival, à te encore indéterminée, le Théâtre oir présentera son spectacle. Dans at proposé par Lucien Attoun, il n'y obligé. Lucien Attoun proclame le une recherche qui n'aboutit pas for- à une réalisation. « *On y a réfléchi,* del Mesguich. *On s'est demandé s'il sitif de rester soumis à l'approbation resse et du public. Mais nous avons l'un but. Où serait l'intérêt si on ne us : « On s'arrête là ? » Ce serait t. Ce serait ignorer la pratique du* »

ıgt-trois ans, Daniel Mesguich, d'Antoine Vitez et de Roland , a défrayé, effrayé ou enthousiasmé Ɩue avec une adaptation du *Château* ka, avec les *Catcheuses* de Jean- l Moraly et trois classiques, *le Prince* , *Britannicus, Andromaque*. Il vient seille, où il faisait des études de ; d'art dramatique très convention- Ce qui ne le gênait pas, mais ne le ait pas non plus : « *Je concevais, es possibilités d'un langage pluriel pos d'autres disciplines, musique, peinture. A propos du théâtre, je sais pas.* »

« *On joue à...* »

ıit déchiré et ne le savait pas ; il en montant à Paris, en entrant au atoire dans le cours de Vitez. Il a n'y avait pas divorce entre la théâ- et le désynchronisme, l'analyse struc- Il n'aimerait pas pourtant se voir comme éternel disciple et dit avec tion : « *Vitez n'est pas tellement tout ce que je fais.* » Il gri- son cordon ombilical, cherche un dur, « insensé », c'est-à-dire dépourvu ; autre sens que sa propre existence.

r arriver à faire que les choses n'aient ı sens, il faut leur en donner plusieurs qui se contredisent et s'annulent, dit-il. *Le langage ne doit pas être l'écran d'un propos. Ainsi, je déteste la notion de lecture ou de relecture. Avant, on disait interprétation, mais en fin de compte, le système se révèle aussi réductif que celui employé par le vieux théâtre conventionnel. Le texte est un objet riche de violence qu'il s'agit de décrire. Tout est déjà dans le texte comme tout est déjà dans l'inconscient. J'essaie de nier le sujet. Naturellement, on ne peut lui échapper. Alors je m'empêche d'aller vers un style philosophique ou représentatif. Cela ne veut pas dire que je cours après le théâtre illusionniste puisque je veux construire un objet, montrer la réalité multiple de l'objet-texte.* »

Depuis *le Prince travesti*, Mesguich travaille avec une équipe presque stable qui le suit dans ses options. C'est indispensable : « *Mon moteur*, dit-il, *est la cohérence. Elle exerce un véritable terrorisme.* » Les comédiens du Théâtre du Miroir forment donc un groupe homogène. D'autant plus homogène qu'ils jouent à : « *Notre manière de faire du théâtre est la seule possible.* » Dans leur langage « *on joue à* » se prononce : « *On dit que* ». Et comme chez eux la parole est péremptoire, Daniel Mesguich affirme : « *Notre manière de faire du théâtre est la seule possible* », et fait comme si c'était vrai. Cela, pense-t-il, le rend plus fort.

La parole est péremptoire, souveraine, sans appel. Elle dicte la loi, elle est l'énergie qui construit le spectacle. Quand les comédiens arrivent aux répétitions, ils ont préparé une séquence en utilisant tout ou partie de la méthode Mesguich : trouver une histoire autonome pour cette séquence ; jouer sur le double sens de mots reliés ou, au contraire, coupés ; trouver des gestes leitmotiv qui les accompagnent ; par exemple, à chaque fois qu'on prononce « maison », la main touche le front, etc. Cela se passe à peu près comme dans un film. On met au point une séquence, on la laisse de côté, le reste se fera au montage. Daniel Mesguich regarde, puis il gomme ou développe, insiste ou métamorphose. Il parle. Il dirige en parlant, inventant sur ses propres paroles. Suit le chemin tracé par son discours. Un discours logique, sans rapport avec les paroles automatiques des surréalistes, d'où naît une sorte d'auto-hypnose créatrice qui se transmet aux comédiens.

L'image théâtrale se compose immédiatement sur la parole, presque simultanément.

Daniel Mesguich est un metteur en scène très doué, et son emprise sur les comédiens est grande : le Théâtre du Miroir n'est pas démocratique, bien que chacun y trouve la possibilité de créer, mais tous — y compris le metteur en scène — sont soumis au Verbe Roi, à des lois dogmatiques qui s'établissent à partir du jeu, donc du « On dit ». Par exemple, on dit qu'on peut sortir seulement par deux coins de la dalle de pierre qui sert de plateau, même si ce n'est pas pratique. Parce que c'est la loi.

Un rite concret

Ainsi se fabrique une sorte de rite sans mysticisme, un rite concret (ce que Daniel Mesguich appelle son matérialisme). On fait un geste, non parce qu'il est fonctionnel mais parce qu'il appartient au rite. Untel n'entre pas en scène à tel moment parce que l'auteur l'a écrit. L'auteur l'a écrit parce que le rite commande à untel d'entrer en scène à ce moment précis. Le seul d'ailleurs qui permette au spectacle de se poursuivre. Le fait d'inverser les termes d'une proposition toute simple donne la prédominance à l'objet théâtral sur l'objet écrit et un pouvoir absolu à celui qui détient les tables de la loi, à l'intermédiaire du Verbe, son grand prêtre, son Moïse, Daniel Mesguich. Il ne faudrait pas en conclure que son comportement est messianique, métaphysique. Daniel Mesguich est celui qui fabrique, qui regarde. Il est juif. Il le rappelle de temps en temps à propos de presque rien, sur un ton ironico-agressif. Il a été élevé hors de toute religion, a lu *la Question juive*, de Marx, et celle de Sartre, d'autres livres encore mais ne s'est pas plongé dans le Talmud. « *Qui sait*, dit-il, *si j'aurais pu en sortir.* » Il n'a pas de religion et ne s'intéresse qu'au théâtre : « *Le théâtre ne parle que de lui-même, c'est angoissant. Je m'aperçois que je ne peux plus parler d'autre chose.* »

Il se rassure en disant que le théâtre concentre tout ce qui fait la vie et que tout est théâtre. « *Quand on arrivait au Conservatoire*, dit-il, *Pierre-Aimé Touchard nous demandait : Pourquoi voulez-vous faire du théâtre ? La plupart des élèves ne savaient que répondre. Ils balbutiaient : « Parce que j'aime cela. » Aujourd'hui, j'ai un peu oublié que c'était pour me faire aimer. Je fais du théâtre... parce que c'est la loi.* »

Peut-être à cause de sa jeunesse, mais aussi par goût, Daniel Mesguich ne se réfère qu'exceptionnellement à ce qui n'est pas fabriqué par l'esprit de l'homme. « *Je préfère le béton au gazon*, dit-il. *D'ailleurs on ne sépare plus aujourd'hui nature et culture. Je suis un animal culturel.* »

COLETTE GODARD.



(Dessin de Bonnaffé.)

Une semaine de films soviétiques

Un cinéma, une culture populaires

par JACQUES SICLIER

semaine du cinéma soviétique, organisée par *la Nouvelle critique* aux Rencontres cinématographiques d'Avignon séances par jour, une après minuit , dans une salle de trois cents places a toujours comble), comprenait une partie ective limitée à quelques films mé- : *Katka, pomme reinette*, de Frédéric (1926), *la Maison de la rue Troubnaï*, ris Barnett (1928), *les Vingt-Six Commis- de Bakou*, de Nicolaï Chengueleïa (1933, ourné en muet), *les Hommes de la forêt*, ivinov (1928, film ethnographique), *Kom- à la tête de l'électrification* (Esfir Choub, premier documentaire en son direct). pour établir le lien entre le passé et le ıt à travers certaine conception du réa- socio-culturel propre au cinéma soviétique. ıalisme qui se serait développé, affirmé, relé selon les perspectives du socialisme dépit du dirigisme idéologique de l'époque enne (discrètement représentée par *le ent décisif*, d'Ermler (1946) et *la Jeune* , de Guerassimov (1947-1948).

cours des débats qui avaient lieu, chaque ;, sous les arbres du verger d'Urbain V, membres de la délégation soviétique : ı Eliane Ziabrova, membre du Comité ι pour le cinéma, et Marianne Chaternikova, esseur à l'Institut de la théorie et de oire du cinéma de Moscou, MM. Vitali , directeur du V.G.I.K. (institut du cinéma), Tchekheidze, directeur des studios géor- , réalisateur du *Père du soldat*, et Marlen ıtsiev, réalisateur de *J'ai vingt ans*, ont eurs expliqué, précisé, les caractéristiques cinéma nationalisé, économiquement pla- , qui laisse place, ont-ils assuré, à la té de création tout en répondant à des res qui peuvent surprendre le spectateur cais.

lous avons découvert, au cours de cette aine d'Avignon, une quinzaine de films des es 60-70, représentant un cinéma et une ıre populaires avec lesquels nous ne pou- s pas établir de comparaison, en partant a situation du cinéma français. Films divers, ınt des studios de Moscou ou de Leningrad, Moldavie, de Georgie ou de l'Ouzbekistan. s nous renseignant sur le fonctionnement éral du cinéma soviétique et sur les mœurs, mentalités, les préoccupations culturelles ı peuple et d'une forme de société sur la- lle nous n'avons que des idées approxi- ives. Pas de choc esthétique, pas de révé- on d'auteur (au sens où nous l'entendons), s l'ouverture sur une autre réalité.

e cinéma soviétique ignore évidemment les es de tensions sociales et de conflits psycho- iques inhérents à la structure capitaliste, jours présents dans les films des s occidentaux, même lorsqu'ils ne traitent pas ouvertement de sujets politiques. Sans les troubles intellectuels que nous connaissons, sans les passions, sans la bonne ou la mauvaise conscience bourgeoise, les intrigues de ces films peuvent paraître linéaires et elles le sont, mais elles mettent en valeur les rapports de l'individu avec son travail, son milieu familial, ses partenaires sociaux et les structures de l'Etat socialiste. Le « héros positif » y reste en valeur, mais il n'est plus ce type idéalisé, exemplaire, ce schéma privé de vie profonde qui fut jadis donné en modèle aux masses. Les directions prises par ce cinéma populaire (qui doit être lisible et accessible à tous à travers les diverses cultures nationales) n'impliquent pas les mises en question formelles du langage cinématographique qui peuvent être dans le cinéma occidental (ou hollywoodien), les marques de la contestation sociale ou idéologique. La tenue artistique des films présentés à Avignon — tenue souvent rappelée par les membres de la délégation soviétique — est donc d'un classicisme que nous qualifierions volontiers d'académisme si nous nous en tenions à nos propres définitions et à nos « grilles » esthétiques en l'occurrence inadaptées.

Restons-en donc à cette réalité sociologique qui s'exprime le plus souvent avec une chaleur communicative. *J'ai vingt ans*, de Marlen Khoutsiev (tourné en 1962, sévèrement critiqué par M. Khrouchtchev, le film ne sortit qu'en 1964 après de petites modifications), est une œuvre où l'on voit vivre Moscou, de la manière la plus vraie et la plus quotidienne et où s'entremêlent les thèmes de la jeunesse et de l'amour.

A la jeunesse soviétique (l'avenir de la société) dans ces années 60, d'autres films offraient une réflexion sur les années 40 et la guerre contre l'Allemagne nazie (cette guerre qui fit en U.R.S.S. 17 millions de morts) à laquelle l'attitude « rétro » si prisée chez nous est complètement étrangère. Le destin individuel y est lié à la découverte de la conscience nationale. Dans *le Père du soldat*, de Rezo Tchekheidze, un vieux vigneron géorgien, parti à la recherche de son fils combattant, se retrouve engagé volontaire dans les rangs de l'armée soviétique et arrive à Berlin. Dans *Fidélité*, de Piok Todorovsky (studios d'Odessa, 1965), un adolescent — dont le père a été tué — est élève dans une école d'infanterie. A peine s'éveille-t-il à l'amour qu'il doit partir pour le front où il se trouve plongé dans la réalité de la guerre. *Toi, moi et Katioucha*, de Vladimir Motyl, est encore plus surprenant pour nous. C'est une comédie vaudevillesque (les aventures d'un jeune « bidasse » dans l'armée du temps de guerre) qui s'achève sur une dramatique rupture de ton. Mais tous ces films, plus ou moins semés d'humour, se distinguent justement par leurs ruptures de ton.

Avec les cinq films de Vassili Choukchine, œuvres complètes d'un réalisateur mort, il y a quelques mois, d'une crise cardiaque, à l'âge de quarante-cinq ans, et qui était aussi écrivain, acteur et scénariste, se sont affirmées certaines dimensions fondamentales du cinéma soviétique contemporain. Auteur de *Nouvelles sibériennes* (qui ont été publiées en traduction française aux éditions Gallimard en 1973), Choukchine fut le peintre quasi-intimiste d'une Sibérie en voie de développement, où se confrontent parfois l'homme venu des villes et les vieilles traditions campagnardes. Les isbas, les lacs et les rivières, les routes ouvertes au milieu des forêts, ne forment pas chez lui un décor « exotique » pour touristes, mais une réalité géographique, ethnographique et culturelle pour ce qu'on peut, sans doute, appeler un humanisme soviétique. Du récit picaresque de *Un gars comme ça* (1964), premier film encore un peu maladroit, au récit bien bouclé de *l'Obier rouge* (1973), portrait d'un voleur récidiviste, libéré et amené à réfléchir sur le sens de sa vie dans un village sibérien où l'accueille une « marraine de prison », on a vu, en passant par *Votre fils et frère* (1965), *Ces gens étranges* (1972) et *De fil en aiguille* (1972), toutes les étapes d'une création fondée sur le vécu, la sensibilité à la vie intérieure des personnages et l'humour en demi-teintes. L'univers de Vassili Choukchine a été la révélation de cette semaine.

On a beaucoup discuté à propos de *la Prime*, de Mikia Ellan (1974), grand prix du festival du film soviétique et qui suscita d'ardents enthousiasmes. Ici, pourtant, l'adhésion est plus difficile que pour les films de Choukchine, Todorovsky, Tchekheidze, Khoutsiev, Motyl ou Mitta. Une équipe d'ouvriers refuse la prime qui lui avait été accordée pour son travail sur un chantier qui avait dépassé le plan prévu. Un débat entre le directeur, les ingénieurs, le chef d'équipe « contestataire », les responsables de la jeunesse et du parti fait apparaître une grave faute dans le fonctionnement du travail.

La mise en scène de Mikia Ellan s'exerce sur ce débat et sur la découverte progressive des personnages en présence. *La Prime*, c'est l'exaltation du système socialiste soviétique à l'intérieur d'une entreprise, le partage des responsabilités, le rôle déterminant des ouvriers et du parti dans le travail, et cela correspond, nous a-t-on dit, aux exigences nouvelles qui se manifestent partout en U.R.S.S. On comprend que les Soviétiques y attachent une grande importance. *La Prime*, dans les structures de leur société, représente parfaitement l'esprit d'un cinéma qui, à travers différents types de discours, ne sépare pas le social du politique.

Une sélection

Paris

Cinéma

LES GRANDES REPRISES

— LE CRI, de Michelangelo Antonioni : *L'acharnement d'un ouvrier italien à briser l'engrenage du malheur, dans les brumes de la plaine du Pô. La période « engagée » d'Antonioni (1957).*

— AU CŒUR DE LA NUIT, d'Alberto Cavalcanti, Charles Crighton, Basil Dearden et Robert Hamer : *Cinq histoires extraordinaires, racontées à l'heure du thé par des Anglais habillés de tweed. Croire ou ne pas croire au surnaturel.*

— SHERLOCK JUNIOR, de Buster Keaton : *La géométrie burlesque de Keaton, qui change le monde par la magie du cinéma. Jamais réédité depuis 1924.*

— ET AUSSI : *Alonsanfan*, les balbutiements de la révolution en Italie ; *l'Atalante*, Michel Simon dirigé par Jean Vigo ; *les Damnés*, le premier « Crépuscule des dieux » de Visconti ; *Lenny*, un certain visage de l'Amérique ; *Profession : reporter*, l'Antonioni formaliste d'après *Blow up ; Rosemary's Baby*, rendez-vous avec le diable ; *Senso*, passion et engagement politique ; *le Voleur*, le voyou, cet anarchiste (d'après Darien) ; *le Voyage fantastique de Sinbad*, les mille et une nuits de l'enfance.

Théâtre

L'AGE D'OR
à la Cartoucherie

Utopie et lutte de classes, par les comédiens du Théâtre du Soleil, virtuoses et poètes : un spectacle éclatant d'intelligence.

— DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN, au Théâtre de la Tempête : *Des jeunes gens réunis autour d'une table, pour le sacrifice de l'amour pur, absolu, destructeur. Mise en scène de Stuart Seide.*

Musique

FESTIVAL ESTIVAL

Des interprètes et des programmes originaux pour l'été: la jeune pianiste portugaise, au lyrisme intérieur et ombrageux, M.-J. Pires (ministère des finances, le 23) ; le maître du clavecin, L. Sgrizzi (faculté de droit, le 24) ; N. Yepes, qui fait un cours public de guitare (faculté de droit, les 25 et 31) ; le brillant ensemble Secolo barocco (Congrès, le 26) ; la musique du sacre des rois de France (Saint-Séverin, le 27) ; un violoniste lyrique, le Tchèque J. Suk (Saint-Séverin, le 28) ; Léonin, Pérotin, Machaut chez eux (Sainte-Chapelle, le 29, à 18 h. 30 et 20 h. 30) ; trois cantates de Bach (Saint-Pierre-de-Montmartre, le 30).

— FILMS MUSICAUX AU MUSEE GUIMET (18 h. 30 en semaine, 15 heures pendant le week-end) : *le Détachement féminin rouge* (le 23) ; *Votre Faust* (le 24) ; *Katerina Ismaïlova* (le 25) ; *Satyricon*, de Maderna (le 26) ; *les Contes d'Hoffmann* (le 27) ; *Au secours ! les Globolinks* (le 28) ; *les Joyeuses Commères de Windsor* (le 30) ; *Fidelio* (le 31) : des opéras à découvrir.

Danse

SERGE KEUTEN
aux Tuileries

Chaque après-midi à 17 heures, l'Atelier chorégraphique donne une représentation gratuite pour les enfants avec Des clowns, *de Georges Hlady, et* Les chiens ont soif, *de Serge Keuten sur le poème de Prévert. Chaque soir spectacle de théâtre-danse :* Voyelles, *de Rimbaud;* Elle lui dirait dans l'île, *de Françoise Xenakis;* Density 21,5, *sur la musique de Varèse, et une création d'Izumi Katsuchi,* Scènes pour Salomé. (Théâtre de verdure, du 28 juillet au 5 août.)

Arts

LA RENAISSANCE ITALIENNE
au Louvre

Michel-Ange : *« les Deux Esclaves » de Paris réalisés pour le tombeau de Jules II et un ensemble de précieuses sanguines ; soixante-quatorze dessins italiens de la première moitié du seizième siècle — de Michel-Ange à nouveau, Raphaël, le Parmesan, le Corrège — qui ont été prêtés par le Metropolitan Museum de New-York ; Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, et la décoration de son « studiolo ». Les trois volets d'un festival de la Renaissance italienne.*

COROT
à l'Orangerie

Les plus belles toiles de la période italienne, les paysages du Valois, des figures féminines, des tableaux d'histoire, des scènes religieuses... Un centenaire dûment célébré, en cent vingt peintures et soixante dessins, qui révèlent des aspects méconnus du peintre.

— ET AUSSI, *Max Ernst*, au Grand-Palais et à la Bibliothèque nationale; *De Chirico*, au musée Marmottan ; *Matisse*, au Musée national d'art moderne ; *Robert Couturier*, à la Monnaie ; *Delacroix et les peintres de la nature*, au musée Delacroix ; *Tendances actuelles de la nouvelle peinture américaine*, à l'ARC 2 ; *Torrès-Garcia*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Province

Théâtre

AVIGNON « IN »...

L'Ombre *au Cloître des Carmes : le Théâtre de la Salamandre et Gildas Bourdet abandonnent un moment la création collective mais gardent un goût pour l'ironie burlesque qui, cette fois, s'appuie sur une fable fantastique d'Evgueni Schwarz (du 27 au 30). Le Chêne noir présente, à l'église Saint-Joseph,* la Béfana *et* Chants pour le Delta, la Lune et le Soleil. *Salle Benoît XII :* Ping-pong, *d'Adamov, par P.-E. Heymann. Champfleury :* Quatorze Juillet, *sous chapiteau (jusqu'au 31). Foyer des Jeunes travailleurs :* Phèdre, *par Antoine Vitez. Théâtre ouvert :* Histoires, de Torrigiani, *par Hortense Guillemard.*

...ET « OFF »

Légère en août, *par Viviane Theophilidès, aux Athevains. (La femme et l'enfant. Celles qui ne peuvent pas en avoir, celles qui ne peuvent pas élever le leur, celles qui tirent profit de toutes les injustices. Un spectacle beau et important).* La Femme morcelée, *par le groupe Organon, à la Bourse du travail. (Pour recoller les pièces d'un puzzle brouillé par la société). Benedetto présente* la Création de Fos *et* Geronimo, *avec la Nouvelle Compagnie des Carmes. Et* Macbeth, *par les marionnettes d'Hubert Jappelle, l'Action Théâtre de Grenoble, le Tournemire de Lyon.* Le Grand Théâtre du monde, *de Calderon. Arrabal, Alberto Vidal, Azerthiope, les Mirabelles,* les Fous et les Furieux, *au Cirque du Mont-de-Piété. Et, à Villeneuve-lès-Avignon, jusqu'au 27, le théâtre d'animation, avec Dominique Houdart et Marcel Violiette, le cirque avec Annie Fratellini et Pierre Etaix.* Lettres à la Religieuse portugaise, *avec Micheline Uzan (23-24).*

— ET AUSSI : *la Guerre de Troie n'aura pas lieu*, à Vaison-la-Romaine (les 24 et 25), *Escurial*, de Ghelderode, à Carpentras (le 24), *Macbeth*, par le Théâtre Daniel-Sorano du Sénégal à Lérins, *l'Arlésienne*, par Fernand Ledoux à Sarlat, *Trois Histoires*, par les Compagnons de la Rampe (le 25), et *la Servante*, de Victor Haïm (le 27), à Sète.

Musique

LE PREMIER « OPÉRA » DE BETSY JOLAS
à Avignon

Précieux banc d'essai du théâtre musical contemporain, grâce à France-Culture, le cloître des Célestins verra (les 25, 26, 27, 28 et 29 juillet) les débuts lyriques de Betsy Jolas, la plus subtile et profonde des femmes compositeurs, avec le Pavillon au bord de la rivière, *inspiré d'une pièce chinoise du treizième siècle adaptée et mise en scène par Bernard Sobel : le combat d'une jeune femme contre les injustices d'un pouvoir absolu. Avec l'Ensemble théâtral de Gennevilliers. A Avignon également, deux belles soirées composées par Maurice Ohana, d'Alphonse le Sage à Aperghis (les 26 et 29).*

NUITS FOLLES
à Vence

On les disait mortes, les voici à nouveau les nuits folles du col de Vence, animées par Ivry Gitlis : nuit Beethoven le 24, nuit violonistique le 26, soirée Claude Nougaro (avec des interprètes classiques) le 27 juillet ; et aussi M.-F. Bucquet à la mairie (le 25) et une grande fête au village autour de J.-P. Rampal (le 28).

— FESTIVAL D'AIX : *le Carnaval de Venise* (24 et 27) ; Mozart-Pergolèse, avec J. Le Poulain (25 et 29) ; *l'Elixir d'amour*, de Donizetti (26 et 31), *Roméo et Juliette*, de Berlioz (le 27) ; Hugues Cuénod (le 28) ; K. Münchinger (le 30) : *Le festival de la Renaissance.*

— NUITS D'UZES : l'orchestre Haydn de Tokyo (le 25) ; L. Rogg (le 27 à 16 h.) : *Deux magnifiques concerts à Saint-Théodorit.*

— CHOREGIES D'ORANGE : *le Messie*, de Haendel, avec Kiri Te Kanawa, B. Finnilä, etc., chœurs New Philharmonia, Orchestre National de Radio-France, dir. Ch. Mackerras (le 27 juillet) : *Noël au cœur de l'été provençal.*

— ET AUSSI : le 25 juillet, A. Krivine à Taninges ; le Quatuor Amadeus à Salon; *Monteverdi-Lassus*, par l'Ensemble Passaquet à Gordes (Vaucluse). — Le 26 : Quatuor Via Nova, à Samoëns ; ballades et chansons du Moyen Age, à Saint-Maximin (ainsi que les 29 et 31). — Le 27 : W. Boskovsky dirige l'Orchestre national de Monte-Carlo, avec Anna Moffo, à Monaco ; F. Rieuner, orgue, à Tanninges. — Le 29 : Roland Pidoux, violoncelle, à Gordes. — Le 30 : J.-P. Rampal et N. Zabaleta, à Salon. — Le 31 : Hartley Newham, contre-ténor, et M. Becheras, orgue, à la cathédrale de Luçon.

Danse

L'AFRIQUE NOIRE
à Marsillargues

Marsillargues reçoit les trente danseurs du grand ballet d'Afrique noire Moneba ; ils évoquent la vie d'un village à travers ses rites et ses cérémonies.

Arts

BONNARD
à Saint-Paul-de-Vence

L'adieu aux gris de Paris et aux demi-teintes pour la lumière méridionale. Des paysages et des nus ; des toits rouges, des traînées roses sur le sol, des fenêtres ouvertes sur le jardin de la maison que Bonnard a achetée au Cannet en 1925. Cent-quarante peintures et dessins réunis à la fondation Maeght grâce au concours de nombreux musées et collections de France et de l'étranger.

REMBRANDT ET LA BIBLE
à Nice-Cimiez

Lire notre article page 9.

MILLET
à Cherbourg

Du labour aux semailles, des semailles à la récolte, de la récolte au labour... Le semeur, les glaneuses, les moissonneurs, les botteleurs dans l'accomplissement de leur tâche quotidienne. Des toiles et des dessins qui dépassent de loin le simple tableau de la condition paysanne. Une exposition du musée Thomas-Henry, en préface à la rétrospective attendue au Grand Palais.

— ET AUSSI : *Jacques Villon* à Rouen; *Monet* à Albi ; *Charles Despiau* à Mont-de-Marsan ; *Marquet* à Bordeaux ; « *le Cadavre exquis* » (dessins de Bellmer, Dali, Eluard, Picasso, Tanguy) à Saint-Etienne ; *Soulages* à Montpellier ; « *la Jambe* » (de Cranach à Topor) à Dieppe.

PARIS

...éâtres

Les jours de relâche indiqués entre parenthèses.

...lles subventionnées

(073-15-59), le 23 à 20 h. 30: ...cle Carolyn Carlston ; les 24 à 20 h. 30 : Coppelia ; le 25 ...: Ariane et Barbe-Bleue.
...IE-FRANÇAISE, au Théâtre ...ny (742-27-31), du 23 au 31 à ...30, mat. le 27 à 14 h. 30 : le ...eois gentilhomme.

...alles municipales

...AU CARRE (277-88-40). (D. L.), 20 h., mat. mer., sam., à 15 h. 30 : Cirque à l'an-...

...utres salles

...ATRE (508-17-80), 21 h., mat. 15 h.: l'Ombre isocèle (jus-... 30).
...UCHERIE DE VINCENNES, ...re du Soleil (808-87-63) (mer., 20 h. 30, mat dim., 15 h.: ...d'or (jusqu'au 29). — Théâtre Tempête (328-36-36) (D. soir, ...0 h. 45, mat. dim., 16 h.: ...age qu'elle soit une putain ...ère le 26).
...ES DE ROCHEFORT (522- (L.) 20 h. 45, mat. dim., le Troisième Témoin (à par-... 24).
...IE CAUMARTIN (073-43-41) ...l h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : ...g-Boeing.
...IE DES CHAMPS-ELYSEES ...7-03) (D. soir, L.); 20 h. 45, dim., 18 h. 30 : Viens chez j'habite chez une copine.
...DES MIRACLES (548-85-60) 20 h. 30 : La golden est sou-farineuse ; 22 h. : Elle, elle ...
...U (073-64-30) (J., D. soir) mat. dim., 15 h.: Monsieur ...
...IE 55 (328-63-51) (D., L.) : On purge bébé ; Bonjour ...eur Courteline.
...SE (770-16-15) (D. soir, L.) 30, mat. dim. 15 h. : le Saut ...
...TOT (387-23-23) (D. soir) mat. dim. 15 h. : l'Amour ...
...NAIRE (326-57-23) (L.) 30 : les Chaises ; (D., L.) 15, mat. ven., sam. et dim. 30 : Sade.

MICHEL (265-35-02) (mer.) 21 h. 10, mat. dim. 15 h. : Duos sur canapé.
MOUFFETARD (336-02-87) (D.) 20 h. 30 : les Grandes Invasions barbares du cinquième siècle ; 22 h. : les Causeries de Sherlock Holmes et du docteur Watson.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J.) 20 h. 45, mat. dim 16 h. : la Libellule (à partir du 25).
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.) 20 h. 45, sam. 20 h. 30 et 18 h. 30 : le Premier (dernière le 26).
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (359-36-88) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat dim. 18 h. 30 : Certains aiment le show.
TERTRE (606-11-82) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim 15 h. 30 : Corruption au Palais de Justice.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (033-79-27) (L.) 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : Loretta Strong (avec Copi).
TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.) 22 h. mer. : Xâhât ; jeu., ven., sam. : l'Inconfortable.

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : Revue de R. Petit, avec Lisette Malidor.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 17 h. : Histoire d'oser !
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : la Magie.
TAVERNE DE L'OLYMPIA (742-82-45) (D.), 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : l'Année de la frime.

Les comédies musicales

HENRI-VARNA - MOGADOR (285-28-50), L., 20 h. 30, mat. D. à 14 h. 15 : Fiesta.

...positions

...ERNST. — Grand Palais, ...Clemenceau (231-81-24). Sauf ... de 10 h. à 20 h. ; le mer-... jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; ...edi : 5 F. Jusq. 8 septembre.
...ERNST, estampes et livres ...és. — Bibliothèque nationale, ... de Richelieu (266-62-62). Tous ...ars, de 11 h. à 18 h. Entrée ... jusqu'au 30 septembre.
...CHA, graveur. — Bibliothèque ...ale, cabinet des Estampes ...-dessus).
...IEL-ANGE AU LOUVRE : les ..., les Dessins. — Musée du ..., entrée porte Jaujard (260-... Sauf mardi, de 9 h. 45 à ... Entrée : 5 F (gratuite le di-...e). Jusqu'au 29 septembre.
...SINS ITALIENS DE LA RE-...ANCE. — Musée du Louvre ...ci-dessus). Jusqu'au 29 sep-...
...STUDIOLO D'ISABELLE ...E. — Musée du Louvre (voir ...sus). Jusqu'au 13 octobre.
...IMAGE A COROT. — Oran-...des Tuileries (073-99-48). Sauf ..., de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, ...à 22 h. Entrée : 8 F (gratuite ... septembre) ; le samedi : 5 F. ...'au 29 septembre.
...CHIRICO : rétrospective. — ... Marmottan, 2, rue Louis-... (227-07-02). Sauf lundi, de ...à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au ...obre.
...RI MATISSE : dessins et ...tures. — Musée national d'art ...rne, 13, avenue du Président-...n (723-36-53). Sauf mardi, de ...5 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au ...tembre.
...NÇOIS ROUAN : portes, douze ...ures. — Musée national d'art ...rne (voir ci-dessus). Jusqu'au ...ptembre.
...WASNE : antisculptures, cer-... mâles. — Musée d'art moderne ... Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 août.

TENDANCES ACTUELLES DE LA NOUVELLE PEINTURE AMERICAINE. — Marcellin Pleynet : de la couleur à la ligne. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris A.R.C. 2 (voir ci-dessus).

MICHEL ROUALDES : Chromatogenèse, Chromatologie (1973-1975). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

TORRES-GARCIA : Construction et symboles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 août.

JAGODA BUIC : Formes tissées. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

LARTIGUE 8 × 80. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 15 septembre.

BERNARD LAGNEAU : Lien mécanisé n° 12. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Eurarée libre. Jusqu'au 31 octobre.

ROBERT COUTURIER A LA MONNAIE. — 11, quai Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

PIERLUCA : 1926-1968. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 septembre.

MERKADO. Prix Bourdelle 1973. — Musée Bourdelle, 16, rue Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusque fin septembre.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Jusqu'en décembre.

Festivals

Sceaux

Orangerie du château : Leicester Schools Symphony Orchestra le 25 à 20 h. 45 (Dvorak, Elgar, Tchaïkowsky, Katchaturian) ; le 26, à 17 h. 30 (Glinka, Saint-Saëns, Kelly, Bruch, Brahms) ; le 27, à 17 h. 30 (Weber, Mendelssohn, Beethoven, Sullivan).
Location : 661-06-71.

Estival

Hôtel de Sully, le 23 et le 24, à 18 h. : Narciso Yepes (cours public) ; le 24 à 12 h. 30 : G. Monden (guitare) ; le 26 à 12 h. 30 : F. Gorlo ; le 28, à 12 h. 30 : F. Dry ; le 29, à 12 h. 30 : G. Ludowski ; le 30, à 12 h. 30 : G. Geelk.

Bateaux-Mouches, les 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30, à 18 h. : F. Hardy et E. de Villèle.

Eglise Saint-Pierre de Montmartre, le 30, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Musica Polyphonica de Bruxelles (Bach).

Jardin d'acclimatation, le 24, à 15 h. : Trio 111 ; le 25, à 15 h. 30 : Musique ancienne de Bruges ; le 26, à 15 h. 30 : Guitare ou Secolo Barocco ; le 27, à 15 h. 30 : Chantal Mathieu (harpe) ; le 28, à 15 h. 30 : F. Hardy (trompette) ; le 29 et le 30, à 15 h. 30 : Cyril Martin (troubadour).

Musée de Cluny, le 24, à 18 h. 30 : Trio 111 (Boccherini, Mozart).

Eglise Saint-Séverin, le 24, à 20 h. 30 : L. Sgrizzi et l'orchestre de chambre de Radio-France (Bach, Leclair, Corelli) ; le 27, à 20 h. 30 : Chœurs de chambre de Radio-France et l'Octuor de cuivres de Paris ; le 28, à 20 h. 30 : J. Suk et l'orchestre lyrique de Radio-France (Mozart).

Musée Guimet, le 23, à 18 h. : le Détachement féminin rouge (film) ; le 25, à 18 h. : Katarina Ismailova ; le 26, à 18 h. : Satyricon ; le 27, à 18 h. : les Contes d'Hoffman ; le 28, à 18 h. : Hilfe, Hilfe die Globolinks ; le 30, à 18 h. : les Joyeuses Commères de Windsor.

Ministère des finances, le 23, à 20 h. 30 : M.-J. Pires (Mozart, Beethoven) ; le 26, à 20 h. 30 : MM. Davalos et Cherubito (Bach, Telemann, Vivaldi, Bartok, Falla).

Palais-Royal, tous les soirs, 21 h. : Artisanat vivant.

Conciergerie, le 25, à 18 h. 30 : P. Martin ; le 27, à 18 h. 30 : S. Wynberg.

Faculté de droit, le 25, à 20 h. 30 : N. Yepes et l'Orchestre philharmonique de Radio-France (Albeniz, Milhaud, Rodrigo...).

Palais des congrès, le 26, à 18 h. 30 : Secolo Barocco (Vivaldi, Bach, Telemann).

Musée des monuments français, le 28, à 18 h. 30 : C. Mathieu (Haendel, Bach, Roussel, Fauré).

Château de Breteuil, le 27, à 18 h. : Orchestre de la police nationale (Bizet, Fauré, Ravel).

Notre-Dame de Paris, le 27, à 17 h. 45 : M. Mac Nabb (orgue).

Sainte-Chapelle, le 29, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Musique ancienne de Bruges (Machaut...).

Danse

(Voir Opéra.)

COUR CARREE DU LOUVRE (260-08-50), 20 h. 45 : la Belle au bois dormant (jusqu'au 26).
HOTEL DE SULLY (278-60-56, le matin), V., S. et D. à 21 h. : les Ballets historiques du Marais.
JARDIN DES TUILERIES, 21 h. 30 : le Wayang Wong, théâtre-danse de Bali (jusqu'au 27).
RANELAGH (224-14-08), Me. et J., 21 h. : Loka Bharati.

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 23 JUILLET. — 15 h., *le Monde sauvage*, de S. Peckinpah ; 18 h. 30 : *Délivrance*, de J. Boorman ; 20 h. 30, *Bonnie and Clyde*, d'A. Penn ; 22 h. 30, *Performance*, de N. Roeg et D. Cammell.

Les films nouveaux

PARACHUTISTE MALGRE LUI, film américain de Norman Taurog, avec Dean Martin et J. Lewis (réédition). — (V.o.) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — (V.f.) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Maxeville, 9e (770-72-87).
ECHEC A L'ORGANISATION, film américain de John Flynn, avec Robert Duvall. — (V.o.) Balzac, 8e (359-52-70). — (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
UN FLIC HORS-LA-LOI, film italo-français de Steno avec Bud Spencer. — Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Gobelins, 14e (707-12-28) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ORDRE DE TUER, film italien de José Maesso avec Helmut Berger. — (V.o.) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). — (V.f.) Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
THE GROVE TUBE, film américain de Ken Shapiro. — (V.o.) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Montparnasse-Bienvenue, 15e (544-25-02).

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Plaza, 8e (073-74-55).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA CAGE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royal-Haussmann, 9e (770-47-55) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Normandie, 8e (359-41-18).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE, (Pol., v. o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (357-90-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA FAILLE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-83) ; Nations, 12e (343-04-67).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 14 h., 18 h. et 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LES ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 16 h. et 20 h.
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93).
PRESENCE DES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : V. ang. : Marignan, 8e (359-92-82).
LA SANCTION (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V. f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TITI SUPER-STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul'Mich', 5e, (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TRINITA PREPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Nations, 12e (343-04-67).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (An., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Les Nations, 12e (343-04-67). V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
VA TRAVAILLER, VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VIOLENCE ET PASSION (It., U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les rééditions

SPARTACUS (A., v.o.) Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). V.f. : Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Diderot, 12e (343-19-29).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.): Colisée, 8e (359-29-46), U.G.C.-Odéon, 8e (325-71-08). V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-32).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., V.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
JULIETTE DES ESPRITS (It., v.o.): la Clef, 5e (337-90-90), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LAUREL ET HARDY (v.f.) : République-Cinéma, 10e (208-54-06).
SENSO (It., v.f.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v. o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Action-Lafayette, 9e (878-80-50), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

Les festivals

PROGRAMME JEAN VIGO : Le Seine, 5e (325-92-46), 12 h., 14 h. 10, 16 h. 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.
PANTHEON 75 : Olympic, 14e (783-67-41). Me : la Villegiatura.
QUARANTE CHEFS-D'ŒUVRE DU CINEMA FRANÇAIS : Artistic Voltaire, 11e (700-19-15), Me : les Portes de la nuit.

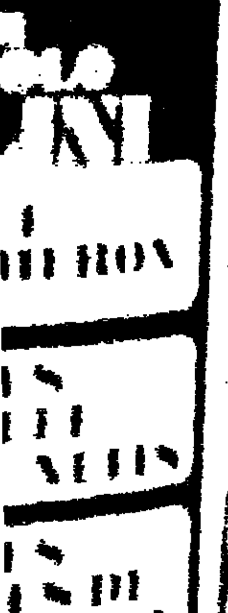
Concerts

(Voir festival estival.)

MERCREDI 23 JUILLET

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre de chambre P. Kuentz (Vivaldi, Mozart, Serrette).





LE MONDE DES SPECTACLES

PROVINCE

Cinémas

Les exclusivités

BORDEAUX. — C'est dur pour tout le monde : Marivaux (48-43-14) ; les Deux Missionnaires : Ariel (44-31-17) ; Exhibition : Français (52-69-47) ; la Grande Casse : Gaumont (48-13-38) ; Nevada Smith : Ariel (44-31-17) ; Profession reporter : Gaumont (48-13-38) ; la Sanction : Ariel (44-31-17) ; les Sept Mercenaires : Gaumont (48-13-38) ; Tommy : Français (52-69-47).

CANNES. — Nevada Smith : Majestic (39-13-93) ; Pas de problème : Olympia (30-04-21) (sous réserve) ; Titi super star : Club (39-27-70) ; Tommy : Vox (39-24-98).

GRENOBLE. — La Faille : Royal (96-33-33) ; le Flic se rebiffe : Stendhal (96-34-14) ; Profession reporter : Paris (44-05-27) ; les Sept mercenaires : Gaumont (44-16-45) ; Soldat bleu : Stendhal (96-34-14).

LYON. — L'Agression : Pathé (42-61-03) ; Anthologie du plaisir : Bellecour (37-09-05) ; les Deux Missionnaires : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Exhibition : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; la Faille : Royal (37-31-49) ; la Grande Casse : Pathé (42-61-03), Astoria (52-00-93) ; Isabelle devant le désir : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Lily aime moi : les Gémeaux ; Parachutiste malgré lui : Ambiance (28-14-84) ; Rosemary's Baby : Duo (37-05-55) ; les Sept Mercenaires : Tivoli (37-33-25), Coemedia (72-10-59) ; Seul le vent connaît la réponse : Pathé (42-61-03) ; Spartacus : Palais des Congrès (24-15-85) ; le Vent de la violence : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; le Voleur : U.G.C.-Concorde (42-15-41).

MARSEILLE. — Exhibition : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; Frankenstein Junior : Pathé (48-14-45) ; la Grande casse : Rex (33-83-37), Pathé (48-14-45) ; Nevada Smith : Ariel (33-11-65) ; Profession reporter : Le Paris (33-15-59) ; la Sanction : Capitole (48-27-64), Ariel (33-11-65) ; Senso : Paris (33-15-59) ; Seul le vent connaît la réponse : Hollywood (33-74-93) ; les Sept Mercenaires : Pagnol (49-34-79), Rex (33-82-37) ; Spartacus : Rex (33-82-37) ; Témoin à abattre : Pathé (48-14-45) ; Tommy : Hollywood (33-74-93) (sous réserve) ; Une Anglaise romantique : Paris (33-15-59).

MONTE-CARLO. — La Faille : Gaumont (30-81-08).

NANCY. — Exhibition : Gaumont (24-56-83) ; la Grande Casse : Gaumont (24-56-83) ; Isabelle devant le désir : Paramount (24-53-37) (jusqu'à samedi) ; les Sept Mercenaires : Pathé (24-54-31) ; Témoin à abattre : Gaumont (24-56-83) ; Trinita prépare ton cercueil : Gaumont (24-56-83).

NICE. — Certains l'aiment chaud : Concorde (88-39-88) ; Exhibition : Escurial (88-10-12) ; Pas de problème : Gaumont (88-39-88) ; Profession reporter : Concorde (88-39-86) ; les Sept Mercenaires : Monte-Carlo (87-28-95) ; Seul le vent connaît la réponse : Forum (88-55-80) ; Tommy : Paramount (87-71-60).

RENNES. — Les Deux Missionnaires : Le Paris (30-25-55) ; Exhibition : Le Club (30-86-20) ; Six minutes pour mourir : Ariel (79-00-56).

STRASBOURG. — Les Deux Missionnaires : Capitole (32-13-32) ; Exhibition : Capitole (32-13-32) ; Frankenstein Junior : Capitole (32-13-32) ; les Sept Mercenaires : Capitole (32-13-32) ; Spartacus : Rit's (32-45-51).

TOULOUSE. — La Faille : Gaumont (22-09-38) ; Trinita prépare ton cercueil : Gaumont (22-09-38).

Festivals

Aix-en-Provence

OPERAS

Théâtre de l'Archevêché, les 24 et 27, à 21 h. : le Carnaval de Venise ; les 26 et 31, à 21 h. : l'Elisir d'Amore.
Théâtre Antique d'Arles, les 25 et 28, à 21 h. : Elisabetta, Regina d'Inghilterra.
Place des Quatre-Dauphins, les 25 et 29, à 21 h. 30 : Mozart, Pergolèse.

RECITAL

Château d'Ansouis, le 28, à 21 h. 30 : Hugues Cuénod et Joël Cohen (musique des XVIe et XVIIe siècles).

CONCERTS

Théâtre de l'Archevêché, le 28, à 21 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. : A. Lombard (Verdi : Requiem).
Cathédrale Saint-Sauveur, le 27, à 17 h. : Orchestre philharmonique de Strasbourg (Berlioz : Roméo et Juliette).
Cloître Saint-Louis, le 30, à 21 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : K. Münchinger (Mozart).
Locations à Aix : 26-28-98.

Albi

Cathédrale Sainte-Cécile, le 25, à 21 h. : Orchestre du Festival, chorale E. Brasseur (Haendel : le Messie).
Palais de la Berbie, le 26, à 21 h. : Amadeus Quartet.
Collégiale Saint-Salvy, le 27, à 21 h. : X. Darasse et A. Calvayrac ; le 31 et le 28, à 17 h. : Musique en liberté ; le 30, à 18 h. : Récital, Maîtrise G. Fauré.
Palais de la Berbie, les 28 et 29, à 21 h. : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez (Mozart : Intégrale des concertos pour instruments à vent).
Locat. et renseignements : 56-76-78.

Avignon

THEATRE

Théâtre des Carmes (D., L.) 17 h. 30 : Géronimo ; (D.) 21 h. 30 : Aïe les lunes de Fos.
Cirque du Mont-de-Piété, à 18 h. (jusqu'au 30) : Alberto Vidal. A partir du 31 : Paf ; à 21 h. : l'Apologue ; à 22 h. : Jeunes barbares d'aujourd'hui ; à 24 h. : Fauves, par les Mirabelles.
Cour d'honneur du Palais des Papes, le 24, à 21 h. 30 : Coquin de coq ; les 23 et 25, à 21 h. 30 : Othello ; le 26, à 21 h. 30 : Marcel Marceau ; les 27, 28, 29, à 21 h. 30 : l'Ombre.
Parc Champfleury, les 23, 25, 26, 27, 30 et 31, à 21 h. 30 : Quatorze-Juillet ; les 24, 28, 29, à 21 h. 30 : Marcel Marceau.
Salle Benoît-XII, jusqu'au 24, à 21 h. 30 : M. Le Modéré ; à partir du 27, à 21 h. 30 : le Ping-Pong.

DANSE

Cour d'honneur du Palais des Papes, le 29, à 21 h. 30 : Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra de Paris, le 31, à 21 h. 30 : Ballets Félix Blaska.

THEATRE OUVERT

Chapelle des Pénitents blancs, jusqu'au 25, à 21 h. 30 : Loin d'Hagondange. Du 26 au 29, à 21 h. 30 : Histoires d'U. Torrigiani. A partir du 30, à 21 h. 30 : Catherine.

THEATRE MUSICAL

Au cloître des Célestins, les 25, 26, 27, 28 et 29, à 21 h. 30 : Le pavillon au bord de la rivière.

MUSIQUE

Eglise Saint-Pierre, le 29, à 21 h. 30 : Musique vocale d'hier et d'aujourd'hui (Jeannequin, Ohana, Aperghis, Satie).
CHARTREUSE DE VILLENEUVE, les 24 et 25, 21 h. : Baden Powell et S. Grapelly.

Bonaguil

Fossés du château, le 28, à 21 h. : Ensemble Haydn de Tokyo (Haydn, Mozart).
Loc. : S.I. 370 à Fumel.

Bourgogne

Séminaire de Flavigny (21), le 24, à 21 h., et en l'église de Metz-le-Comte (58), le 25, à 21 heures : J. Mouillère et G. Solchany.
Château-de-Couches (71), le 26, à 21 h. : Brigitte Haudebourg. Location : (80) 32-81-68.
Semaine d'orgue et de clavecin. Renseignements : 209 à Semur-en-Auxois.

Bretagne

Ensemble de Sanle-taimGr-n
Ensemble de Saint-Germain-en-Laye, le 23, à 21 h. : église de Saint-Cast ; le 25, à 21 h. : église de Locmariaquer ; le 26, à 21 h. : église de Rochefort-en-Terre ; le 28, à 21 h. : église du Palais (Belle-Île) ; le 30, à 21 h. : chapelle Saint-Cado (Belz).

Châteauvallon

Châteauvallon, au grand théâtre de plein air, les 23 et 24, à 21 h. 30 : C'est pitié qu'elle soit une putain. Location : (94) 24-11-76.

Chartres

Cathédrale, le 27, à 17 h. : M.-J. Chasseguet.

Gannat

GANNAT (03), les 25, 26 et 27 : folklore américain, ceylanais et mexicain.

Gordes

Château, le 25, à 19 h. : Ensemble vocal R. Passaquet ; le 29, à 19 h. : R. Pidoux.
Location : (90) 73-91-11.

Lannion

Eglise Saint-Jean-du-Baly, le 25, à 21 h. : S. Chaisemartin et A. Kopp (Dumage, Bach, Dupré, Langlais).

Lorient

Palais des congrès, le 24, à 21 h. : Kirjuhel.

Mont-Saint-Michel

Cathédrale de Dol-de-Bretagne, le 25, à 21 h. : Ensemble de cuivres de Rennes (Franck, Monteverdi, Banchieri, Holborne, Gabrielli, Schein).
Louvigné-du-Désert, château de Monthorin, le 26, à 21 h. : Ensemble madrigal d'Île-de-France et l'orchestre Antiqua Musica de Paris.
Saint-James, château de la Paluelle, le 27, à 21 h. : M.-C. et F. Roublier (Schumann, Brahms, Mozart). Location : S.I. d'Avranches (0-22).

Morbihan

Saint-Gildas-de-Rhuys, le 23 à 21 h. 15 et à Merlevenez, le 24 à 21 h. 15 : Quintette de cuivres de Paris et les solistes de l'Orchestre de Paris (musique française, anglaise et allemande de la Renaissance).
Quiberon, le 30 à 21 h. 15 et à Larmor-Plage, le 31 à 21 h. 15 : C. Kahn (Chopin). Loc. : (97) 64-11-09.

Nice

Jusqu'au 27 : Grande Parade du jazz. Loc. : (93) 85-09-35.

Normandie

Norrey-en-Bessin, le 24 à 21 h. : Ensemble Guillaume de Machaut (musique du Moyen Age et de la Renaissance).
Courseulles-sur-Mer, le 27 : Alexandre Lagoya.
Ouistreham, le 28 à 21 h. : A. Lagoya.
Lion-sur-Mer, le 30 à 21 h. : P. Dutot et A. Pagenel (Bach, Purcell, Telemann, Haëndel).
Falaise, le 31 à 21 h. : même programme qu'à Lion-sur-Mer. Loc. : Syndicat d'initiative.

Orange

Théâtre Antique, le 27 à 21 h. : Orchestre national de France, chœurs New Philharmonia de Londres, dir. C. Mackerras (le Messie, Haëndel). Loc. : (90) 34-24-24. A Paris, chez Durand.

Saint-Lunaire

Saint-Lunaire, Vieille-Eglise, le 24 à 21 h. : Quatuor instrumental de Paris (Frescobaldi, Rameau, Telemann, Marais, Vivaldi).

Salon-de-Provence

Château, le 24 à 21 h. 30 : J.-J. Grunenwald (Bach, Vivaldi, Haëndel) ; le 26 à 21 h. 30 : Mady Mesplé, Barbara et B. Gavoty ; le 30 à 21 h. 30 : J.-P. Rampal et N. Zabaleta (Bach, Albeniz, Rossini). Loc. : (91) 56-27-60.

Vaison-la-Romaine

Théâtre Antique, le 27 : Gilbert Bécaud ; le 30 : Atahualpa Yupanki.
Carpentras, Théâtre de plein-air, les 24, 26 et 27 : Magie Rouge-Escurial ; Jeune Théâtre d'animation, jusqu'au 11 août : la Moschetta, Rixe, Poivre de Cayenne, Gouverneur de la rosée, l'Amour de trois oranges.

Vence

Col de Vence, le 24 à 21 h. : Amadeus Quartet, Trio Lacroix, A. Marion (Nuit Beethoven).
Mairie, le 25 à 21 h. : M.-F. Busquet, A. Marion, P. Lodéon, A. Rabinovitch (Bach, Xénakis, Stockhausen).
Col de Vence, le 27, à partir de 21 h. : C. Nougaro ; le 28 : Vence en musique (avec J.-P. Rampal, G. Pludermacher, Quatuor Bernède...), location S. I. (32-05-40).

Expositions

Le Monde daté 19 juin et 3 juillet a publié une liste d'expositions d'été en province. En voici quelques autres :

AMBIERLE (Loire). — Vingt et unième confrontation de peinture et de sculpture contemporaines : Château-Gaillard. Jusqu'au 14 septembre.

AVIGNON. — Dessins d'humour 75 : galerie Gérard-Guerre, 1, place de Lunel (81-24-09). Jusqu'au 10 août.

LES BAUX-DE-PROVENCE. — Année de la femme : gravures, livres, poésies : musée Louis-Jou. Jusqu'en septembre.

BRANDON (Saône-et-Loire). — M. Collos, patchwork ; F. Melin, sculptures de métal ; Eduardo Scarfoglio, photographies : château. Jusqu'au 15 septembre.

CABRERETS (Lot). — New York Dada, peintures : château de Saint-Cirq-Lapopie. Jusqu'au 30 septembre.

CADOUIN (Dordogne). — Artisanat contemporain : cloître. Jusqu'au 24 août.

CALAIS. — La peinture française de 1770 à 1830 (trésors des musées du nord de la France) : musée (34-36-00). Eté.

CAVAILLON. — Variations : œuvres d'Ambriogiani, Baboulène, Bierge, Constant, Dubreuil, Guerrier, Morvan, Pouteyron, Sarthou, Serra : chapelle du Grand Couvent. Jusqu'au 17 août.

CERET (Pyrénées-Orientales). — Christian Louis, photographies : Café de France, 35, boulevard du Maréchal-Joffre. Jusqu'au 31 juillet.

CHOLET. — Daumier et le spectacle : musée municipal. Jusqu'en septembre.

CLUNY (Saône-et-Loire). — Jean Picart le Doux : salle des écuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 14 septembre.

GORDES (Vaucluse). — Dominique Morillon : abbaye de Senanque. Jusqu'au 4 août.

HONFLEUR. — Pierre Gatier, 1878-1944 : musée. Eté.

LE HAVRE. — Femmes au présent, peintures, sculptures, photographies : Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août. — La route des abbayes, collection du musée de l'ancien Havre : prieuré de Graville. Jusqu'au 14 septembre.

LE PUY (Haute-Loire). — *Les fondeurs du Puy*, cloches, mortiers du seizième au dix-huitième siècle : musée Crozatier. Jusqu'à la fin août.

LUÇON (Vendée). — Art sacré, objets du douzième au dix-neuvième siècle : chapelle des Ursulines. Jusqu'au 31 août.

MACON. — Les machines sensibles de Gilles Roussy (art cybernétique). Galerie des Ursulines (38-32-38). Jusqu'au 22 septembre.

MENTON. — Première biennale française de tapisseries : Palais de l'Europe. Jusqu'en septembre.

MORTAGNE (Orne). — Peintures et sculptures de l'« Ecole de l'amitié » : Elvire Jan, Stahly, Bertholle, Le Moal, Manessier, Martin, Singier. Musée des Comtes du Perche. Jusqu'au 3 août.

MONT-DE-MARSAN. — Hommage à Charles Despiau : Donjon Lacataye. Eté.

NICE. — Rembrandt et la Bible : Musée Marc-Chagall. Jusqu'au 29 septembre. — Millecamps : peintures et tapisseries. Galerie des Ponchettes. Jusqu'au 27 juillet. — Variation sur la mode et les parfums, de 1850 à nos jours : Villa Arson, avenue Stephen-Liégeard. Jusqu'au 20 août.

ORLÉANS. — Sculptures d'Ervin Patkai et tapisseries murales de Sheila Hicks : Maison de la culture. Jusqu'au 14 août.

PAU. — Le costume béarnais : *Château. Jusqu'au 31 août.*

PONTARLIER (Doubs). — Salon des Annonciades : Création artistique en Franche-Comté. Jusqu'au 15 août.

POITIERS. — L'air et les peintres - 1783-1945 : Centre culturel Sainte-Croix. Jusqu'au 31 août.

ROUY (Nièvre). — L.-J. Julien : tapisseries et gouaches. Château de Vesvres. Jusqu'au 31 août.

SAINT-FLOUR (Cantal). — Tapisseries d'Aubusson et sculptures contemporaines : Musée de la Haute-Auvergne. Eté.

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE (Maine-et-Loire). — Les saints du pays angevin du XVe au XVIIIe siècle : Salle capitulaire de l'abbaye. Jusqu'au 1er septembre.

SAINT-MAXIMIN (Var). — Le Yaouanc : œuvres récentes. Ancien couvent royal. Jusqu'au 20 septembre.

SAINT-OMER. — Bois sculptés du musée de Saint-Omer, XIIIe-XVIIIe siècle : musée de l'hôtel Sandelin. Jusqu'au 1er septembre. — Lucien Clergue : le langage des sables (photographies). Musée Henri-Dupuis. Jusqu'au 1er septembre.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. — Léon Zack. Peintures et lavis : Galerie Noella Gest, 5, rue de la Commune. Jusqu'au 24 août.

SOUILLAC (Lot). — *Le Lot vu par* Robert Doisneau : photographies. Hôtel de ville. Jusqu'au 3 août.

VALLAURIS. — Picasso linographe : Galerie Madoura. Eté.

VANNES. — La femme : œuvres de la collection du musée. Jusqu'au 7 septembre.

VILLEFORT (Lozère). — Jagoda Buic : tapisseries. Château de Castanet. Jusqu'au 30 septembre.

RADIO-TÉLÉVISION

RADIO-CARAIBES ÉMET A NOUVEAU EN LANGUE FRANÇAISE

● Radio-Caraïbes va reprendre d'ici quelques semaines ses émissions en langue française, interrompues depuis près de deux ans. La station aura désormais deux longueurs d'ondes et diffusera, dix-huit heures par jour, deux programmes, l'un à destination des territoires français de la Martinique et de la Guadeloupe, l'autre en langue anglaise.

Radio-Caraïbes, créée en 1961, était la première station française radiophonique privée des Antilles. Passée sous contrôle anglais en 1965, elle vient d'être rachetée par un groupe exclusivement français.

Ce groupe a choisi MM. Guy Noël et Michel Ferry pour diriger ses nouvelles émissions. M. Guy Noël a eu la charge pendant treize ans des programmes à destination des Antilles, à la Délégation des stations d'outre-mer de l'O.R.T.F. Il dirige également depuis quinze ans une société privée de programmes de radio, cinéma et télévision. M. Michel Ferry, créateur de Radio-Antilles, était, depuis quelques années, rédacteur en chef des émissions françaises de la Voix de l'Amérique à Washington.

La densité des programmes francophones dans les Caraïbes devient de plus en plus importante : outre les émissions locales de FR 3, un groupe d'intérêts français va lancer prochainement une station baptisée Radio-Jumbo (*le Monde* daté 29-30 juin).

VU

Papier à musique

Comment expliquer qu'on fasse si peu de musique à la télé ? A la radio — et c'est normal — il n'y a que cela. Musique douce, vocale, classique, concrète, pop, instrumentale. De chacune de ces qualités on se fait une spécialité. On bâtit sur elle réputation et clientèle. Et quelle clientèle ! Enorme, inépuisable, celle de Bob Dylan, celle de Rostropovitch et celle d'Yvette Horner. Les jeunes, les moins jeunes, les pas jeunes et nous-mêmes, quand nous étions jeunes, rappelez-vous, cette émission de Jean Witold, elle passait je crois à 4 heures de l'après-midi, on la guettait, on la suivait, on la discutait dans les journaux, elle répondait à un besoin, une attente. A l'époque, la télé, c'était la radio. En l'écoutant, on la regardait en quelque sorte.

Alors d'où vient que le son, effrayé par l'image, soit resté bloqué dans le transistor, n'ait pratiquement pas eu accès au récepteur ? Le son musical, s'entend, le son parlé lui semble s'accommoder fort bien du gros-plan. D'où vient qu'à l'antenne, pour évoquer — c'était le cas mardi sur TF 1 — la Sonate de Vinteuil, *on soit obligé d'en faire l'objet d'une enquête musicalo-policière cousue de cordes plus épaisses que celles d'un violon et ourlée de clichés en forme de perles ?*

A quoi songeait Proust en « campant le personnage » de Vinteuil ? Et sa « petite phrase » il l'a empruntée à qui, à quoi ? A la Sonate *en ré de Saint-Saëns ou à la* Sonate *en la de Fauré ? Qu'en pensez-vous Madame Simone ? Rien du tout Monsieur Gavoty. Quand j'ai connu Marcel... Suit une savoureuse évocation de la première de* Joujou, *une pièce de Bernstein dont le rôle principal lui avait échappé. Il était allé à Suzanne Desprées, « une femme charmante. Quand elle jouait Phèdre au Français, on aurait dit une bonne qui entend des voix... » C'était d'un drôle. A quatre-vingt-dix-huit ans passés, comment fait-elle ? Voilà bien le seul vrai mystère de cette laborieuse affaire.*

Le scénario écrit sur du papier à musique brillait par son invention, son originalité. Chaque nom, chaque titre cité annonçait — oh surprise ! — la photo ou l'extrait destiné à l'illustrer. Le Grand-Hôtel de Cabourg-Balbec, sa plage, sa mer — sans cesse renouvelée — dont nôtre (sic) Claude de France a fixé les jeux dans l'allegro de son quatuor à cordes. Deux mains couraient sur un clavier : la maison de Reynaldo Hahn, appuyé sur son violon, le menton de Jean Mouillère... Une soirée bien compassée.

CLAUDE SARRAUTE.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 23 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Dramatique : Jude, l'obscur (deuxième partie), d'après Thomas Hardy, réal. Hugh David.

Débarrassé de son encombrante épouse, Jude s'éprend de sa cousine. Mais celle-ci se marie avec un ami commun et ne tarde pas à s'en repentir. : une malédiction plane sur les Fawley

22 h. 5, Les scientifiques répondent : qu'est-ce qu'un comportement ?, de D. Reznikoff, réal. A.-S. Labarthe.

L'avis du professeur Soulairac, enseignant à Paris-VII.

23 h. 5, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Série : le Justicier, « Erreur sur le cadavre » ; 21 h. 25, Documentaire : Histoires vécues : « la Défonce », de J.-E. Jeannesson.

22 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Histoire du cinéma (cycle « Le cinéma et le romanesque ») : « Gueule d'amour », de J. Grémillon (1937), avec J. Gabin, M. Balin, R. Lefèvre (N.).

Un ancien sous-officier de spahis, habitué aux conquêtes faciles, s'éprend d'une femme richement entretenue qui fait de lui son jouet.

22 h., FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Autoportrait : Michel Tournier ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor en ré mineur, la Jeune fille et la Mort » (Schubert), « Quatuor en ré majeur opus 45 » (A. Roussel) ; 22 h. 30, Mémoires improvisées de Paul Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec... ; 20 h. 30 (S.), Reflets lyriques : « Quatrième Symphonie », de Bruckner ; « Paraphrase du chœur des fileuses du Vaisseau fantôme (Liszt) ; « Onzième Symphonie 1905 » ; (Chostakovitch) ; « Gwendoline », ouverture (Chabrier) ; 22 h. 55 (S.), Musique française méconnue : Pages concertantes oubliées (Saint-Saëns, Massenet, Gounod) ; 24 h., Musique et poésie : Jacques Reda ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 24 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : L'Homme sans visage (« le Masque de plomb »), réal. G. Franju ; 21 h. 30, Magazine de reportage : Satellite.

« En quête d'indulgence », « Un homme dans l'enfer », « le Théâtre en France ».

22 h. 30, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 45, Sport : Championnats du monde de natation à Cali ;

20 h. 35, Dramatique : l'Aigle à deux têtes, de J. Cocteau, réal. P. Cavassilas, avec M. Keller, C. Balthaus, M. Delacroix, M. Dudicourt.

Le destin tragique d'une reine d'Autriche, réinventé par Cocteau.

22 h. 5, Opération Soyouz-Apollo : amerrissage de la cabine Apollo.

22 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Un film, un auteur : « Un soir, un train », d'A. Delvaux (1968), avec Y. Montand, A. Aimée, F. Beukelaers.

Pendant un voyage en train, un homme séparé de sa femme qu'il aime à la suite d'un malentendu, se trouve brusquement transporté dans un pays inconnu.

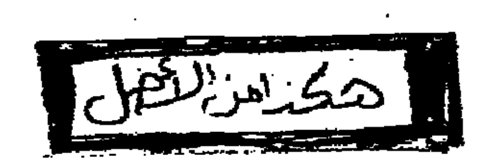
21 h. 50, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « Souvenirs d'Alsace », de et par B. Bayen et Y. Reynaud (réalisation J.-P. Colas) ; 22 h. 30, Mémoires improvisées, de Paul Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec... (Duparc, Chausson) ; 20 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de Prague, dir. A. Boulfroy, avec G. Fumet : « Scylla et Glaucus » (Leclair), « Suite en la mineur pour flûte et orchestre » (Telemann), « Symphonie en si bémol » (Benda), « Concerto en ré majeur pour flûte » (Mozart), « Divertimento » (Mozart) ; 22 h. 10 (S.), Musique d'aujourd'hui ; 22 h. 40 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), En direct de Juan-les-Pins : Festival mondial du jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.



PRESSE

·ès l'attentat au domicile de M. Jacques Fauvet

ıdiqué par un « anarcho-
» et par un incertain « comité
bérer la presse du grand
et du marxisme », annoncé
étant le premier d'une série
à « faire taire » le Monde,
t commis mardi matin au
de notre directeur Jacques
a provoqué de nombreuses
s.

yndicat national des journa-
inquiète « de voir que, de plus
, des journalistes deviennent
de provocateurs en tout
et le Syndicat des journa-
G.C. s'élève « une fois de
ntre ce genre de violence
ndamne d'où qu'elle vienne ».
au confédéral de la C.G.T.
que de tels actes « visent à
ne situation tendant à entre-
climat de violence, notam-
ns les milieux de la presse
"information ». Le bureau de
uvrière, « attaché par-dessus
la liberté, dont celle de la
stigmatise plus particulière-
tels agissements visant des
stes ». Le bureau politique du
mmuniste français déclare :
la lumière peut et doit être
idement sur les attentats de
e fasciste qui se répètent
ment dans notre pays. » Le
iat du parti socialiste exprime
bation. Enfin, les travailleurs
C.G.T. du Monde exigent
e enquête sérieuse soit effec-
t dénoncent les méthodes
s dont l'objectif est de déna-
juste lutte des travailleurs du
t, notamment, au Parisien

ombreuses personnalités ont publié des déclarations. Notons celle de M. André Rossi, porte-parole du gouvernement : « Après le lâche et odieux attentat qui a entraîné la mort de Bernard Cabanes, c'est à nouveau un journaliste qui est visé. Tout acte terroriste contre la presse est un attentat contre le principe même de la liberté. Tous ceux qui utilisent, encouragent, favorisent ou cherchent à justifier la violence, sous quelque forme que ce soit, doivent connaître l'étendue de leurs responsabilités. Les auteurs de tels actes doivent être impitoyablement châtiés », et celle de M. Michel Debré, ancien premier ministre, déclarant : « L'une des tâches d'un gouvernement était de faire en sorte que le terrorisme ne se répande pas. Le courant anarchiste tantôt apparaît, tantôt disparaît en France. La République l'a connu au début du siècle. Il faut éviter que nous le connaissions de nouveau. Le terrorisme, c'est la fin de la démocratie, la fin de la liberté, parce que l'opinion ne peut le supporter longtemps et a tendance à se diriger vers des régimes d'ordre. » M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, fait part de l'« indignation que cet acte inqualifiable inspire à tous ceux qui sont attachés à la défense des libertés publiques parmi lesquelles celles de l'information tient une place prééminente ».

La Fédération nationale de la presse française, le Syndicat de la presse parisienne, le Syndicat des quotidiens régionaux, le Syndicat national de la presse quotidienne régionale ont fait part de leur indignation, et les quotidiens du mercredi 23 juillet consacrent de nombreux articles à l'attentat. *Le Parisien libéré* titre : « *Selon l'A.F.P., le gros pétard n'a provoqué que des dégâts minimes* » et indique que « *cet acte criminel comporte des aspects étrange qui permettent déjà à certains d'en tirer des conclusions aussi hâtives qu'inexactes* » (?). La direction et la rédaction du *Quotidien de Paris* s'indignent contre « *cette forme d'atteinte à la liberté de la presse qui n'est pas moins odieuse que les autres* ». *La Lettre de la nation* écrit de l'attentat : « *Il a été revendiqué par un homme se prétendant membre d'un comité pour libérer la presse du grand capital et du communisme.* Le Monde *ne représentent ni l'un ni l'autre, la cible était mal choisie.* » Philippe Gavi, dans *Libération*, s'interroge sur cette « *stratégie de la tension qui semble s'instaurer en France, à l'exemple de l'Italie, et derrière laquelle lorsqu'on veut bien enquêter, se cachent presque toujours des groupes d'extrême droite* ». Enfin, le directeur du *Figaro*, M. Jean d'Ormesson écrit : « *C'est d'abord naturellement une solidarité professionnelle qui nous incite à nous associer avec vigueur aux protestations qui s'élèvent de toute part pour dénoncer l'attentat criminel dirigé contre la demeure de Jacques Fauvet. Mais au-delà de ce réflexe de confraternité, c'est aussi le sentiment très fort que les pressions exercées sur les moyens d'information constituent un échelon de plus dans l'escalade de la violence.* »

[Jacques Fauvet remercie bien sincèrement les lecteurs, les confrères, les personnalités ainsi que les organisations qui lui ont témoigné leur sympathie.]

JUSTICE

L'affaire de Bruay-en-Artois

« ON PARLE D'ACHARNEMENT... »

M. et Mme Dewèvre ne veulent pas qu'un tribunal puisse juger le dossier du meurtre de Brigitte en leur absence. « *Comme nous ne sommes plus partie civile contre Jean-Pierre*, a notamment déclaré Mme Dewèvre, mardi 22 juillet, *le deuxième procès pourrait se dérouler sans aucun témoin et hors de notre présence. Nous allons chercher le moyen juridique — et il y en a eu tellement dans cette affaire depuis trois ans — pour que le deuxième jugement ne se passe pas dans le huis clos.* »

En revanche, l'un des avocats de Mᵉ Pierre Leroy, Mᵉ Gayot, a précisé que la décision du parquet était « *une magnifique chance donnée à la partie civile, qui s'est désistée d'obtenir un complément d'information. On parle d'acharnement, je veux bien, mais je pense qu'on pourrait retourner très facilement l'argument : je ne vois pas pourquoi le parquet voudrait que Jean-Pierre soit coupable, mais je ne vois pas très bien non plus pourquoi certaines personnes voudraient que ce soit, au contraire, soyons clair, Mᵉ Pierre Leroy.* »

● *Lads : un communiqué du préfet de l'Oise.* — Dans un communiqué publié à Beauvais, mardi 22 juillet, la préfecture de l'Oise a indiqué, en réponse aux propos tenus par les responsables du syndicat C.G.T. des lads, lors de leur conférence de presse, lundi 22 juillet à Paris (*le Monde* du 23 juillet), qu'« *aucune poursuite contre les lads n'a été engagée à l'instigation du préfet du département* ».

Après une explosion qui avait provoqué la mort de quatre personnes à Compiègne

Deux ingénieurs de Gaz de France sont condamnés à des peines d'amende par la cour d'appel d'Amiens

Infirmant un jugement du tribunal de Compiègne, la cour d'appel d'Amiens vient de rendre un arrêt qui établit la responsabilité de deux ingénieurs du Gaz de France dans l'explosion qui, le 30 août 1970 à Compiègne (Oise), avait causé la mort de quatre personnes. MM. Pierre Garaudet, cinquante ans, et Georges Grouard, soixante et un ans, ont été condamnés à 10 000 francs d'amende.

Les deux ingénieurs avaient été relaxés, le 19 mars 1975, par le tribunal de Compiègne qui avait considéré que les fautes commises par les deux hommes n'étaient pas évidentes. Se référant à un rapport d'experts, le tribunal avait estimé que le remplacement des conduites de gaz — dont la rupture avait provoqué l'explosion — n'aurait vraisemblablement pas évité la catastrophe. C'est, en effet, un affaissement du sol, quelques mois avant l'explosion qui semble avoir provoqué la rupture des canalisations.

La cour a été d'un avis contraire et a reproché aux deux ingénieurs de ne pas avoir — au moins — ordonné certains travaux de vérifications après la constatation de l'effondrement d'un trottoir à proximité de l'endroit où devait se produire l'explosion. En conclusion, la cour a déclaré que MM. Garaudet et Grouard avait, à cette occasion, commis des fautes de négligence et d'imprudence.

La reconstitution du meurtre du postier de Magny-en-Vexin

« LYNCHONS-LE ! »

« Exécution publique ! », « Pendaison ! », « Lynchons-le ! ». Les habitants de Magny-en-Vexin (Val-d'Oise) ont voulu faire justice eux-mêmes lors de la reconstitution, mardi 22 juillet, du meurtre commis par Gabriel Calvet, le contrôleur du bureau de poste, qui avait, le 3 juillet dernier, tué un jeune postier, M. Etienne Sardain, pour dérober 20 000 francs.

Terrorisé par les cris de la foule, Gabriel Calvet s'est couché dans l'Estafette des enquêteurs dès la fin de la reconstitution pour échapper à la vindicte des habitants.

SPORTS

NATATION

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CALI (Colombie)

·ıcun record n'a été battu ·ours de la première journée de compétition

lucun record du monde n'a battu mardi 22 juillet à ·i, en Colombie, où ont com-·ncé les épreuves des deuxiè-·s championnats du monde natation qui prendront fin 27 juillet.

: par un temps frais et par un
nt qu'ont eu lieu les premières
. Même si l'altitude (1 000 mè-
peut représenter un handicap,
ins pour les courses les plus
s, on ne manquera cependant
établir à la fin des champion-
un bilan comparatif avec celui
établir, à la fin des champion-
, qui s'étaient tenus à Belgrade
73. Dix-huit records mondiaux
t été améliorés il y a deux ans.
n natation masculine, onze en
n féminine. La chronique a re-
u'à Belgrade, pour la première
n 400 mètres avait été parcouru
oins de 4 minutes (par l'Amé-
Demont, 3 min. 58 sec. 18/100).
e sport propose ainsi des
« à franchir », qui, en réalité,
sont pas, les dixièmes de se-
s gagnés ayant autant d'impor-
au-delà qu'en deça d'un repère

: championnats du monde de
ade, la République démocrati-
allemande avait réussi un coup
at en faisant presque jeu égal,
ombre de titres obtenus, avec
ute-puissante équipe des Etats-
En définitive, avec l'appoint
titres de la natation synchroni-
les Etats-Unis avaient pu se
aloir d'un petit succès compta-
: quinze titres contre treize à
.D.A. Les deux natations, issues
systèmes politiques différents et
néthodes d'entraînement qui le
tout autant, n'avaient pas eu
leurs l'occasion de vraiment s'af-
er, le point fort des Américains
t leur équipe masculine ? et ce-
le la R.D.A., son équipe féminine.
'est à Belgrade qu'un procès
tention avait été fait à la R.D.A.
ropos de la réussite exception-
e de ses nageuses. Beaucoup ont
relever une anomalie en établis-
t un parallèle entre les brillantes
formances féminines et les « dis-
s » résultats masculins de la
A. Le peu de goût qu'avaient, et
nt toujours, les Allemands de
t à laisser visiter leurs camps
ntraînement, leur méfiance à
ard du monde occidental, le
ct « encadrement » de leurs
lètes ont, pour certains, accré-
la thèse selon laquelle la méde-
et la biochimie auraient une
ne part dans l'étonnante progres-
n constatée.
n réalité, la question fondamen-
qui s'est posée est de savoir
rquoi, à partir du même entraî-
ment, du même dépistage et de la
me surveillance médicale, les gar-
ns de la R.D.A. échouaient là où les
es réussissaient. Sans aller jusqu'à
nser qu'il est possible de donner
elques avantages masculins à des
nes filles ; alors que la mutation

des garçons relève de l'impossible à moins de créer une catégorie de surhommes, le déséquilibre des références existant entre les équipes féminines et masculines de la R.D.A. n'a toujours pas unanimement convaincu qu'aucun artifice n'avait été utilisé.

A Cali, comme prévu, la première journée de compétition a opposé les Etats-Unis et la R.D.A. dans la chasse aux titres mondiaux. Si rien n'a changé en deux ans à propos de la suprématie des deux pays dans chacun des sexes, on a pu remarquer que la première finale individuelle féminine a échappé à la R.D.A., la détentrice du record du monde, Ulrike Tauber, étant devancée par l'Américaine Kathy Heddy.

FRANÇOIS JANIN.

FINALES

Messieurs :

200 mètres nage libre

1. Tim Shaw (E.-U.) 1 min. 51 sec. 4 ; 2. Bruce Furniss (E.-U.) 1 min. 51 sec. 72 ; 3. Brian Brinkley (G.-B.) 1 min. 53 sec. 56 ; 4. Andrei Krylov (U.R.S.S.) 1 min. 54 sec. 23 ; 5. Peter Nocke (R.F.A.) 1 min. 54 sec. 81 ; 6. Gordon Downie (G.-B.) 1 min. 55 sec. 8 ; 7. Jorge Delgado (Equateur) 1 min. 55 sec. 27 ; 8. Graham Windeatt (Austr.) 1 min. 56 sec. 23.

100 mètres dos

1. Roland Matthès (R.D.A.) 58 sec. 15 ; 2. John Murphy (E.-U.) 58 sec. 34 ; 3. Mel Nash (E.-U.) 58 sec. 38 ; 4. Lutz Wanja (R.D.A.) 58 sec. 43 ; 5. Steve Pickell (Can.) 58 63 ; 6. Mark Tonelli (Austr.) 58 sec. 72 ; 7. Klaus Steinbach (R.F.A.) 59 sec. 12 ; 8. Zoltan Verrasto (Hong.) 59 sec. 28.

100 mètres brasse

1. David Wilkie (G.-B.) 1 min. 4 sec. 26 (nouveau record d'Europe). Ancien record : 1 min. 4 sec. 6, par Krioukine (U.R.S.S.) ; 2. Nobutaka Taguchi (Jap.) 1 min. 5 sec. 4 ; 3. David Leigh (G.-B.) 1 min. 5 sec. 32 ; 4. Rick Colella (E.-U.) 1 min. 5 sec. 56 ; 5. Nicolas Pankine (U.R.S.S.) 1 min. 5 sec. 71 ; 6. Walter Kusch (R.F.A.) 1 min. 5 sec. 71 ; 7. Rick Hofstetter (E.-U.) 1 min. 5 sec 95 ; 8. Bernard Combet (Fr.) 1 min. 6 sec. 80.

DAMES

200 mètres quatre nages

1. Kathy Heddy (E.-U.), 2 min. 19 sec. 80 ; 2. Ulrike Tauber (R.D.A.), 2 min. 20 sec. 40 ; 3. Angela Franke (R.D.A.), 2 min. 20 sec. 81 ; 4. Shirley Babashoff (U.S.A.), 2 min. 21 sec. 32 ; 5. Becky Smith (Can.), 2 min. 22 sec. 85 ; 6. Jany Hudson (Aust.), 2 min. 24 sec. 85 ; 7. Ann Adams (G.-B.), 2 min. 25 sec. 80 ; 8. Susan Hunter (N.-Z.), 2 min. 27 sec. 25.

Relais 4 × 100 mètres quatre nages

1. R.D.A., 4 min. 14 sec. 74 ; 2. E.-U., 4 min. 20 sec. 47 ; 3. Pays-Bas, 4 min. 21 sec. 45 ; 4. Canada, 4 min. 23 sec. 77 ; 5. R.F.A., 4 min. 25 sec. 60 ; 6. U.R.S.S., 4 min. 26 sec. 29 ; 7. Suède, 4 min. 28 sec. 89 ; 8. France, 4 min. 33 sec. 4.

En série, le relais français a établi un nouveau record national : 4 min. 31 sec. 72 contre 4 min. 33 sec. 3.

PLONGEONS

Tremplin messieurs

1. Phil Boggs (E.-U.), 597,12 pts ; 2. Klaus Dibiasi (It.), 588,21 ; 3. Viatcheslav Strakhof (U.R.S.S.), 577,59 ; 4. Patrick Tim Moore (E.-U.), 555,60 ; 5. Franco Cagnotto (It.), 549,45 ; 6. Falk Hoffmann (R.D.A.), 537,45 ; 7. Frank Taubert (R.D.A.), 508,26 ; 8. Norbert Huda (R.F.A.), 503,37.

PROTECTION CIVILE

SELON LA MISSION POUR LA PROTECTION DE L'ESPACE NATUREL MÉDITERRANÉEN

Les moyens de lutte contre les feux de forêts sont encore insuffisants et mal organisés

En matière de protection contre les incendies de forêts, il y a souvent loin des intentions aux ates. Alors que, l'été revenu, la forêt du Sud-Est est à nouveau à la merci du feu — 200 hectares ont été détruits les 21 et 22 juillet par un vaste incendie dans la région d'Allauch, près de Marseille, — la mission interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace naturel méditerranéen vient de publier son rapport pour l'année 1974, rapport dont les auteurs se montrent parfois particulièrement sévères pour les pouvoirs publics et les collectivités locales. Après l'année « terrible » de 1970 — 73 000 hectares détruits dans sept départements, treize personnes tuées, — l'Etat, les départements et les communes s'étaient promis et avaient promis à leurs administrés qu'« on ne reverrait jamais cela ». Des moyens en hommes et en matériel allaient être engagés, les crédits nécessaires débloqués. On allait former des pompiers, acheter des engins, débroussailler, tailler des coupe-feu, créer des postes d'alerte. Cinq ans après toutes ces promesses, le bilan des réalisations tel qu'il figure au rapport de la mission interministérielle paraît bien mince. Là où l'on attendait mille forestiers-pompiers, on en comptera moins de cent cinquante à la fin de l'année, la coordination et le bon emploi des moyens restent à trouver, les susceptibilités à tous les échelons condamnent bien souvent toute recherche d'efficacité ; enfin, les normes d'emploi du matériel — notamment des coûteux Canadair *— restent à définir et les insuffisances côtoient le gaspillage. Le constat amer de la mission interministérielle permet de se demander s'il existe bien une véritable volonté de sauver des milliers de kilomètres carrés de richesses naturelles, qui, pour leur malheur, n'ont aucune valeur commerciale.*

En premier lieu, le rapport de la mission fait le point sur « *l'état d'exécution du programme finalisé de protection de la forêt méditerranéenne contre les incendies* », appliqué depuis 1972, dans les domaines de la prévention et de la lutte active.

● PREVENTION. — Remarquant que la campagne d'information et d'éducation du public donne de bons résultats — « *surtout auprès des habitants saisonniers ou de passage* », — le rapport souhaite son intensification auprès des populations autochtones. Les patrouilles de surveillance sur le terrain sont jugées efficaces, et on recommande de faciliter leur action en instituant un système de timbre-amende pour réprimer les délits mineurs. Malgré des progrès notables, le système de surveillance et d'alarme souffre encore d'insuffisances « *tant en ce qui concerne les matériels (nombre, compatibilité) que les personnels (nombre, qualification, discipline dans l'exploitation)* ».

« *Un problème demeure, celui du débroussaillement de l'entretien des ouvrages, avec ses deux aspects : main-d'œuvre, financement* », constate le rapport qui y voit une solution dans l'emploi des « forestiers-sapeurs », dont la création était prévue dans le programme finalisé. Toutefois, l'effectif prévu initialement (sept cent cinquante hommes en 1974, mille en 1975 répartis en quarante et une unités comptant chacune trois groupes de huit hommes) est loin d'être atteint, puisque cent vingt hommes au total sont actuellement en place en Corse (deux unités), dans les Bouches-du-Rhône (deux unités) et les Alpes-Maritimes (une unité).

Deux nouveaux détachements devraient être installés en Corse cette année, « *mais il est à craindre qu'aucun forestier-sapeur ne puisse être recruté dans la région Languedoc-Roussillon ni dans le département du Var qui persiste à les refuser* ». Les réserves viennent surtout des services départementaux d'incendie et de secours qui ont, selon les auteurs du rapport, tendance à voir, à tort, dans ces forestiers-pompiers des concurrents. Or l'administration n'a pas voulu recommencer, en créant ces corps, la coûteuse expérience landaise de pompiers, forestiers professionnels — mal occupés une grande partie de l'année — et a préféré une formule à la fois mieux adaptée à la nature et à la durée du risque — et surtout moins onéreuse pour les collectivités locales.

Les forestiers-sapeurs du Midi sont d'abord des ouvriers — ils ont d'ailleurs un statut d'ouvriers agricoles — chargés de l'exécution des travaux d'équipement et de protestion prévus au plan départemental de défense des forêts contre l'incendie. A ce titre, ils participent au guet, aux patrouilles de surveillance, et se portent sur les feux naissants, « *ce qui est très important et assez nouveau car rarement réalisé dans l'organisation actuelle* ». Or, « *si l'effectif prévu de mille forestiers-sapeurs n'est pas prochainement mis en place, il deviendra très difficile d'entretenir les ouvrages réalisés jusqu'ici* ». Les auteurs du rapport ajoutent : « *Il faut aussi que les services qui s'opposent à la réalisation de cette mesure du programme finalisé, soient mieux informés et aient conscience de la responsabilité qu'ils prendraient s'ils continuaient à affirmer qu'on peut se passer des forestiers-sapeurs pour maîtriser le problème des incendies de forêts.* »

● LUTTE ACTIVE. — « *En cette matière, la coordination opérationnelle, c'est-à-dire l'ensemble des mesures concertées propres au meilleur emploi des moyens en personnel et en matériel dans la lutte contre un feu donné, mérite d'être améliorée* », constatent les membres de la mission. « *La lutte terrestre a sensiblement progressé grâce au renforcement des services départementaux d'incendie et de secours, à la réalisation de postes de commandement mieux adaptés à l'approvisionnement en moyens de transmission et en véhicules de lutte. Il faut poursuivre les efforts entrepris et rechercher une amélioration dans l'emploi de certains matériels individuels notamment, et des retardants encore insuffisamment utilisés.* »

Formation insuffisante des volontaires

Il serait aussi souhaitable, disent les rapporteurs, d'organiser « *avec le maximum d'efficacité* », l'action des différentes catégories de combattants du feu pour réaliser « *un dispositif permettant une intervention aussi massive que possible dès la naissance d'un feu* » partant du principe que « *plus l'intervention tarde, plus elle devient difficile et son succès aléatoire* ».

A cet égard, les rapporteurs estiment que « *les conditions dans lesquelles les pompiers volontaires entrent en action ne sont pas satisfaisantes* ». Prenant l'exemple de la Corse — en précisant que ces remarques « *peuvent s'étendre à certains départements du littoral méditerranéen du continent* », — les auteurs du rapport remarquent que leur mobilisation, leur acheminement et leur déploiement sont trop longs, que leur maintien prolongé sur place n'est pas toujours aisé et que leur formation « *n'est pas à la mesure des compétences techniques qui leur seraient nécessaires* ». Aussi propose-t-on de s'appuyer davantage sur l'armée dont le concours « *mérite d'être développé dans le sens d'une formation élémentaire de certaines unités à la lutte contre le feu, et si possible du déploiement et du stationnement de ces unités dans des conditions qui, tout en cadrant avec les nécessités de leur instruction propre, permettraient leur intervention rapide* ».

La lutte aérienne, en raison du par crédit de Canadair et du coût de leur mise en œuvre, « *suppose une organisation très poussée, une réglementation stricte rigoureusement appliquée afin d'obtenir un rendement et une efficacité maximum* ».

Trop souvent, affirme-t-on, les avions sont appelés en renfort lorsque les moyens terrestres se révèlent impuissants. « *Ces interventions donnent bonne conscience à tout le monde, mais il convient de se demander si, dans un pays au relief accidenté, comme la Corse où l'acheminement des moyens terrestres est toujours trop long, il ne serait pas préférable de confier aux* Canadair *la première intervention sur les feux naissants.* »

Une telle méthode supposerait évidemment un plus grand nombre d'appareils — ils sont actuellement onze et leur nombre devrait passer progressivement à seize — et les auteurs du rapport se demandent si on ne pourrait pas faire appel, en renfort des Canadair, à d'autres moyens existants. Ils citent notamment les avions agricoles — sous-employés dans leur vocation première pendant les mois d'été — capables d'enlever de 550 à 1 500 litres d'eau (5 500 pour le Canadair) et de participer à la prévention et à la surveillance.

Un bilan inquiétant

Le bilan d'ensemble du programme « finalisé », dont l'objectif est de réduire progressivement la superficie de forêt détruite chaque année par les incendies, n'est pas particulièrement rassurant pour 1974. Les deux indicateurs retenus — pourcentage d'incendies inférieurs à 5 hectares dans le nombre total d'incendies et superficie moyenne brûlée — montrent que la Corse est très touchée (15 000 hectares détruits l'an dernier), mais que certains départements du Languedoc-Roussillon et des Alpes-Maritimes présentent encore des indices élevés.

A toutes ces propositions, la mission interministérielle ajoute le souhait de voir améliorer la qualité de l'étude statistique des feux de forêts — notamment à travers l'« opération Prométhée » consistant en une exploitation automatisée des rapports sur les incendies et la fourniture des renseignements « *en vue d'établir un bilan exhaustif financier et technique permettant de bien connaître les financements mis en place, les sommes réellement dépensées, les objectifs effectivement atteints, et aussi de faire les constats de carences pour y remédier* ».

J. Sa.

FAITS DIVERS

Dans les Yvelines

UNE FAMILLE PORTE PLAINTE APRÈS L'INCINÉRATION D'UN ENFANT MORT-NÉ

Après la mort et l'incinération, au courant du mois de mai dernier, de leur enfant mort-né au centre médico-chirurgical du Chesnay (Yvelines), M. et Mme Fontaine, demeurant à Guyancourt (Yvelines), ont porté plainte. Enquête a été ouverte pour déterminer dans quelles conditions cette incinération a pu avoir lieu à l'insu des parents et en infraction à la législation sur les inhumations.

En effet, cette incinération, réalisée, semble-t-il, de façon précipitée, a eu lieu sans autorisation de l'officier public et en absence de certificat de décès du médecin traitant, d'autorisation écrite obligatoire de la famille pour pratiquer l'incinération, et de rapport d'un médecin assermenté qui aurait dû vérifier les causes du décès.

Selon les premiers résultats de l'enquête, c'est sur les instructions d'une infirmière que le corps de l'enfant a été incinéré par un employé de la clinique. Pour sa part, le directeur de la clinique, qui parle d'« *incident regrettable* », affirme que l'enfant, venu à terme, est mort *in utero*.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



emplois régionaux

SOCIETE RECHERCHES GEOPHYSIQUES
(filiale d'un groupe multinational important),
dont le Siège Social est dans les Alpes-Maritimes,
recherche
pour embauche immédiate

CHEF DU SERVICE PERSONNEL

250 Techniciens expatriés
40 Sédentaires
Il devra :
– se déplacer fréquemment sur les lieux de travail en AFRIQUE et au MOYEN-ORIENT;
– être entièrement familiarisé avec la Législation du Travail en FRANCE, particulièrement celle concernant le personnel expatrié.
La préférence sera donnée aux candidats ayant eu précédemment une expérience dans l'industrie géophysique, ou ayant au moins travaillé pour des Compagnies ayant leur activité à l'étranger.
Toute candidature devra être soumise par lettre et incluera le CV, les références, le salaire annuel actuel et le salaire désiré.
Correspondance à adresser à :
C.F.P.S
Sophia Antipolis
B.P. 16 - 06560 VALBONNE

FORMATION AUX ÉCHANGES INTERNATIONAUX
CADRES RESPONSABLES
ÉTUDIANTS DIPLOMÉS 2e CYCLE

— OPTION COMMERCE EXTERIEUR.
— OPTION TRANSPORTS INTERNATIONAUX.

FORMATION CADRES AGREES PAR CONVENTION TYPE B
10 mois à plein temps - Septembre-Juillet
Enseignement théorique et pratique
Renseignements et candidatures
C.E.C.E. - C.F.T.M.
Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille
avenue Grand-Pré. — 13009 MARSEILLE
Téléphone : 75-04-98.

FILIALE POUR L'EUROPE DE SOCIETE AMERICAINE
FABRICANT DE MATERIEL POUR L'IRRIGATION
BASE SUD-EST FRANCE, recherche son futur

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Caractéristiques recherchées :
— technicien administratif du commerce extérieur ayant une formation théorique et une expérience pratique de quelques années ;
— connaissance parfaite de l'anglais, autres langues souhaitées ;
— expérience : suivi administratif des commandes clients,
  — importation - courtage international - dépôt sous douane - exportation ;
  — relations avec transitaires ;
  — facturation et statistiques sur terminal ordinateur ;
  — documents douaniers - crédit documentaire ;
— âge : 28 ans minimum ;
— contacts humains faciles - ordonné - méthodique - efficace - ouvert ;
— souhaitant participer à la création d'une nouvelle organisation ;
— position « assimilé cadre » après 6 mois d'essai ;
— salaire brut annuel pour la première année : 35.000 à 45.000 F selon l'expérience ;
— adresser C.V. + photo + références + lettre manuscrite à :
R.B.E. - B.P. 33. — 13290 LES MILLES

Importante Société recherche pour son usine (Câblerie) Centre de la France

JEUNE INGENIEUR

Formation A et M ou E.S.E. ou I.N.P.G. (Mécanique ou électronique) Connaissances en Electronique souhaitées, débutant ou quelques années de pratique pour service de fabrication ou technique. Ecrire avec C.V. sous réf. 2.089 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

Sté rég. ROUENNAISE (76) recherche pour son service énergie

UN PROFESSIONNEL

QUALIFIE
chauffeur de générateur. H. P. Hor. 3X8, 40 h. sem. Sal. hor. 13,96 + prime. Avant. sociaux, restaur. d'entreprise. Ecr. s/réf. 2863 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063-PARIS Cedex 02, qui transmettra.

URGT Pour août Bretagne bord mer ch. J. F. sérieuse pour s'occup. 2 enfts 5 a. et 3 m. + ménage, cuis., chbre indépendante. Tél. M. BUCHET : 345-53-23.

Cabinet Expert-Comptable Saint-Etienne demande E.C. ou comptable qual. Avec réf. Minimum 30 ans. Salaire et intéressement suivant travail et compétence. Ecr. nº 7017 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société

PEINTURE INDUSTR.

ch. Technico-commercial confirmé. Situation avenir Ecr. HAVAS LYON 4549.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE recrute pour le Centre de Recherches de MONTPELLIER Service de Recherches d'Immunologie Fondamentale

UN BIOCHIMISTE ou UN IMMUNOCHIMISTE

Niveau doctorat, ayant pratiqué des Méthodes de Pointe.
Adr. C.V. à Mme BENAIN
C.R. CLIN MIDY
rue du Pt-J.-Blayac
34082 MONTPELLIER CEDEX.

Poste collaborateur libéral sous contrat exclusivité et engagement non installation offert à E.C. diplômé expérimenté, dans ville Centre Ouest 1/1/76, rémunéré 600 F/jour. Ecrire : HAVAS SAINT-MALO 6390.

L'ANFOPAR RECRUTE :
1) DEUX ANIMATRICES
(1 poste dans l'Oise, 1 poste dans le Sud-Est)
pour intervenir dans la formation pour adultes aux métiers du secrétariat dans les aspects : expression, communication, classement, organisation du travail.
2) UNE ANIMATRICE
(poste dans l'Oise)
pour intervenir principalement dans les aspects techniques : sténo, dactylo, classement.
Pour les trois postes, expérience pédagogique appréciée.
Adr. C.V. à ANFOPAR, 40, rue de Montmorency, 75003 PARIS.
(Convocation dern. sem. d'août.)

COMEX

Leader Mondial dans le domaine des interventions sous-marines
1600 personnes
RECHERCHE

UN INGENIEUR DE GESTION ET DE PLANIFICATION
(R.2.75.1)
• diplômé d'une école d'Ingénieurs (Arts et Métiers, INSA mécanique ou équivalence),
• avec de préférence une formation complémentaire du type I.A.E.
• une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine T.P. pétrolier ou offshore,
• de solides connaissances en technologie et gestion,
• pratique courante de l'Anglais

UN TECHNICIEN GESTION PLANIFICATION
(R.2.75.2)
qui assistera l'Ingénieur Gestion Planification dans le contrôle des dossiers de fabrication,
Il devra avoir :
• une bonne formation technique (BTS Gestion et Administration),
• une expérience des procédures de contrôle de gestion au niveau fabrication
• des qualités prouvées d'ordre et de méthode.

UN TECHNICIEN DE GESTION DES STOCKS
(R.2.75.4)
• ce sera un homme de 30 ans minimum, dynamique et organisé.
• ayant une expérience dans la gestion des stocks
• une formation comptable et administrative.

UN INGENIEUR DE PROJET
(R.2.75.3)
qui aura la responsabilité
• des négociations techniques avec les clients
• contrôle du B.E. et des livraisons matériel
• diplomé d'une école d'Ingénieurs (Arts et Métiers, INSA mécanique ou équivalence),
• ayant une solide expérience de chantier dans le domaine pétrolier offshore ou réparation navale
• et, bien sûr, parlant Anglais.

UN INGENIEUR
(R.2.75.6)
Génie Maritime, Centrale ou équivalent,
pour assurer le développement et la mise au point d'un système d'interventions sous-marines,
• 30 ans minimum et bonne connaissance de l'Anglais
• avec experience de la plongée et des techniques offshore

Envoyer C.V. détaillé et photo en indiquant la réf. du poste à :
COMEX
Service Gestion des Ressources Humaines
13275 MARSEILLE, CEDEX 02.

Pierre Lichau s.a.

ADMINISTRATION : Ministère de l'Economie et des Finances. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 18, bd A.-Pinard, 75675 Paris Cedex 14 rech. :
UN CHARGÉ DE MISSION
pour une durée de deux ans. Chargé de visiter les entreprises et de définir avec elles les produits à observer pour une enquête prix dans les industries agricoles et alimentaires. Format. supér. (Ingénieur IAA) et longue expér. des produits des IAA nécessaires.
Peut convenir à candidat actif, même âgé de 60 ans. Déplacements fréquents à PARIS et PROVINCE.

Urgent pour CLAMART
PERFOS-VERIF.
I.B.M. qualifiées
Tél. pr R.V.S. : 735-96-50.

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS (siège PARIS) recherche

COMPTABLE ITINERANT- HOMME Niveau 1er ECHELON

pour assurer de façon permanente des remplacements de durée limitée dans ses services de banlieue et de province.
Tél. : 359-61-10
ou écrire avec C.V. à : SADE Service du Personnel
28, rue de la Baume, Paris-8e.

RADIALL composants électroniques recherche

INGENIEUR MECANICIEN et ELECTRONICIEN

— 30 ans minim.
— Pour direction Usine nouvelle près Lyon après formation 1 an région parisienne.
Env. C.V. RADIALL 101, r. Ph.-Offmann 93116 Rosny-sous-Bois.

S.T.C., S.A.
Sté américaine périphérique d'ordinateurs, recherche pour son service après-vente

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

confirmé. Région parisienne. Connaissance ordinateurs I.B.M. appréc. Salaire en conséquence. TEL. : 050-35-54.

Impte Sté 10e porte de Clichy recherche

JEUNE COMPTABLE

Titulaire BTS, DECS, ou équivalent.
TEL. : 790-62-01, poste 326.

Sté de cosmétiq. et parfumerie recherche le

CHEF DE SON SERVICE DE COMPTABILITE

libre de suite, expérience indispensable dans un poste similaire.
Ecr. avec C.V. et prétentions à C.G.P., 14, rue Jean-Mermoz, Paris-8e, qui transmettra.

SOUS-DIRECTEUR

Formation bancaire
10 ans expér. analyse crédit.
Tél pour R.-V. : 526-62-65.

Entreprise de construction engins lourds de transports région AUXERRE recherche

CADRE

format. supérieure approvisionnements, 5 a. expér. préparation du travail fabricat. + stocks, pour poste responsable gestion. Poste évolutif. Anglais souhaité.
Ecr. av. C.V., photo et prét., nº 6.143 P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Groupe français recherche pour l'ALGERIE ENSEIGNANTS et ENSEIGNANTES année scolaire 1975-76, matières mathématiques, physique, technologie, niveaux maths sup. et seconde technique. Ecr. d'urgence avec C.V., photo, nº 072.808 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. transm.

FITCH & COMPANY
International Design Consultants

SENIOR INTERIOR DESIGN TECHNICIAN
Bi-lingual French/English

We need a first-rate man to manage the project administration and planning in our Paris office. This means controlling a number of retail programmes from design detail to site supervision.

Phone Jean-François Bentz on 261-16-30 for an appointment, or write to FITCH & COMPANY, 191, rue Saint-Honoré. — 75001 PARIS.

INVESTMENT BANKER AND BROKER MEMBER N.Y.S.E.

recherche
pour son bureau de PARIS

ANALYSTE ou GÉRANT DE PORTEFEUILLE

spécialisé dans le marché américain des valeurs mobilières.
Poste d'avenir.
Discrétion totale assurée.
Les membres de notre bureau sont au courant de cette annonce.
Adresser C.V. au nº 836.462, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

IMPTE SOCIETE PRODUITS COSMETIQUES recherche

CHEF DU SERVICE EXPORTATION

âge 27 ans minimum

La fonction couvre les secteurs suivants :
— contacts avec les Clients étrangers ;
— gestion administrative des commandes des Clients étrangers ;
— liaisons avec l'usine.

Ce poste requiert :
— 3 à 4 ans d'expérience Exportation ;
— un diplôme d'études supérieures commerciales ;
— le goût des contacts et de la gestion administrative ;
— Anglais courant.

Ad. C.V. dét. av. photo, nº 836.759, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transm.

MF Massey Ferguson

(CA : 959 millions, nombre de personnes en France : 6.200).
1er constructeur français de matériel agricole,
recherche

chefs de projets

pour assumer la conduite d'importants projets à l'intérieur de la direction informatique.
Les candidats souhaités auront :
- une formation supérieure (ingénieurs, diplômés de grandes écoles ...) ;
- une bonne pratique de l'informatique de gestion (3 à 4 années si possible) ;
- une première expérience de gestion de projets ;
- une bonne connaissance de la langue anglaise.
Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution de carrière tant en France qu'à l'étranger.
Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 2218 AS
Service Resourcing,
22, avenue Galilée
92350-LE PLESSIS-ROBINSON.

plein emploi

Sté Intérim recherche pour ses nouvelles Agences à Paris COLLABORATEURS Commerc. cap. devenir CHEF D'AGENCE
— Importante rémunération
— Expér. ds la branche souhait.
Adr. C.V. détail., photo (retourn.) Publ. BANCE nº 701, 13, r. Marivaux, 75002-Paris, qui transmet.

Société en pleine expansion recherche

INFORMATICIENS INGENIEUR II et III

spécialistes temps réel. Expér. mini-ordinateurs et micro-processeurs.
ANALYSTES ET PROGRAMMEURS
Langage assembleur. Poste d'avenir. Envoyer C.V. détaillé avec prétentions s/réf. 2.865 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063 PARIS Cedex 02, qui tr.

Organisme Professionnel cherche

HOTESSE D'ACCUEIL

Trilingue : Français, Allemand indispensab. Espagnol souhaité Connaiss. Dactylo, durée de l'emploi environ 1 an. Se prés. AGSAA, 118, rue de Tocqueville, PARIS-17e.

Important groupe de transports d'hydrocarbure rech. dans le cadre de son développement et de sa restructuration compt.

COMPTABLES 1er et 2e ECHEL.

Les candidats retenus seront de hauts niveaux professionnels et devront faire preuve d'esprit d'initiative et d'ouverture sur la gestion prévisionnelle.
La connaissance de la comptabilité anglo-sax. sera appréciée. Poste intéressant et évolutif. Rémunération en rapport avec les connaiss. + nomb. av. socx. Env. lettre + C.V. manuscrit à STIP, 92-98, bd V.-Hugo (92) Clichy (Sté membre du Groupement d'intérêt économique EXATRANS).

FOUGEROLLE

recherche
pour son service « ASSURANCES »

EMPLOYES ADMINISTRATIFS

MEME DEBUTANTS
Avantages sociaux.
Envoyer C.V., photo et prétentions à FOUGEROLLE Service du Personnel,
3, avenue Morane-Saulnier, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Allem. prép. thèse ch. étudiant (te) en pedag. ou psych. pr aide trav. biblio. Bon salaire. Gunther Kubler, 7582 Buhlertal (R.F.A.).

Collège St-Viateur Bouaké (Côte d'Ivoire) cherche prof. physique

---

RECHERCHE SECRETAIRE STENODACTYLO BILINGUE Français-Anglais.
Chauffeurs si possible parlant anglais. Ecr. avec réf. et C.V. 173, av. Victor-Hugo, Paris-16e.

Centre Leclerc 95 OSNY recherche
CAISSIERES-MAGASINIERES
MAGASINIERS
FEMME DE MENAGE
BOUCHERS
pour la rentrée de septembre, ayant plusieurs années d'expérience. Se présenter. CENTRE LECLERC, chemin des Hayettes 95 OSNY-PONTOISE.
TÉL. : 030-33-56/72-26 et 030-35-42.

URGENT : cherche journaliste écrivain, expédition Asie 1976. Longue durée.
Ott, 7, rue Guillaume-Tell 75017.

Sté recrute 2 CADRES, format. supér., solide expérience financ. acquise ds l'administrat., école, trésor, impôts. Lieu de travail : Paris-8e et Rhône-Alpes.
Ecr. nº T 72.856, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Impte Sté, 10e porte de Clichy recherche

JEUNE COMPTABLE

titulaire BTS, DECS, ou équivalent.
TEL. : 790-62-01, poste 326.

MSL

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT — PARIS

Une société européenne, l'une des plus importantes dans le domaine des télécommunications sur le plan international, recherche un directeur général adjoint pour Paris. Il sera appelé, au départ, à définir la politique commerciale, développer le marché potentiel et veiller à ce que les adaptations techniques des produits soient réalisées avec rapidité et efficacité. De plus, il participera à la planification, l'organisation et la mise en marche d'une entreprise visant le marché français de la téléphonie privée. De formation supérieure, ayant de bonnes connaissances en matière de télécommunication, parlant bien anglais, il aura plusieurs années d'expérience acquise à des postes de responsabilité dans le domaine de la vente et du marketing, et de préférence dans une société de commerce international.

Ecrire sous référence M 161, en adressant curriculum vitae, photo et rémunération actuelle, à : MSL, 73, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transm.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'INGÉNIEURS-CONSEIL
recherche

INGÉNIEUR EN ASSAINISSEMENT

Pour études réseaux d'égouts et stations traitement eaux usées à l'étranger

Poste à Paris avec environ 2 mois séjour par an à l'étranger en plusieurs voyages.
Salaire de 70.000 à 90.000 F par an selon qualification et expérience.

CONDITIONS REQUISES :
• Sept ans d'expérience au minimum en assainissement ;
• Bonne connaissance de l'anglais ;
• Disponible début septembre ;
• Connaissance en traitement et distribution eau potable appréciée.

Adresser curriculum vitae détaillé sous nº 2.614 à
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
SECTEUR CONSTRUCTION MÉCANIQUE
pour son Siège, près Mairie de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)
recherche

CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ

POUR DIRIGER LE SERVICE COMPTABILITE GENERALE (environ 15 personnes)
Il faut avoir au minimum 30 ans, un B.T.S. ou le niveau D.E.C.S., et une expérience de quelques années dans la résolution des tâches suivantes :
• consolidation des résultats ;
• comptabilité analytique ;
• déclarations fiscales.
Des connaissances de la comptabilité anglo-saxonne et de l'anglais seraient appréciées.
Position Cadre et conditions offertes en rapport avec l'importance du poste.
Les candidats sont priés de faire parvenir leur curric. vitae et prétentions sous réf. M 59.703 à :
Europe Conseil, 2 avenue Montaigne, 75008 PARIS, à qui cette recherche est confiée
Discrétion assurée.

Importante Société Alimentaire
recherche pour
RÉGION PARISIENNE

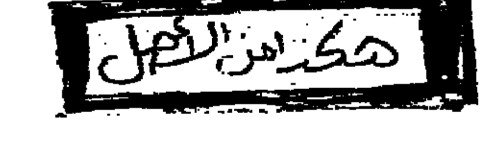
LE CHEF de ses SERVICES de COMPTABILITÉ

Il aura une formation D.E.C.S., complétée par une expérience professionnelle de 5 à 10 ans, qui lui permettront d'établir les bilans et de faire évoluer la gestion budgétaire.
Sa première mission sera le transfert des comptabilités d'un établissement au siège.
Adr. C.V. détaillé et rémunér. souhaitée, nº 16.874, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

L'expansion de notre Division Téléphonie nous permet d'offrir plusieurs postes de

Techniciens-Programmeurs

à jeunes D.U.T. informatique ou équivalent.
Les candidats auront de bonnes notions d'électronique et la pratique d'un assembleur.
La connaissance de l'anglais est souhaitée.
Notre implantation dans la région OUEST permettra après quelques mois de proposer aux intéressés une affectation éventuelle à notre établissement de NANTES.
Ecrire avec C.V. détaillé (sous référ. JD 73/38) B.P. 402 92103 BOULOGNE.
L.M.T.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
...emploi "Placards encadrés" ... 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

immobilier

appartements vente

PTE DES TERNES Imm. réc. 75 m2, étage élevé, calme, soleil, parking, téléph. 290.000 F. - JAS. 51-64.

13e PRES TOLBIAC
39, RUE DOMREMY - Belle et complète RENOVATION
30 STUDIOS et 2 PIECES
Tout confort agencés
SPECIAL PLACEMENT
Importante rentabilité et plus-value sûre et d'avenir. Je vends directement. Me voir les 22/23/24, de 13 h à 19 h.

16e PASSY
AFF. EXCEPTIONNELLE
80 M² envir., rez-de-ch. cour. Prof. libérale autor.
LIVING + CHBRE
cuis., bains, wc, chauff. Imm.
A RENOVER
PRIX 195.000 F
S/place mercredi et jeudi, de 10 h à 13h et 14 h à 17 h :
10, RUE RAYNOUARD ou 723-91-52

STUDIOS MARAIS LIBRES. très bon investissement rentab. poss. 9 à 10 %. Tél. 924-16-36 (après-midi).

COURCELLES - Imm. d'angle s/large balc., dble liv. + 3 chb., poss. duplex, calme, clair. Urgt. Prix en rapp. MED. 15-66

Mo NATION S/AVENUE. Ds bel imm. récent Liv., 2 ch., 71 m2, tt cft, asc. Excell. état. Pr r.-vs : 628-79-40

ECOLE MILITAIRE
DS BEL IMM. BOURGEOIS REZ-DE-CH. s/VOIE PRIVEE
5 PIECES TOUT CONFORT
ENTIEREM. REFAIT NEUF
PRIX 410.000 F
S/pl. mercr.-jeudi, 14-18 h 30 :
4, SQUARE ROBIAC ou 723-96-05

MONTMARTRE - Av. verdure Studio ref. neuf, 35 m2, gde cuis. éq., coin repas. 770-74-14.

GOBELINS 3/4 Pces, cuisine, 5e ét. ss ascens., 62 m2, tél., 230.000 F. 336-17-36.

13e - Sur jardin et rue
3 P. tt confort, 260.000 F, plein soleil, cuis. équipée. - 331-89-46.

Mo RANELAGH Immeuble neuf
GD STDG. S/JARDINS. PARK. 83 M2. Prix intér. AFF. RARE
LIVING + gde ch., entrée, gde cuis., s. de bains, tél.
79, RUE DU RANELAGH
MERCREDI-JEUDI, 15-18 H.

PALAIS-ROYAL
beau grenier 100 m2 à aménager, ascenseur. Voir escalier A ; 23, rue Molière.

Propriét. vd 3 pces, tél., confort. Imm. classé. Sur place 23-24 de 14 à 17 h, 13, r. Hérold, 754-62-23.

Rue Cherche-Midi, Croix-Rouge 60 et 115 m2 à aménager. Possibilité réunir, bel immeuble 17e. Profess. poss. 1er ét. 622-53-21.

AV. GDE-ARMEE, 6e ét. Sud, GD SEJ. + chb., cuis., bns, cft. 300.000 F. DEGOVE. SEG. 55-31.

7e RASPAIL. BAC
EXCEPTIONNEL
CARACTERE, dble exposition. gde récept., 4 ch.+2 bns, ch. serv. 250 m2+TERRASSE+grenier. Tél. 22-29-43 — 548-63-63.

BUTTES-CHAUMONT
Propriét. vend ds imm. p.-de-t., 2 P., ent. cuis. dche, wc, 6e ét. Refait neuf. 110.000. — 208-21-56.

MAILLOT, 5 P. 150 m2
à moderniser. Bonne distribution. Standing. SOLEIL — 325-00-06.

59, rue Saint-Denis
reste 4 très beaux studios
Ciaba 720-63-63.

Av. Trudaine, vue except. très beau duplex 180 m2
Ciaba 720-66-66.

15e. Imm. 60, stud. 32 m2 + parking. Clair, calme. Prix 130.000 F — 260-39-11 poste 242.

16e MUETTE - 155 m2, salon, s. à m., 3 ch., 2 bains, cuis. éq., ch. serv. - 547-22-68.

MICHEL-ANGE Imm. P.-de-T. Standing, gd 3 pces tout confort MARTIN Dr Droit — 742-99-09.

MONTGALLET — Récent étage élevé, 4 pièces, verdure MARTIN Dr Droit — 742-99-09.

IMM. XVIIe SIECLE
MAGN. STUDIO PIED-A-TERRE
118.800 F — Visible 9-19 heures, 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

MARAIS-HALLES
grand choix de studios
se renseigner 277-43-23.

SUR PLACE DAUPHINE
Confortable 2 pces, cuis., bns, téléph. 420.000 F - 325-40-66.

5e MAUBERT. 2e ét. Living + ch., grde cuis., s. de bns, wc indépendants. Très bon état. CORI - 548-23-77.

123, RUE DE RENNES
4 pces, entr., cuis., bns, 83 m2. Balc. Double expos. Vis. 14-17 h.

MONTPARNASSE
STUDIO, cuis, wc, salle d'eau, chauff. cal. 90.000 F - 606-11-25.

HALLES
- STUDIO tt cft, loggia, chemin.
- 3 PIECES tt cft, loggia 240 000
Voir 17, rue Dussoubs.
KLE. 44-47.

PR. MONTSOURIS, B. maison, 6 pces av. jardin 130 m2 hab. ALGRAIN, 285-08-59 - 09-54.

ALESIA - Rue de Tolbiac
Imm. 68, stud. 40 m2, tt cft, s/jard., 5e ét. 260-39-11, p. 242.

Pr. Quai GRANDS-AUGUSTINS, DUPLEX, 2 ch., 2 bns, gd séj. TERRASSE VUE IMPRENAB. Caractère. Soleil - ODE. 42-70.

RANELAGH 16e.
5 pces, 2 bns, 160 m2, 2e ét. Tout confl. Parfait état. Soleil. Michel & Reyl - 265-90-05.

SAINT-AMBROISE
Bel imm. P. de T., 3e s/rue. Livg dble + chbre tt cft. Tél. Soleil. 185.000 F - 628-60-49.

MARAIS. 2 p. ref. nf. Cuis. équ. Très ensol. s/rue - 770-74-14.

AU CŒUR DE PARIS
L'H.P. DE TALMA
rénové et divisé en 2 - 4 - 5 pièces dont 2 avec grand jardin privé.
PRESTIGE ET JARDINS
CALME ET SOLEIL.
Sur place du lundi au jeudi, 10 h, 30-12 h. et 14 h. 30-17 h., 9, rue de la Tour-des-Dames, Paris-9e. Renseignements : 874-19-73, à défaut : 624-80-15.

ARAGO. Immeuble anc. Double living, 1 ch., état impecc., tél., 3e étage. Px 238.000 - 734-98-87.

MALESHERBES
Magnifique living en duplex. Loggia + grande chambre. Luxueusement refait à neuf. Imm. de standing. AMP. 37-37.

PR. LUXEMBOURG
SOL. 39-18, liv. dble, 4 chbres., 145 m2, tt cft, 3e ét. sur rue, Imm. p. de t., asc., 750.000 F.

GLACIERE
Propriétaire vend coquet duplex de caractère, tout confort, tél., avec jardin. Tél. : 723-37-81.

HALLES
STUDIO confort de caractère 99.500 F, crédit. T. : 359-73-18.

XIIIe ITALIE secteur
EXTRAORDINAIRE
pour placement PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT
Dans bel immeuble rénové 100 %
27 STUDIOS
tt confort, équipés, conçus, pour location rapide et rentable dès livraison 10-1975
Location et gestion assurées.
Tél. : 325-25-25 + 56-78.

CHAMP-DE-MARS
PRES SEINE Prop. vendent dans bel imm. pierre de taille splend. living + 2 chbres., entr., cuis., sal. de bns, chauff. cent., tél. Prix intéressant. : 723-38-53.

IIe VIEUX PARIS
dans bel immeuble XVIIe siècle ENTIEREMENT et luxueusement rénové.
STUDIOS
2/3 ET 4 PIECES
en ATELIERS D'ARTISTES
avec LOGGIA en DUPLEX
Grand confort. Caractère. Agencement et décoration recherchés
LIVRAISON IMMEDIATE
Propriétaire : 325-25-25.

GAMBETTA
50 m. du métro PELLEPORT.
magnifiques studios
MAGNIFIQUES STUDIOS
à partir de 75.000 F.
dans immeuble entièr. restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins.
BUREAU DE VENTE sur place tous les jours (sf dim.) 11-19 h. 88, rue PELLEPORT, 636-52-00.

Région parisienne

Vincennes, avenue de Paris. Gd 6 p., 170 m2. Tr. bel immeuble. Parfait état, conviendrait profession libérale. 256-13-29.

SAINT-CYR, sans vis-à-vis. Dernier étage, de part. à part. 4 p. 87 m2, 12 m2 de BALCON, séjour + 3 chbres, cave, park. Proxim. centre comm., écoles, C.E.S., lycée. EXCEPTIONNEL. Prix : 200.000 F. Tél. : 907-77-33, poste 670.

Part. à part., vend appartement 2 p. cuisine aménagée, parfait état, 3e étage. 170.000 F. à VERSAILLES 951-11-75, h. b. ou 951-60-60, le soir.

Villejuif Direct. Propriétaire Appart. NEUF
3 p. c. cft, calme, jard. privatif 200 m2. 320.000 F. S/pl. 10-17 h. 33, av. P.-V.-Couturier. 878-19-66.

MAIRIE - D'IVRY
3 pces, cuis., 2 wc, salle de bns cave, chauffage central.
PRIX INCROYABLE
cause départ. 706-15-91
98.000 F

Province

ANGLET Près BIARRITZ Part. à part.
vend très URGT : DEMEURE grand standing. Dans Château siècle dernier, séjour 40 m2, boiser. anc., 3 ch., cuis., bns, gar., tt cft, cave, parc jardin.
PRIX : 215.000 F.
Vis. s/place : MATIN, jusqu'à 14 h ; LE SOIR : 18 à 20 h : « VILLA SOPHIA », 44, av. de Biarritz - 64 ANGLET

CAP CABOURG propr. vd living 3 ch., 70 m2, terr. 120 m2, plein soleil, 260.000 F. Liv. déc. 1975. Tél. : 224-08-00, heures bureau.

appartem. achat

URGENT, RECHERCHE
4 à 7 pces tt cft, 16e, 8e, 17e, Rive gauche, Neuilly.
Michel & Reyl - 265-90-05.

appartements occupés

PANTHEON - INVALIDES
Propr. vendent apparts occupés, 3/4/5 pces et duplex. 723-38-53.

15e Immeuble rénové sur rue et cour-jardin - Occup. 1, 2, 3 p., wc. 622-26-63, p. 26.

locations non meublées PARIS

Offre

14e R. Vercingétorix ds imm. entièrem. rénové, poutres appar. Duplex 900 F + ch. — Studio 400 + ch. Téléph. propriétaire 222-75-20, heures bureau.

Gare de Lyon, imm. cossu 6 p. cuis., s. bns, 2 w.-c., 2 cab. de toilette. Téléphone : 628-34-05.

1er Tuileries, studio 850 + ch. 14e Montsouris, 2 p. 850 + ch. 19e-20e, banl. sud 2 p. tt cft, 700 à 850 + charges. Tél. : 256-13-29.

COURCELLES double living + 2 chambres, cuisine, bains, tél., 110 m2, 2.200 F ch. c. 924-92-45.

Ppiaires louent studios + appts. Tél. : 720-07-18 et 720-07-39.

AVENUE SEGUR. Très bel im. de gd stdg. Bail 6 a., 150 m2. Vue imprenable + 2 chambres de bonne, 4.500 F. T. : 337-88-14.

VIe SAINT-GERMAIN, studio cuis., bains, imm. tout confort. Sur place, 9, rue de Mézières ou 548-03-61.

XVIe PASSY 32 m2 STUD. cuis. éq., bs, TEL., 870 F. 336-32-67.

LOCATION SS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
84, rue d'Alésia, Mo Alésia
9, rue du Hanovre, 742-53-24
14, av. Pasteur, Montreuil.

13e STUD. bns, chf. cent., 550 F.
14e STUD. tout confort, 650 F.
15e STUD. confort, 650 F.
17e STUD. tout confort, 650 F.
NEUILLY studio tt cft, 1.000 F.
Tél. : 566-88-31 et 566-50-46.

Demande

Pour septembre, ch. studio Paris, prix modéré. Agence s'abstenir. Ecr. no 6009 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ING. ch. sans agce 4 à 6 p. pav. banl. Ouest, Tél. 950-36-78.

Région parisienne

Offre

RIS-ORANGIS, résidence La Theuillerie, 27' gare de Lyon, prox. gare de Grigny, très bon stdg, tennis, PARC, 3 p. tt cft, tél. 810/840 F + ch. ; 5 p. tout confort, tél. 1.020/1.060 F + ch. Tél. : 906-21-37.

Courbevoie pr. gar. nf 60m2 2 p. c. éq., bs, 1.250 net. KLE. 04-17.

MAISONS-ALFORT
2 p. cuis., s. d'eau. Mo Stade. 700 F charg. comp. T. 875-07-70, à partir de 18 heures.

Part. loue à part.
PUTEAUX Beau studio 32 m2 5' Gare. Imm. réc. Tout confort, 650 F + charges. Tél. 961-97-28

Demande

Recherche location appt 4 pces région Paris - Sud - Ouest Tél. : 287-96-32 après 20 heures.

locations meublées

Demande

Région parisienne

L'Université Paris-Val-de-Marne recherche pour ses étudiants(tes) des studios, petits appartements, chambres, etc., chez particuliers. Principal. dans le Val-de-Marne. Tél. Relations publiques : 899-28-99, poste 7.

Offre

Province

Combles cft à aménager dans petite ville touristique. H. DELEAGE, Scierie, 43200 GRAZAC.

viagers

Libre - Vue sur Sacré-Cœur GD LIVING + CHB. et CFT impecc. Tr. bel imm. p. de t. 82.000 F + 1.350 F/mensuel.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

6e Cherche-Midi - 88 m2 appt et imm. de caract. 25.000 F + 2.100 F. 2 Têtes 78 ans/73 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

demandes d'emploi

SECRETAIRE CONFIRMEE
15 ans expérience commerciale, recherche, pour 1er sept., emploi stable sur Asnières, Clichy ou Saint-Lazare, nécess. initiatives et décis. Salaire 38.000/40.000 F.
Ecr. no 6.008, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre supérieur, 38 a., Indochinois, Sc. Po, doctorat, directeur 5 ans domaine tourisme + 3 a finances, contrôle de gestion, cherche poste d'avenir. Ecr. no 7.014, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ELECTRICITE
DOCTEUR EN MATH., 32 ans, ch. poste d'ingénieur conseil en organisation ou gestion. Libre le 1-10-1975. Ecrire : no T 72.819, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Ingénieur ECP, 29 ans, 5 ans d'expér. de T.P. dont 3 ans direction trav. ch. poste à resp. Rés. indif. Ecrire HAVAS Reims no 125.790.

JOURNALISTE très sér. référ. ch. emploi. Ecrire no 12.444 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H. 24 a., dég. O.M., ESCP licence en droit, DECS, rech. st. EXPERT COMPTABLE Paris. Ecr. no T 72.855, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

COUPLE DIRECTEUR Colonie de vacances, diplômés. Econome recherche colonie pr août. LAGOUCHE Pierre, 128/74, route de Bourbourg, 59140 DUNKERQUE.

J. F. 26 ans Dr ès lettres (Géo. économie) plus. années rédactrice et secrétaire direct. dactylo, rech. de préfér. poste simil. édition ou autre. 40.000/45.000 an. Libre assez rapidem. Ecrire sous no 427 Lévi-Tournay 5, cité Pigalle, 75009 Paris, q tr.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 539-22-17
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
- Service gratuit de la Compagnie bancaire.

XIIe RUE DE PICPUS
Studios, 2 et 4 pièces. Livrables 4e trimestre 76
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIe JULES-JOFFRIN
Chambres et studios 2-3-4 et 5 pièces. Habitables début 77
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces. Habitables 4e trimestre 76.
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland. BAL. 93-69.

CHATOU 1 à 7 PIECES 2.700 F/m2 et +
Suivre pancartes « CHATOU VILLE NOUVELLE » par 86, ROUTE de MAISONS
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

bureaux

A CLICHY EN BORDURE DU PÉRIPHÉRIQUE
DANS LE CENTRE D'AFFAIRES "CLICHY PARIS PÉRIPHÉRIQUE"
A LOUER UN LOT DE 246 M² DE BUREAUX
LOYER INTÉRESSANT
CHARGES TRÈS BASSES
(TÉLÉPHONE - CLIMATISATION - PARKING - RESTAURANT)
LIBRE IMMÉDIATEMENT
EXCLUSIVITÉ SAF 622.10.10

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

15e CAMBRONNE
dans immeuble neuf, standing,
530 M² A LOUER
Bureaux cloisonnés.
FONCIP - ANJ. 90-73.

PARIS-14e. Bur. 20 m2 + s/sol, Park. + 2 tél. Loyer 350 F/mois. C.B. 35.000 F. - Tél. 742-35-97.

locaux commerciaux

HALLES - SENTIER
Murs boutique libre, 160 m2. Prix : 185.000 F. Tél. 553-64-67.

GARE DE LYON
50 m2, téléph. force 10 kW. Tous commerces possibles. Petit loyer - 628-99-70.

SAINT-PAUL, excellent placem., murs boutique 35 m2 + ss-sol 70 m2 avec appt 2 p., 175.000 F. Tél. : 325-40-66.

locaux industriels

RÉGION GRENOBLE
proximité autoroutes LYON et GENEVE
à vendre
BATIMENTS NEUFS
Usine complètement équipée
(transfo 150 kW, air comprimé, eau, chauffage, 2 ponts roulants, bureaux).
Surface construite 1.550 m2 au sol sur un terrain de 5.565 m2.
Prix : 15 millions
Ecrire HAVAS GRENOBLE no 13.326.

terrains

A VENDRE
Terrain nu de 26.000 m2 environ
Embranché fer, bordure voie d'eau
Banlieue N.-O. - 6 km Porte Clichy
Libre de suite
Téléphoner à M. JENEVEIN 733-16-80 ou 793-85-73.

REGION SENLIS
Beau terr. 1.600 m2. T. 202-24-32.

VESINET RESID. R.E.R.
1) Terrain boisé, 1.600 m2, faç. 35 m., toutes viabilités.
2) Terrain boisé, 1.000 m2, 40 X 25, toutes viabil. Px TTC.
AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

94. Part. vd LE PLESSIS-Trévise Ter. à bât., tt. viab. 605 m2, faç. 14,50m. Boisé 135.000 F. 324-50-44.

Ds pet. Village, 65 km Paris-Est part. vd terrain viabilisé. 1.410 m2
Tél. (16) 23-82-91-11 le 6 à Montigny-l'Allier.

ANGLET (64), 4 km Biarritz, Part à part. vd terrain 1.000m2 toute viabilité, 2 km de la mer. Ecr. no 6.994, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

chasse-pêche

1 h. de Paris par autor., région Chartres. Action chasse samedi 5.000 F avec 1 inv. Tableau 74 : 500 perd., 350 fais., 100 lièvres, 4 chev. + divers. Ecr. ou tél. : de Labrousse, 2, rue de CIVRY 75016 PARIS. Tél. : 603-15-54.

forêts

Part. vd plantation rés. ouest de COTE-D'IVOIRE 627-99-44.

propriétés

PARIS-EST (12 km) s/3.000 m2 Parc sup. prop. Napo. III, 14 p. tt cft, bord Marne. Site except. Gros crédit. Vend. : 957-70-90.

CHARTREUSE du XIIIe siècle
TERRITORIUM ESPERIARUM
située dans le BUGEY.
A louer ou en participation pour une utilisation moderne. 45 P. av. dép., chapelle, rivière, pet. lac, 110 ha prairies et fut. Ecr. en précis. désirs et référ., à no 12.504, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SAMOIS-SUR-SEINE. Maison, vue dégagée, entrée, cuisine, séj., 3 ch., bains, chauff. centr., garage, jardin. Prix : 235.000 F. Poss. crédit. FONCIA, 422-42-02.

Limite LILAS. MAGNIFIQUE propriété s/600 m2, entourée d'arbres. 300 m2 hab., 12 p. SUPER-STAND. Lux. décor., gar. 4 voit., 3 bns. T. gd cft. Tél. 1.300.000 F - 206-32-09.

TOURAINE - PROPRIETE
Séjour 55 m2, 5 chambres, tout confort, 200 m2 au sol. Terrain boisé 1 ha 50. Pièce d'eau - Prix : 400.000 F.
AGENCE BAULIEU, 9, rue de la Paix, 37400 AMBOISE. Téléph. : 14-89 ou 9-98.

PROVENCE SUD-LUBERON
GRAND MAS de caractère à restaurer. Région Lourmarin. Possibilité 450 m2 habitables. Beaux ombrages, eau, électric., 18 ha bon terrain cultiv. Seul tenant dont 2 vignes rapport. Prix : 650.000 F. Exclusiv. Ag. CATIER, 84360 LAURIS, T. 46.

HALLES - SENTIER

38 km PARIS, autor. Ouest En bord. Seine. Près gare, reliée St-Lazare. Superbe ppté, parf. état, mais. maîtres, tt cft, mais. gard. Parc. Tél. matin : 551-68-39, ou écr. B.P. Mr du Mazet 186-75062 Paris CEDEX 02 (Serv. 54), qui tr.

Grande maison bourgeoise avec dépendances, 45.000 m2 terrain, côteau sud : vigne, parc divers. S'adr. : RULLEAU Saint-André-de-Cubzac 33. Téléphone : 126.

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité de construire. Tél. : 58 CERDON-DU-LOIRET par GIEN.

pavillons

ENGHIEN affaire exceptionnelle 280 m2 hab., jdin 1.000 m2, urgt. 550.000 F à débat. T. 989-31-74.

ORMESSON (94) pavillon entièrement refait, de plain-pied, 3 p. cuis., s. bns, entrée, w.-c., gar., chauff. centr., beau jdin 500 m2. Prix 320.000 F. Tél. : 939-54-75.

Vends Touraine maison pierres plain-pied F3, parf. ét. tt cft, ts com., jdin clos 800 m. F 175.000. Dinardo, route Chinon, Sainte-Maure 37. — Tél. : 15-47-56-41-73.

fonds de commerce

Pour recevoir gratuitement une documentation détaillée sur les affaires présentées ci-dessous : la Société T.D., 24 Montera 5 N Madrid 14e (Espagne) est à votre disposition.

2 aff. boulangerie-pâtiss-confis. Montreuil/Vincennes.
Librairie - Papet. Tabacs-Journx (93).
Auberge réputée, 33 km Paris.
Café-hôtel-rest., 10 km O. Paris, droit au bail, tt com., rue principale, Meudon.
Epicerie-buvette, cause décès, tél. : 681-70-88.
Pavillon commercial. Champigny
Auberge, 20 km Paris, 3.000 m2 terrain.
Berges réservées sur Oise.
Café-rest. avec imm. Argenteuil résidentiel.
Alimentation générale, centre ville Argenteuil.
Affaire jouets demande prêt 100.000 F.
Entrepr. T.P.-bâtiments, Bordeaux.
Maison de maître, 4 km Périgueux.
Matériel camping - caravanes - meubles de jardin, sur RN (40).
Fabrique parquets et lambris Landes.
Entrep. T.P. mat. ma. gros C.A. Notoriété 1er ord. Aix-Marseille.
Décoration publicité ches peintes fenu 42 ans, 40 empl.
Pâtiss.-confis. glaces, repas. emplac. exception. cse retraite.
Ensemble sportif, 7 cours tennis, pisc. olymp. imm. club house, Marseille.
Imm. rapp. 50 log. gar. parking. Marignane.
Hôtel, cat. res. N 11, 8 km Rochefort.
Rest., café, bar, chasse, pêche bourg Tour (60).
Fruits, prim., mag. mod. (47).
20 ha terrain à bâtir, 1 km centre d'Angoulême.
Propr. vinicole, cru renommé, 80 ha, seul tenant.
Gentilhom., chais mod., parc magnifique.
Bar, discoth., jeux, install. mod. Affaire saine, emplac. except., île de Ré.
Manufact. objets publicit., vente ou associat.
3 propriétés pleine nature, 15 km Le Tréport.

immeubles

VIIe, 20 m. de la rue de Sèvres. MURS DE COMMERCE Bail 3-6-9 ans. Rapport : 11 %. Propriétaire : 325-56-78.

hôtels-partic.

Courbevoie, résid. Part. vend charm. H.P. av. jard. 333-28-71.

villas

Magnif. Villa nve, 20 km Paris. BANL. OUEST. Tr. grd cft. A louer, vide, ou luxueusement meublé, pour 2 ou 3 ans. 6 P. + tr. gd livg, 4 s. bns, gar. 2 voit., grd jard., piscine, tenn., ds résid. à vendre éventuellem. Bonleu, 32, av. du Vallon (78) Chavenay - Téléph. : 461-32-25.

PARIS OUEST 30 KM
Autoroute et gare 30' St-Lazare. Villa neuve, 4 pces, grd conft. Cuisine aménagée. Beau jard. 328.000 F, actes en main. G. Ravey - 965-69-59.

HAUTE-PROVENCE
MAS PROVENÇAL. A louer 7 p. Tout confort. S. de bns, gar., gdes dépend. 1/2 ha de jardin. Chasse 250 ha, 500 m altitude. Vue panoramique LUBERON. Ensoleillé. BLANCHON, Notaire, (34) CERESTE par Manosque ou téléph. Marseille, 62-74-43.

Part. vend s/grande PLAGE normande, villa tt confort, chff. centr., téléph., gd jardin, garage. Tél. inée 288-67-79 du 19-7 au 31-8 ou (31) 91-11-79 de 17 h. à 19 h. et toujours au 288-67-79.

CLICHY-SOUS-BOIS, résidentiel VILLA NEUVE plein Sud s/ss-sol, gar. beau living, cuis., 2 bns, 7 ch. Aucun frais. Chauf. cent. mazout. JARDIN. 300 m2. 398.000 + C.F. — 739-72-52.

SCEAUX, Particulier muté vend maison 6 p., excel. état, calme et verdure, prox. parc, lycée. 550.000 F. — Tél. 661-09-04.

ST-CLOUD VILLA SUR COTEAU
Gde récept. 5 ch., jard. 750 m2. A.P.C. - 976-38-98

Je cherche à acheter entre Menton et Hyères, villa neuve ou ancienne, 5 chbres et sanitaire ou aménageable facilement. Ter. arborisé de 3.000 m2 minimum offrant poss. aisée de construire piscine. Endroit calme. Vue sur la mer non indispensable. Ecr. no 7.010, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MORSANG-SUR-ORGE
QUARTIER BEAU SEJOUR
résidentiel. VILLA meulière sur sous-sol, 5 p. tt cft, garage, dép. 2.000 m2 terrain, entièrem. clos. PAYSAGE. Prix intéressant gros crédit par le vendeur. AGNUS 508-12-70.

COTE AQUITAI. MAUBUISSON villa en FRONT DE LAC. Site EXCEPTIONNEL, 532-85-88 ou en Gironde : 61-41-62.

manoirs

138 km Nord Paris, MANOIR, 14 pièces sur 30 hectares. Prix : 630.000 F. Téléph. : 808-25-52.

châteaux

Yvonne CORCELLE (F.N.A.I.M.) GOULT 84220 GORDES Tél. : 72-20-47.

— Château vieux village XIIe XVIIe, grandes salles, belles pièces voûtées, escalier à balustres, portes noyer Louis-XIII, partie à restaurer, cour, terrasses. Belle vue.

— Château XIe au XVIe dominant village. Tout confort, chapelle, cour intérieure, parc 2.800 m2. Belle vue.

— Château-hôtel XIXe, grandes réceptions, 11 chambres avec bains douches, chauffage central. Grandes dépendances. Parc ombragé 7.000 m2.

Parl. rés. S.O. Lux. CHAT. 18e. Parc 7 ha. Lamoureux. St-Pardoux-du-Breuil. (58) 64-10-12.

maisons de campagne

MAISON RUSTIQUE
Plain-pied, 15 km Nevers, Grde salle + 2 ch., gar., s. d'eau, grenier à aménag. + jardin. (250 m2). Prix : 130.000 F. Ecr. no 6.005, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT. Part. vd villa Landes, F4 tt cft, terrain 500 m2, près lac et bord de mer, environnement forêt, 150.000 F à débattre. Ecrire : Michel Venot, Sainte-Hélène-de-l'Etang, 33121 Carcan ou tél. : 56-52-74-20 (8 h.-16 h.).

Vds ds hameau ardéchois, 30 km AUBENAS, MAISON XVIIe 2 p. habitables, 1 gde p. voûtée caractère, gdes dépend. aménageables. Gros œuvre et toit excel. état. Eau, électricité. 70.000 F. Ecr. no 3857 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROXIMITE AUXERRE
Ravissa. MAISON CAMPAGNE
7 P., cuis., bns, chff. centr., tél., garages, dépend. S/jard. 500 m2. Agenc. rustiq. Cheminée, poutres. - 637-25-23.

110 KM OUEST
mais. rurale, part. état, gde cuis., sél., ch., s. de bs, w.-c., chff. cent., gren. grange amén. s/1.800 m2 env. clos et planté abrs fruitiers. Px incroy. 118.800, av. 30.000 F. Ag. de Bonneval. T. (15-37) 98-25-52, même dim.

villégiatures

SAINT-AYGULF particulier loue grande villa sur plage. Tennis, 6 chambres, tout confort. Septembre-Octobre. Tél. : 293-61-01.

Loue authent. Roulottes gitanes attel. rand. Provence. J. Moyne 84320 Entraigues. T. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

Appt 40 m2, Costa-Brava (Esp.).

boxes-autos

BOURG-LA-REINE, centre. Box à louer, 120 F mensuel. Tél. : 702-09-07.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DANS UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE

M. Giscard d'Estaing définit trois grandes orientations

- Réduire le déséquilibre entre l'Est et l'Ouest
- Favoriser le développement des villes moyennes et petites
- Stabiliser la population des zones rurales

Le président de la République vient, dans une lettre adressée au premier ministre, de définir les grandes orientations qu'il souhaite voir donner à la politique d'aménagement du territoire. Il avait utilisé la même procédure pour demander une révision de la politique d'aménagement de Paris (17 septembre 1974) et de la région parisienne (8 janvier 1975).

Eviter que ne s'accentuent les disparités entre les régions industrialisées et celles qui ne le sont pas (l'Est et l'Ouest en particulier), favoriser le développement des villes moyennes et petites et réduire la congestion des grandes agglomérations, stabiliser la population dans les zones rurales. Voilà quelles sont les trois grands objectifs à propos desquels un certain nombre de décisions devraient être arrêtées au cours d'un conseil restreint en octobre prochain.

Ces directives sont données au moment où commencent d'être connus les résultats de recensement qui font apparaître généralement une accentuation de l'exode rural et à la veille du moment où devront être fixés définitivement les objectifs du septième plan.

Un récent comité interministériel d'aménagement du territoire (« le Monde » daté 13-14 juillet) a déjà décidé plusieurs mesures qui vont dans le sens souhaité par le président de la République. A la fin d'août, un conseil de planification prendra des décisions concernant le développement des façades maritimes. A la rentrée, un comité interministériel sera consacré au sort des régions frontalières.

Parallèlement, la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire) prépare une réforme profonde des aides industrielles, qui devrait entrer en application le 1er janvier 1976.

Voici le texte de la lettre que M. Valéry Giscard d'Estaing a, le 22 juillet, adressée à M. Jacques Chirac :

« L'évolution démographique, les aspirations nouvelles de la population, plus sensible aux problèmes du cadre de vie, la révision des rapports entre l'Etat, les régions et les collectivités locales, les changements économiques prévisibles pour les prochaines années, impliquent que soient examinés et, si nécessaire, redéfinis les objectifs de notre politique du territoire.

» Cette politique doit concourir à l'accomplissement de trois finalités principales. D'abord, permettre d'éviter les migrations qui accentueraient encore les disparités entre les régions industrialisées et celles qui le sont moins, et, en particulier de réduire le déséquilibre entre l'est et l'ouest du pays ; assurer aux villes moyennes et petites un plus grand dynamisme dans leur développement et réduire la congestion et la tension des conditions de vie dans les grandes zones urbaines ; enfin, stabiliser la démographie des zones rurales les plus touchées par la diminution de la population agricole.

» L'aménagement du territoire repose en particulier sur la réalisation de moyens de communication. Les choix à opérer pour le VIIe Plan, en tenant compte des règles de la rentabilité économique, devront être inspirés par le souci de relier les différentes régions aux centres économiques nationaux et européens. Par suite, l'impératif de désenclavement de certaines régions comme le Massif central ou la façade atlantique, devra conduire à des politiques nettement plus volontaristes en matière d'infrastructures.

» Enfin l'aménagement du territoire nécessite aujourd'hui une participation plus active des régions et des collectivités décentralisées. Cette participation sera d'autant plus efficace que l'Etat aura facilité et encouragé l'exercice des solidarités locales.

» Je vous demande, dans l'esprit que je viens d'indiquer, de procéder à un réexamen des orientations de l'aménagement du territoire en ce qui concerne notamment la localisation des activités industrielles et tertiaires, le choix des grandes infrastructures à mettre en place pendant le VIIe Plan, ainsi que la nature et le rôle des instruments de l'aménagement du territoire au regard de la politique de décentralisation.

» Sur ces différents points, les décisions principales seront arrêtées au cours d'un conseil restreint que je tiendrai à l'automne prochain. »

URBANISME

L'ORDRE ET L'UNION DES SYNDICATS D'ARCHITECTES CRITIQUENT LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX

Le président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes, M. Urbain Cassan, et celui de l'Union nationale des syndicats français d'architectes, M. Alain Gillot, viennent de signer un communiqué commun pour critiquer les projets du gouvernement sur la réforme de l'architecture (*le Monde* du 19 juillet). Ils déclarent notamment ceci :

« Au lieu de fonder l'amélioration de la qualité architecturale sur l'information et la participation de la population et de ses élus, on crée un échelon administratif supplémentaire qui les met en tutelle.

» Au lieu de consacrer le caractère social de l'architecture, on la réduit à un décor.

» Au lieu de réserver les fonds publics à une aide architecturale de caractère social, on offre le « conseil architectural » gratuit aux promoteurs.

» Au lieu de recourir aux compétences, on choisit la voie du contrôle réglementaire ; la mission de l'architecte est dénaturée.

» Au lieu d'être utilisé comme créateur responsable, l'architecte devient l'instrument du contrôle de l'administration.

» Au lieu d'être le traducteur des besoins et des choix de la population, l'architecte, par son intégration aux structures commerciales et financières de la construction, devient un otage.

» Ces orientations consacrent la prépondérance du pouvoir technocratique dans un domaine qui relève avant tout du pouvoir politique. »

De son côté, M. Marc Alessandri, président du syndicat des architectes d'intérieur (AIM), *« s'étonne qu'aucune précision n'ait été donnée concernant la structuration de la profession d'architecte, sa diversification et ses spécialisations, la mise en pratique de l'exercice en équipe pluridisciplinaire, l'organisation des rapports avec les utilisateurs du domaine bâti ».*

ENVIRONNEMENT

L'affaire du pêcheur hospitalisé

LE MAIRE DU HAVRE DEMANDE DES MESURES URGENTES A M. CHIRAC

Le Havre. — A la suite de l'hospitalisation de M. Christian Harel, marin-pêcheur havrais, atteint d'une maladie de peau encore indéterminée, M. André Duroméa, député communiste, et maire du Havre, a adressé une lettre à M. Jacques Chirac, premier ministre, lui rappelant qu'en décembre dernier il avait attiré l'attention de M. Jarrot, le ministre de la qualité de la vie, « sur l'insuffisance des moyens de lutte contre la pollution en baie de Seine ».

M. Duroméa indique *« que la ville du Havre, pour sa part, a consenti un effort particulier avec la mise en service d'une station d'épuration des eaux usées. C'est une épuration très complète qui est réalisée comme l'attestent les analyses et la pollution domestique est ainsi combattue avec efficacité. Par contre, l'arrêté préfectoral du 11 mars 1970 autorise les rejets industriels sans traitement dans le canal de Tancarville à des normes bien plus élevées que celles fixées par la ville ».*

« Je reste convaincu, poursuit le maire du Havre, *qu'il est possible de concilier le développement économique de la région et la conservation d'un cadre de vie sain et agréable à condition que l'on mette en demeure les groupes industriels de faire tous les investissements nécessaires pour pallier les nuisances engendrées et de rechercher les processus de fabrication les moins polluants.*

» Le renforcement de la législation, la mise en place de moyens de contrôle efficaces et la poursuite des contrevenants sont indispensables.

» Je vous demande donc, Monsieur le premier ministre, quelles mesures le gouvernement entend prendre sans attendre pour le règlement de ces problèmes. »

De son côté, le docteur Alain Bombard, directeur de l'Observa*toire de la mer (Var), rapporteur* dans les problèmes d'écologie au parti socialiste, a témoigné son soutien aux marins-pêcheurs « qui ont engagé la lutte pour la survie de leur profession et l'avenir de la mer ». Il a d'autre part qualifié « d'assassinats » les projets tendant à combler une partie de l'estuaire de la Seine. Son inquiétude est d'autant plus grande que l'avenir de la Manche est menacé par les eaux de refroidissement des futures centrales nucléaires comme celle de Paluel, près de Dieppe.

Enfin Me Christian Huglo, qui fut le défenseur des pêcheurs corses dans l'affaire des « boues rouges » de Méditerranée rappelle que les malaises éprouvés par les marins du Havre ressemblent à ceux dont se plaignirent certains marins et même certains estivants de l'île de Beauté au temps des *déversements de la Montedisson.*

J.-C. S.

A PROPOS DE...

Une réclamation aux P.T.T.

LES FAUSSES FACTURES DU TÉLÉPHONE

Les factures bimensuelles du téléphone sont de plus en plus contestées et quelquefois avec raison. Une enquête réalisée par l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications traduit ce mécontentement des usagers : sur mille cent quatre-vingt-dix réponses, 69 % des particuliers et 31 % des entreprises ne sont pas toujours d'accord avec le relevé bimestriel qu'ils reçoivent.

Les compteurs utilisés par les P.T.T. ne sont pas parfaitement sûrs. Un rat, un camion ou un agent des lignes peuvent ébranler les câbles et provoquer un faux contact : le compteur enregistre une impulsion. Le combiné peut aussi ne pas être correctement raccroché à l'issue d'une communication de Paris à Marseille ; il suffit que le compteur n'ait pas enregistré la fin de la conversation pour qu'il continue à facturer 5,20 F toutes les trois minutes.

La recherche et la preuve de ces anomalies est impossible tant pour l'usager qui reçoit une note de téléphone trop élevée que pour l'administration.

L'abonné a la faculté de demander — « si l'équipement du centre téléphonique le permet » *— la pose à domicile d'un compteur de taxe. Il lui en coûtera 490 francs auxquels s'ajoutera, tous les mois, une redevance de 5,25 francs.*

Des factures détaillées représenteraient une bonne solution si l'on en croit les réponses obtenues par l'AFUTT. 97 % des particuliers et 100 % des entreprises souhaiteraient recevoir chaque mois la liste détaillée de leurs appels internationaux et interurbains. Pour cela, 61 % des personnes et 18 % des sociétés accepteraient de payer un supplément de taxe. Seul inconvénient de la facturation détaillée, elle ne pourra être instituée qu'avec la généralisation des centraux téléphoniques électroniques, encore en projet.

« La méthode actuelle de facturation téléphonique, *conclut l'AFUTT,* c'est comme si une banque ou un centre de chèques postaux ne fournissait tous les deux mois qu'un seul chiffre, le solde du compte, sans aucun détail permettant de comprendre et de contrôler comment il a été obtenu ». *L'administration prendra-t-elle en considération une revendication, somme toute, fondée ?*

TRANSPORTS

CONCORDE : un bruit moins long.

Concorde est considérablement plus bruyant au décollage que les appareils subsoniques, mais ce bruit dure moins longtemps, indique un rapport technique destiné au Conseil du grand Londres. Les mesures de bruit du Concorde ont été réalisées à l'aéroport de Londres-Heathrow, à l'occasion des cinq premiers vols d'endurance du supersonique.

Selon les résultats de cette enquête, Concorde émet au décollage 7 décibels de plus que les autres avions. En revanche, la durée pendant laquelle le bruit dépasse 10 décibels est en moyenne de 7 secondes pour Concorde, au lieu de 13 secondes pour un Boeing-707 et 18 secondes pour un VC-10.

D'autre part, aux Etats-Unis, la commission sénatoriale des crédits a repoussé, le mardi 22 juillet, un amendement du sénateur démocrate Birch Bayh, de l'Indiana, qui aurait eu pour conséquence d'interdire à Concorde d'atterrir outre-Atlantique.

CIRCULATION

PARIS-METZ PAR AUTOROUTE EN 1975

Prévue pour le 31 décembre 1975, l'ouverture de la section Metz-Verdun de l'autoroute A-4 (Paris-Metz) sera possible dès le mois d'octobre. Le jeudi 24 juillet est inaugurée par M. Robert Galley, ministre de l'équipement et du logement, lao section Verdun-Auboué, longue de 46 kilomètres. En octobre 1976 la liaison Paris-Metz sera mise en service intégralement avec huit mois d'avance sur le programme initial.

La construction et l'exploitation des 263 kilomètres de l'autoroute Paris-Metz ont été concédées en 1972 pour trente-cinq ans à la Société des autoroutes Paris-Est-Lorraine (APEL), qui groupe plusieurs grandes sociétés notamment les Grands Travaux de Marseille, Bouygues, Saint-Gobain...

Avec un prix moyen de 16 centimes le kilomètres (soit pour un véhicule de tourisme 7,50 F) pour la section Verdun-Auboué de l'A-4 le péage sera comparable à celui de l'autoroute Paris-Tours (0,1624 F) ou à celui de la section Aix-Nice (0,1677 F) ; légèrement plus cher que Paris-Orléans (0,15 F), mais meilleur marché que le parcours montagneux Lyon-Chambéry (0,247 F).

AUJOURD'HUI

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

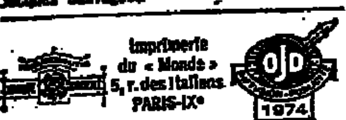
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 juillet à 0 heure et le jeudi 24 juillet à 24 heures.

Le front froid situé mercredi matin sur les îles Britanniques se déplacera vers le Sud-Est et traversera presque toute la France. Après son passage, le temps deviendra variable et plus frais.

Jeudi 24 juillet, le temps sera encore chaud et ensoleillé des Pyrénées aux Alpes et aux régions méditerranéennes mais des orages isolés éclateront l'après-midi et le soir. Sur le reste de la France, après le passage d'une étroite zone très nuageuse, le temps deviendra variable par le Nord-Ouest avec de larges éclaircies et des nuages d'instabilité qui donneront des averses l'après-midi et le soir. Les vents tourneront au Nord-Ouest ; ils seront assez forts près de la Manche et du Pas-de-Calais. Les températures maximales seront en baisse.

Mercredi 23 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 010,4 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juillet, le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 juillet 1974). Biarritz, 24 et 16 degrés ; Bordeaux, 28 et 13 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 19 et 14 ; Clermont-Ferrand, 25 et 11 ; Lille, 20 et 14 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille-Marignane, 32 et 19 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 25 et 14 ; Perpignan, 32 et 21 ; Rennes, 24 et 13 ; Strasbourg, 25 et 12 ; Tours, 25 et 11 ; Toulouse, 29 et 16 ; Ajaccio, 27 et 17 ; Dijon, 25 et 12 ; Nancy, 23 et 11 ; Grenoble, 25 et 10 ; Boulogne, 17 et 15 ; Deauville, 20 et 12 ; Granville, 20 et 14 ; Saint-Nazaire, 22 et 14 ; Royan-La Coubre, 24 et 14 ; Sète, 30 et 22 ; Cannes, 29 et 16 ; Saint-Raphaël, 32 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 14 ; Athènes, 33 et 25 ; Bonn, 23 et 16 ; Bruxelles, 20 et 15 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 21 et 14 ; Genève, 25 et 12 ; Lisbonne, 35 et 17 ; Londres, 23 et 15 ; Madrid, 35 et 15 ; Moscou, 22 et 16 ; Palma de Majorque, 32 et 19 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 26 et 15 ; New-York, 28 et 22 ; Alger, 35 et 20 ; Tunis, 34 et 18 ; Casablanca, 25 et 20 ; Barcelone, 28 et 19 ; Dakar, 28 et 26 ; Eilath, 41 et 30.

A L'HOTEL DROUOT

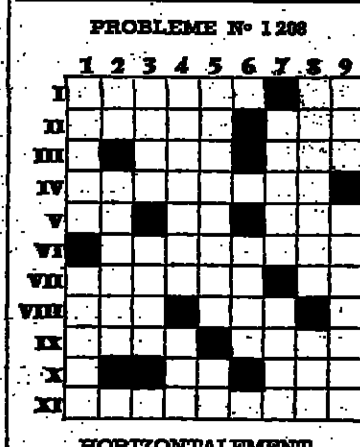
Jeudi

VENTES

S. 5. - Bons meubl. Me Peschetea**u**.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 208



HORIZONTALEMENT

I. Froide résolution ; Extrait de Ravel. — II. Séduit quand elle est bonne ; Dans un proverbe connu sur l'hérédité. — III. Façon de parler ; Pieuse salutation. — IV. Son royaume n'est pas de ce monde. — V. Possessif ; D'un auxiliaire ; A moins de valeur quand on l'arrache. — VI. Celles de la justice sont proverbiales. — VII. Se manifester de façon sonore ; Orientation. — VIII. Dont on s'est beaucoup servi ; Elément de charrue. — IX. Etre ouvert ; Quelque chose de pétillant. — X. Elément de veine ; Résultat de vibrations. — XI. Ne dorment que d'un œil.

VERTICALEMENT

1. A perdu, il y a bien longtemps, sa virginité à Senlis ; Succès musicaux et financiers. — 2. Abréviation ; Bouclée à l'instant du départ. — 3. Bataille historique ; Sous un faix paternel. — 4. Changèrent de ton ; Dans une manifestation féline traduisant une parfaite béatitude. — 5. Recherchent le beau rôle ; Grecque. — 6. S'ouvrent non sans bruit. — 7. Est plein de plaques ; Calme et réfléchi. — 8. Leur réveil est souvent très pénible ; Quelque chose de gracieux. — 9. Réclamée dans un pub ; Dans la description du verre.

Solution du problème no 1 207

Horizontalement

I. Crémone (allusion à l'âme des violons). — II. Hiver ; Ulm. — III. Ivette. — IV. Ni ; Taïs. — V. Oenone ; C.P. — VI. Ira ; Ils. — VII. Seine ; Oie. — VIII. Vareuse. — IX. Crevaison. — X. Luta. — XI. Etel ; Etal.

Verticalement

1. Chinois ; Clé. — 2. Rivière ; Rut. — 3. Eve ; Naïveté. — 4. Métro ; Naval. — 5. Ort ; Niera. — 6. Etel ; Eire. — 7. Eu ; Sous. — 8. Laïc ; Isola. — 9. SM ; Spleen.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 juillet 1975 :

DES DECRETS

- Modifiant le décret no 72-556 du 30 juin 1972 relatif au statut particulier des administrateurs civils ;
- Fixant la rémunération des maîtres d'internat et des surveillants d'externat ;
- Modifiant le décret no 67-671 du 22 juillet 1967 portant code de déontologie des chirurgiens-dentistes et remplaçant le règlement d'administration publique no 48-27 du 3 janvier 1948.

UN ARRETE

- Relatif au prix d'émission des emprunts « Villes de France 10,50 % 1975 » et fixant le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

MODE

AVANT LES NOUVELLES COLLECTIONS

Couleur poil de chameau

ı veille des collections d'hiver 1975-1976, ɔnt présentées dès la semaine prochaine par ıgtaine de couturiers, la ligne « champignon ıs » — buste élargi en rondeur, sur taille : une jupe légèrement évasée — semble ːe au départ, talonnée par la tunique à ısitions. Quant aux couleurs, une phrase toujours chez nos interlocuteurs : « poil neau ».

importe la hauteur exacte de l'ourlet. Il selon les circonstances et l'heure, entre du mollet et la cheville.

ɔrès les statistiques de la chambre syndi-e la couture, quelque mille cinq cents : de par le monde s'habillent chez nos créa-arisiens. Nous verrons à peu près un tiers ıèles de jour pour deux tiers réservés au ıule et au soir, reflet des ventes aux clientes. oque de grande ampleur fait place à de es proportions. Mais cette évolution se fait ceur, et les grandes capes ou les houppe-n'en sont pas démodées pour autant. tunique, plus ou moins longue et fluide, ı, pour sa part, un créneau entre le jour ir. Les femmes paraissent attachées à leurs ıles séparables de tricots, de chemisiers et de jupes qui ont remplacé le pantalon. Les couturiers tendent d'ailleurs à élargir leur clientèle dans ce domaine. Ainsi Yves Saint-Laurent lance-t-il une gamme de tricots qui, dès le mois d'août, sera diffusée en dehors de ses boutiques Rive gauche, à travers la France. Nous en reparlerons.

Quelles que soient les formes des manteaux et des tailleurs, la souplesse domine, dans la coupe et dans le tissu. On ne parle plus de « tube », style qui n'a pas pris la saison dernière, mais les vêtements sont taillés plus près du corps, sans en entraver les mouvements. Les robes tournent autour de la tunique, rivalisant avec une ligne plus droite : la robe-chemise, parfois décolletée en camisole pour le soir, mais à manches. Pour équilibrer les proportions de la carrure, les têtes sont petites, disparaissant presque parfois sous l'importance des chapeaux largement garnis de fourrure. Les chaussures s'affinent en escarpins, à talons moyens ou hauts.

L'année « couleur poil de chameau » se traduit par une gamme de tons plus ou moins foncés, aussi bien en cachemire, suivis de beiges plus pâles, de gris et de noir. Ce dernier s'annonce parfois rehaussé de coloris très vifs pour le soir, dont des rouges et des bleus.

ɪE BALMAIN *élabore un style ɟ le charme des portraits de ngen au confort des tenues ɟers de Mongolie, avec de emmanchures raglan, des ɟ de gris et de brun, du ɔncé et des bleus de Chine.*

EN *prévoit les grands froids ıppes de l'Europe centrale, e silhouette à superpositions, ɟe broderies, de soutaches brandebourgs.*

EL *joue le style « cache-ı » par des pelisses et des e vestes-tuniques, droites et es, ourlées de fourrure. On ɔnonce aussi plus de panta-ɟe d'habitude, surtout pour*

Bohan assume depuis peu HRISTIAN DIOR *la direction e de toutes les collections ıaison. Il projette pour l'hiver ɔrmes les plus simples dans ıs les plus fabuleux ». Moins ɟur, des parkas et d'autres ɔnts à capuchon, exception e quelques ensembles à spen-à jupe plissée. Ses robes-es du soir au-dessus de la ı s'accompagnent de carrés dans les mêmes imprimés impressionnistes et pointillistes.*

C.-L. Ganga chez JACQUES ESTEREL *s'est inspiré des fêtes célébrant le bicentenaire des États-Unis, avec de nombreux effets de superpositions.*

GIVENCHY *applique sa belle technique aux tuniques étirées en jersey, sous des pelisses ou des vêtements en cuir d'autruche d'Afrique du Sud, dernière nouveauté en peausserie. Pour le soir, il propose des escarpins à talons bas.*

J. F. Crahy, chez LANVIN, *modifie ses propositions en adoptant une ampleur droite, ainsi que des pardessus et des gilets empruntés à la garde-robe masculine. Le velours et la mousseline alternent pour le soir.*

TED LAPIDUS *adoucit les coupes strictes par des blouses en mousseline. Il travaille le suède tout en souplesse, comme le jersey.*

SERGE LEPAGE *paraît avoir revu et corrigé les costumes... des croisés, en superpositions de tissus unis et à côtes, à cagoules et à grandes écharpes.*

Gérard Pipart, chez NINA RICCI, *resserre ses modèles à tuniques et se concentre sur les tailleurs, le « droit » étant le privilège de la haute couture ».*

JEAN-LOUIS SCHERRER *cherche à familiariser le public parisien avec la haute couture en organisant une présentation au Palais des sports, idée qui fera sûrement son chemin. Ses modèles d'hiver peuvent se porter de diverses façons, voire se draper selon l'humeur. Il coupe les pattes d'autruche en manteaux, en sacs et en ceintures avec des contrastes de grain inattendus.*



Silhouette 75-76 en haute couture, vue par Marcq.

PHILIPPE VENET, *l'un des maîtres du tailleur, les taille droits et ceinturés, à bande surpiquée remplaçant le col, poches en biais et épaules carrées.*

NATHALIE MONT-SERVAN.

LA VIE ÉCONOMIQUE

En France

LES FAILLITES ONT AUGMENTÉ DE 21,8 % AU PREMIER SEMESTRE

Au cours du premier semestre, le nombre de jugements, règlements judiciaires, liquidations de biens et faillites d'entreprises en France a augmenté de 21,8 % par rapport à la période correspondante de 1974 (7 804 contre 6 408).

L'accroissement a été particulièrement important dans le secteur des transports (+ 46,5 %) et du bâtiment et des travaux publics (+ 44,3 %). Pour l'ensemble de l'industrie, les faillites ont augmenté de 39,2 %. Par contre, la situation des commerces (+ 2,9 %) et des hôtels-cafés-restaurants (— 0,6 %) est beaucoup plus satisfaisante.

Les statistiques du mois de juin marquent une nette aggravation des faillites par rapport au mois précédent. On en a dénombré 2 161 dans toute la France (dont 363 concernant des jugements de transformation s'appliquant à des entreprises déjà sanctionnées), contre 1 180 en mai et 804 en avril. Pour le ministère de l'économie et des finances, ce « gonflement » n'est pas très significatif, car il résulte pour une bonne part d'un rattrapage du retard des publications au *Bulletin officiel des annonces commerciales.*

XEROX RENONCE A FABRIQUER DES ORDINATEURS

Xerox Corporation, numéro un mondial de la reprographie, abandonne le secteur de l'informatique, dans lequel il s'était lancé il y a six ans, en rachetant la firme Scientific Data Systems (S.D.S.).

La division « ordinateurs » de Xerox n'a cessé de perdre de l'argent, plusieurs centaines de millions de dollars au total. Le président de la société, M. Mac Lelough vient de reconnaître que l'acquisition de S.D.S. était une erreur. — *(A.F.P.)*

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

NOUVELLE ACCÉLÉRATION DE LA HAUSSE DES PRIX

Washington (A.F.P.). — La hausse du coût de la vie s'est accélérée en juin aux États-Unis, indiquent les statistiques publiées mardi par le département américain du commerce. L'indice s'est établi après correction de l'influence de facteurs saisonniers à 160,6 (base 100 en 1967), en augmentation de 0,8 % par rapport à mai et de 9,3 % par rapport à juin 1974. Au cours des derniers mois, le coût de la vie avait progressé à un rythme annuel inférieur à 6 %.

L'accélération du mois dernier semble avoir surpris l'administration qui, depuis quelques jours, laissait entendre que la hausse de juin serait probablement du même ordre que celle des mois précédents.

AFFAIRES

LE RAPPORT ANSQUER

Gadget anti-gadgets ou début d'une politique ?

Les cinquante-six propositions faites par le groupe de travail interministériel dans le « rapport orange » sur « la durée de vie des biens : entretien et réparation » (le Monde du 23 juillet) sont pour le moins ambitieuses. Selon M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, qui préside ce groupe de travail (créé par le conseil des ministres du 28 août 1974 à la suite du « rapport Gruson » sur le gaspillage), ces propositions ont trois objectifs : lutter contre le gaspillage (grâce aux économies d'énergie et de matières premières dues au bon entretien et à la réparation des objets usuels), valoriser le travail manuel (il est de plus en plus difficile de trouver un réparateur compétent, tant ces professions sont désertées par les jeunes), et par voie de conséquence lutter contre le chômage.

Mais les conclusions du groupe de travail ne constituent que des « propositions » et non des « décisions ». Un conseil des ministres aura à en connaître en octobre prochain, sans qu'on sache encore s'il entendra une simple « communication », sans effet immédiat, ou si précédé de réunions interministérielles, il adoptera un dispositif législatif et réglementaire susceptible de préparer, concrètement, le passage d'une économie de gaspillage à une économie fondée sur la durée des produits. Les mesures fiscales envisagées (diminution de la TVA sur les prestations de services allongeant la durée de vie des produits ; création de taxes sur les gadgets « à jeter » et les emballages perdus ou inutiles) devraient notamment trouver place dans le projet de loi de finances pour 1976. La diminution suggérée des charges sociales des entreprises de main-d'œuvre, réclamée depuis des années par les professionnels, devrait, de même, s'insérer dans la réforme de la Sécurité sociale, toujours à l'étude et toujours reportée.

La grande faiblesse des propositions du « rapport orange » concerne l'action en direction des industriels : comment obtenir de ceux-ci qu'ils fabriquent — au moins dans certains secteurs — des appareils solides, aux pièces faciles à changer ? Comment les convaincre que la fabrication de tels produits, qui ralentira obligatoirement à terme leurs ventes et donc leurs cadences de production, ne les acculera pas à une baisse de leur activité ?

A une époque où le grand souci des producteurs est la relance et le redémarrage de leurs entreprises, cette idée — qui est pourtant la clé de l'ensemble du dispositif mis au point par le groupe de travail — peut paraître quelque peu utopique. D'autant qu'il ne peut être question d'imposer aux industriels étrangers les décisions du gouvernement français : M. Ansquer va certes engager une action auprès des Communautés européennes pour que la lutte contre le gaspillage sorte du cadre de l'Hexagone — il a déjà pris langue à cet effet avec le ministre allemand de l'économie, — mais on connaît la lenteur des décisions européennes...

Des études chiffrées sont indispensables pour mesurer l'incidence des proportions et le rythme de leur mise en œuvre, concernant aussi bien les économies d'énergie et de matières premières permises par la lutte contre le gaspillage que la rentabilité de produits plus durables pour les firmes industrielles qui les fabriquent. Elles pourraient servir de base à une politique industrielle nouvelle, capable de satisfaire des consommateurs las de toujours jeter et de toujours racheter les mêmes articles.

Les commissions que crée en grand nombre le gouvernement depuis plusieurs années se défendent d'être les fossoyeurs des problèmes confiés à leurs études. On veut bien les croire ; mais c'est à l'obstination que mettra, par exemple, le gouvernement à mettre en œuvre les propositions du « rapport orange » que l'on jugera de sa détermination dans la lutte contre le gaspillage et la civilisation du gadget.

JOSÉE DOYÈRE.

CONSÉQUENCE DE LA CRISE

La production d'acier de Fos ne cesse de diminuer

De notre correspondant régional

Marseille. — La Société lorraine et méridionale de laminage continu (Solmer) a procédé, le 30 juin, à une augmentation de 25 % de son capital, qui atteint maintenant 1 580,7 millions de francs. Prévue depuis l'an dernier, cette opération était réservée — au prorata de leurs parts respectives — aux trois adhérents qui commercialisent les livraisons de l'usine de Fos : Sollac-Sacilor (47,5 %), Usinor (47,5 %) et le groupe allemand August Thyssen-Hütte A.G. (5 %). « *Il est vraisemblable*, indique-t-on au siège de Solmer, *que Thyssen ne prendra une participation supérieure qu'au moment du financement de la seconde tranche de Fos, à une date qui ne peut encore être précisée.* »

La première étape des travaux, correspondant à une capacité annuelle de production de 3,5 millions de tonnes d'acier, s'est achevée, conformément aux prévisions, le mois dernier, avec le début des essais de la coulée continue. M. Durand-Rival, directeur général de Solmer, n'est cependant pas optimiste en ce qui concerne la remise en route du haut fourneau numéro 1 de Fos, éteint depuis près de six mois. « *Je ne crois pas que nous puissions l'envisager pour octobre*, a-t-il déclaré, *mais peut-être pour décembre, si la conjoncture s'est redressée d'ici là. En fait, notre production continue à se tasser d'environ 3 à 3,5 % (5.000 tonnes) par mois. En janvier, elle avait atteint son maximum avec 167.000 tonnes. En juillet nous ne ferons que 140 000 tonnes et nous allons vers les 130 000 tonnes. Tous les produits souffrent de la même façon et personne ne peut savoir*, a ajouté M. Durand-Rival, *s'il ne faudra pas que nous prenions d'autres mesures de chômage partiel au quatrième trimestre de cette année.* » — G. P.

ÉNERGIE

Selon le Trésor des États-Unis

LES EXCÉDENTS DE L'OPEP DIMINUERONT D'UN QUART CETTE ANNÉE

Washington *(A.F.P.)*. — Les balances des paiements des pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) seront globalement excédentaires de 45 milliards de dollars en 1975, soit 25 % de moins qu'en 1974, a déclaré, mardi, devant une sous-commission du Sénat, M. G. Parsky, secrétaire adjoint au Trésor des États-Unis.

Pendant le premier semestre de cette année, a ajouté M. Parsky, les pays de l'OPEP n'ont investi que 2,25 milliards de dollars aux États-Unis, essentiellement en bons du Trésor, soit 9 % de leur excédent, contre 20 % en 1974.

Il ne serait pas étonnant, a ajouté M. Parsky, que l'Iran soit d'ici à un an emprunteur sur le marché international des capitaux.

[« Nous prêtons aujourd'hui. Nous emprunterons demain. C'est tout à fait naturel », avait déclaré au « Monde » M. Hoveyda, premier ministre iranien en avril. (« Le Monde » daté du 6-7 avril 1975.)]

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 5/8	6 5/8	4 1/2	5	7	8
1 mois	6	6 1/2	3 3/4	4 1/4	4 3/8	4 7/8
3 mois	7	7 1/2	4 1/8	4 5/8	4 1/4	4 3/4
6 mois	8	8 1/2	5	5 1/2	5 3/8	5 7/8

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

SELON LA C.G.T.

Cent mille salariés sont en grève dans cent quatre-vingts entreprises dont quarante-deux sont occupées

La C.G.T. a dressé un bilan des conflits sociaux qui se poursuivent ce 22 juillet : quelque cent mille travailleurs sont, selon elle, encore en grève dans cent quatre-vingts entreprises, dont quarante-deux sont occupées. C'est la première fois que l'on constate une pareille mobilisation sociale à pareille époque. Par rapport au début du mois, les grèves continuent dans 40 % des cas ; dans 40 % d'autres cas, les salariés ont repris le travail après avoir obtenu plus ou moins complètement satisfaction. Dans 20 % des cas, la grève qui était en cours au début du mois a pris fin sans résultat, en raison pour moitié du départ en congé.

Lorsque, le 10 juillet dernier, « *les oubliés de M. Giscard d'Estaing* » s'étaient rassemblés au pied de la tour Eiffel à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les délégations venues des provinces ou de la région parisienne s'étaient fait inscrire au service d'accueil. Mais il avait été impossible aux organisateurs, dans le climat de cette « fête » d'un nouveau genre, de dresser un inventaire précis des actions engagées, des revendications présentées et des résultats obtenus par les salariés. Nombre de militants, surtout de la C.F.D.T., estimaient d'ailleurs que les aspects socio-économiques de la démonstration importaient moins que l'impact politique du « happening » de la tour Eiffel. L'essentiel, pour eux, était d'avoir rompu un silence qu'ils déploraient, et d'avoir démontré la combativité de la classe ouvrière.

Les cégétistes n'ont pas voulu en rester là. Pour mieux faire ressortir l'intensité des actions qui sont menées en plein été, ils ont procédé à une analyse des informations détaillées recueillies auprès des unions départementales. En voici les conclusions, que la C.G.T. rend publiques ce mercredi 22 juillet.

● *Les grèves se poursuivent dans cent quatre-vingts entreprises*, situées dans cinquante-neuf départements. Elles concernent environ cent mille salariés. Dans quarante-deux cas, les ateliers sont occupés (y compris dans une dizaine d'entreprises qui ont suspendu leur activité). La cessation du travail remonte parfois à plusieurs semaines et dans quelques cas à plusieurs mois.

● *Dans deux cent soixante entreprises*, où la grève était en cours le 1er juillet, le travail a repris. Aucun résultat n'a été obtenu par les syndicats dans quarante-cinq cas (un conflit sur dix au total). Dans trente-six autres, l'action a cessé en raison de la période des congés (un conflit sur douze).

Les offensives des salariés sont généralement motivées par plusieurs raisons à la fois. Cependant, le maintien de l'emploi est le mobile principal de la moitié des conflits, et les questions de pouvoir d'achat interviennent dans plus d'un quart. Les autres objectifs les plus fréquents sont l'amélioration des conditions de travail et le respect des libertés syndicales.

La défense du niveau de vie n'exclut pas des revendications apparemment moins primordiales. Ainsi, fréquemment, le personnel a réclamé un local syndical équipé ou l'extension des congés payés. Autre initiative originale, à l'hôpital psychiatrique de Saint-Jean-Bonnefond (Loire), cent personnes ont fait grève pour réclamer l'ouverture d'une crèche (elles ont, en outre, obtenu une augmentation mensuelle de 200 F).

Les principaux résultats de ces conflits sont jusqu'ici les suivants :

● *Augmentation des salaires* dans cent treize entreprises qui dépasse souvent la hausse de l'indice officiel des prix. A Nevers, par exemple, les cent cinquante employés de S.I.L. (habillement) ont obtenu une majoration de salaires de 10 à 15 %. Pour le personnel de la biscuiterie Cadot (Paris), elle a même été de 18 %, échelonnés entre le 1er juillet et le 1er décembre ; 18 % également pour les cent quatre-vingts salariés, la plupart des émigrés, d'une coopérative agricole de Saône-et-Loire.

Chez Singer, à Mantes, des grévistes ont obtenu 10 % de salaires supplémentaires, et les non grévistes 3 % seulement. Chez Dusselier (Puy-de-Dôme), après huit jours de grève avec occupation, les trois mille cinq cents salariés ont reçu plus que chez Renault : 240 à 250 F mensuels pour chacun d'entre eux, avec un salaire minimum mensuel garanti de 1 700 F pour quarante heures. Chez Cégédur, dans le même département, pour mille huit cents personnes, le relèvement mensuel a été de 180 F avec divers avantages. A la SOTRIMEC (Loire-Atlantique), le relèvement est de *130 F pour tous*, avec une *indemnité* de reprise de 500 F. Fréquemment, en effet, les jours de grève ont été indemnisés forfaitairement.

● *D'autres améliorations du pouvoir d'achat* (dans cinquante cas) ont pris la forme de majoration des primes de vacances ou de fin d'année, de 13e mois, de diverses primes, de jours de *congé supplémentaires, etc.*

● *Les conditions de travail* ont été améliorées dans trente cas. Le plus souvent, il s'agit de réduction des horaires sans perte de salaire. Ainsi, à Nevers, pour les mille travailleurs d'Alfa-Laval, les horaires ont été ramenés à quarante et une heures payées quarante-huit.

● *Des licenciements ont été annulés ou réduits* dans vingt-trois cas. Les huit cents salariés de l'entreprise de textile de Montceau-les-Mines ont obtenu, par exemple, que les cent soixante licenciements envisagés soient ramenés à cinquante. Dans la Saône-et-Loire, une entreprise de construction les a ramenés de cent soixante à soixante. Chez Humbert, industrie du bois (Seine-Maritime), cent cinquante renvois *ont été annulés ; le personnel de* Nesolo, à Guebwiller (Haut-Rhin), a fait surseoir au licenciement de deux cent cinquante travailleurs. Dans trois cas, la fermeture envisagée a été supprimée, notamment à l'entreprise de céramique Lartigue (Lot-et-Garonne), deux cents salariés.

● *Les libertés syndicales* ont été améliorées dans douze cas : les syndicats ont obtenu la réintégration de militants licenciés et la levée des sanctions. Le nombre des heures payées pour l'information syndicale a été augmenté.

La C.G.T. note dans ce bilan qu'elle était présente dans cent soixante-douze conflits, la C.F.D.T. dans quarante-sept et F.O. dans douze. Durant cette période, la centrale de la rue La Fayette a enregistré, venant d'une vingtaine de départements, plus de deux mille adhésions. Ce mois de juillet est sans précédent quant au niveau de la combativité ouvrière, souligne M. Michel Warcholack, nouveau secrétaire confédéral de la C.G.T.

« *Ceux qui ont repris le travail sans rien obtenir*, ajoute-t-il, *l'ont fait sans découragement, en ayant conscience du rapport de forces de l'heure. Les employeurs doivent constater qu'ils ont affaire à des gens qui luttent avec acharnement. Les conflits ne prennent pas de vacances et la C.G.T. envisage des initiatives pour occuper le terrain pendant le mois d'août.* »

JOANINE ROY.

A la suite d'incidents

M. VIZET DEMANDE A M. DURAFOUR DE RECEVOIR UNE DÉLÉGATION DE CHRYSLER

Dans une lettre adressée, mardi 22 juillet, à M. Michel Durafour, ministre du travail, M. Robert Vizet, député communiste, maire de Palaiseau (Essonne), évoque « *la situation qui existe chez Chrysler-France à Poissy* ». Après avoir rappelé qu'en mai, lors d'une distribution de tracts « *à l'intérieur de l'usine, comme le permet la loi* », deux travailleurs ont été hospitalisés, dont l'un « *a subi une incapacité de travail de cinq semaines* », à la suite d'une agression perpétrée par « *un commando au service de la direction de l'entreprise* », M. Vizet rappelle que, *vendredi soir 18 juillet, un travailleur de nationalité marocaine a été violemment agressé* » *(le Monde* du 23 juillet).

« *Une intervention des pouvoirs publics*, poursuit-il, *nous paraît indispensable afin que soient assurés le respect de la loi en matière de droit syndical ainsi que la sécurité individuelle des travailleurs de cette entreprise.* » M. Vizet demande qu'à cet effet une délégation de l'entreprise soit reçue par le ministre.

De son côté, *l'Humanité* du 23 juillet fait état d'une nouvelle agression contre un travailleur de cette usine, qui a eu lieu lundi 21 juillet vers 22 h. 30. L'union départementale C.G.T. des Yvelines a adressé une lettre au président de la République, au premier ministre et aux ministres de l'intérieur et de la justice pour exiger des ministères concernés « *qu'ils mettent un terme à ces actes scandaleux* ».

MONNAIES ET CHANGES

La hausse du dollar

(Suite de la première page.)

Certains jours la monnaie américaine gagne un centime par heure sur la place de Paris ! Habitués depuis plus d'une année à un dollar faible, les opérateurs se trouvent pris à contre-pied et inversent précipitamment leurs positions : les importateurs n'attendent plus la baisse mais achètent ; *les exportateurs ne vendent* plus leurs dollars, les producteurs de pétrole non plus. Un tel phénomène met en mouvement des capitaux énormes, car tout le monde intervient dans le même sens. Il revêt d'autant plus de violence, qu'il y a un mois les augures du marché des changes étaient unanimes à juger impossible toute remontée de la monnaie américaine !

Cette hausse apporte un intense soulagement aux industriels européens, qui, en France tout au moins, n'enregistraient plus guère de commandes sur les marchés à la grande exportation. Avec un dollar à 4 F, les industriels américains arrivaient à emporter des marchés de tuyaux de fonte au Proche-Orient et de glaces pour automobiles en Scandinavie, secteurs où, jusque-là, ils brillaient par leur absence. Le soulagement est grand également pour les gouvernements, car la chute des exportations détériore l'emploi. M. Fourcade ne confiait-il pas récemment que faute d'un retour dans les six mois du dollar à 4,50 F — son niveau du début de l'année, — la situation de notre commerce extérieur deviendrait très préoccupante ?

Certes, la remontée de la monnaie américaine va majorer le coût des importations de pétrole. Mais celui-ci a diminué de 20 % en un an du fait de la baisse du dollar, et la consommation a fléchi de 25 % pour les premiers mois de 1975. Une chose est certaine en tout cas : le renversement de tendance sur le marché des monnaies va affaiblir l'un des arguments utilisés par les pays producteurs de pétrole pour justifier une hausse éventuelle de leurs tarifs en septembre.

Négociations facilitées

Il permet également aux responsables américains d'élever le ton. M. Simon nie maintenant qu'il existe un problème des dollars excédentaires : « *Qui donc, actuellement, essaie de se débarrasser de dollars indésirables ? Je ne vois rien de tel...* » Effectivement, en raison de la diminution des excédents des pays de l'OPEP pour 1975 — estimés à 25 % par les experts de Washington (voir page 19) — la monnaie américaine peut être davantage recherchée, et même devenir rare. L'Algérie, l'Irak, la Libye, cherchent désormais à emprunter sur le marché des euro-dollars.

Quel renversement ! L'économie américaine va se redresser plus vite que les économies européennes, si l'on en croit l'O.C.D.E. ; la hausse des taux d'intérêt, outre-Atlantique, aidant, la monnaie des Etats-Unis va, par un mouvement périodique de balancier, redevenir peut-être un instrument précieux. Porté aux nues par la « guerre d'octobre » — qui avait fait craindre la pénurie, — puis décrie en raison d'une abondance momentanée et d'une éclipse du prestige des Etats-Unis, le dollar « revient très fort » maintenant. *Cela paraît de nature à faciliter* les futures négociations sur l'énergie et sur les matières premières.

FRANÇOIS RENARD.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits et revendications

● ANNONAY : DE NOUVELLES FORMES DE LUTTE ont été décidée, mardi 22 juillet, par les ouvriers en grève depuis un an aux Tanneries d'Annonay. Les grévistes ont décidé d'accepter les propositions d'ouverture, à compter du 4 août, d'une nouvelle firme (*le Monde* du 23 juillet) et de continuer à se réunir en assemblée générale pour obtenir le reclassement des cent onze tanneurs qui ne sont pas réembauchés.

Logement

● M. JACQUES BARROT, secrétaire d'Etat au logement, a retracé devant la société française de géographie économique, mardi 22 juillet, les grandes *lignes de la politique du* logement qu'il compte mettre en œuvre à partir de la fin de l'année : construire 540 000 logements neufs par an, améliorer l'habitat ancien (des crédits spécifiques seront dégagés à cet effet dans la prochaine loi de finances), favoriser la qualité de la construction (« *Je serai sans pitié pour les promoteurs qui n'auront pas assumé leurs responsabilités en matière de qualité* »), simplifier l'aide de l'Etat au logement pour éviter la ségrégation par le revenu, accroître l'aide à la personne en modifiant et en amplifiant l'allocation-logement, favoriser la participation des usagers à la vie des grands ensembles.

AGRICULTURE

Les Neuf ajournent à nouveau la réforme de la réglementation viticole européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La réunion des ministres de l'agriculture des Neuf, qui s'est achevée mardi 22 juillet vers minuit, s'est soldée par un échec complet des discussions sur le dossier le plus important de cette session : le marché du vin. En raison de l'opposition résolue de l'Italie, le conseil n'a même pas amorcé la réforme de la réglementation viticole européenne proposée par la Commission et appuyée avec force par la France, afin de tenter de mettre un terme à la situation d'excédents chroniques qui caractérise la production de vins de tables dans la C.E.E. et se traduit *par une inflation impressionnante des dépenses de soutien supportées par le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).*

La seule décision prise par le conseil est de procédure : il a été entendu que les ministres consacreraient une session spéciale à ce dossier « vin » le 9 septembre. *Comme l'a observé M. Bonnet*, ministre français de l'agriculture, il n'y a pas de péril immédiat. Depuis le début de la campagne, environ 16 millions d'hectolitres de vins ont été distillés dans la C.E.E., ce qui coûtera au FEOGA près de 900 millions de francs. Le marché se trouve ainsi provisoirement désencombré et les stocks en fin de campagne seront moins élevés qu'il y a un an. Mais rien n'a été entrepris pour éviter le retour aux excédents antérieurs.

Les ministres de l'agriculture ont également discuté des blés non panifiables, dont la production pourrait atteindre 18 millions de tonnes l'an prochain, c'est-à-dire la moitié de la récolte. Plutôt que les mesures tendant à décourager cette production qui ont été proposées par la Commission, en raison des réticences des Néerlandais et des Belges, les Neuf ont chargé le collège européen « *d'étudier des mesures* » et ils ont prévenu les cultivateurs que, lors de la prochaine campagne, ils ne toucheraient plus que la valeur fourragère des blés non panifiables.

Enfin les Neuf ont autorisé la Grande-Bretagne et l'Irlande à dévaluer de 5 % la « livre verte » (valeur *du sterling exprimée en unités de* compte européennes) pour tenir compte — en partie — de la dépréciation de cette devise.

Ph. L.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MOET HENNESSY

Dans sa réunion du 17 juillet, le conseil d'administration de la société Moët-Hennessy a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1975. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de 27 230 599 F compte tenu d'une part des dividendes en provenance des filiales et des autres produits financiers, d'autre part des charges propres à la société holding.

Il est rappelé qu'après la prise en compte de l'incidence des provisions pour hausse des prix, le bénéfice net consolidé ajusté du groupe pour l'année civile 1974, s'est élevé à 42 789 000 F. Ceci s'entend après paiement d'une contribution exceptionnelle de 11 031 000 F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire convoquée à Paris pour le 26 septembre 1975, la mise en paiement d'un dividende net de 7,20 F par action, égal à celui de l'exercice précédent ; avec l'impôt déjà payé au Trésor de 3,60 F, le revenu total s'élèvera à 10,80 F.

L'assemblée devra également ratifier le transfert du siège social au 30, avenue Hoche, 75008 Paris.

FRANCE-ÉPARGNE (SICAV)

	31-03-1975	30-06-1975
ACTIF NET ..	MF. 21,7	MF. 21,2
Répartition :	%	%
— Actions françaises ..	24,9	33,7
— Actions étrangères ..	23,3	21,8
— Obligations françaises : convertibles..	5,2	6
autres	34,8	35,8
— Obligations étrangères ..	7,5	5
— Liquidités ..	4,3	7,7
	100	100
Nombre d'actions en circulation :	201 275	203 669
Valeur de l'action	F. 106,59	103,91

FRANCE CROISSANCE (SICAV)

	31-03-1975	30-06-1975
ACTIF NET ..	MF. 26,1	MF 26,4
Répartition :	%	%
— Actions françaises ..	18,8	18,9
— Actions étrangères ..	30,4	32,9
— Obligations françaises : convertibles..	6,9	7,5
autres	27,1	26,1
— Obligations étrangères ..	4,6	7,8
— Liquidités ..	12,2	6,8
	100	100
Nombre d'actions en circulation :	225 734	226 026
Valeur de l'action	F. 115,99	116,49

BAHAMAS COMMONWEALTH BANK LIMITED

(en liquidation)

Le 14 juillet 1975.

Afin de faciliter la tâche des liquidateurs officiels dans l'exercice de leurs fonctions, il est demandé à tous les créanciers de la Bahamas Commonwealth Bank Limited (en liquidation), d'envoyer le détail de leurs créances accompagné d'une copie des pièces justificatives aux liquidateurs officiels à l'adresse suivante :

P.O. Box N 123,
Nassau,
(Bahamas)

et ceci avant le 15 août 1975.

Cet avis ne doit pas être interprété comme se substituant à l'avis officiel aux créanciers qui sera publié et envoyé à tous les créanciers connus de la société en temps voulu.

R.-C. Kemp D.-A. Jones
Liquidateurs officiels

BAHAMAS COMMONWEALTH BANK LIMITED

(in liquidation)

14th July, 1975.

To assist the Official Liquidators in their duties, all creditors of Bahamas Commonwealth Bank Limited (in liquidation), are requested to submit particulars of their claims, together with copies of supporting documentation, to the Official Liquidators at P.O. Box N. 123, Nassau, Bahamas, by 15th August, 1975.

This notice is not be construed as being in substitution for the formal notice to creditors, wich will be published and forwarded to all known creditors of the Company in due course.

R. C. Kemp D. A Jones
Official Liquidators

SICAV DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE

SITUATION AU 30 JUIN 1975

	INDO-VALEURS	SICA-VIMMO	GESTION RENDT	GESTION SELECT. (France)
ACTIF NET (en millions de F)	60,11	56,89	64,01	37,07
Nombre d'actions	397 691	370 246	380 577	280 467
Valeur liquidative par action..	F 151,15	F 153,65	F 168,19	F 132,19
REPARTITION DE L'ACTIF NET :	%	%	%	%
— Valeurs françaises :				
Obligations	30,95	38,90	82,61	35,75
Actions	17,92	38,14	—	38,97
— Valeurs étrangères :				
Obligations	3,77	5,84	3,43	4,08
Actions	35,49	9,33	—	—
— Disponibilités	11,87	7,79	13,96	21,20
	100	100	100	100
Dividende :			F 10,20	
— Net	F 6,58	F 9,30		F 8,10
— Crédit d'impôt	F 0,61	F 0,59	F 0,62	F 0,45
— Revenu global par action..	F 7,19	F 9,89	F 10,82	F 8,55
— Date de mise en paiement..	18-12-1974	27-6-1975	24-3-1975	14-4-1975

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 JUILLET

Irrégulier

…ponse des primes, qui a … ce jour à la Bourse de … occasionné un très net … d'activité. Les cours ayant …é de 3 à 4 % en moyenne …is à l'autre, d'assez nom… …ventes bénéficiaires sont …es. Mais elles ont été assez …orbées dans l'ensemble et …té, en dépit d'une certaine …rité, est resté relative…en orienté.

…aisses se sont naturelle…roduites, notamment dans …eurs qui s'étaient récem…is en évidence (alimenta…nstruction électrique, bâ… Leur ampleur, toutefois, …e assez faible et leur nom…rement inférieur à celui …usses. Vingt-cinq valeurs …nté de façon appréciable … 2 %) et un peu plus de …ont fléchi. Ailleurs, les …s de cours dans les deux …t été généralement mini…ef, la séance a été assez …ante.

…n comportement du mar…ut être attribué à deux … un courant d'achats …rs (britanniques et alle…) qui continue de se déve…loucement, et la baisse du …s l'argent à court terme, …r la première fois depuis …re 1972, est retombé au-…du niveau de 7 %.

…evanche, les opérateurs …t avoir peu tenu compte …visions économiques assez …tes de l'O.C.D.E. : stag… de la production indus… montée du chômage, ris…flationnistes.

…e marché de l'or, nouvelle …des cours, mais cette fois, …ause du dollar, qui s'est …, mais d'une légère reprise …e à Londre. Le lingot a …gagné 210 F à 23 325 F, le …barre 215 F à 23 275 F et …léon 1,60 F à 249,60 F …249,90 F). Le volume des …ions a augmenté : …lions de F contre 7,69 mil…

…aleurs étrangères, nouveau …s américaines. Effritement …emandes.

LONDRES

La crainte d'un relèvement du taux de l'escompte provoque un nouveau repli des cours mercredi matin à l'ouverture. Les industrielles perdent plusieurs points. Tassement des banques, des assurances et des Fonds d'État. Irrégularité de pétroles, mais légère reprise des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 164 35 contre 165 25

VALEURS	CLOTURE 22/7	COURS 23/7
War Loan 3 ½ %	25 3/4	25 7/8
Beechams	284 …	282 1/2
British Petroleum	517 …	514 1/2
Shell	308 …	308
Vickers	127 …	125 …
Imperial Chemical	250 …	249 …
Courtaulds	105 …	106 …
De Beers	311 …	310 1/2
*Western Holdings	33 3/4	24 3/8
Rio Tinto Zinc Corp	178 …	174 …
*West Driefontein	42 1/4	42 5/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	21 juill.	22 juill.
Valeurs françaises	125,5	125,5
Valeurs étrangères	130,1	128,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,1	73,2

NOUVELLES DES SOCIETES

FRANÇAISE DES FERRAILLES. — Bénéfice net du premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 septembre : 6,98 millions de francs contre 18,99 millions pour la période correspondante de 1974.

La provision pour hausse des prix constituée en 1969 devrait permettre d'obtenir un résultat bénéficiaire pour l'année entière et de maintenir le dividende.

NOVAFER. — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 mars : 14,31 millions de francs contre 12,44 millions. Dividende global de 21 F, contre 18,75 F.

ALCAN ALUMINIUM. — Bénéfice net du deuxième trimestre : 4,3 millions de dollars contre 45,5 millions. Cette chute des profits est imputable à la forte baisse de la demande d'aluminium.

EXXON. — Pour le premier semestre, le bénéfice net s'élève à 1 125 millions de dollars, soit 5,03 dollars par action, contre 1 480 millions de dollars et 6,61 dollars.

Le chiffre d'affaires atteint 23 641 millions de dollars contre 21 334 millions de dollars.

FICHET-BAUCHE. — Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1975 s'est élevé à 148,7 millions de francs contre 130,4 millions pour la période correspondante de 1974, soit une augmentation de 12,5 %.

NEW YORK

Nouveau recul

Wall Street a baissé mardi, et ce pour la cinquième séance consécutive. Une reprise s'est toutefois produite à l'approche de la clôture, qui a permis d'effacer une partie des pertes initiales, si bien que l'indice des industrielles s'est établi à 846,76, soit à 7,98 points seulement au-dessous de son niveau de la veille. Au plus bas de la journée, il avait accusé un recul d'environ 11 points. L'activité s'est accélérée : 20,65 millions de titres ont changé de main, contre 18,69 précédemment.

Cette reprise, enregistrée in extremis, a été essentiellement due à l'annonce de l'augmentation des commandes de biens durables, en juin. Le même phénomène s'étant déjà produit en mai et en avril, les opérateurs en ont déduit que la reprise économique était en bonne voie. Auparavant, ils avaient eu connaissance de la flambée des prix de détail le mois dernier, qui les avait assez fâcheusement impressionnés.

La grande majorité des compartiments n'en ont pas moins subi des pertes.

Sur 1 826 valeurs traitées, 1 146 ont baissé, 308 ont monté, et 372 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 167,12 (— 3,02) ; services publics, 82,37 (— 0,77).

VALEURS	COURS 21/7	COURS 22/7
Alcoa	46 …	45 7/8
A.T.T.	50 1/8	49 5/8
Boeing	28 5/8	29 1/4
Chase Manhattan Bank	37 7/8	36 1/2
Du Pont de Nemours	122 7/8	124 …
Eastman Kodak	96 7/8	95 3/4
Exxon	88 7/8	87 1/2
Ford	40 …	39 7/8
General Electric	49 5/8	49 3/8
General Foods	26 1/8	25 3/4
General Motors	50 5/8	49 7/8
Goodyear	19 1/8	18 5/8
I.B.M.	201 …	197 1/2
I.T.T.	23 7/8	23 1/2
Kennecott	38 5/8	38 1/4
Mobil Oil	45 3/8	46 …
Pfizer	27 5/8	28 5/8
Schlumberger	84 1/2	82 1/2
Texaco	27 1/2	26 3/4
U.A.L. Inc.	25 1/8	25 1/4
Union Carbide	61 1/4	59 3/4
U.S. Steel	58 7/8	57 7/8
Westinghouse	19 3/8	18 7/8
Xerox	65 …	63 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/7	23/7
1 dollar (en yens)	296 35	298 74

Taux du marché monétaire

Effets privés … 6 7/8 %

BOURSE DE PARIS — 22 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	370 …	384	Séquanaise Banq.	219 50	225 …	Un. Imm. France	111 20	107 …
Préservatrice S.A	338 …	338 …	SLIMINCO	142 …	145 …	Acier Investiss.	102 …	102 50
Prévoyance	…	1895 …	Sté Cent. Banque	70 90	70 70			

MARCHÉ A TERME

En raison de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
4,50 % 1973	534 …	534 50	532 10	535 …
C.N.E. 3 %	1215	1218 …	1217 30	1210 …

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
194	Gen. Electric	220 …	215 80	213 90	217 80
183	Gen. Motors	223 30	217 80	215 50	219
22	Goldfields	21 60	21 50	21 50	21 10
48	★ Harm. Co.	48 30	48 …	48 35	49
495	Deuts. Bank	560 …	558 …	558 …	558 …
200	Dome Mines	201 50	201 50	206 …	205 50
435	DuPont Nem.	530 …	530 …	522 …	520 …
420	East. Kodak	430 …	418 20	407 50	420 90
58	East Rand	58 10	58 …	59 …	58 95
235	Ericsson	240 20	239 80	240 …	235 30
365	Exxon Corp.	381 …	383 10	380 …	378
153	Ford Motor	175 40	173 …	173 …	174 50
155	Free State	169 50	168 50	169 10	165 50
19	Tanganyika	16 30	16 30	16 25	16 30
173	Unilever	175 50	176 10	175 10	176 10
27	Union Corp.	29 40	28 55	28 75	28 85
155	U. Min. 1/10	148 …	141 10	144 10	140 10
260	West Drief.	267 …	265 …	267 …	265 …
111	West Deep	115 20	116 10	116 10	117 20
191	West Hold.	201 60	203 …	209 50	204 …
3 50	Zambia Cop.	3 85	3 85	3 85	3 10

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a une cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 302	4 286	4 28
Canada ($ can. 1)	4 170	4 157	4 16
Allemagne (100 DM)	171 200	171 400	170 25
Belgique (100 fr.)	11 550	11 531	10 85
Danemark (100 krd.)	74 450	74 340	74 25
Espagne (100 pes.)	7 456	7 435	7 46
Grande-Bretagne (£ 1)	9 350	9 377	9 40
Italie (100 lires)	0 657	0 658	0 62
Norvège (100 kr.)	81 620	81 720	81 75
Pays-Bas (100 fl.)	165 950	166 110	165 25
Portugal (100 esc.)	16 740	16 690	15 …
Suède (100 krs.)	102 805	102 580	102 25
Suisse (100 fr.)	162 175	162 350	162 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/7
Or fin (kilo en barre)	23060	23330 …
Or fin (kilo en lingot)	23115 …	23325 …
Pièce française (20 fr.)	248 …	249 60
Pièce française (10 fr.)	175	179 …
Pièce suisse (20 fr.)	229 90	234
Union latine (20 fr.)	213 …	217 50
Souverain	220 …	223 20
Pièce de 20 dollars	1054	1063 20
Pièce de 10 dollars	533 20	542 …
Pièce de 5 dollars	357 50	…
Pièce de 50 pesos	936 50	943 50
Pièce de 10 florins	205 …	209 …

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C E F G H

Estimant la politique du gouvernement « dangereuse »

Les députés communistes demandent que soit reconnue l'indépendance des Comores

Dans une lettre adressée mardi 22 juillet au premier ministre, le groupe communiste de l'Assemblée nationale « *exige que le gouvernement cesse immédiatement d'interférer dans les affaires des Comores et d'agir contre l'unité et l'intégralité territoriales de ce pays* ». « *L'indépendance des Comores doit être reconnue* », affirment les députés communistes, qui estiment qu'il appartient désormais « *aux populations des Comores de déterminer les formes qu'elles entendent donner à cette indépendance ainsi qu'à leur unité nationale* ».

Après avoir rappelé que le territoire vient de proclamer son indépendance (« *une initiative légitime conforme au droits des peuples à disposer d'eux-mêmes* ») la lettre précise : « *Au lieu de tenir compte de la nouvelle situation, le gouvernement français poursuit ses manœuvres de division et semble déterminé à agir pour diviser le territoire et maintenir l'île de Mayotte sous dépendance française. Une telle attitude n'est pas à séparer de l'intérêt que le gouvernement français porte à l'installation d'une base militaire à Dzaoudzi, dans l'île de Mayotte ; elle peut être rapprochée de la politique poursuivie par le gouvernement à Djibouti et dans l'ensemble de l'océan Indien.* »

Les députés communistes concluent : « *Cette politique dont le peuple des Comores risque aujourd'hui d'être la victime est dangereuse. Elle va à contre-courant de l'évolution historique. Elle perpétue les pratiques colonialistes. Elle est contraire à l'intérêt du peuple français. (...) En continuant d'aller à l'encontre des aspirations des Comores à l'indépendance, le gouvernement porterait une lourde responsabilité.* »

LES TROUPES FRANÇAISES BASÉES A LA GRANDE-COMORE SONT ÉVACUÉES

Le détachement militaires français qui était stationné sur l'île de la Grande-Comore, au camp Voidjou, à 6 kilomètres de Moroni, a quitté mardi la capitale de l'archipel. Les trente-six hommes de la légion étrangères qui le composaient ont pris place à bord d'un avion militaire à destination de Djibouti (voir nos dernières éditions du 23 juillet).

M. Ahmed Abdallah, chef du nouvel Etat des Comores, réclamait depuis l'indépendance qu'il a proclamée le 6 juillet le départ de toutes les troupes françaises de l'archipel. Il reçoit ainsi partiellement satisfaction, deux cents hommes de la légion étrangères restant cantonnés à Mayotte.

Dans un communiqué publié mardi après-midi, la représentation des Comores à Paris a confirmé les informations données par M. Ahmed Abdallah au conseil des ministres des affaires étrangres de l'O.U.A. actuellement réuni à Kampala. Celles-ci faisaient état d'un débarquement de troupes françaises à Mayotte et de l'encerclement de l'île par des navires de guerre français. Ces nouvelles ont fait l'objet d'un démenti formel des autorités françaises. L'ambassadeur de France à Kampala, M. Albert Thabault, a été néanmoins convoqué mardi par le ministre des affaires étrangères ougandais, qui lui a demandé d'informer le gouvernement français du « désir de l'Afrique de voir retirer de Mayotte troupes et navires de guerre ». M. Thabault a démenti, à nouveau, que Paris ait procédé à un renforcement de son dispositif militaire dans l'île.

Enfin, les gouvernements de la Guyane et du Niger ont annoncé mardi qu'ils reconnaissaient le nouvel Etat des Comores. — (A.F.P., A.P.)

Chez les R.I.

M. DOMINATI RENFORCE SON ÉQUIPE

La direction de la Fédération nationale des Républicains indépendants a rendu publiques mardi 22 juillet les modifications apportées au secrétariat national de la formation. M. Jacques Dominati, secrétaire général, est désormais entouré des secrétaires nationaux suivants (par ordre alphabétique) : MM. Philippe Augier (coordination), Hubert Bassot (animation), Jacques Blanc, député de la Lozère (organisation), et Bernard Lehideux (implantation).

M. Jacques Dominati renforce son équipe. La charge de secrétaire politique national, qui venait en second dans la hiérarchie du secrétariat, est supprimée et M. Hubert Bassot, qui en était le titulaire, prend rang de simple secrétaire national. M. Bernard Lehideux reçoit des responsabilités accrues (il était auparavant chargé de la coordination). M. Philippe Augier fut le président des J.R.I. et l'un des fondateurs du Mouvement génération sociale et libérale. Il est âgé de vingt-six ans. M. Jacques Blanc est l'un des plus jeunes membres de l'Assemblée nationale : il est âgé de trente-six ans.

Quatre délégués nationaux ont aussi été nommés. Ce sont MM. Pierre Armand, ancien président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, Bernard Lecomte, Paul d'Ornano, sénateur, représentant les Français établis hors de France, et Jean-Marie Poirier, ancien député U.D.R. du Val-de-Marne, maire de Sucy-en-Brie, qui avait rompu avec le parti gaulliste en avril 1974 pour fonder des comités de soutien à M. Giscard d'Estaing.

Le siège de la Fédération nationale des républicains indépendants est désormais 41, rue de la Bienfaisance, dans l'immeuble où M. Valéry Giscard d'Estaing avait installé son P.C. durant la campagne présidentielle de 1974.

Détruite par un incendie

UNE VEDETTE COULE AU LARGE DE TOULON

12 morts au moins parmi les 140 passagers

La vedette *Vénus II*, qui assure les liaisons régulières entre Toulon et l'île de Porquerolles, a fait naufrage, ce mercredi 23 juillet vers 10 heures du matin, à une vingtaine de kilomètres au large de Carqueiranne après qu'un incendie se fut déclaré à bord. Elle transportait environ cent quarante passagers, dont douze au moins ont péri.

L'escorteur d'escadre *La Galissonnière* s'est rendu aussitôt sur les lieux et a pu recueillir quelque quatre-vingts naufragés, dont plusieurs sont gravement blessés et ont été dirigés par hélicoptère sur l'hôpital Sainte-Anne, à Toulon.

[Le 18 août 1969, le « Fraidieu », ayant à son bord soixante personnes, dont trente-huit enfants d'une colonie de vacances de Metz, avait coulé dans le lac Léman à 100 mètres du rivage. Il y avait eu vingt-quatre morts, dont quinze enfants. Le rapport d'expertise avait clairement établi les raisons du naufrage, c'est-à-dire l'existence dans la coque du bateau de fissures provoquées par l'installation défectueuse d'un réservoir de fuel trop important en volume et en poids.]

AUTOCAR CONTRE POIDS LOURD SUR L'AUTOROUTE DU NORD

Dix-huit blessés

Vingt et une personnes ont été blessées, dont huit grièvement, dans la collision qui s'est produite, le mercredi matin 23 juillet, sur l'autoroute du Nord à Cléry-sur-Somme, près de Péronne (Somme).

Pour une cause indéterminée, un car venant de Wuppertal (Allemagne) et se dirigeant vers Paris a heurté à vive allure l'arrière d'un poids lourd hollandais. Sous la violence du choc, ce camion a terminé sa course sur l'accotement droit, tandis que l'autocar était projeté sur le pilier d'un pont et se retournait.

M. GISCARD D'ESTAING IRA AU ZAÏRE DU 7 AU 9 AOUT

Le président et Mme Valéry Giscard d'Estaing feront une visite officielle au Zaïre du 7 au 9 août 1975, annonce un communiqué de la présidence de la République.

LA FÉDÉRATION DU SPECTACLE (C.G.T.) ORGANISE UNE MANIFESTATION LE JEUDI 24 A AVIGNON

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération nationale du spectacle a tenu une conférence de presse publique à Avignon, le mardi 22 juillet, en présence de M. Marius Vertoux, responsable confédéral du secteur politique culturel de la C.G.T., de M. Philippe Nahon, représentant du S.F.A., et de Mme Yvonne Mas, secrétaire de l'union départementale des syndicats C.G.T. de Vaucluse. A cette occasion, la F.N.S. a vivement attaqué la politique culturelle de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, qui, à la même époque (l'an dernier), annonçait, entre autres, l'éventualité d'une augmentation de budget pour favoriser la création, et « des solutions équitables susceptibles de satisfaire les besoins de tous les publics et ceux des professionnels ». La Fédération nationale du spectacle a affirmé que les augmentations allouées cette année, sont dérisoires compte tenu de l'inflation, que le chômage désagrège les professions du spectacle et que la création théâtrale est menacée d'asphyxie.

D'autre part, la Fédération nationale du spectacle et l'Action pour le jeune théâtre organisent une manifestation, le jeudi 24 juillet, à 16 h 30, qui sera suivie, à 18 heures, d'un meeting au Club des cheminots, route de Marseille.

Le soir, l'A.J.T. appelle tous les professionnels participant au Festival « in » et « off » à retarder l'ouverture des spectacles de trente minutes.

Enfin, la F.N.S. organise un autre débat, le 30 juillet, sur le thème : « O.R.T.F., un an après ? ».

LA C.F.T.C. INSISTE AUPRÈS DE M. CHIRAC SUR L'AMÉLIORATION DE L'AIDE AUX FAMILLES

Le premier ministre, poursuivant ses entretiens avec les organisations syndicales et professionnelles, a, le 22 juillet, reçu les dirigeants de la C.F.T.C.

M. Jacques Tessier, président de la centrale chrétienne, a déclaré qu'ils avaient mis l'accent, en matière de relance à la consommation, sur la priorité qu'il faudrait envisager en faveur des familles, le pouvoir d'achat des prestations familiales s'étant dégradé par rapport à la hausse des salaires.

Le premier ministre a laissé prévoir un nouveau contrat avec les grandes organisations syndicales, vraisemblablement en automne. M. Chirac aurait l'intention d'approfondir avec l'ensemble des syndicalistes les intentions gouvernementales en matière familiale.

Il a confirmé qu'au début de septembre le ministre du travail convoquerait le patronat et les organisations syndicales pour délibérer de la durée du travail et de l'âge de la retraite.

● *Le téléphone a été coupé* au début de la semaine dans les locaux du *Parisien libéré*, rue d'Enghien et rue des Petites-Ecuries, occupés depuis deux mois par les ouvriers du Livre. Cette suspension résulte d'une demande adressée par la direction du *Parisien libéré* aux services des P.T.T.

Dans un communiqué, la fédération C.G.T. des P.T.T. « *proteste énergiquement contre une telle mesure qui n'a d'autre justification que la volonté d'impressionner les travailleurs contraints à une lutte pour défendre leur emploi* ». La fédération C.G.T. des P.T.T. annonce son intention d'intervenir auprès du ministère pour que soit rétablie au moins une ligne téléphonique.

● *Le trafic d'or entre la France et la Suisse.* — M. Bruzy, juge d'instruction à Bourg (Ain), chargé du dossier du trafic d'or découvert entre la France et la Suisse (*le Monde* du 23 juillet), a déclaré qu' « *aucune personnalité politique n'était compromise dans cette histoire de trafic* ». Le magistrat a ajouté : « *Aucun élément nouveau n'est intervenu dans l'enquête depuis l'arrestation des trois trafiquants le 5 juin dernier.* »

● *Deux engins incendiaires* ont été lancés dans la nuit du 22 au 23 juillet, contre la façade du siège du parti communiste à Nanterre (Hauts-de-Seine). Les dégâts sont peu importants.

● *Deux attentats à l'explosif* ont été commis dans les Alpes-Maritimes pendant la nuit du 22 au 23 juillet. La première explosion, de faible puissance, s'est produite à Valbonne, près de Cannes, devant le bureau d'une agence immobilière. Les dégâts sont peu importants. Mais dans le second cas, l'explosion d'un engin déposé dans une poubelle devant un cabaret de Villeneuve-Loubet a endommagé une vingtaine de voitures dans un garage voisin.

● *Collision ferroviaire en Allemagne : huit morts.* — Huit personnes au moins ont péri dans un accident de chemin de fer, qui s'est produit, le mardi 22 juillet, à Hambourg. Vingt-quatre autres personnes ont été blessées.

Le numéro du « Monde » daté 23 juillet 1975 a été tiré à 506 323 exemplaires.

EN GRANDE-BRETAGNE

Les Communes approuvent le plan anti-inflation

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement est parvenu à faire approuver son plan anti-inflationniste aux Communes par 262 voix contre 54. Toutefois, ce succès est chèrement payé. Mardi soir 22 juillet, à l'issue du débat, le ministre du travail, M. Foot, a en effet indiqué que si le « *projet de loi secret* », actuellement maintenu en réserve et prévoyant des sanctions dans le cas où la discipline salariale serait rompue, devait être soumis au Parlement, il donnerait sa démission.

L'attitude de M. Foot constitue une menace sérieuse pour le cabinet. Le ministre du travail a certes soutenu que face à la « *tornade économique* » les syndicats devraient modérer leurs demandes. Mais, selon lui, il serait impardonnable de recourir à des sanctions pour imposer la réserve nécessaire. Il laisse ainsi à M. Wilson le choix entre une politique salariale purement « volontaire » de la part des syndicats ou une désintégration du cabinet travailliste, au sein duquel M. Foot représente l'aile gauche. Cette prise de position très nette n'a d'ailleurs pas enpêché trente-six membres du groupe Tribune (la gauche travailliste) de voter contre le gouvernement. Celui-ci l'a finalement emporté par une majorité de 208 voix grâce à l'abstention massive des conservateurs.

Avant le vote, les conservateurs avaient présenté une motion regrettant les insuffisances d'un programme qui ne prévoit aucune réduction sérieuse des dépenses de l'Etat. Cet amendement a été repoussé par 327 voix contre 269. Lorsqu'il s'est agi d'approuver l'ensemble du projet, la plupart des tories ont cependant respecté la consigne d'abstention. Deux seulement ont voté pour le gouvernement tandis que trois autres se prononçaient contre ; les onze libéraux ont soutenu le « plan Wilson » ; neuf nationalistes écossais et leurs deux collègues gallois l'ont condamné.

La plus grande surprise au cours de ce débat souvent dramatique a été la rentrée de M. Heath, qui a remporté un succès éclatant. Il a eu l'occasion de prendre une double revanche — purement morale — sur M. Wilson et sur Mme Thatcher. Avec une satisfaction évidente, il a pu soutenir que le premier ministre se trouvait contraint de reprendre aujourd'hui une politique qu'il avait si sévèrement condamnée durant la campagne électorale. M. Heath a été tout aussi sévère à l'égard des « *modératistes* », qui s'opposent à tout contrôle des salaires et dont les vues prévalent actuellement au sein du cabinet fantôme de l'opposition.

Après avoir approuvé le plan qui limite les hausses de salaire à 6 livres par semaine, les membres des Communes se sont immédiatement accordé à eux-mêmes une augmentation hebdomadaire de 24 livres.

JEAN WETZ.

A Athènes

HEURTS VIOLENTS ENTRE DES OUVRIERS ET LA POLICE

Des heurts violents se sont produits, ce mercredi 23 juillet, entre les forces de l'ordre et des ouvriers du bâtiment en grève, qui manifestaient dans le centre d'Athènes. Les ouvriers réclament une journée de travail de sept heures, le rajustement des retraites et la suppression de la section de la sûreté grecque, chargée de la surveillance des syndicats.

La police d'Athènes, débordée par la violence des manifestations, a fait appel à des renforts de la gendarmerie mobile qui a dépêché des blindés légers sur le centre de la ville.

En fin de matinée, les affrontements se poursuivaient toujours. Selon un premier bilan, ils ont fait soixante-dix blessés dont dix-huit policiers.

PRIÉ DE QUITTER MOSCOU OU RÉSIDE SA FEMME

L'historien André Amalrik revendique « le droit de vivre avec sa famille dans sa maison »

De notre correspondant

Moscou. — L'historien contestataire André Amalrik, qui vient de purger une peine de trois ans de prison et de trois ans d'exil, a annoncé, mardi 22 juillet, à Moscou, que les autorités lui avaient ordonné de quitter la capitale dans les trois jours. L'auteur de *l'Union soviétique survivra-t-elle en 1984 ?* avait été libéré en mai dernier. Après avoir purgé trois ans de prison en Sibérie pour « *allégations fantaisistes et diffamatoires à l'égard de l'U.R.S.S.* », Amalrik avait été condamné à trois nouvelles années d'emprisonnement en juillet 1973. Quelques mois plus tard, cette peine avait été transformée en exil ; Amalrik a été libéré en mai 1975, car, selon la loi soviétique, un jour de prison supplémentaire équivaut à trois jours d'exil, et il s'était écoulé près de cinq mois entre sa deuxième condamnation et la transformation de la peine par la cour d'appel de la Fédération de Russie.

André Amalrik vivait à Moscou avant sa première condamnation. Il est retourné dans la capitale à la fin de son exil à Magadan. Il y a quelques jours, cependant, il a reçu l'ordre de quitter Moscou pour s'établir dans une maison qu'il possède dans la région de Riazan. Mais cette maison a été récemment mise à sac et détruite par des inconnus ; seuls des pans de mur sont encore débout. Si l'écrivain contestataire obtempère à l'ordre du K.G.B., il sera autorisé à rendre visite à sa femme qui vit à Moscou, tous les dimanches. S'il n'obéit pas, il sera expulsé *manu militari* et sa femme sera également bannie de la capitale. Le K.G.B. a de plus annoncé à André Amalrik qu'il était inutile de demander un visa pour se rendre soit aux Etats-Unis soit aux Pays-Bas, où il est invité par des universités. A la fin de sa peine d'exil, le responsable du K.G.B. de Magadan lui avait, en revanche, proposé de se rendre directement en Israël. Amalrik, qui n'est pas juif, avait refusé.

Selon l'écrivain, la campagne de persécutions dont il est l'objet vise à lui faire renier son pamphlet sur l'U.R.S.S. Le K.G.B. le lui aurait demandé à plusieurs reprises, affirme-t-il dans un appel, dont il a rendu le texte public. « *Toutes ces actions, écrit-il, ainsi que ma seconde condamnation en 1973 ne s'expliquent que par une chose : la volonté de m'obliger à faire mon autocritique et à renier mes écrits, en particulier l'Union soviétique survivra-t-elle en 1984 ? Je ne considère pas comme correct tout ce que j'ai écrit dans ce livre et j'aimerais critiquer moi-même certaines des thèses que j'y ai défendues. Mais je ne le ferai jamais sous la menace. Mes idées, comme celles de tout le monde, peuvent évoluer au cours des années, mais ma croyance dans le droit d'avoir des convictions propres n'a pas changé et ne changera pas. C'est pourquoi je ne céderai pas au chantage et n'écrirai pas un seul mot sur ordre.* »

L'appel d'Amalrik se termine ainsi : « *Par cette déclaration, je voudrais avant tout attirer l'attention non pas sur le droit à la liberté d'expression, mais sur celui de vivre avec sa propre famille dans sa propre maison. Je voudrais m'adresser aux hommes et aux femmes du monde entier qui ne sont séparés par personne, qui ne sont pas chassés de leur maison, et pour lesquels il doit être incompréhensible qu'une telle chose puisse arriver en temps de paix et de plus à des gens, en principe, libres. Je dis à ces hommes et à ces femmes : aidez-nous ! Seule votre intervention dans notre destin peut empêcher les autorités de commettre d'autres actions inhumaines.* »

Au début de son appel, André Amalrik qualifie d' « hypocrite » l'attitude des autorités soviétiques, qui viennent d'accepter à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe le principe de la réunification des familles dont les membres vivent dans des pays différents et qui « *interdisent dans leur propre pays à un mari de vivre avec sa femme* ».

J. A.